

ETUDES

**Tendances
de la
production
et de la
consommation
en denrées
alimentaires
dans la**

(1956 à 1965)

C.E.E.

Etude d'un groupe
d'experts indépendants
en collaboration avec
la direction générale
de l'agriculture.
(1959 - 1960)

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

EUROPÄISCHE
WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT

COMUNITÀ
ECONOMICA EUROPEA

EUROPESE
ECONOMISCHE GEMEENSCHAP

série
agriculture

2

1960

BRUXELLES

COMMUNAUTE
ECONOMIQUE
EUROPEENNE

Tendances
de la production
et de la consommation
en denrées alimentaires
dans la C.E.E.

(1956 à 1965)

Etude d'un groupe d'experts indépendants
en collaboration avec la direction générale de l'agriculture
(1959 - 1960)

ETUDE:
SERIE AGRICULTURE
Nr. 2 - Bruxelles 1960

RAPPORT

Tendances
de la production
et de la consommation
en denrées alimentaires
dans la C. E. E.

(1956-1965)

RAPPORT

Etude d'un groupe d'experts indépendants
en collaboration avec la direction générale de l'agriculture (1959-1960)
N° 2 - 1960

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I

PROBLEMES GENERAUX POSES PAR L'ETABLISSEMENT DES PERSPECTIVES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES ETATS MEMBRES DE LA C.E.E.	9
Généralités	9
Vue générale sur la méthode utilisée	9
La nomenclature des produits	10
Définition du champ de l'étude	11
Les hypothèses de travail	12
Conclusion	13

CHAPITRE II

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE (1955/57 à 1965)	14
INTRODUCTION	14
DONNEES RELATIVES AUX HYPOTHESES DE BASE	14
A. EVOLUTION DE LA POPULATION	14
B. EVOLUTION DU « REVENU »	16
C. INFLUENCE DU REVENU SUR LA CONSOMMATION	18
LES PERSPECTIVES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LA C.E.E.	22
A. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE COMMUNAUTAIRE	22
1. La situation en 1955/57	22
2. Les perspectives de consommation individuelle en 1965	22
3. L'évolution nutritionnelle de la ration	23
B. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE GLOBALE	28
C. PERSPECTIVES PAR PRODUITS	28
<i>GROUPE 1</i> — Viandes et œufs	30
<i>GROUPE 2</i> — Produits laitiers et matières grasses	37
<i>GROUPE 3</i> — Légumes et fruits	43

GROUPE 4 — Sucre - céréales - pommes de terre	51
Sucre	51
Céréales	51
Pommes de terre	57
GROUPE 5 — Boissons (vin - bière)	57

CHAPITRE III

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (1954/58 à 1965)	61
METHODES ET HYPOTHESES DE TRAVAIL	61
PERSPECTIVES DE PRODUCTION	63
A. EVOLUTION DE LA PRODUCTION VEGETALE	66
1. Vue d'ensemble sur l'évolution de la production	66
2. Evolution de la production de céréales	69
3. Evolution de la production de pommes de terre	75
4. Evolution de la production de betterave à sucre	77
B. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ANIMALE	77
Evolution de la production laitière	77
Evolution de la production de viande bovine	79

CHAPITRE IV

« RECONCILIATION » DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION — ETUDE DE QUELQUES MARCHES AGRICOLES	83
Problèmes méthodologiques	83
Etude de l'approvisionnement en :	
viande bovine	84
produits laitiers	90
sucre	97
blé	100
céréales secondaires	110

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1 — Vœux des experts

- » n° 2 — Coefficients d'élasticité utilisés pour les perspectives allemandes
 - » n° 3 — Les bilans nutritionnels 1955/56 - 1957/58
 - » n° 4 — Les bilans nutritionnels 1955/56 - 1965
 - » n° 5 — Evolution de la consommation individuelle (graphiques)
 - » n° 6 — Evolution de certaines productions agricoles (graphiques)
 - » n° 7 — Commerce extérieur des pays de la Communauté économique européenne
 - » n° 8 — Approvisionnement en viande bovine
 - » n° 9 — Approvisionnement en produits laitiers
 - » n° 10 — Approvisionnement en sucre
 - » n° 11 — Approvisionnement en blé
 - » n° 12 — Données sur l'utilisation des céréales secondaires
- | | |
|---|-----------------------|
| } | 1955-1965 |
| } | C.E.E. |
| } | total et pays membres |

LISTE DES PARTICIPANTS

M. G. BUBLOT

Professeur à l'Institut agronomique de l'université de Louvain (Belgique)

Mlle le Prof. Vera CAO-PINNA

Libera Docente in Statistica Economica
Université de Rome (Italie)

M. le Dr. GOLLNICK

Institut für landwirtschaftliche Marktforschung
Braunschweig-Völkenrode (Allemagne)

M. KLATZMANN

Professeur à l'École des Hautes études
Paris (France)

M. le Prof. G. ORLANDO

Professore di principi di economia e statistica
Université de Naples (Italie)

M. G. ROTTIER

Directeur du Centre de recherches sur la documentation et la consommation (CREDOC)
Paris (France)

M. VAN EIJCK

Centraal Planbureau
La Haye (Pays-Bas)

M. le Dr. WEINSCHENCK

Institut für landwirtschaftliche Betriebslehre
Göttingen (Allemagne)

en collaboration avec les membres de la division Bilans et études
de la direction générale de l'agriculture

CHAPITRE I

PROBLEMES GENERAUX POSES PAR L'ETABLISSEMENT DES PERSPECTIVES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES ETATS MEMBRES DE LA C.E.E.

GENERALITES

Les Etats membres de la Communauté économique européenne ont décidé par le traité de Rome d'étendre le Marché commun à l'agriculture et au commerce des produits agricoles. Mais l'instauration d'une libre circulation pour les produits agricoles doit s'accompagner de l'élaboration d'une politique agricole commune. Parmi les objectifs assignés à la politique agricole commune figure la nécessité de stabiliser les marchés agricoles. A Stresa, la conférence agricole des Etats membres, convoquée en vertu de l'article 43 du traité de Rome, a constaté « qu'un équilibre doit être recherché entre la production et les possibilités de débouchés en tenant compte des exportations et des importations possibles, ainsi que d'une spécialisation conforme aux structures économiques et aux conditions naturelles internes de la Communauté ».

Une telle résolution implique donc nécessairement des estimations des tendances probables de la consommation et de la production des six pays. C'est pourquoi la Commission de la Communauté économique européenne a demandé, en avril 1959, à un groupe d'experts indépendants d'évaluer les tendances de la consommation et de la production des principales denrées agricoles pour les six pays de la Communauté. Une telle étude doit permettre de dégager l'évolution à moyen terme (cinq et dix ans) de la consommation et de la production afin de faire apparaître non seulement un bilan production-consommation par pays, mais également un bilan produc-

tion-consommation pour l'ensemble de la Communauté. En effet, le fait « communauté » doit permettre de réduire les écarts éventuellement constatés au niveau national entre production et consommation de deux manières:

- De manière inactive en offrant aux producteurs un cadre d'échanges plus vaste, en offrant en quelque sorte un marché à l'échelle du monde moderne;
- De manière active, par la politique agricole commune qui doit s'efforcer de réduire les déséquilibres éventuellement constatés par un ensemble de mesures économiques coordonnées visant à la fois la politique des prix, l'amélioration des structures commerciales, la politique en matière de commerce extérieur et la politique structurelle et sociale.

Le rapport présenté aujourd'hui a pour objet, de porter à la connaissance des autorités responsables de la Communauté économique européenne et des Etats membres les premiers résultats auxquels est parvenu le groupe des experts indépendants, compte tenu des hypothèses et des méthodes de travail adoptées par celui-ci et en accord avec les services de la direction générale de l'agriculture.

VUE GENERALE SUR LA METHODE UTILISEE

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les études de prospective économique se sont rapidement développées dans tous les pays euro-

Remarque : Seules les données figurant dans cette édition qui diffèrent dans certains cas des données figurant dans les éditions provisoires précédentes (ronéo et offset) doivent être prises en considération.

péens. Dans le domaine de l'agriculture, dès 1954, le comité des problèmes agricoles de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (Genève) avait décidé d'évaluer les tendances à long terme de la production agricole, de la consommation alimentaire et du commerce des produits agricoles. Le comité estimant en effet que de telles études pourraient exercer une importante action stabilisatrice sur le marché des produits agricoles et contribuer également à l'édification et à la mise en place de mesures politiques permettant d'assurer un meilleur revenu aux exploitants agricoles.

La méthode mise en œuvre par les experts indépendants à la demande de la Commission de la Communauté économique européenne peut se définir de la manière suivante : deux séries d'extrapolations sont établies, l'une relative à la consommation globale, l'autre relative à la production, pour des produits agricoles bien définis.

Du point de vue de la consommation, l'étude comporte deux phases successives : estimation de la consommation individuelle pour les produits considérés sous l'influence de certains facteurs, comme le revenu ou le pouvoir d'achat du consommateur, puis estimation de la consommation territoriale totale, grâce à la prise en considération de l'évolution démographique escomptée.

Du point de vue de la production, des estimations sont également établies en tenant compte en particulier de l'influence du progrès technique qui se manifeste le plus souvent dans l'agriculture sous la forme d'un trend plus ou moins autonome.

Ces deux séries d'études menées simultanément permettent donc dans une phase ultérieure de rapprocher les estimations de la consommation globale et celles de la production globale pour les produits ou groupes de produits retenus et de faire ainsi apparaître les éventuelles disparités entre les perspectives de production et les perspectives de consommation.

La recherche, puis l'analyse approfondie des facteurs responsables des disparités les plus marquées doivent alors dégager les éléments de politique économique permettant la mise en place de mécanismes compensateurs destinés à assurer « ex ante » l'équilibre entre production et consommation dans le long terme.

Deux groupes de travail ont été formés et chargés, l'un des extrapolations de la consommation,

l'autre des extrapolations de la production agricole. La division « bilans et études » de la direction générale de l'agriculture avait été chargée par les experts d'effectuer le rapprochement de production et de consommation et d'élaborer le texte du rapport final, texte présenté ici et qui a reçu l'approbation des experts. Il faut souligner qu'en raison même du caractère de telles études, les estimations sont toujours sujettes à révision, en particulier par la prise en considération d'éléments nouveaux et non encore définis statistiquement au moment de l'élaboration des perspectives. L'étude proposée ici correspond à des estimations faites par les experts à la date du 31 juillet 1960 étant entendu que les experts italiens, qui sont engagés dans une étude plus approfondie de tous les facteurs qui influencent, soit la demande, soit la production de chaque produit agricole, désirent souligner le caractère provisoire des estimations contenues dans ce rapport, en particulier de celles concernant la production et la consommation de la période de base.

Il convient maintenant de définir :

- Les produits retenus par les groupes d'étude;
- Le champ de l'étude dans le temps et dans l'espace;
- Les principales hypothèses de travail retenues par les groupes.

LA NOMENCLATURE DES PRODUITS

Compte tenu d'une part des besoins propres à la direction générale de l'agriculture (établissement de la politique agricole commune en matière de marchés agricoles pour certains produits), d'autre part de la documentation actuellement disponible, les experts ont décidé que les extrapolations seraient faites par produit ou par groupe de produits relativement homogènes, à partir d'une nomenclature commune aux groupes « production » et « consommation ».

En effet, puisqu'il s'agit finalement de confronter les perspectives de production et de consommation au niveau des produits, il est apparu indispensable d'utiliser une nomenclature commune aux deux groupes de travail. La nomenclature utilisée comporte six grandes rubriques comme le montre le tableau n° I/1.

Tableau n° I/1

Groupe CONSOMMATION

Groupe PRODUCTION

1. Viandes - Œufs

- 10. Bovins (toutes destinations);
- 11. Porcins (toutes destinations);
- 12. Autres viandes (toutes destinations);
- 13. Œufs et volailles (toutes destinations).

2. Produits laitiers et matières grasses

- 20. 200 Lait (toutes formes);
- 201 Fromage;
- 202 Beurre.
- 21. Huiles et autres matières grasses;
- 210 Margarine;
- 211 Huiles;
- 2110 Huile d'olive.

3. Légumes et fruits

- 30. Légumes (y compris pommes de terre primeurs);
- 31. Fruits métropolitains;
- 32. Agrumes et autres fruits.

4. Sucre - Céréales - Pommes de terre

- 40. Sucre;
- 41. Céréales;
- 42. Pommes de terre (non primeurs).

5. Boissons alcoolisées

- 50. Vins;
- 51. Bière.

5bis. Autres produits alimentaires

6. Consommation alimentaire totale

L'agrégation se fera par les prix au détail ou les prix à la production de chaque pays.

(1) Pour des raisons méthodologiques exposées au chapitre III du présent rapport, les perspectives de production n'ont pu être établies pour ces produits.

Cette « réconciliation » des perspectives de consommation et de production a été également facilitée par le fait que les estimations de la consommation ont été effectuées en poids de produits agricoles et non en poids de produits alimentaires (stade du détail). Il en est résulté un certain nombre de difficultés quant à l'établissement des perspectives par suite d'une part de très grandes différences entre les valeurs des coefficients techniques de transformation produits agricoles-produits alimentaires selon les pays, d'autre part en raison des phénomènes de qualité.

DEFINITION DU CHAMP DE L'ETUDE

1. Dans l'espace

Compte tenu des sources statistiques disponibles, les experts des groupes « production » et

1. Viandes - Œufs

- 10. Bovins;
- 11. Porcins (1);
- 12. Autres viandes (1);
- 13. Œufs et volailles (1).

2. Produits laitiers et matières grasses

- 20. Lait;
- 200 Lait de vache;
- 201 Lait de brebis et de chèvre (1);
- 21. Huiles et autres matières grasses (1).

3. Légumes et fruits (1)

- 30. Légumes (1);
- 31. Fruits métropolitains (1);
- 32. Agrumes et autres fruits (1).

4. Sucre - Céréales - Pommes de terre

- 40. Sucre;
- 41. Céréales;
- 42. Pommes de terre (non primeurs).

5. Boissons alcoolisées

- 50. Vins;
- 51. Bière (1).

5bis. Autres produits alimentaires

6. Production finale totale

- 60. Végétale;
- 61. Animale.

L'agrégation se fera par les prix à la production de chaque pays.

« consommation » ont estimé d'abord devoir limiter leur étude aux territoires métropolitains des six pays. Il est certain que de telles études, dont la valeur est indiscutable pour les pays dont le développement économique est déjà important, sont encore plus indispensables pour des pays en voie de développement; mais dans ce cas, les problèmes méthodologiques et pratiques qui se posent sont tels que les experts n'ont pas cru devoir retenir la suggestion de la direction générale de l'agriculture d'étendre le champ de l'étude aux territoires associés à la Communauté et aux départements d'outre-mer, vu le bref délai imposé. Néanmoins, ces problèmes doivent et seront certainement envisagés lors de la deuxième phase des travaux des groupes. Ils pourraient par exemple être envisagés lors de l'établissement des projections pour l'année 1970 qui, comme

nous le verrons immédiatement, ont dû être abandonnées dans ce premier stade de l'étude.

Les experts ont ensuite décidé que les extrapolations seraient faites dans le cadre national de chacun des Etats membres de la Communauté, en distinguant production et consommation. Quant à la comparaison des perspectives de production et de consommation sur le plan de la Communauté comme sur le plan national, elle a été effectuée par les services de la direction générale de l'agriculture en étroite liaison avec les experts nationaux pour les produits suivants : — viande de bœuf et veau, produits laitiers, sucre et blé.

En outre, on s'est efforcé de confronter au niveau de la Communauté économique européenne, les productions de céréales secondaires et de pommes de terre d'une part, les consommations de produits alimentaires comme la viande de porc, les produits avicoles, la bière... liées directement ou indirectement à ces productions agricoles d'autre part.

2. Dans le temps

Le terme de la projection avait été initialement fixé à l'année 1970 qui peut marquer la fin de la période de transition (sans accélération) de la Communauté économique européenne et qui correspond à une série de travaux entrepris tant par la commission de la Communauté économique européenne (comité URI) que par certains Etats membres et d'autres organisations internationales (F.A.O. - E.C.E.). Mais, dès la première réunion, les experts avaient souligné la nécessité d'effectuer une projection intermédiaire pour l'année 1965 afin de mieux apprécier les tendances de la production et de la consommation au cours de la période 1956-65. Les difficultés rencontrées au cours des études ont rapidement conduit les experts à demander à la direction générale de l'agriculture d'abandonner dans un premier stade l'objectif 1970, pour uniquement établir les perspectives de consommation et de production en 1965, abstraction faite des fluctuations annuelles de la consommation et de la production.

Quant au choix de la période de base, les experts ont décidé de prendre en considération la période la plus récente, mais qui offrait quand même une étendue de temps suffisamment vaste pour éliminer les variations accidentelles dues à des phénomènes contingents extérieurs aux tendances normales de la production et de la consommation. Pour éliminer en particulier l'influence des variations de production dues à des

phénomènes climatologiques, les experts avaient estimé indispensable que les extrapolations du groupe « production » se fassent à partir d'une base un peu plus étendue que celle du groupe « consommation », mais toutes les deux centrées sur une même année, 1956.

C'est pourquoi la période de base pour le groupe « consommation » correspond à la moyenne des années 1955/56/57 alors que pour le groupe « production » la période de référence correspond à la moyenne des années 1954/55/56/57/58.

De sérieuses difficultés ont surgi lorsqu'il a fallu comparer et harmoniser les données généralement disponibles, en particulier les données des bilans alimentaires nationaux et des chroniques, avec les résultats des enquêtes de budgets familiaux. Il est apparu que, pour certains produits et pour certains pays, des différences extrêmement importantes apparaissaient entre les données des experts et celles des services nationaux intéressés. Cependant, dans chaque cas litigieux, les chiffres officiels ont été mentionnés afin que le lecteur puisse immédiatement mesurer l'écart existant entre les estimations des experts et les estimations officielles. Il convient d'ailleurs de remarquer que ces divergences sont le plus souvent « masquées » au niveau de la Communauté.

LES HYPOTHESES DE TRAVAIL

Les principales hypothèses de travail nécessaires à l'établissement des perspectives de consommation et de production dépendent dans une large mesure des facteurs constitutifs de la consommation et de la production pris en considération par les experts, à savoir :

Pour la consommation

- la population
- le revenu
- les prix;

Pour la production

- le progrès technique matérialisé par l'évolution d'un certain nombre de facteurs techniques de production
- les prix.

Dans ce chapitre, sera seule examinée l'hypothèse fondamentale de ce travail, à savoir l'hypothèse sur le niveau des prix. Les hypothèses spécifiques aux perspectives de consommation et aux perspectives de production seront étudiées en détail dans les chapitres II et III.

L'HYPOTHESE DES PRIX CONSTANTS

Les experts ont estimé que, compte tenu des délais impartis, les extrapolations devaient être effectuées sur la base des prix réels constants existants en 1957/58. Cette hypothèse des prix constants, généralement adoptée dans le premier stade des études de prospective économique, a une importance considérable quant à la signification pratique des résultats obtenus par les experts. En effet, cette hypothèse doit non pas permettre d'établir de manière précise le volume des récoltes et les niveaux de consommation pour les produits étudiés en 1965, mais montrer ce qui pourrait se passer si les rapports des prix existants dans la période de base se maintenaient pendant toute la durée de l'extrapolation, compte tenu des prévisions faites tant sur le plan démographique que sur le plan « revenu » national ou individuel.

Cette hypothèse permet donc d'estimer l'évolution probable de la production agricole et de la consommation alimentaire métropolitaines dans le cadre des structures économiques de la période de base.

Ainsi assure-t-on la mise en évidence des disparités qui pourraient se manifester entre l'évolution de la production et l'évolution de la consommation si la politique agricole et économique de chacun des Etats membres restait inchangée. De ce fait, elle peut fournir des indications extrêmement intéressantes quant aux mesures de politique agricole et économique à préconiser pour réduire de telles disparités. En effet, les pouvoirs publics qui désirent assurer l'équilibre de l'offre et de la demande sur les marchés agricoles, compte tenu des hypothèses de travail adoptées, pourront mieux définir :

- Les politiques de développement ou de freinage de la production agricole pour les produits retenus dans cette étude;
- Les politiques de développement de la consommation;
- Les politiques d'importation ou d'exportation.

CONCLUSION

Les experts se sont efforcés de dégager les perspectives de consommation alimentaire et de production agricole des Etats membres de la Communauté économique européenne dans le cadre des structures économiques de la période de base (hypothèse des prix constants).

Les tendances de consommation individuelle ont été calculées sur la base de trois hypothèses d'accroissement de « revenu » au moyen de fonctions de consommation de divers types choisis d'après la documentation statistique disponible dans chacun des Etats membres (séries chronologiques, courbes d'Engel). La consommation globale potentielle a été déterminée en tenant compte de l'accroissement de population escompté par les services officiels nationaux.

Les tendances de la production ont été dégagées en considérant que le progrès technique se manifestait en agriculture sous la forme d'un trend plus ou moins autonome; une seule hypothèse d'accroissement de la production agricole a d'ailleurs été formulée par la plupart des experts.

La réconciliation entre les perspectives de consommation et de production a été faite pour un certain nombre de produits agricoles: viande, produits laitiers, sucre, céréales, pommes de terre. Cette réconciliation a permis de dégager :

1. L'évolution du degré d'auto-provisionnement de chacun des Etats membres de la Communauté d'une part, de la Communauté d'autre part;
2. Les besoins nets d'exportation ou les besoins nets d'importation de chacun des Etats membres d'une part, de la Communauté d'autre part, en 1965, et ce dans le cadre des hypothèses de travail précédemment adoptées.

Si les problèmes méthodologiques soulevés par cette étude ont eu dans l'ensemble un caractère extrêmement classique, les experts se doivent de souligner qu'ils ont rencontré de très sérieuses difficultés dues à des lacunes ou à l'imperfection des informations statistiques actuellement disponibles dans la Communauté économique européenne. Il leur semble que tout progrès dans le domaine des statistiques agricoles et alimentaires ne peut que conduire à une amélioration considérable des résultats obtenus en matière de prévisions à moyen et long terme. Ils espèrent que les vœux ⁽¹⁾ qu'ils ont émis à l'intention des autorités responsables de la Commission puissent se matérialiser dans les meilleurs délais. *Les experts estiment néanmoins que, compte tenu des marges d'erreurs traditionnellement acceptables, les tendances d'évolution qui ont été dégagées dans cette étude sont dans l'ensemble correctes.*

(1) Le texte des vœux figure en annexe n° 1.

CHAPITRE II

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

(1955/57 à 1965)

INTRODUCTION

Le chapitre I a permis de définir dans ses grandes lignes le cadre dans lequel les travaux des experts indépendants se sont poursuivis. Il convient maintenant d'examiner les résultats auxquels sont parvenus les groupes « consommation » et « production ».

Ce chapitre, consacré à l'étude des perspectives de consommation alimentaire, permettra d'une part de préciser les hypothèses de travail retenues par les experts pour déterminer l'évolution de la consommation alimentaire dans chacun des Etats membres, d'autre part, d'évaluer les niveaux de la consommation alimentaire potentielle, individuelle et globale, escomptées en 1965 dans les Etats membres et dans la Communauté économique européenne.

DONNEES RELATIVES AUX HYPOTHESES DE BASE

Les experts du groupe « consommation » ont d'abord dû préciser l'évolution du « revenu » individuel et de la population pour chacun des Etats membres de la Communauté économique européenne, en supposant que la structure des prix demeurerait inchangée au cours de la période de temps couverte par l'étude. Les experts ont ensuite calculé les valeurs des coefficients d'élasticité de la consommation par rapport à un indicateur du « revenu », à partir de fonctions de consommation choisies d'après la qualité des ajustements effectués sur les chroniques et les courbes d'Engel.

A. EVOLUTION DE LA POPULATION

Il n'a pas semblé nécessaire aux experts de retenir plusieurs estimations de l'évolution démographique dans chacun des Etats membres de la Communauté économique européenne par suite de la période relativement courte à analyser (9 ans). Une seule hypothèse de travail a donc été retenue par les experts. Il s'agit d'une hypothèse globale exprimée par un taux global d'accroissement de la population. Néanmoins, pour certains produits, en particulier le lait consommé en nature, les experts ont tenu compte des phénomènes de rajeunissement ou de vieillissement de la population puisque ces produits ont une demande pratiquement inélastique par rapport aux variations du revenu, dans la plupart des pays de la Communauté.

Les chiffres proviennent :

- pour l'Allemagne, de l'Office fédéral de statistique;
- pour la Belgique, du Bureau de programmation économique;
- pour la France, du Commissariat général au plan;
- pour l'Italie, des estimations des experts italiens;
- pour le Luxembourg, de la C.E.C.A.;
- pour les Pays-Bas, de l'Office central de statistique.

Le tableau II/1 rassemble les données retenues par les experts.

Tableau n° II/1

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA C.E.E.

millions d'habitants

Pays	1955/57	1965	Indice 1965 (1955/57 = 100)
Allemagne (R.F.)	53,05	58,32	109,9
Belgique	8,95	9,32	104,1
France ⁽¹⁾	43,65	46,20	105,8
Italie ⁽²⁾	48,27	50,65	104,9
Luxembourg	0,31	0,32	103,2
Pays-Bas ⁽³⁾	10,88	11,82	108,6
<i>Total</i>	<i>165,11</i>	<i>176,63</i>	<i>106,9</i>

⁽¹⁾ Population 1956.⁽²⁾ Population présente au 30 juin.⁽³⁾ Une nouvelle estimation du bureau central de statistique vient d'être effectuée, mais n'a pu être prise en considération ici; ces nouvelles données n'entraînent aucun changement notable sur les résultats des perspectives de consommation globale.

Il convient de préciser pour certains pays les hypothèses de développement démographique prises en considération soit par les instituts nationaux soit par les experts.

Allemagne (R.F.) (Tableau n° II/1A)

Les chiffres retenus comprennent l'ensemble de la population de l'Allemagne fédérale, y com-

pris Berlin-Ouest et la Sarre. En outre, il a été tenu compte des phénomènes d'immigration entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest; on a supposé que l'immigration nette qui a été d'environ 356 000 personnes par an entre 1955 et 1957, passerait de 300 000 à 220 000 personnes par an au cours de la période 1956/65. Il s'agit naturellement d'une estimation de caractère plus politique que démographique.

Tableau n° II/1A

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ALLEMAGNE (R.F.)

millions d'habitants

Pays	1955/57	1965	Indice 1965 (1955/57 = 100)
Allemagne (R.F.) avec Berlin-Ouest	52,03	57,25	110,0
Sarre	1,02	1,07	104,9
<i>Total</i>	<i>53,05</i>	<i>58,32</i>	<i>109,9</i>

France (Tableau n° II/1B)

Compte tenu des lois de comportement utilisées pour les extrapolations, les experts ont dû

procéder à une décomposition de la population française en trois groupes : agricole, non agricole et institutions, comme le montre le tableau n° II/1B.

Tableau n° II/1B

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE

millions d'habitants

France	1956	1965	Indice 1965 (1956 = 100)
Ménages agricoles	8,78	7,68	87,5
Ménages non agricoles	32,84	36,34	110,5
<i>Total</i>	<i>41,62</i>	<i>44,02</i>	<i>106,0</i>
Population des institutions	2,03	2,18	107,5
<i>Population totale</i>	<i>43,65</i>	<i>46,20</i>	<i>105,8</i>

Italie (Tableau n° II/1C)

Les hypothèses démographiques ont été initialement exprimées selon trois hypothèses.

Tableau n° II/1C

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ITALIE

millions d'habitants

Population	1955/57	1965				Indice 1965 (1955/57 = 100)
		I	II	III	II	
Population agricole	16,43	15,85	15,75	—	95,8	
Population non agricole	31,84	34,70	34,90	—	109,6	
<i>Total</i>	<i>48,27</i>	<i>50,55</i>	<i>50,65</i>	<i>50,92</i>	<i>104,9</i>	

L'expert italien a finalement retenu comme hypothèse de travail la plus vraisemblable, l'hypothèse moyenne (II). Notons que, comme pour la France, les extrapolations ont été faites en tenant compte des comportements différents en matière alimentaire de la population agricole et de la population non agricole.

B. EVOLUTION DU « REVENU »

Dans cette étude, le « revenu » a été considéré comme le facteur principalement responsable de

l'évolution de la consommation alimentaire individuelle. Les experts ont donc défini pour chaque Etat membre les taux d'accroissement du « revenu » global pour la période 1955/57-1965, puis ils ont calculé les taux d'accroissement du « revenu » individuel, par tête ou par unité de consommation, selon que les fonctions de consommation retenues pour l'établissement des projections définissaient la consommation par tête ou par unité de consommation.

Le « revenu global » peut être estimé à partir des trois agrégats classiques de la comptabilité

nationale : le produit national brut, le revenu disponible, les dépenses totales de consommation. Compte tenu des sources statistiques disponibles (1), il n'a pas été possible de procéder à une harmonisation des agrégats retenus par chacun des Etats membres et donc d'établir une estimation de l'évolution du « revenu » de la Communauté dans son ensemble, puisque les agrégats retenus variaient d'un pays à l'autre : certains pays — U.E.B.L., France, Italie, Pays-Bas — ont retenu la consommation totale par habitant, alors que pour l'Allemagne, les estimations ont été faites sur la base du produit national brut par tête, en tenant compte des variations de cet agrégat dans la détermination des valeurs des coefficients d'élasticité.

Il faut souligner ici l'intérêt de retenir pour les travaux ultérieurs le même agrégat, l'agrégat le meilleur semblant d'ailleurs être la consommation territoriale totale. Ainsi il serait possible de calculer un indice d'accroissement du « revenu » exprimé en terme de consommation territoriale totale ou par tête pour l'ensemble de la Communauté.

L'évolution du « revenu » a été exprimée dans le cadre de trois hypothèses, une hypothèse pessimiste, une hypothèse moyenne et une hypothèse optimiste. Le recours à trois hypothèses :

- Permet de couvrir une gamme très étendue de possibilités quant à l'évolution de la consommation;

(1) Qui sont analogues à celles utilisées pour l'évolution de la population.

Tableau n° II/2

EVOLUTION DU « REVENU » INDIVIDUEL DANS LES PAYS DE LA C.E.E.
1955/57 à 1965

Pays	Indicateur retenu (1)	Taux d'accroissement géométrique annuel (en %) (2)			Représentation des fourchettes Taux d'accroissement (en %)					
		I	II	III	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Allemagne (R.F.)	P.N.B.	2,6	3,4	4,2	+-----+					
Belgique	C.T.T.	2,5	3,0	3,5	+-----+					
France (3)	C.T.T.	2,7	3,2	3,7	+-----+					
Italie	C.T.T.	2,7	3,4	3,8	+-----+					
Luxembourg	C.T.T.	2,5	3,0	3,5	+-----+					
Pays-Bas	C.T.T.	1,6	2,3	4,2	+-----+					

(1) P.N.B. = Produit national brut par tête. C.T.T. = Consommation territoriale totale par tête (sauf France par unité de consommation).

(2) I = Hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste. Les chiffres en italique correspondent sensiblement à l'hypothèse C.E.C.A.

(3) Base 1956.

- Tient compte des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la production et du commerce extérieur au cours de la période à étudier;
- Facilite la mise en évidence des conséquences pour l'ensemble de l'économie nationale de divers objectifs possibles.

Il est ainsi possible:

- de préciser la dépendance sans cesse plus étroite entre la production agricole et le développement économique général;
- d'orienter la production agricole selon le rythme de développement économique adopté dans le pays.

Une des estimations retenues correspond sensiblement à l'hypothèse retenue par la C.E.C.A., dans le « Rapport sur les perspectives du développement général des économies dans les pays de la Communauté » (3683/4/58-F, 1^{er} février 1959). En outre, les données utilisées dans ce travail sont compatibles avec les premières estimations du comité URI, chargé de l'étude des problèmes de structure et de développement à long terme dans la Communauté économique européenne.

Le tableau n° II/2 rassemble les hypothèses retenues par les experts, exprimées en taux d'accroissement (géométrique) annuel et précise pour chaque pays la gamme ou fourchette de possibilités d'expansion du « revenu ».

Le tableau ci-dessus appelle les commentaires suivants :

- Par suite de l'hétérogénéité dans les agrégats retenus par les experts, un taux d'accroissement pour l'ensemble de la Communauté économique européenne n'a pu être calculé.
- L'hypothèse II correspond sensiblement à un taux d'accroissement géométrique annuel de 3 % environ, pour tous les pays sauf les Pays-Bas.
- Les Pays-Bas, en raison de l'importance du commerce extérieur dans leur économie, ont retenu pour les hypothèses extrêmes I et III une fourchette très large.
- Les taux retenus pour la France correspondent :
 - en terme de consommation territoriale totale à 3,4; 4 et 4,5 %;
 - en terme de produit intérieur brut à 3; 4,5 et 6 %.
- Dans l'avenir, il conviendrait que les estimations soient faites, dans la mesure du possible, par groupes sociaux-professionnels, l'évolution du revenu dans le secteur agricole ne pouvant pas avoir les mêmes caractères que dans les autres secteurs économiques, en particulier dans les pays où la population agricole représente encore une partie importante de la population totale; des estimations régionales seraient également souhaitables.

C. INFLUENCE DU REVENU SUR LA CONSOMMATION

Les extrapolations de la consommation individuelle ont été établies à partir des données de base provenant soit d'estimations des experts, soit des bilans alimentaires nationaux et au moyen de fonctions de consommation de divers types.

Les fonctions de consommation ont été établies par les experts à partir des sources statistiques que l'on peut grouper en deux catégories :

- Enquêtes de consommation (dites de budgets de famille) à une époque donnée ou à diverses époques;
- Des séries chronologiques de produits vendus.

Les séries de dépenses de consommation figurant dans les comptabilités nationales ont également été utilisées dans certains cas. Parfois, en l'absence de données nationales précises et récentes,

les experts ont eu recours à des comparaisons internationales pour un produit donné dans un pays considéré. En outre, les experts se sont efforcés de rapprocher les résultats des enquêtes budgétaires avec les données des séries chronologiques, de manière à conférer un caractère dynamique aux résultats donnés par les enquêtes budgétaires.

Le choix de la fonction (double logarithmique, semi-logarithmiques, etc.) dépend de la qualité des ajustements effectués sur les données nationales disponibles, séries chronologiques et courbes d'Engel, ces dernières établies à partir des résultats des enquêtes de budget de famille. Dans certains cas, des fonctions différentes ont pu être retenues pour la population agricole et la population non agricole, mais généralement les experts ont dû se résoudre à n'utiliser qu'une fonction de consommation moyenne. A partir de la fonction choisie, les experts ont calculé des coefficients d'élasticité de la consommation, exprimés en poids de produits agricoles, par rapport à l'indicateur de « revenu » précédemment retenu.

Les principales difficultés rencontrées à ce stade de l'étude ont été les suivantes :

- Les enquêtes de budget de famille utilisées avaient été effectuées à des époques antérieures à la période de référence sauf pour la France; l'hypothèse des prix constants était ainsi systématiquement biaisée;
- Les enquêtes de consommation donnent généralement les dépenses alimentaires par produits; les effets « qualité » ont dû être estimés par les experts selon des méthodes empiriques;
- Le passage du produit alimentaire au produit agricole au stade de l'exploitation agricole pose le problème des coefficients techniques de transformation et par son intermédiaire le problème des définitions statistiques;
- Le phénomène de l'auto-consommation a pu également être apprécié de manière d'ailleurs différente selon les pays. Il s'agit là d'un problème extrêmement difficile, qui mériterait des études approfondies dans les années à venir, par suite de l'importance de la population agricole dans la population totale et des mouvements migratoires que provoque le développement économique; de nouveaux consommateurs, autrefois auto-suffisants, pourraient modifier l'équilibre traditionnel des marchés des produits agricoles et alimentaires de chacun de ces pays.

— Certains experts ont dû établir leurs perspectives de consommation à partir des niveaux de consommation d'une période de base plus récente que celle de la base 1955/1957. C'est ainsi que l'expert allemand a dû déterminer la valeur de ses coefficients d'élasticité sur les niveaux de consommation de l'année 1958/1959 en raison des baisses importantes de prix de certains produits alimentaires, en particulier les produits avicoles, constatées entre les années 1955 à 1958, baisse ayant entraîné une augmentation considérable de la consommation de ces produits ⁽¹⁾.

Les experts tiennent à souligner l'urgence d'une amélioration rapide des données statistiques agricoles et alimentaires. L'établissement d'une enquête budgétaire permanente permettrait à la fois d'obtenir des valeurs plus certaines pour les coefficients d'élasticité et d'améliorer les séries chronologiques classiques. Deux vœux ont d'ailleurs été remis à MM. Mansholt et Wagenführ dès novembre 1959 par les experts du groupe « consommation » ⁽²⁾.

Compte tenu de l'intérêt de présenter un tableau des coefficients d'élasticité afin de permettre des comparaisons entre les valeurs choisies par les experts, il a été calculé a posteriori une élasticité apparente constante (E) pour les principaux produits de la nomenclature et pour les Etats membres. Cette élasticité apparente constante se définit de la manière suivante:

Soient:

$q = f(R)$ la fonction de consommation liant la quantité consommée q d'un produit donné au « revenu » R ;

q_0 et R_0 les valeurs à l'époque t_0 (1955/57);

q_1 et R_1 les valeurs à l'époque t_1 (1965).

Nous avons dans le cas d'une fonction d'élasticité constante (E)

$$\frac{q_1}{q_0} = \frac{(R_1)^E}{(R_0)^E}$$

$$\text{d'où } E = \frac{\log q_1 - \log q_0}{\log R_1 - \log R_0}$$

Les résultats des calculs figurent dans le tableau n° II/3. L'examen de ce tableau appelle

(1) Le lecteur trouvera dans un tableau figurant dans les annexes sous le n° 2 les valeurs des coefficients utilisés par l'expert allemand.

(2) Le texte des vœux figure en annexe n° 1

les commentaires généraux suivants, les problèmes particuliers que soulève la lecture de ce tableau étant traités dans le cadre des études par produits.

— Les valeurs retenues par les experts s'accordent avec la tendance classique à l'inélasticité de la consommation (et de la demande) des produits alimentaires lorsque le « revenu » augmente;

— La consommation des viandes, fruits et légumes, des boissons, est encore dans l'ensemble relativement élastique, ou plutôt faiblement inélastique. Il en est de même pour certains produits laitiers sauf pour le lait en nature en Allemagne (R.F.), U.E.B.L., France, Pays-Bas, où la consommation est inélastique. Par contre, la consommation des produits avicoles est dans l'ensemble très élastique;

— Dans tous les pays, sauf en Italie, la consommation des céréales et des pommes de terre tend à diminuer lorsque le « revenu » augmente;

— La valeur des coefficients d'élasticité de la consommation alimentaire totale (produits de la nomenclature seulement) exprimée en poids de produits agricoles par rapport au « revenu » varie de 0,25 (U.E.B.L.) à 0,56 (Italie). Les Etats membres pourraient ainsi se classer par ordre d'élasticité croissante:

0,25; 0,3	: U.E.B.L., Pays-Bas
0,4 ; 0,45	: R.F. d'Allemagne, France
0,56	: Italie

Si les différences de valeur de ces coefficients d'élasticité en fonction des trois hypothèses d'accroissement de « revenu » demeurent pratiquement négligeables, la prise en considération des autres produits alimentaires (groupe 5 bis) non compris dans la nomenclature (épicerie, poissons, alcool, eaux minérales, etc...) montre que ces produits ont une consommation plus élastique; en effet, on obtient des valeurs plus élevées pour les coefficients d'élasticité de la consommation en produits de la nomenclature.

— En raison de l'absence d'un commun indicateur de « revenu », les coefficients d'élasticité apparente constante n'ont pu être calculés pour l'ensemble de la Communauté économique européenne.

Tableau II/3

VALEUR DES COEFFICIENTS D'ELASTICITE DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE
PAR RAPPORT AU REVENU, DANS LE CADRE DE L'HYPOTHESE MOYENNE (II)
élasticité apparente constante

Produits	Allemagne (R.F.) ⁽¹⁾	U.E.B.L.	France	Italie ⁽²⁾	Pays-Bas
GROUPE 1					
<i>Viande - Œufs</i>					
Viande bovine (bœuf et veau) .	0,72	0,48	0,38	0,96	0,51
Viande porcine	0,50	0,27	0,25	0,21	0,38
Volailles	0,0	0,06	0,97	-0,21	0,28
Autres viandes	3,17	0,95	0,85	0,79	3,72
Œufs	0,92	0,20	0,29	0,23	0,77
GROUPE 2					
<i>Produits laitiers et mat. grasses</i>					
Lait (en nature, poudre et crème, exprimé en lait)	-0,04	0,04	-0,05	0,37	0,0
Fromage	0,33	0,20	0,36	0,44	0,55
Beurre	0,52	-0,31	0,24	0,88	1,47
Margarine	-0,56	0,92	0,0	⁽³⁾	0,14
Huiles	0,69	0,44	0,16	0,46	0,0
Matières grasses (sans graisse d'abattage)	0,0	0,31	0,21	0,66	0,33
GROUPE 3					
<i>Légumes et fruits</i>					
Légumes	0,27	0,20	0,35	0,46	0,33
Fruits métropolit.	0,75	0,62	0,66	0,85	0,51
Agrumes et fruits exotiques	1,66	0,39	0,29	1,18	1,13
GROUPE 4					
<i>Sucre - Céréales - Pommes de terre</i>					
Sucre raffiné	0,12	0,14	0,62	1,13	0,38
Blé (farine, y compris blé dur)	-0,45	-0,30	-0,09	-0,03	-0,41
Seigle (farine)	-1,06	⁽³⁾	⁽³⁾	⁽³⁾	0,0
Riz blanchi	0,32	0,47	0,0	0,41	1,28
Pommes de terre	-0,67	-0,34	-0,25	0,13	-0,15
GROUPE 5					
<i>Boissons</i>					
Vins			0,26	0,56	
Bière	1,11	0,06	1,73	0,71	2,41
GROUPES 1 à 5					
<i>Ensemble des produits de la nomenclature</i>					
	0,41	0,25	0,45	0,56	0,33
GROUPE 5bis					
<i>Autres produits alimentaires</i>					
	⁽³⁾	⁽³⁾	0,59	0,93	0,97
GROUPE 6					
<i>Consommation alimentaire totale</i>					
	⁽³⁾	⁽³⁾	0,50	0,61	0,51

(1) Le lecteur trouvera dans un tableau figurant dans les annexes sous le n° 2 les valeurs des coefficients utilisés par l'expert.

(2) Estimations provisoires.

(3) Pas d'estimation.

N.B. — Il s'agit de coefficients d'élasticité apparente constante de la consommation exprimée en poids de produits agricoles par rapport au « revenu ». Ces coefficients ont été calculés *a posteriori* à fin de comparaison et diffèrent des coefficients utilisés lors de l'établissement des perspectives, chaque fois que la fonction de consommation n'était pas double logarithmique.

Tableau n° II/4

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE DANS LA C.E.E.

1955/57 - 1965

Produits	Unités	Avant guerre (1)	Période de base (2)	Extrapolations 1965 en valeurs absolues et en indices (base = 100)			U.S.A. (4)	
				Hypothèses de « revenu »			Avant guerre (1)	1958
				I	II	III		
Viande de boucherie	kg/an	35,5 ⁽⁶⁾	39,1	44,1 (112,9)	45,3 (115,9)	46,6 (119,3)	49,7	68,9
dont : viande bovine	kg/an	16,8 ⁽⁶⁾	18,8	21,7 (115,4)	22,4 (119,1)	23,2 (123,4)	23,2	39,6
viande porcine	kg/an	16,4 ⁽⁶⁾	18,2	20,0 (110,2)	20,4 (112,4)	20,9 (115,2)	23,7	27,5
autres viandes ⁽³⁾	kg/an	2,3 ⁽⁶⁾	2,1	2,4 (114,1)	2,5 (116,4)	2,6 (119,2)	2,8	1,9
Volaille	kg/an	2,8 ⁽⁶⁾	3,3	4,7 (142,4)	5,0 (151,5)	5,4 (163,6)	9,6	15,4
Œufs	unités	144	175	199 (113,9)	204 (116,5)	209 (119,7)	293	354
Lait (entier y compris crème)	l/an	88,6	117,1	117,6 (100,4)	117,9 (100,7)	118,0 (100,8)	149,7	156,5
Fromage	kg/an	5,3	7,1	7,8 (109,9)	7,9 (111,3)	8,1 (114,1)	2,5	3,7
Beurre (en graille)	kg/an	4,2	5,1	5,7 (111,3)	5,8 (113,0)	6,0 (116,4)	6,2	3,2
Huile (en graille)	kg/an	—	5,7	6,4 (112,2)	6,6 (115,8)	6,6 (115,8)	—	—
Matières grasses sans graille d'abattage (en graille) ⁽⁷⁾	kg/an	11,7	16,1	17,1 (106,2)	17,4 (108,1)	17,6 (109,3)	—	15,7
Légumes	kg/an	81,1	75,8	82,1 (108,3)	84,0 (110,8)	85,6 (112,9)	⁽⁵⁾	⁽⁵⁾
Fruits	kg/an	34,6	56,9	69,0 (121,3)	72,6 (127,6)	76,0 (133,6)	⁽⁵⁾	⁽⁵⁾
Sucre	kg/an	20,4	25,8	29,3 (113,6)	29,9 (115,9)	30,5 (118,2)	44,2	44,5
Blé (farine)	kg/an	101,5 ⁽⁶⁾	95,5	91,6 (95,9)	91,2 (95,5)	90,5 (94,8)	71,2	55,2
Riz	kg/an	4,4	3,1	3,4 (109,7)	3,4 (109,7)	3,4 (109,7)	2,6	2,6
Pommes de terre	kg/an	121,7	103,7	93,8 (90,5)	92,0 (88,7)	89,9 (86,7)	59,0	45,4
Bière	kg/an	—	40,9	55,0 (134,5)	56,7 (138,6)	58,4 (142,8)	—	—

(1) Source : O.E.C.E.

(2) 1955/57 sauf France 1956.

(3) Ovine, caprine et chevaline.

(4) U.S.D.A./O.E.C.E.

(5) En 1958 fruits frais 44,4 kg; secs 1,3 kg; conservés 19,2kg; légumes frais 58,1 kg; conservés 20,2 kg.

(6) Non compris l'U.E.B.L.

(7) Estimations des experts, complétées par la D.G.A.

LES PERSPECTIVES DE CONSOMMATION
ALIMENTAIRE DANS LA C.E.E.

A. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE
COMMUNAUTAIRE

Le tableau n° II/4 donne une vue d'ensemble de la consommation individuelle pour l'ensemble de la Communauté économique européenne au cours de la période de base et les diverses possibilités de consommation en 1965, correspondant aux trois possibilités d'accroissement de « revenu » retenues par les experts et définies dans le tableau n° II/2.

Sur ce même tableau figurent également les niveaux de consommation d'avant-guerre tels qu'ils ont pu être établis à partir des bilans alimentaires nationaux. Il convient de souligner immédiatement qu'il n'est pas possible de comparer de manière précise les chiffres d'avant-guerre avec ceux de la période de base, car les séries chronologiques ne sont pas suffisamment homogènes. Enfin et à titre de comparaison, les niveaux de consommation des U.S.A. ont été donnés pour l'avant-guerre et l'année 1958.

1. *La situation en 1955/57*

Avant toute analyse détaillée, il convient d'abord de remarquer que la « ration moyenne » par habitant de la Communauté économique européenne ne donne qu'une image déformée de la réalité, en raison des grandes différences dans les habitudes alimentaires nationales. Ce fait a d'ailleurs été démontré très nettement par les résultats de l'enquête de la consommation faite par la C.E.C.A. sur les ouvriers et employés des industries du charbon et de l'acier en 1956-57⁽¹⁾.

L'examen de la ration alimentaire individuelle, exprimée en terme de produits, montre que l'habitant de la Communauté consomme chaque année environ 40 kg de viande (exprimé en poids de carcasse). Ces 40 kg sont fournis moitié par la viande de bœuf, moitié par la viande porcine. Dans certains pays, en particulier en France, l'apport fourni par la viande de mouton demeure important. Les volailles représentent 3,3 kg tandis que 175 œufs sont consommés chaque année.

La consommation de lait pour la période de base, en y comprenant la crème et les laits concentrés et évaporés, le tout exprimé en lait, a été évaluée à environ 117 litres par personne et

par an. La consommation de fromage s'établit aux environs de 7 kg alors que la consommation de beurre, exprimée en graisse, s'établit aux environs de 5 kg. Compte tenu d'une consommation moyenne de 2 kg de margarine, la consommation de matières grasses, exprimée en graisse (beurre, huile, margarine, saindoux, etc...) représente environ près de 20 kg par habitant et par an.

La consommation de fruits et de légumes demeure importante dans la Communauté; si la consommation de légumes, de l'ordre de 75 kg, reste sensiblement constante par rapport à l'avant-guerre, celle des fruits s'est accrue notablement, passant de 35 kg environ à près de 57 kg.

2. *Les perspectives de consommation individuelle en 1965*

Le tableau n° II/4 donne également les résultats obtenus par les experts, tant en valeur absolue qu'en indice, dans le cadre des hypothèses de travail précédemment définies.

Dans l'hypothèse des prix constants et selon l'hypothèse moyenne (II), les produits peuvent se classer en plusieurs groupes:

1^{er} groupe - Produits pour lesquels un fort accroissement de la consommation individuelle est prévu (20 % et plus): la viande de volaille (51 %), la viande bovine (19 %), les fruits (28 %), la bière (39 %).

2^e groupe - Produits pour lesquels un accroissement moyen de la consommation individuelle est prévu. Ce sont essentiellement l'ensemble des viandes, dû en particulier au relativement faible accroissement de la consommation de viande porcine; les œufs (16 %), le beurre (14 %) et les fromages (11 %). L'accroissement de l'ensemble des matières grasses serait de l'ordre de 11 %. La consommation de sucre pourrait s'accroître également de 16 %. Dans ce groupe peuvent figurer également le riz (10 %) et les légumes (11 %).

3^e groupe - Les produits pour lesquels l'accroissement de la consommation individuelle sera nul ou négatif. Ces produits sont le lait consommé en nature, sauf en Italie, la farine de blé, la farine de seigle, les céréales secondaires (consommation humaine directe) et les pommes de terre.

L'examen des perspectives de consommation en fonction des trois hypothèses d'accroissement de « revenu » permet la mise en évidence des produits alimentaires dont la consommation est

(1) Budgets familiaux des ouvriers de la C.E.C.A., 1956/57. Informations statistiques. Série Statistiques sociales, n° 1, 1960. Service des publications des Communautés européennes.

plus ou moins sensible aux variations de revenu. Par exemple, la viande bovine, la volaille, les fruits, les pommes de terre, les boissons, peuvent être considérés comme « sensibles ».

En conclusion, dans l'hypothèse des prix constants, l'évolution escomptée dans la composition de la ration alimentaire dans la Communauté économique européenne s'inscrit en quelque sorte dans le cadre des lois classiques de l'évolution de la consommation en fonction de l'accroissement du revenu, c'est-à-dire substitution de produits végétaux à forte teneur en glucide par des produits « riches » soit d'origine animale, soit d'origine végétale comme les fruits et légumes. Le niveau de saturation en matière de consommation de matières grasses ne semble pas encore atteint dans la Communauté économique européenne, puisqu'un accroissement sensible de la consommation de matières grasses de l'ordre de 10 % environ est escompté au cours de la période étudiée.

Si les niveaux de la consommation dans la Communauté dans le cadre de réalisation de l'hypothèse optimiste par rapport au revenu sont atteints en 1965, la Communauté se trouvera dans une situation alimentaire très comparable à la situation américaine avant-guerre pour certains produits, en particulier pour la viande.

3. Evolution nutritionnelle de la ration

Afin de tester la cohérence des hypothèses d'évolution faites pour chacun des produits de la nomenclature, le calcul en termes nutritionnels des rations alimentaires individuelles pour la période de base et pour 1965 (hypothèses II et III) a été effectué pour la Communauté économique européenne comme pour chacun des Etats membres. Les résultats détaillés figurent en annexe ⁽¹⁾, le tableau n° II/5 ne donnant que les résultats synthétiques les plus importants, à savoir l'évolution escomptée du point de vue des calories, des protéines et des lipides (voir graphique n° II G/1A et 1B).

Compte tenu des différences existant entre les estimations officielles (O.E.C.E.) et certaines estimations d'experts pour certains produits, les deux séries de données ont été confrontées pour la période de base; on constate que malgré l'existence de faibles écarts entre ces deux sources statistiques, le classement des pays demeure inchangé ⁽²⁾.

La comparaison de la situation 1955/57 avec les perspectives 1965 montre que les lois classi-

ques d'évolution des régimes alimentaires en fonction de l'accroissement des revenus sont respectées:

- Légère augmentation de la quantité des calories fournies par la ration journalière;
- Accroissement de la teneur en protéines avec substitution marquée des protéines d'origine végétale par des protéines d'origine animale;
- Accroissement de la teneur en matières grasses.

Les principales remarques que l'on peut tirer de l'analyse du tableau n° II/5 sont les suivantes:

- La plupart des pays verront leur ration rester stable du point de vue teneur en calories; pour l'ensemble de la Communauté, on passerait donc de 2 881 à 2 992, soit un accroissement de 4 % dans le cadre de l'hypothèse II. Par contre, malgré une augmentation de la teneur en calories de la ration italienne de 10 % environ, dans le cadre de l'hypothèse II, celle-ci resterait encore au dernier rang par rapport à celles des autres pays, encore que les différences soient alors très faibles (Pays-Bas : 3 033 calories, Italie : 2 956 calories).
- Du point de vue protéines, l'accroissement serait de l'ordre de 5 % pour la Communauté. Dans tous les pays, la part provenant des protéines animales tend à devenir de plus en plus importante et représente environ 57 à 60 % de la teneur en protéines totales. L'Italie, par contre, continue à avoir une ration caractérisée par la prédominance de protéines végétales sur les protéines d'origine animale, ces dernières représentant 35 % des protéines totales.
- Un accroissement sensible de la teneur en matières grasses de la ration est escompté dans tous les pays de la Communauté sauf en France. Pour l'ensemble de la Communauté, l'accroissement serait de 11 % dans l'hypothèse II et de 13 % dans l'hypothèse III. Malgré une amélioration particulièrement importante de la teneur en lipides de la ration italienne (18 à 20 %), cette dernière resterait encore inférieure à la moyenne communautaire (85 g contre 117 g environ).

(1) Annexes n° 3 et 4.

(2) Une source de différence dans le cas de la France vient du fait que le bilan O.E.C.E. donne les résultats pour l'ensemble France-Sarre, sans possibilité de dissocier les deux bilans.

Tableau n° II/5

BILAN NUTRITIONNEL PAR TÊTE ET PAR JOUR
1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie (2)		Pays-Bas		C.E.E.	
		Base O.E.C.E.	Etude	Base O.E.C.E.	Etude	Base O.E.C.E.	Etude	Base O.E.C.E.	Etude	Base O.E.C.E.	Etude	Base O.E.C.E.	Etude
Calories	Ø 1955/1957			2 985	2 925	2 870	2 573	2 920	2 837				
	1965 (1)			2 980 (100)	2 945 (100)	2 849 (100)	2 698 (100)	2 983 (100)	2 881 (100)				
				2 976 (99,9)	2 985 (101,3)	2 965 (104,1)	2 956 (109,6)	3 033 (101,7)	2 992 (103,9)				
Protéines totales (en grammes)	Ø 1955/1957			79,5	87,1	96,1	74,8	78,9	83,7				
	1965 (1)			78,3 (100)	87,6 (100)	96,6 (100)	79,4 (100)	81,4 (100)	84,8 (100)				
				82,1 (104,9)	88,4 (100,9)	100,3 (103,8)	84,9 (106,9)	82,0 (100,7)	88,7 (104,6)				
Protéines animales (en grammes)	Ø 1955/1957			44,6	44,4	49,0	24,3	42,7	39,7				
	1965 (1)			42,6 (100)	44,9 (100)	52,9 (100)	25,9 (100)	45,0 (100)	40,5 (100)				
				51,1 (120,0)	49,0 (110,4)	57,3 (108,3)	29,7 (114,7)	47,2 (105,3)	45,8 (113,1)				
Lipides (en grammes)	Ø 1955/1957			122,7	116,7	100,8	68,6	121,2	102,3				
	1965 (1)			119,7 (100)	118,6 (100)	105,9 (100)	72,0 (100)	125,9 (100)	104,7 (100)				
				131,7 (110,0)	129,7 (109,4)	112,6 (106,3)	84,9 (117,9)	132,5 (105,2)	116,4 (111,2)				
			132,2 (110,4)	130,2 (109,8)	113,7 (107,4)	86,2 (119,7)	138,5 (110,0)	117,6 (112,3)					

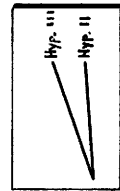
Sources : Annexes nos 3 et 4.

(1) II Hypothèse d'accroissement de « revenu » moyenne.

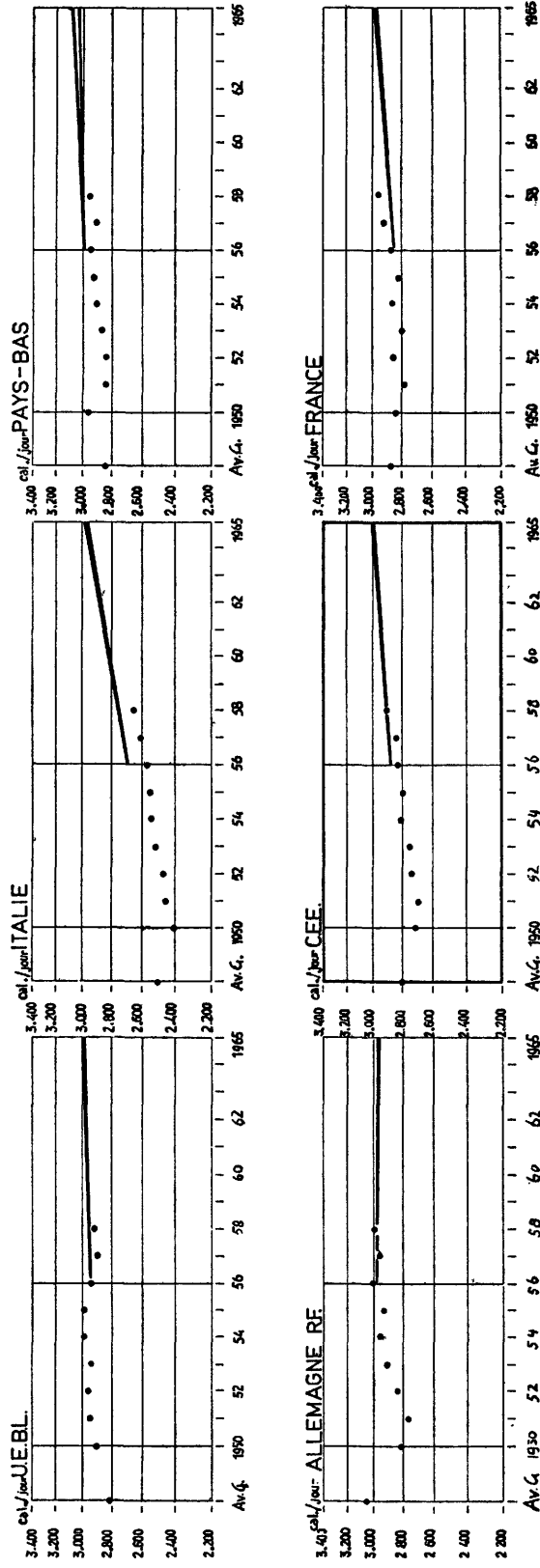
III Hypothèse d'accroissement de « revenu » optimiste.
(2) Estimations provisoires.

Graphique II G/1A

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE

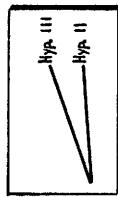


CALORIES



Graphique II G/1B

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE



I = MATIERES GRASSES (total); II = PROTEINES (total); III = PROTEINES (animales)

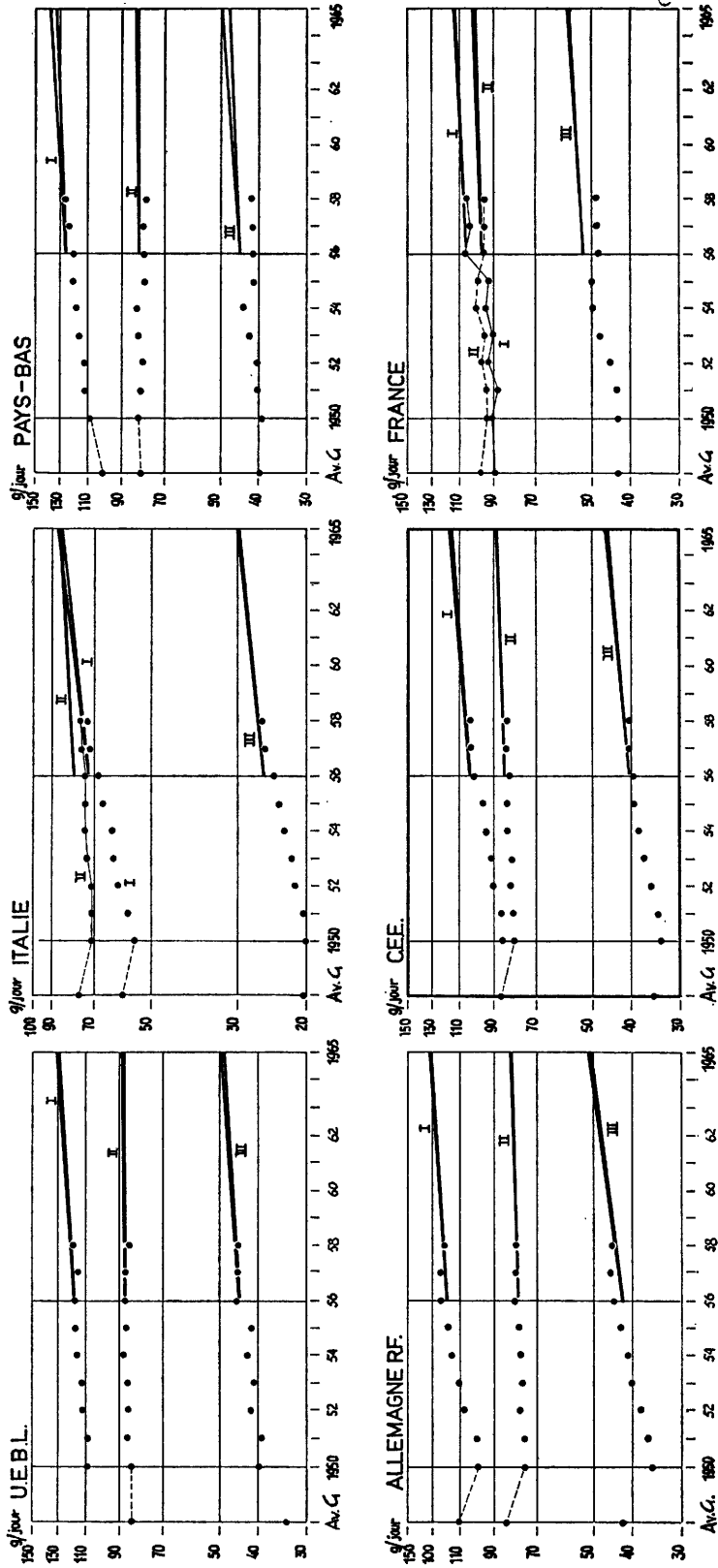


Tableau n° II/6

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE GLOBALE DANS LES ETATS
MEMBRES DE LA C.E.E. ET DANS LA C.E.E. EN FONCTION DU « REVENU » ET DE LA POPULATION ⁽¹⁾

1955/57 à 1965
Ø 1955/57 = 100

	Allemagne	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.		
	(R.F.)		(²)	(³)				
	Hypothèse II					I	II	III
Indice population	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	106,9	106,9
Groupe 1 - Viandes - Œufs								
Viande bovine (en carcasse)	137	118	118	140	121	124	128	132
Viande de porc (en carcasse)	128	111	114	111	117	118	120	123
Autres viandes (en carcasse)	110	105	141	98	115	122	124	127
Volailles	285	134	134	133	232	152	162	174
Œufs	145	110	115	112	127	122	125	128
Groupe 2 - Produits laitiers et matières grasses								
Lait (en nature, en poudre, crème exprimée en lait)	107	105	104	117	109	107	108	108
Fromage	122	110	117	120	122	117	119	122
Beurre (en graisse)	128	96	114	137	147	118	121	125
Huiles (en graisse)	135	114	112	121	108	120	124	124
Matières grasses (sans graisse d'abattage) (⁴)	110	113	113	128	116	113	116	117
Groupe 3 - Légumes et fruits								
Légumes	119	110	117	121	116	116	119	121
Fruits métropolitains	138	123	128	134	121	127	133	139
Fruits exotiques et agrumes	182	116	115	149	137	138	146	155
Groupe 4 - Sucre - Céréales - Pommes de terre								
Sucre raffiné	114	108	127	147	117	122	124	127
Blé (farine)	96	96	103	106	100	103	102	101
Seigle (farine)	80	62	—	—	101	—	—	—
Riz (blanchi)	121	114	105	119	141	116	118	119
Pommes de terre	89	95	97	109	105	97	95	93
Groupe 5 - Boissons alcooliques								
Vin			114	124				
Bière	153	106	174	130	178	144	149	153
Ensemble des produits de la nomenclature								
	124,3	111,3	120,4	123,9	116,2	—	—	—
Groupe 5bis - Autres produits alimentaires								
	—	—	125,3	139,8	132,5	—	—	—
Groupe 6 - Consommation alimentaire globale								
	—	—	122,1	125,9	120,5	—	—	—

— = Pas d'estimations.

(1) Indices « quantité » pour les produits, indices « volume » pour l'ensemble des produits de la nomenclature, le groupe 5 bis et le groupe 6.

(2) Sauf France 1956.

(3) Estimations provisoires.

(4) Estimations des experts, complétées par la D.G.A.

B. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE GLOBALE

Le tableau n° II/6 et le graphique correspondant n° II/G2 donnent (en indice), pour chaque produit de la nomenclature, l'évolution de la consommation alimentaire globale dans les pays de la Communauté (hypothèse II) et pour l'ensemble de la Communauté économique européenne dans le cadre des trois hypothèses d'accroissement du « revenu ».

Afin de pouvoir effectuer des comparaisons sur l'évolution de la consommation alimentaire globale entre les Etats membres, un indice de la consommation alimentaire globale a été calculé sur la base des prix de la période de base, à savoir:

1955/57 pour l'Allemagne et l'U.E.B.L.
1956 pour la France et les Pays-Bas
1958 pour l'Italie.

Certains experts n'ayant pas précisé le montant des dépenses alimentaires exprimées en monnaie nationale, un travail analogue n'a pu être entrepris pour la Communauté économique européenne prise dans son ensemble. Il a été en outre possible pour certains pays de « décontracter » les dépenses alimentaires globales en deux parties:

- dépenses de consommation pour les produits de la nomenclature;
- dépenses de consommation pour les autres produits alimentaires (par exemple, thé, café, alcools, poissons, etc...).

Compte tenu de l'hypothèse des prix constants, ces indices correspondent donc à des indices « volume » indiquant l'accroissement de consommation globale prévue pour 1965, et résultant de la combinaison de l'influence du facteur démographique d'une part, des fonctions de consommation (quantité-revenu) d'autre part. Les évolutions constatées précédemment dans le cas des consommations individuelles sont ou amplifiées — pour la plupart des produits — ou freinées pour les produits comme les céréales et les pommes de terre. C'est pourquoi le tableau n° II/6 exprime l'évolution de la consommation escomptée d'une part en indice « quantité » pour chacun des produits des groupes 1 à 5, d'autre part en indice « volume » pour l'ensemble des produits de la nomenclature, pour les autres produits

alimentaires (groupe 5 bis) et pour la consommation alimentaire globale (groupe 6).

Le graphique n° II G/2 représente pour les trois hypothèses d'accroissement les possibilités d'accroissement de la consommation globale de la Communauté pour les principaux produits de la nomenclature. Les produits peuvent se classer en plusieurs groupes selon les degrés d'accroissement prévus.

Indice supérieur à 140:

Volailles, agrumes et fruits exotiques, bière

Indice compris entre 120 et 140:

Viande bovine, œufs, beurre, fruits métropolitains, sucre, autres viandes, vin

Indice compris entre 110 et 120:

Viande de porc, fromage, légumes

Indices voisins de 100 ou inférieurs à 100:

Lait en nature, blé et pommes de terre; pour ces deux derniers produits, une expansion économique rapide entraîne une baisse de consommation.

C. PERSPECTIVES PAR PRODUITS

Une série de tableaux synthétiques, correspondant aux produits de la nomenclature, donnent par pays et pour la Communauté économique européenne:

- Les niveaux de consommation par tête et par an;
- Les consommations globales annuelles.

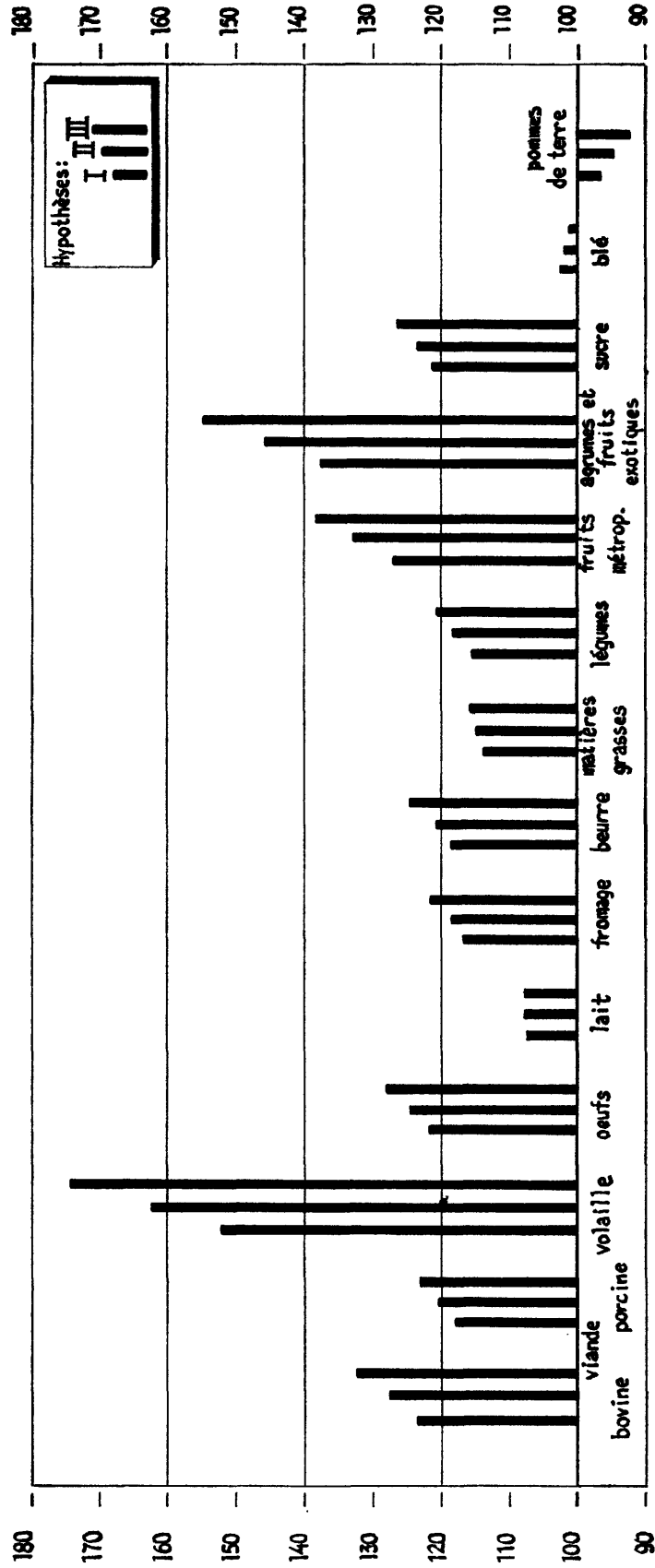
Dans les deux cas, les chiffres en gros caractère représentent les quantités en valeur absolue tandis que les chiffres en petit caractère représentent ces dernières en indice; de même, les chiffres de population correspondant à des indices sont également en petit caractère.

Soulignons que les perspectives ayant été établies par pays, les niveaux de consommation individuelle et par produit pour l'ensemble de la Communauté économique européenne ont été établis à partir de la somme des consommations globales des Etats membres, divisée par le nombre d'habitants de la Communauté économique européenne en 1955/57 et en 1965. En outre, des graphiques (en coordonnées semi-logarithmiques) retracent l'évolution des niveaux de consommation des principaux produits pour les

Graphique n° II/G2

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE LA C.E.E. SELON LES HYPOTHESES D'ACCROISSEMENT DE REVENUS (1955/57 à 1965)

(1955/57 = 100 sauf France 1956)



Etats membres comme pour la Communauté économique européenne. Ces graphiques figurent en annexe n° 5. Les perspectives 1956-1965 ont été matérialisées par deux traits continus correspondant aux hypothèses I (pessimiste) et III (optimiste).

GROUPE I - VIANDES ET ŒUFS

10. *Viande bovine* (tableau n° II//10) ⁽¹⁾

La consommation de viande bovine, bœuf et veau, est évaluée en poids paré en carcasse.

La consommation de viande bovine demeure relativement élastique puisque les valeurs des coefficients d'élasticité apparente constante de la consommation exprimée en quantité de produits agricoles par rapport au « revenu » individuel sont :

- pour les pays à faible niveau de consommation supérieure à 0,7 (0,96 pour l'Italie) ;
- pour les pays à fort niveau de consommation de l'ordre de 0,4 - 0,5.

La situation pendant la période de base

La consommation par tête dans la Communauté économique européenne s'est élevée à 18,8 kg par an. Les pays de la Communauté se classent en trois grandes catégories :

- A. La France qui se trouve avoir le niveau de consommation de viande bovine le plus élevé (28,5 kg) ;
- B. L'U.E.B.L. qui se trouve à un niveau voisin de celui de la Communauté ; les Pays-Bas et l'Allemagne pour lesquels la consommation de viande bovine n'est pas l'élément le plus important de la ration de viande ;
- C. L'Italie où la consommation demeure faible (12 kg).

La consommation globale a été estimée à environ 3 100 000 tonnes.

Evolution de la consommation

En 1965, la consommation moyenne de la Communauté pourrait donc s'établir aux environs de 21,7-23,2 kg par tête et par an contre 18,8 kg en 1955/57, soit un accroissement de 15 à 24 %.

L'accroissement de la consommation individuelle de viande bovine sera surtout marqué en Italie (30 à 37,5 %) en raison du faible niveau de consommation et en Allemagne (17,8 à 30,8 %) en raison de l'augmentation du pouvoir d'achat. Mais la France, d'après les prévisions des experts, resterait le pays où le niveau de consommation de viande bovine est le plus élevé, 31 à 32 kg environ en 1965.

Sur le plan de la consommation globale et compte tenu de l'évolution démographique escomptée dans les pays de la Communauté, la consommation de viande bovine (en poids carcasse) passerait de 3,1 millions à 3,8 - 4,1 millions de tonnes, soit un accroissement de l'ordre de 23 à 32 %.

Compte tenu des niveaux actuels (1960) de consommation, très voisins de ceux prévus dans le cadre de l'hypothèse I, les niveaux de consommation prévisibles en 1965 devraient s'établir au moins au niveau de l'hypothèse II et seraient peut-être très voisins de ceux prévus dans l'hypothèse III.

Les experts soulignent que les perspectives de consommation dépendent des solutions apportées aux problèmes de qualité de viande (viande à rôtir) qui se posent dès maintenant dans certains pays (en France en particulier).

11. *Viande de porc* (tableau n° II//11) ⁽²⁾

La consommation de viande de porc semble moins élastique que la consommation de viande bovine. En effet, les valeurs des coefficients d'élasticité apparente constante retenues par les experts pour leurs projections ne dépassent pas 0,5 et pour l'U.E.B.L., la France et l'Italie sont comprises entre 0,3 et 0,4. Ces valeurs traduisent les habitudes alimentaires propres à chaque Etat membre.

La situation pendant la période de base

La consommation par tête dans la Communauté économique européenne s'est élevée à 18,2 kg par an.

La consommation la plus faible est celle de l'Italie, 4,7 kg, la plus forte celle de l'Allemagne, 26,8 kg. La consommation est pour certains pays exclusivement basée sur la charcuterie (l'Italie). Par contre, en France la consommation de charcuterie tend à se développer au détriment de la consommation traditionnelle de viande de porc.

(1) Voir également le graphique n° II G//10, annexe n° 5.

(2) Voir également le graphique n° II G//11, annexe n° 5.

Tableau n° II/10

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

VIANDE BOVINE
(bœuf et veau - poids paré en carcasse)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (3)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	16,9 (100)	20,7 (100)	28,5 (100)	12,0 (100)	17,5 (100)	18,8 (100)	
	1965 (2)	I	19,9 (117,8)	22,9 (110,8)	31,2 (109,5)	15,6 (130,0)	18,9 (108)	21,7 (115,4)
		II	21,0 (124,3)	23,5 (113,5)	31,8 (111,6)	16,0 (133,4)	19,4 (111)	22,4 (119,1)
		III	22,1 (130,8)	24,1 (116,2)	32,1 (112,6)	16,5 (137,5)	21,4 (122)	23,2 (123,4)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	896,5 (100)	191,8 (100)	1 243,0 (100)	579,0 (100)	190,0 (100)	3 100 (100)	
	1965 (2)	I	1 160,6 (129,5)	220,8 (115,1)	1 443,0 (116,0)	790,0 (136,4)	223,0 (117)	3 837 (123,8)
		II	1 224,7 (136,6)	226,7 (118,2)	1 470,0 (118,3)	810,0 (139,9)	229,0 (121)	3 960 (127,7)
		III	1 288,9 (143,8)	232,4 (121,2)	1 483,0 (119,3)	835,0 (144,2)	253,0 (132)	4 092 (132,0)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Tableau n° II//11

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

VIANDE DE PORC
(poids paré en carcasse)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (3)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	26,8 (100)	24,2 (100)	21,7 (100)	4,7 (100)	16,3 (100)	18,2 (100)	
	1965 (2)	I	30,5 (113,8)	25,5 (106,0)	22,9 (105,5)	4,9 (104,3)	17,1 (105,0)	20,0 (110,2)
		II	31,2 (116,4)	25,9 (107,5)	23,3 (107,4)	5,0 (106,4)	17,6 (108,0)	20,4 (112,4)
		III	32,0 (119,4)	26,3 (109,0)	23,6 (108,7)	5,0 (106,4)	19,1 (117,0)	20,9 (115,2)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	1 421,7 (100)	224,3 (100)	947,0 (100)	227,7 (100)	177,0 (100)	2 998 (100)	
	1965 (2)	I	1 778,8 (125,1)	245,9 (109,6)	1 059,0 (111,8)	247,7 (109,8)	202,0 (114,0)	3 533 (117,9)
		II	1 819,6 (128,0)	249,7 (111,3)	1 076,0 (113,6)	253,2 (111,2)	208,9 (117,0)	3 607 (120,3)
		III	1 866,2 (131,3)	253,6 (113,1)	1 089,0 (115,0)	253,2 (111,2)	226,0 (127,0)	3 688 (123,1)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Tableau n° II/12

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE
AUTRES VIANDES (sauf abats) (ovine, caprine, et de cheval)
 (poids paré en carcasse)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	0,7 (100)	3,1 (100)	4,4 (100)	1,6 (100)	1,6 (100)	2,1 (100)	
	1965 (²)	I	0,7 (100,0)	3,2 (101,3)	5,6 (127,3)	1,5 (93,8)	1,7 (106,0)	2,4 (114,1)
		II	0,7 (100,0)	3,2 (101,6)	5,8 (131,8)	1,5 (93,8)	1,7 (106,0)	2,5 (116,4)
		III	0,7 (100,0)	3,2 (101,8)	6,0 (136,4)	1,5 (93,8)	1,8 (112,0)	2,6 (119,2)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	37,0 (100)	29,0 (100)	192,0 (100)	77,2 (100)	17,0 (100)	352 (100)	
	1965 (²)	I	40,8 (110,0)	31,1 (104,7)	261,0 (135,9)	76,0 (98,4)	20,0 (115,0)	429 (121,6)
		II	40,8 (110,0)	31,2 (105,1)	270,0 (140,6)	76,0 (98,4)	20,0 (115,0)	438 (124,1)
		III	40,8 (110,0)	31,3 (105,7)	280,0 (145,8)	76,0 (98,4)	21,0 (122,0)	449 (127,3)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Evolution de la consommation

La consommation par tête et par an en 1965 pourrait s'accroître de 10 à 15 % et atteindre pour l'ensemble de la Communauté environ 20 kg. Il convient de souligner la faible marge d'accroissement de la consommation de viande de porc selon les trois hypothèses retenues par suite de la relative inélasticité de la consommation de ce produit.

C'est en Allemagne que la consommation pourrait s'accroître dans de notables proportions (14 à 20 %), puisque dans la plupart des pays de la Communauté, l'accroissement de la consommation ne serait que de 7 à 8 %. Cette évolution originale s'explique par le rôle important que jouent la viande de porc et la charcuterie dans l'alimentation allemande.

Sur le plan global, la consommation de viande de porc estimée pour l'ensemble de la Communauté à 3 millions de tonnes de viande environ au cours de la période de base, passerait en 1965 de 3,5 millions de tonnes à 3,7 millions de tonnes selon les trois hypothèses précédemment définies, soit un accroissement de 18 à 23 %.

L'accroissement le plus considérable serait le fait de l'Allemagne (25 à 31 %). Pour les autres pays ⁽¹⁾, les niveaux de consommation pourraient s'accroître de 10 à 15 % avec des modifications structurelles dans la consommation de produits à base de viande de porc (problème du jambon).

12. *Autres viandes* (tableau n° II//12)

Il s'agit de la consommation de viande ovine, caprine et de cheval, abats exceptés.

Cette consommation est surtout importante en France et dans l'U.E.B.L. Pour les autres pays les chiffres n'ont été donnés qu'à titre indicatif.

La consommation de viande ovine en France présente une très grande élasticité puisque le coefficient d'élasticité retenu pour la consommation de viande ovine est voisin de 1. La viande de mouton est en effet considérée comme une viande de luxe.

Sur le plan global, la consommation de ces viandes passerait de 352 000 tonnes à près de 449 000 tonnes, l'accroissement le plus important étant celui de la consommation française (36 à 46 %).

13. *Produits avicoles*

L'établissement de ces perspectives a été rendu très difficile en raison des incertitudes statisti-

ques et des phénomènes d'auto-consommation particulièrement importants en milieu agricole, mais également non négligeables en milieu non agricole. Les perspectives de consommation sont cependant nettes et devraient conduire en particulier à une augmentation sensible de la consommation de viande de volaille.

130. *Volaille* (tableau n° II//130) ⁽²⁾

La consommation de volaille tend à se développer dans les pays de la Communauté économique européenne avec une extrême rapidité. Les facteurs responsables de cette évolution sont nombreux. Outre des modifications dans les goûts des consommations, on peut citer le prix de ce produit, et l'évolution de ce prix par rapport à celui des autres viandes, l'amélioration des conditions de production et de commercialisation. Cette rapidité a obligé les experts allemands et néerlandais à baser leurs estimations 1965 à partir des résultats fournis par les séries chronologiques. La valeur du coefficient d'élasticité apparente constante est de l'ordre de 3 pour ces pays; pour les autres Etats membres, elle est comprise entre 0,8 et 1.

Au cours de la période de base, la consommation de volaille par tête pour l'ensemble de la Communauté s'établissait à 3,3 kg, allant de 0,7 kg aux Pays-Bas, à 5,8 kg en France, le faible niveau de consommation aux Pays-Bas s'expliquant essentiellement en raison de facteurs institutionnels (monopole commercial restreignant l'offre au stade du détail).

En 1965, la consommation de volaille par tête pourrait s'établir à plus de 5 kg par habitant et par an pour l'ensemble de la Communauté. L'accroissement serait surtout sensible en Allemagne et aux Pays-Bas, en raison d'ailleurs du faible niveau de consommation constaté en 1955/57. L'avance prise par la France resterait quand même importante, puisque la consommation française serait la plus élevée des Six avec près de 7,5 kg par tête et par an.

Sur le plan global, la consommation passerait de près de 550 000 tonnes à 835 000-995 000 tonnes, soit un accroissement de 52 à 75 %. L'accroissement serait particulièrement sensible en Allemagne (R.F.) et aux Pays-Bas.

131. *Œufs* (tableau n° II//131) ⁽³⁾

Les pays de la Communauté économique européenne peuvent se classer en deux groupes au

(1) Sauf Pays-Bas : 14 à 27 %.

(2) Voir également graphique n° II G//130, annexe n° 5.

(3) Voir également graphique n° II G//131, annexe n° 5.

Tableau n° II//130

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

VOLAILLE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	1,9 (100)	4,5 (100)	5,8 (100)	3,0 (100)	0,7 (100)	3,3 (100)	
	1965 (2)	I	4,2 (227,0)	5,6 (123,7)	7,1 (122,4)	3,7 (123,3)	1,5 (214,0)	4,7 (142,4)
		II	4,8 (259,5)	5,8 (128,8)	7,4 (127,6)	3,8 (126,7)	1,5 (214,0)	5,0 (151,5)
		III	5,5 (297,3)	6,1 (135,0)	7,6 (137,0)	4,05 (135,0)	1,5 (214,0)	5,4 (163,6)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	98,1 (100)	41,7 (100)	256,0 (100)	144,8 (100)	8 (100)	548,6 (100)	
	1965 (2)	I	244,9 (249,6)	54,0 (129,5)	330,0 (128,9)	187,4 (129,4)	18 (232,0)	834,3 (152,1)
		II	279,9 (285,3)	55,9 (134,1)	344,0 (134,4)	192,5 (132,9)	18 (232,0)	890,3 (162,3)
		III	320,8 (327,0)	58,8 (141,0)	353,0 (137,9)	205,1 (141,6)	18 (232,0)	955,7 (174,2)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Tableau n° II//131

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

ŒUFS

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (4)	Pays-Bas (3)	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en unités)	Ø 1955/1957 (1)	186 (100)	261 (100)	173 (100)	155 (100)	141 (100)	175 (100)	
	1965 (2)	I	236 (126,9)	273 (104,5)	184 (106,3)	166 (107,0)	155 (110)	199 (113,9)
		II	245 (131,7)	275 (105,5)	188 (108,7)	166 (107,0)	164 (117)	204 (116,5)
		III	254 (136,6)	278 (106,6)	191 (110,4)	166 (107,0)	187 (133)	209 (119,7)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (en millions d'unités)	Ø 1955/1957 (1)	9 867,3 (100)	2 415 (100)	7 560,0 (100)	7 472,2 (100)	1 538,0 (100)	28 852 (100)	
	1965 (2)	I	13 763,5 (139,5)	2 631,7 (109,0)	8 516,0 (112,6)	8 387,6 (112,3)	1 836,0 (119)	35 135 (121,8)
		II	14 288,4 (144,8)	2 651,0 (109,8)	8 667,0 (114,6)	8 387,6 (112,3)	1 943,0 (127)	35 937 (124,6)
		III	14 813,3 (150,1)	2 679,9 (111,0)	8 847,0 (117,0)	8 387,6 (112,3)	2 215,0 (144)	36 943 (128,0)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Non compris la production familiale urbaine, environ 50 œufs par tête et par an en Ø 1955/57.

(4) Estimations provisoires.

point de vue de l'évolution de la consommation des œufs.

L'Allemagne (R.F.) et les Pays-Bas semblent avoir une consommation relativement élastique. Par contre, le groupe formé par la France, l'Italie et l'U.E.B.L. se caractérise par une consommation relativement inélastique, le coefficient d'élasticité apparente constante étant compris entre 0,2 et 0,3 contre 0,8 à 0,9 dans le premier groupe.

Il en résulte que la consommation par tête et par an qui s'établissait pour l'ensemble de la Communauté à 175 œufs par an, pourrait s'accroître d'environ 17 % passant à 204 œufs par habitant et par an en 1965.

Les consommations individuelles les plus importantes seraient constatées en Allemagne (près de 250 œufs par an) et dans l'U.E.B.L. (275 œufs par an). Les consommations les plus faibles seraient celles des Pays-Bas (1) et de l'Italie.

Conclusion sur le groupe 1

Dans l'hypothèse des prix constants, l'évolution de la consommation des produits du groupe 1 est assez classique. L'influence du revenu agit de manière favorable sur l'augmentation des niveaux de consommation, mais le dynamisme de l'évolution est largement fonction et des produits et des habitudes alimentaires nationaux.

Quant aux possibilités de substitution entre les produits du groupe, elles dépendent largement de l'évolution des rapports de prix. C'est ainsi qu'une hausse des prix à la consommation sur la viande bovine, en raison des insuffisances des circuits de distribution ou d'une demande préférentielle pour certaines qualités pourrait entraîner une réduction de la consommation de bœuf au profit de la consommation des produits avicoles et de viande porcine.

GROUPE 2 - PRODUITS LAITIERS ET MATIÈRES GRASSES

Comme pour les produits avicoles, de sérieuses difficultés statistiques ont surgi. Les experts soulignent l'urgente nécessité d'entreprendre des études approfondies sur les coefficients techniques de transformation des produits laitiers, les valeurs « traditionnelles » admises ne semblant pas dans de nombreux pays résister à une étude scientifique approfondie.

200. Lait (tableau n° II//200) (2)

Il s'agit de lait en nature, évaporé, concentré et crème, exprimé en lait standardisé.

La consommation de lait en nature est relativement inélastique dans la plupart des pays de la Communauté économique européenne, sauf en Italie. Cette relative élasticité de la consommation de lait en Italie semble imputable au faible niveau de consommation (54,4 kg) alors que la moyenne de la Communauté s'établit aux environs de 117 kg. Une action d'éducation alimentaire ayant été entreprise en Italie afin d'accroître dans la mesure du possible la consommation de lait en nature, une augmentation sensible du niveau prévu dans ce rapport pourrait être éventuellement envisagée en 1965. Dans tous les cas, les experts ont tenu compte de l'évolution démographique par classes d'âge, en particulier en France.

Au niveau de la Communauté, la consommation par tête resterait sensiblement constante; sur le plan global, l'accroissement de la consommation de lait serait donc égal à l'accroissement démographique, soit 7 % environ. La consommation globale humaine passerait donc de 19,3 millions de tonnes à environ 20,8 millions de tonnes de lait.

201. Fromage (tableau n° II//201) (3)

La consommation de fromage est peu élastique (0,2 à 0,4). Du point de vue de la consommation annuelle individuelle, l'accroissement du niveau de consommation sera de l'ordre de 10 % à 14 %, la consommation de la Communauté s'élevant à 8 kg environ. Ce faible accroissement s'explique essentiellement par le haut niveau de consommation de fromage dans la plupart des pays de la Communauté.

La France est largement en tête avec une consommation supérieure à 10 kg par personne et par an; elle devrait atteindre 11 kg en 1965. Elle serait suivie par l'Italie (près de 9 kg), les Pays-Bas (6,9 à 7,9 kg) qui précèdent eux-mêmes l'U.E.B.L. (près de 6 kg) et l'Allemagne (4,6 kg). Le faible accroissement quantitatif de la consommation de fromage ne traduit pas l'ensemble du phénomène, puisque la richesse en matières grasses tend à s'accroître depuis quelques années, notamment en Allemagne. Ce phénomène serait d'ailleurs également constaté dans les autres Etats membres.

Sur le plan global, la consommation annuelle estimée à près de 1 200 000 tonnes au cours de la

(1) Non compris la consommation résultant de la production familiale urbaine, soit 50 œufs environ par tête et par an.

(2) Voir également graphique n° II//200, annexe n° 5.

(3) Voir également graphique n° II G//201, annexe n° 5.

Tableau n° II/200

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

LAIT

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (³) (⁴)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	149,1 (100)	121,9 (100)	123,2 (100)	54,4 (100)	210,0 (100)	117,1 (100)	
	1965 (²)	I	145,8 (97,8)	123,1 (101,0)	120,9 (98,1)	59,5 (109,4)	210,0 (100,0)	117,6 (100,4)
		II	145,3 (97,0)	123,1 (101,0)	121,2 (98,4)	60,7 (111,6)	210,0 (100,0)	117,9 (100,7)
		III	144,7 (97,0)	124,3 (102,0)	121,5 (98,6)	61,5 (113,1)	210,0 (100,0)	118,0 (110,8)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	7 910 (100)	1 130,0 (100)	5 379,0 (100)	2 626 (100)	2 285 (100)	19 330 (100)	
	1965 (²)	I	8 503 (107,5)	1 187 (105,0)	5 586,0 (103,8)	3 013,7 (114,8)	3 014 (108,6)	20 772 (107,5)
		II	8 474 (107,1)	1 187 (105,0)	5 601,0 (104,1)	3 075 (117,1)	2 482 (108,6)	20 818 (107,7)
		III	8 439 (106,7)	1 198 (106,0)	5 611,0 (104,3)	3 115 (118,6)	2 482 (108,6)	20 845 (107,8)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Ne comprend pas le lait en poudre et le lait condensé.

(4) Estimations provisoires.

Tableau n° II/201

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

FROMAGE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (³) (⁴)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	4,3 (100)	5,4 (100)	10,3 (100)	7,8 (100)	6,4 (100)	7,1 (100)	
	1965 (²)	I	4,6 (108,2)	5,6 (104,5)	11,4 (110,7)	8,7 (111,5)	6,9 (108)	7,8 (109,9)
		II	4,7 (110,6)	5,7 (105,6)	11,4 (110,7)	8,9 (114,1)	7,2 (112)	7,9 (111,3)
		III	4,7 (110,6)	5,8 (106,7)	11,6 (112,6)	9,1 (116,7)	7,9 (124)	8,1 (114,1)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	225,5 (100)	50,0 (100)	450,0 (100)	376,5 (100)	70 (100)	1 172,0 (100)	
	1965 (²)	I	268,3 (119,0)	54,0 (108,0)	525,0 (116,7)	440,7 (117,1)	82 (117)	1 370,0 (116,9)
		II	274,1 (121,6)	54,9 (109,8)	525,0 (116,7)	450,8 (119,7)	85 (122)	1 390 (118,6)
		III	274,1 (121,6)	55,9 (111,8)	537,5 (119,4)	460,9 (122,4)	95 (135)	1 423 (121,5)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Comprend lait en poudre et lait condensé.

(4) Estimations provisoires.

période de base passerait en 1965 à près de 1 400 000 tonnes, soit un accroissement de 17 à 21 %.

201/21 *Matières grasses* (tableau n° II/21)

Le phénomène le plus important dans la consommation de matières grasses depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est l'accroissement constant du niveau des matières grasses dans la ration alimentaire de chacun des Etats membres avec cependant des évolutions qualitatives assez différentes, selon les pays, par suite des phénomènes de substitution possibles entre les matières grasses d'origine animale et végétale, en fonction des prix relatifs de celles-ci.

La consommation de matières grasses en Italie demeure la plus élastique avec des coefficients d'élasticité apparente constante supérieure à 0,6. Un deuxième groupe comprend l'U.E.B.L. et les Pays-Bas avec un coefficient d'élasticité de l'ordre de 0,3 et la France avec un coefficient d'élasticité de l'ordre de 0,2. Par contre, la consommation en Allemagne serait inélastique.

Le tableau n° II//21 donne l'évolution de la consommation par tête des matières grasses suivantes (en poids de graisse), à savoir beurre, margarine et huiles végétales.

La situation pendant la période de base

Au cours de la période de base, la consommation par tête de la Communauté, exprimée en graisse, s'est élevée à 16 kg; la consommation la plus faible est celle de l'Italie (11,4 kg), la plus forte celle des Pays-Bas (22,7 kg).

Si au niveau de la Communauté, le beurre, les huiles et la margarine représentent respectivement un tiers de la quantité totale, de grandes différences apparaissent selon les Etats membres.

Le beurre domine en France (51 %) et en U.E.B.L. (46 %).

La margarine domine aux Pays-Bas (70 %) et en Allemagne (55 %).

Les huiles végétales dominent en Italie (huile d'olive) (85 %).

Font figure de matières grasses d'appoint:

Le beurre aux Pays-Bas (12 %) et en Italie (15 %).

La margarine en France (7 %) et en Italie.

Les huiles végétales en Allemagne (14 %), en U.E.B.L. (12 %) et aux Pays-Bas (16 %).

Ainsi la moyenne communautaire efface les disparités régionales correspondant à des habitudes alimentaires différentes.

La situation en 1965

En 1965, la consommation par tête et par an, dans le cadre de l'hypothèse moyenne, pourrait s'établir aux environs de 17,4 kg pour l'ensemble de la Communauté, la consommation la plus forte étant celle des Pays-Bas (24,3 kg), la consommation la plus faible celle de l'Italie (14 kg).

Le tableau n° II//21 montre:

— L'évolution relative de la consommation globale de matières grasses en fonction du revenu.

— Des substitutions entre les diverses sources; le beurre et les huiles végétales tendent à s'affirmer aux dépens de la margarine tant sur le plan des quantités qu'en pourcentage.

En 1965 la part de la margarine ne représenterait que 29 % environ contre 32,9 en 1955/57 pour une consommation de matières grasses accrue de 1 kg environ. Tous les pays s'inscrivent dans le cadre de cette évolution sauf l'U.E.B.L. où la margarine s'affirme aux dépens du beurre, 48,6 contre 41,5 % en 1955/57. Cette évolution peut s'expliquer par les rapports de prix beurre-margarine.

— Deux pays ont une certaine stabilité dans la composition de la ration de matières grasses, la France et l'Italie, malgré une expansion sensible de la consommation globale dans ce dernier pays.

Enfin, certains pays disposent d'autres sources de matières grasses mises en évidence par les bilans nutritionnels (cas de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France) (voir annexes n° 3 et 4).

202. *Beurre* (tableau n° II//202) ⁽¹⁾

La consommation de beurre (en poids de produit) s'établit pour l'ensemble de la Communauté à environ 6,2 kg par personne et par an au cours de la période de base. Deux pays sont de forts consommateurs de beurre, l'U.E.B.L. (10 kg) et la France (9,4 kg); l'Allemagne a une consommation de l'ordre de 7 kg tandis que les Pays-Bas (3,3 kg) et l'Italie (2 kg) sont de très faibles consommateurs de beurre.

⁽¹⁾ Voir également graphique n° II G//202, annexe n° 5.

Tableau n° II//21

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MATIERES GRASSES

(en graisse - sauf graisses d'abattage)

	Allemagne (R.F.)		U.E.B.L.		France		Italie (4)		Pays-Bas		C.E.E.	
	kg par tête	%	kg par tête	%	kg par tête	%	kg par tête	%	kg par tête	%	kg par tête	%
Ø 1955/1957 (2)												
Beurre	5,9	31,6	9,0	46,2	7,8	51,0	1,7	15,1	2,8	12,3	5,1	31,7
Margarine (3)	10,2	54,5	8,1	41,5	1,0	7,2	(1)	(1)	16,3	71,8	5,3	32,9
Huiles végétales	2,6	13,9	2,4	12,3	6,4	41,8	9,7	84,9	3,6	15,9	5,7	35,4
Total	18,7	100	19,5	100	15,2	100	11,4	100	22,7	100	16,1	100
1° hypothèse												
Beurre	6,8	36,4	8,2	38,7	8,3	51,6	2,1	15,7	3,5	14,7	5,7	33,3
Margarine (3)	8,8	47,1	10,3	48,6	1,1	6,8	(1)	(1)	16,7	70,2	5,0	29,3
Huiles végétales	3,1	16,5	2,7	12,7	6,7	41,6	11,3	84,3	3,6	15,1	6,4	37,4
Total	18,7	100	21,2	100	16,0	100	13,4	100	23,8	100	17,1	100
2° hypothèse												
Beurre	6,9	36,9	8,2	38,7	8,5	52,1	2,2	15,8	3,8	15,6	5,8	33,3
Margarine (3)	8,6	46,0	10,3	48,6	1,0	6,2	(1)	(1)	16,9	69,5	5,0	28,7
Huiles végétales	3,2	17,1	2,7	12,7	6,8	41,7	11,7	4,2	3,6	14,9	6,6	38,0
Total	18,7	100	21,2	100	16,2	100	13,9	100	24,3	100	17,4	100
3° hypothèse												
Beurre	7,1	38,0	8,2	39,0	8,6	52,1	2,3	16,3	4,8	18,7	6,0	34,1
Margarine (3)	8,3	44,4	10,1	48,1	1,0	6,1	(1)	(1)	17,3	67,3	5,0	28,4
Huiles végétales	3,3	17,6	2,7	12,9	6,9	41,8	11,8	83,7	3,6	14,0	6,6	37,5
Total	18,7	100	21,0	100	16,5	100	14,1	100	25,7	100	17,6	100

Source : Rapports nationaux des experts et division Bilans et études.

(1) Compris dans les huiles végétales.

(2) Sauf France 1956.

(3) France : consommation humaine directe seulement.

(4) Estimations provisoires.

Tableau n° II/202

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

BEURRE
(poids de produit)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (³)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	7,1 (100)	10,8 (100)	9,4 (100)	2,0 (100)	3,3 (100)	6,2 (100)	
	1965 (²)	I	8,2 (115,5)	9,9 (92,0)	10,0 (106,0)	2,5 (125,0)	4,1 (124,0)	6,9 (111,3)
		II	8,3 (116,9)	9,9 (92,0)	10,2 (107,0)	2,6 (130,0)	4,5 (135,0)	7,0 (112,9)
		III	8,5 (119,7)	9,9 (92,0)	10,3 (108,0)	2,7 (135,0)	5,7 (173,0)	7,2 (116,1)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	376,7 (100)	100,0 (100)	412,0 (100)	96,5 (100)	36 (100)	1 021,2 (100)	
	1965 (²)	I	478,2 (126,9)	95,4 (95,4)	464,0 (112,6)	126,6 (131,2)	49 (135,0)	1 213,2 (118,8)
		II	484,1 (128,5)	95,4 (95,4)	469,0 (113,8)	131,7 (136,5)	53 (147,0)	1 233,2 (120,8)
		III	495,7 (131,6)	95,4 (95,4)	475,0 (115,3)	136,8 (141,8)	68 (188,0)	1 270,9 (124,5)

Source : Rapports nationaux des experts.

⁽¹⁾ Sauf France 1956.⁽²⁾ I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.⁽³⁾ Estimations provisoires.

Les coefficients d'élasticité retenus par les experts sont en rapport avec ces niveaux de consommation. L'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas ont un fort coefficient d'élasticité, la France a un coefficient d'élasticité faible, l'U.E.B.L. un coefficient d'élasticité négatif; pour ce dernier pays, l'examen des séries chronologiques a montré que l'accroissement de la teneur en matières grasses de la ration était imputable à la margarine et non au beurre, dont la consommation semble même légèrement diminuée.

Sur le plan global, la consommation globale passerait de 1 million à 1,2 - 1,3 million de tonnes. La consommation de beurre dépend dans une certaine mesure de l'évolution du revenu, mais surtout du rapport des prix entre beurre et autres matières grasses, en particulier de la margarine.

210. Margarine (tableau n° II//210) ⁽¹⁾

Le niveau moyen de la consommation de margarine en poids de produit est de l'ordre de 5,7 kg pour l'ensemble de la Communauté. Ces 5,7 kg traduisent une très grande dispersion allant de 19,5 kg aux Pays-Bas à 1,4 kg en France (consommation des ménages, usages industriels exclus). Le niveau en Italie est très faible, mais aucune donnée chiffrée précise n'a pu être fournie par les experts ⁽²⁾.

La consommation de margarine, semble-t-il, serait relativement stable au cours des prochaines années. Seul un accroissement assez important de la consommation est prévu en Belgique. Par contre, une certaine stabilité de la consommation est escomptée en France et aux Pays-Bas, tandis qu'une diminution sensible de la consommation de margarine au profit du beurre et de l'huile est attendue en Allemagne.

211. Huile (tableau n° II//21) ⁽¹⁾

La consommation d'huile tend à se développer dans certains pays qui n'étaient pas traditionnellement des consommateurs de ce produit, en particulier en U.E.B.L. et en Allemagne. Par contre, la consommation semble particulièrement inélastique aux Pays-Bas et très faiblement élastique en France.

En 1965, la consommation par tête de la Communauté pourrait s'établir aux environs de 6,6 kg contre 5,7 en 1955/57, la consommation italienne étant la plus élevée 11,7 kg, dont 7,5 kg d'huile d'olive, les consommations les plus faibles étant celles de l'Allemagne et de l'U.E.B.L. (3 kg environ).

GROUPE 3 - LÉGUMES ET FRUITS

30. Légumes (tableau n° II//30) ⁽³⁾

Il convient d'abord de souligner la fragilité des estimations des experts en ce qui concerne la consommation de légumes par suite de la médiocrité des statistiques de base, en raison des phénomènes d'auto-consommation et également de l'hétérogénéité de ce groupe de produits. Il est en effet extrêmement difficile pour certains pays de réconcilier les estimations des experts obtenues à partir des enquêtes de budget de famille avec celles des bilans alimentaires. Ceci est particulièrement vrai pour la France où le niveau de consommation estimé par les experts à près de 80 kg, s'écarte sensiblement du niveau de consommation des bilans alimentaires, soit 140 kg.

La consommation de légumes semble encore relativement élastique. Un accroissement de la consommation par tête de légumes d'environ 10 % serait possible dans la Communauté, soit 15 à 21 % pour la consommation globale.

31/32. Fruits (tableaux n° II//31 et 32) ⁽⁴⁾

Les prévisions en matière de consommation de fruits souffrent des mêmes incertitudes que celles en matière de consommation de légumes, surtout en ce qui concerne les fruits métropolitains (phénomène des jardins familiaux).

L'accroissement de la consommation par tête de fruits serait de l'ordre de 21 à 34 % pour la Communauté, cet accroissement étant surtout sensible en Allemagne et en Italie. Si l'on subdivise les fruits en fruits métropolitains et en fruits exotiques et agrumes, l'évolution est assez différente.

La consommation des agrumes, bananes et autres fruits exotiques semble relativement plus élastique que la consommation de fruits métropolitains. L'accroissement de la consommation par tête de ces fruits serait de l'ordre de 30 à 45 % environ pour l'ensemble de la Communauté, tandis qu'elle ne serait que de 18 à 30 % pour les fruits métropolitains (agrumes non compris) ⁽⁵⁾.

L'accroissement de la consommation des fruits exotiques et des agrumes serait surtout sensible en Allemagne et aux Pays-Bas.

(1) Voir également graphique n° II G//210, annexe n° 5.

(2) Certaines estimations de la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture font état de 59 400 tonnes par an, soit 1,2 kg par tête (toutes destinations).

(3) Pommes de terre exclues, sauf pommes de terre primeurs.

(4) Voir également graphique n° II G//30, annexe n° 5.

(5) Voir également graphique n° II G//31-32, annexe n° 5.

Tableau n° II/210

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

MARGARINE
(en poids de produit)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France (4)	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	12,3 (100)	9,7 (3) (100)	1,4 (100)		19,5 (100)		
	1965 (2)	I	10,6 (86,2)	12,4 (127,8)	1,4 (100,0)		20,0 (103,0)	
		II	10,4 (84,6)	12,4 (127,8)	1,4 (100,0)		20,3 (104,0)	
		III	10,0 (81,3)	12,2 (125,8)	1,3 (92,8)		20,8 (107,0)	
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8		212,2		
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	652,5 (100)	89,8 (3) (100)	60 (100)		212,2 (100)		
	1965 (2)	I	618,2 (94,7)	120,0 (133,6)	63 (105,0)		236,4 (111,4)	
		II	606,5 (93,0)	120,0 (133,6)	63 (105,0)		239,9 (113,1)	
		III	583,2 (89,4)	118,0 (131,4)	62 (103,0)		245,9 (115,9)	

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Années civiles (moyenne 1955-56-57).

(4) Uniquement consommation humaine directe.

Tableau n° II/211

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

HUILE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (5)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	2,6 (100)	2,4 (3) (100)	6,4 (100)	7,5 (4) (100)	3,6 (100)		
	1965 (2)	I	3,1 (119,2)	2,7 (112,5)	6,7 (105,3)	8,4 (112,0)	3,6 (100,0)	
		II	3,2 (123,1)	2,7 (112,5)	6,8 (106,3)	8,6 (114,7)	3,6 (100,0)	
		III	3,3 (126,9)	2,7 (112,5)	6,9 (107,0)	8,4 (114,7)	3,6 (100,0)	
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6		
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	137,9 (100)	22,0 (3) (100)	281,0 (100)	362,0 (100)	39,5 (100)		
	1965 (2)	I	180,8 (131,1)	25,1 (114,0)	313 (111,4)	425,5 (117,5)	42,6 (107,8)	
		II	186,6 (135,3)	25,1 (114,0)	316 (112,4)	435,6 (120,3)	42,6 (107,8)	
		III	192,5 (139,6)	25,1 (114,0)	318 (113,2)	435,6 (120,3)	42,6 (107,8)	

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Années civiles (moyenne 1955-56-57).

(4) Ne comprend que l'huile d'olive.

(5) Estimations provisoires.

Tableau n° II//30

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

LEGUMES (1)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (4)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (2)	50,0 (100)	66,3 (100)	79,2 (100)	105,2 (100)	65,6 (100)	75,8 (100)	
	1965 (3)	I	53,2 (106,4)	69,3 (104,5)	84,6 (106,8)	118,7 (112,8)	68,2 (104)	82,1 (108,3)
		II	54,3 (108,6)	70,1 (105,6)	87,6 (110,6)	120,9 (114,9)	70,2 (107)	84,0 (110,8)
		III	55,3 (110,6)	70,7 (106,6)	89,9 (113,5)	122,1 (116,1)	74,1 (113)	85,6 (112,9)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (2)	2 652,5 (100)	615,0 (100)	3 459,0 (100)	5 078,0 (100)	714 (100)	12 518,5 (100)	
	1965 (3)	I	3 102,6 (117,0)	668,1 (108,6)	3 908,0 (113,0)	6 012,2 (118,4)	806 (113,0)	14 496,9 (115,8)
		II	3 166,8 (119,4)	675,8 (109,9)	4 048,0 (117,0)	6 123,6 (120,6)	830 (116,0)	14 844,2 (118,6)
		III	3 225,1 (121,6)	681,5 (110,8)	4 154,0 (120,1)	6 184,4 (121,8)	876 (123,0)	15 121,0 (120,8)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Pommes de terre primeurs incluses sauf Allemagne.

(2) Sauf France 1956.

(3) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(4) Estimations provisoires.

Tableau n° II/31

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

FRUITS METROPOLITAINS (1)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (4)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (2)	50,9 (100)	38,4 (100)	29,3 (100)	46,5 (100)	30,8 (100)	41,9 (100)	
	1965 (3)	I	60,2 (118,3)	43,8 (114,0)	34,3 (117,1)	57,0 (122,5)	33,0 (107)	49,8 (118,9)
		II	63,8 (125,3)	45,2 (117,8)	35,4 (120,8)	59,4 (127,8)	34,2 (111)	52,1 (124,3)
		III	67,3 (132,2)	46,6 (121,3)	36,4 (124,2)	61,0 (131,2)	37,3 (121)	54,3 (129,6)
Indice population 1955/57 = 100 (2)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (2)	2 700 (100)	356 (100)	1 279 (100)	2 245 (100)	335 (100)	6 915 (100)	
	1965 (3)	I	3 511 (130,0)	422 (118,5)	1 585 (123,9)	2 887 (128,6)	390 (116)	8 795 (127,2)
		II	3 721 (137,8)	436 (122,5)	1 634 (127,8)	3 009 (134,0)	404 (121)	9 204 (133,1)
		III	3 925 (145,4)	449 (126,1)	1 682 (131,5)	3 090 (137,6)	441 (131)	9 587 (138,6)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Fruits secs exclus (compris les fruits à coque).

(2) Sauf France 1956.

(3) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(4) Estimations provisoires.

Tableau n° II//32

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

FRUITS EXOTIQUES

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	14,2 (100)	14,5 (100)	17,4 (100)	13,3 (100)	18,1 (100)	15,0 (100)	
	1965 (2)	I	21,8 (153,5)	15,8 (109,0)	18,4 (105,7)	17,9 (134,6)	21,5 (119)	19,4 (129,3)
		II	23,4 (164,8)	16,1 (111,0)	18,9 (108,6)	18,9 (142,1)	22,8 (126)	20,5 (136,7)
		III	25,1 (176,8)	16,5 (113,8)	19,5 (112,1)	19,6 (147,4)	27,0 (149)	21,7 (144,7)
Indice population 1955/57 = 100 ⁽¹⁾	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	751 (100)	134 (100)	760 (100)	642 (100)	197 (100)	2 484 (100)	
	1965 (2)	I	1 271 (169,2)	152 (113,4)	850 (111,8)	907 (141,3)	254 (129)	3 434 (138,2)
		II	1 365 (181,8)	155 (115,7)	872 (114,7)	957 (149,1)	270 (137)	3 619 (145,7)
		III	1 464 (194,9)	159 (118,7)	902 (118,7)	993 (154,7)	319 (162)	3 837 (154,5)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Tableau n° II//31-32

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

FRUITS TOTAL
(sans fruits secs et fruits à coques)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (3)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	65,1 (100)	52,9 (100)	46,7 (100)	59,8 (100)	48,9 (100)	56,9 (100)	
	1965 (2)	I	82,0 (126,0)	59,6 (112,7)	52,7 (112,8)	74,9 (120,3)	54,5 (111,5)	69,0 (121,3)
		II	87,2 (133,9)	61,3 (115,9)	54,3 (116,3)	78,3 (125,3)	57,0 (116,6)	72,6 (127,6)
		III	92,4 (141,9)	63,1 (119,3)	55,9 (119,7)	80,6 (128,7)	64,3 (131,5)	76,0 (133,6)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	3 451 (100)	460 (100)	2 039 (100)	2 887 (100)	532 (100)	9 399 (100)	
	1965 (2)	I	4 782 (138,6)	574 (124,8)	2 435 (119,4)	3 794 (126,2)	644 (121,1)	12 229 (130,1)
		II	5 086 (147,4)	591 (128,5)	2 506 (122,9)	3 966 (131,5)	674 (126,7)	12 823 (136,4)
		III	5 389 (156,2)	608 (132,2)	2 584 (126,7)	4 083 (135,1)	760 (142,9)	13 424 (142,8)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

Tableau n° II//40

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

SUCRE

(exprimé en sucre raffiné)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	29,0 (100)	29,1 (100)	27,7 (100)	16,9 (100)	39,0 (100)	25,8 (100)	
	1965 (²)	I	29,8 (102,8)	30,0 (103,0)	33,1 (119,5)	22,4 (132,5)	40,9 (105,0)	29,3 (113,6)
		II	30,1 (103,8)	30,2 (103,7)	33,1 (119,5)	23,7 (140,2)	42,1 (108,0)	29,9 (115,9)
		III	30,4 (104,8)	30,4 (104,4)	33,1 (119,5)	24,5 (145,0)	46,8 (120,0)	30,5 (118,2)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	1 538,5 (100)	270,0 (100)	1 209,0 (100)	815,8 (100)	424 (100)	4 257,3 (100)	
	1965 (²)	I	1 738 (113,0)	289,2 (107,1)	1 531,0 (126,6)	1 134,6 (139,1)	484 (114,0)	5 176,8 (121,6)
		II	1 755 (114,1)	291,1 (107,8)	1 531,0 (126,6)	1 200,4 (147,1)	498 (117,0)	5 275,5 (123,9)
		III	1 773 (115,2)	293,1 (108,6)	1 531,0 (126,5)	1 240,9 (152,1)	553 (130,0)	5 390,0 (126,6)

Source : Rapports nationaux des experts.

⁽¹⁾ Sauf France 1956.⁽²⁾ I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.⁽³⁾ Estimations provisoires.

En 1965 et dans le cas de l'hypothèse moyenne, la consommation par tête et par an de fruits exotiques et agrumes pourrait s'établir aux environs de 20 kg, celle des fruits métropolitains à 52 kg; au total la consommation de fruits pourrait être de l'ordre de 69 à 76 kg pour l'ensemble de la Communauté.

GRUPE 4 - SUCRE - CÉRÉALES - POMMES DE TERRE

40. Sucre (tableau n° II//40) ⁽¹⁾

Les Etats membres de la Communauté économique européenne se répartissent en deux groupes selon le degré d'élasticité de la consommation en sucre (exprimée en sucre raffiné) par rapport au « revenu ». Un premier groupe comprend des pays pour lesquels l'élasticité est forte, ce sont l'Italie (1,13) et la France (0,62). Un second groupe, Pays-Bas (0,3) U.E.B.L. et Allemagne (0,1) a une consommation presque inélastique.

La situation pendant la période de base

La consommation de sucre de la Communauté économique européenne s'établit au cours de la période de base à près de 26 kg.

Du point de vue de la consommation individuelle, les pays de la Communauté se répartissent en trois groupes:

- Un pays à très fort niveau de consommation, les Pays-Bas (39 kg);
- Trois pays à niveau moyen de consommation, Allemagne et U.E.B.L. (29 kg), France (27,7 kg);
- Un pays à faible niveau de consommation, l'Italie (16,9 kg).

La situation en 1965

La consommation de sucre se fait à la fois sous forme directe et sous forme indirecte (pâtisserie, bonbons, etc.). Il est admis qu'à partir d'un certain niveau de consommation, la consommation directe de sucre tend à rester constante quel que soit le niveau de revenu, alors que la consommation indirecte tend à se développer avec le revenu. Ce phénomène explique dans une large mesure les variations dans l'évolution de la consommation prévue par les experts.

En 1965, un accroissement de la consommation par tête de 14 à 19 % a été prévu par les experts pour l'ensemble de la Communauté. L'analyse

des résultats par pays montre que les niveaux de consommation 1965 seront fonction essentiellement de la consommation indirecte pour la plupart des pays, sauf l'Italie où l'accroissement de la consommation directe pourrait encore être accentué par une politique de prix différente. L'augmentation sensible de la consommation française résulte d'un effet de tendance difficile à apprécier en fonction des hypothèses de revenu. Par contre, il semble dans tous les cas exclu que les pays de la Communauté économique européenne, Pays-Bas excepté, puissent atteindre le niveau de consommation de ce dernier pays (plus de 40 kg), compte tenu de la relative stabilité des habitudes alimentaires nationales.

Sur le plan global, la consommation de sucre évaluée au cours de la période de base à environ 4,3 millions de tonnes, s'établirait entre 5,1 et 5,4 millions de tonnes. L'accroissement serait donc de l'ordre de 21 à 27 % avec un accroissement sensible en Italie de l'ordre de 39 à 53 %.

41. Céréales

410. Blé (tableau n° II//410) ⁽²⁾

La décroissance de la consommation de farine de blé, y compris blé dur, par rapport à l'avant-guerre continuera d'après les experts. La consommation individuelle moyenne de la Communauté estimée à environ 95,5 kg au cours de la période de base passerait en 1965 à 90 - 91 kg.

Les pays peuvent se répartir en trois groupes:

- Un groupe à fort niveau de consommation qui comprend essentiellement l'Italie (135 kg) ⁽³⁾ et la France (98 kg);
- L'U.E.B.L. à niveau moyen de consommation (89 kg);
- Un groupe à faible niveau de consommation, l'Allemagne (62 kg) et les Pays-Bas (76 kg).

Pour tous les pays, sauf pour l'Italie, une diminution de la consommation individuelle est prévue, mais par suite de l'évolution démographique de la Communauté économique européenne, la consommation globale de farine de blé pourrait s'accroître de près de 1 à 3 % en 1965.

Il serait extrêmement utile de pouvoir faire une estimation de la consommation en distinguant le blé tendre et le blé dur, mais les statistiques disponibles ne permettent pas, à l'heure

(1) Voir également graphique n° II G//40, annexe n° 5.

(2) Voir également graphique n° II G//410, annexe n° 5.

(3) Les chiffres avancés par les experts italiens sont très supérieurs (près de 15 kg) aux données des bilans alimentaires nationaux.

Tableau n° II/410

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

FARINE DE BLE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France (3)	Italie (4)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	61,9 (100)	88,8 (100)	98,5 (100)	135,1 (100)	76,6 (100)	95,5 (100)	
	1965 (2)	I	55,4 (89,5)	82,5 (92,9)	95,8 (97,3)	135,8 (100,5)	72,1 (94)	91,6 (95,9)
		II	54,1 (87,4)	82,1 (92,4)	95,8 (97,3)	136,2 (100,8)	70,6 (92)	91,2 (95,5)
		III	52,8 (85,3)	81,5 (91,8)	95,8 (97,3)	136,6 (101,1)	65,2 (85)	90,5 (94,8)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	3 284 (100)	823 (100)	4 300 (100)	6 521 (100)	834 (100)	15 762 (100)	
	1965 (2)	I	3 231 (98,4)	795 (96,6)	4 425 (102,9)	6 878 (105,5)	853 (102)	16 182 (102,7)
		II	3 155 (96,1)	791 (96,1)	4 425 (102,9)	6 899 (105,8)	835 (100)	16 105 (102,2)
		III	3 079 (93,8)	786 (95,5)	4 425 (102,9)	6 919 (106,1)	771 (92)	15 980 (101,4)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Semoule non comprise.

(4) Estimations provisoires.

Tableau n° II//411

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

CEREALES SECONDAIRES

(exprimée en farine)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France (3)	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (1)	3,4 (100)	3,2 (100)	4,6 (100)	10,6 (100)	3,6 (100)	5,8 (100)	
	1965 (2)	I	3,8 (111,8)	2,2 (68,7)	4,5 (97,8)	11,1 (104,7)	3,0 (83)	5,9 (101,7)
		II	3,8 (111,8)	2,2 (68,7)	4,5 (97,8)	11,1 (104,7)	3,0 (83)	5,9 (101,7)
		III	3,8 (111,8)	2,2 (68,7)	4,5 (97,8)	11,1 (104,7)	3,0 (83)	5,9 (101,7)
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (1)	180,4 (100)	29,3 (100)	199,0 (100)	511,6 (100)	39 (100)	959 (100)	
	1965 (2)	I	221,6 (122,8)	21,2 (72,4)	208 (104,5)	562,2 (109,9)	35 (90)	1 048 (109,2)
		II	221,6 (122,8)	21,2 (72,4)	208 (104,5)	562,2 (109,9)	35 (90)	1 048 (109,2)
		III	221,6 (122,8)	21,2 (72,4)	208 (104,5)	562,2 (109,9)	35 (90)	1 048 (109,2)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimation de la D.G.A.

Tableau n° II//411 bis

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

SEIGLE
(exprimé en farine)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L. (⁵)	France (⁶)	Italie (³) (⁷)	Pays-Bas	C.E.E. (⁴)	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	27,8 (100)	3,2 (100)	1,6 (100)		6,0 (100)	10,8 (100)	
	1965 (²)	I	21,6 (77,7)	1,92 (60,0)	1,5 (93,8)		6,0 (100)	8,8 (81,5)
		II	20,2 (72,7)	1,92 (60,0)	1,5 (93,8)		6,0 (100)	8,4 (77,8)
		III	18,8 (67,6)	1,92 (60,0)	1,5 (93,8)		6,0 (100)	7,9 (73,7)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8		108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	1 474,8 (100)	30,0 (100)	72,6 (100)		65,0 (100)	1 782 (100)	
	1965 (²)	I	1 259,7 (85,4)	18,5 (61,7)	69,3 (63,5)		72,0 (109,0)	1 561 (87,6)
		II	1 178,1 (79,9)	18,5 (61,7)	69,3 (63,5)		72,0 (109,0)	1 480 (83,0)
		III	1 096,4 (74,3)	18,5 (61,7)	69,3 (63,5)		72,0 (109,0)	1 398 (78,4)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Consommation de seigle incluse dans la consommation de céréales secondaires.

(4) Sauf Italie.

(5) Y compris mélange de blé et de seigle, épeautre et méteil.

(6) Estimations de la D.G.A.

(7) Estimations provisoires.

Tableau n° II//413

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

RIZ

(exprimé en riz blanchi)

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø 1955/1957 (¹)	1,5 (100)	1,5 (100)	1,23 (100)	7,0 (100)	2,3 (100)	3,1 (100)	
	1965 (²)	I	1,65 (110)	1,7 (113,3)	1,23 (100,0)	7,7 (109,8)	3,0 (130)	3,4 (109,7)
		II	1,65 (110)	1,7 (113,3)	1,23 (100,0)	7,9 (113,1)	3,0 (130)	3,4 (109,7)
		III	1,65 (110)	1,7 (113,3)	1,23 (100,0)	8,0 (114,8)	3,0 (130)	3,4 (109,7)
Indice population 1955/57 = 100 (¹)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø 1955/1957 (¹)	79,6 (100)	14 (100)	54,0 (100)	337,9 (100)	25 (100)	510,5 (100)	
	1965 (²)	I	96,2 (120,9)	16 (114,3)	56,8 (105,2)	390,0 (115,3)	35 (141)	594,0 (116,3)
		II	96,2 (120,9)	16 (114,3)	56,8 (105,2)	400,1 (118,7)	35 (141)	604,1 (118,3)
		III	96,2 (120,9)	16 (114,3)	56,8 (105,2)	405,2 (120,4)	35 (141)	609,2 (119,3)

Source : Rapports nationaux des experts.

⁽¹⁾ Sauf France 1956.⁽²⁾ I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.⁽³⁾ Estimations provisoires.

Tableau n° II//42

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

POMMES DE TERRE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.) (4)	U.E.B.L.	France	Italie (3)	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en kg)	Ø							
	1955/1957 (1)	154,5 (100)	148,0 (100)	107,6 (100)	36,0 (100)	90,0 (100)	103,7 (100)	
	1965 (2)	I	130,7 (84,6)	137,5 (92,9)	99,4 (92,9)	37,1 (103,1)	87,3 (97)	93,8 (90,5)
		II	125,2 (81,0)	135,1 (91,3)	99,7 (93,1)	37,4 (103,9)	87,3 (97)	92,0 (88,7)
III		119,9 (77,6)	132,2 (89,3)	100,2 (93,6)	37,4 (103,9)	82,8 (92)	89,9 (86,7)	
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 t)	Ø							
	1955/1957 (1)	8 196,2 (100)	1 372,0 (100)	4 845,0 (100)	1 737,8 (100)	980 (100)	17 131,0 (100)	
	1965 (2)	I	7 622,4 (93,0)	1 325,5 (96,6)	4 705,0 (97,1)	1 879,1 (108,1)	1 032 (105,0)	16 564,0 (96,7)
		II	7 301,7 (89,1)	1 302,4 (94,9)	4 721,0 (97,4)	1 894,3 (109,0)	1 032 (105)	16 251,4 (94,9)
III		6 992,6 (85,3)	1 274,4 (92,9)	4 746,0 (97,9)	1 894,3 (109,0)	979 (100)	15 886,3 (92,7)	

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

(4) Y compris pommes de terre primeurs.

actuelle, d'entreprendre une telle étude; en effet, la consommation de blé dur semble plus élastique que la consommation de blé tendre car le développement de la consommation de pâtes dans les pays non consommateurs traditionnels se développe de manière certaine (Allemagne, Pays-Bas, U.E.B.L.).

411. *Seigle et céréales secondaires* (tableaux n° II//411 et 411 bis)

La consommation de seigle demeure importante en Allemagne. Les experts ont estimé qu'en Allemagne la consommation globale de seigle pourrait décroître sensiblement de 15 à 25 % environ.

La consommation de céréales secondaires est surtout importante en Italie par suite de la consommation de maïs. Dans les autres pays, elle s'établit aux environs de 3 à 5 kg. Compte tenu de l'importance du facteur démographique, la consommation de céréales secondaires pourrait s'accroître légèrement, de 9 % environ.

42. *Pommes de terre* (tableau n° II//42)

La consommation de pommes de terre demeure relativement importante dans la ration alimentaire de la Communauté (104 kg). Elle est très importante en Allemagne (R.F.) (154 kg) et dans l'U.E.B.L. (148 kg), moyennement importante en France (107 kg) et aux Pays-Bas (90 kg), faible en Italie (36 kg).

De manière générale, la consommation individuelle de pommes de terre tend à diminuer dans tous les pays de l'Europe occidentale, sauf en Italie où un accroissement peut être logiquement expliqué par le faible niveau de consommation actuel. Sur le plan global, la diminution de la consommation individuelle est telle que l'accroissement démographique ne permettra pas de compenser la diminution de la consommation globale, évaluée à environ 6 %.

Conclusions sur les groupes 41 et 42

Les produits de ces groupes se caractérisent par une évolution très différente de celle des autres produits alimentaires analysés. En effet, la consommation individuelle tend à diminuer lorsque le revenu augmente et cette diminution est d'autant plus marquée que l'augmentation de revenu est plus importante. L'évolution de la consommation dans les Etats membres de la Communauté économique européenne s'inscrit

dans le cadre de cette évolution, sauf pour l'Italie où une augmentation de la consommation individuelle est prévue tant pour les céréales que pour les pommes de terre. Les raisons de cette évolution inédite sont les suivantes:

- Habitudes alimentaires (consommation de pâtes);
- Faible niveau de consommation pour les pommes de terre;
- Développement économique longtemps retardé faisant de l'Italie un pays à structure alimentaire méditerranéenne marquée. Il s'agit là, semble-t-il, d'une évolution originale qui devrait normalement tendre à s'estomper au fur et à mesure du développement économique et de la diminution relative de la population agricole par rapport à la population totale.

GRUPE 5 - BOISSONS

51. *Vin* (tableau n° II//50)

Compte tenu de l'extrême différence des niveaux de consommation selon les pays, la consommation par personne et par an allant de 1,4 litre aux Pays-Bas à près de 140 litres en France, il n'a pas semblé utile de calculer un niveau de consommation moyen communautaire. C'est pourquoi les perspectives de consommation ne sont données que pour les deux grands pays producteurs et consommateurs de la Communauté, à savoir la France et l'Italie.

La consommation en Italie, estimée à 110 litres par personne et par an, augmenterait de 14 à 20 % selon les hypothèses de revenu passant donc de 126 à 132 litres. Quant à la France, la consommation augmenterait de 6 à 10 %, soit de 137 litres à 146 - 150 litres ⁽¹⁾. Ainsi, en 1965, la consommation globale de ces deux pays passerait de 112 millions d'hl à 131 - 136 millions d'hl, soit un accroissement de 16 à 20 %.

52. *Bière* (tableau n° II//51)

La consommation de bière reste relativement élastique dans tous les pays, y compris dans les pays traditionnellement buveurs de vin, sauf dans l'U.E.B.L. par suite du haut niveau actuel de

(1) Il convient également de souligner que les chiffres retenus par les experts pour la période de base en France et en Italie sont très différents des chiffres des bilans alimentaires, en particulier le bilan alimentaire français annonce une consommation de l'ordre de 155 litres.

Tableau n° II/50

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

VIN

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (3)	Luxem- bourg	Pays-Bas	C.E.E.
Consommation par tête et par an (en litres)	Ø 1955/1957 (1)	8,65 (100)	6,6 (100)	137,3 (100)	110 (100)	27,0 (100)	1,4 (100)	
	1965 (2)	I		145,7 (106,1)	126 (114,5)			
			II		147,8 (107,6)	130 (118,2)		
				III		150,4 (109,5)	132 (120,0)	
Indice population 1955/57 = 100 (1)	1965			105,8	104,9			
Consommation globale annuelle (1 000 hl)	Ø 1955/1957 (1)			59 931,0 (100)	53 097 (100)			
	1965 (2)	I		67 313,0 (112,3)	63 819 (120,2)			
			II		68 284,0 (113,9)	65 845 (124,0)		
				III		69 485,0 (115,9)	66 858 (125,9)	

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

consommation (plus de 133 litres par personne et par an). En 1965, les accroissements sensibles de consommation de l'ordre de 60 % sont escomptés aux Pays-Bas comme en France.

Au niveau de la Communauté, la consommation individuelle et par an pourrait s'établir aux

environs de 57 litres; sur le plan global, la consommation passerait de 67 millions d'hl à plus de 100 millions d'hl. Il convient de souligner qu'un tel accroissement de la consommation de bière ne serait pas sans répercussion sur le marché des orges de brasserie.

Tableau n° II//51

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

BIERE

1955/57 à 1965

	Année	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.	
Consommation par tête et par an (en litres)	Ø 1955/1957 (1)	73,35 (100)	133,0 (100)	28,4 (100)	3,8 (100)	18,3 (100)	40,9 (100)	
	1965 (2)	I	97,3 (132,7)	135,1 (101,6)	46,5 (163,7)	4,5 (118,4)	30,0 (163,9)	55,0 (134,5)
		II	102,3 (139,5)	135,1 (101,6)	46,5 (163,7)	4,7 (123,7)	30,0 (163,9)	56,7 (138,6)
		III	107,2 (146,1)	135,1 (101,6)	46,5 (163,7)	4,9 (128,9)	30,0 (163,9)	58,4 (142,8)
Indice population 1955/57 = 100 ⁽¹⁾	1965	109,9	104,0	105,8	104,9	108,6	106,9	
Consommation globale annuelle (1 000 hl)	Ø 1955/1957 (1)	38 912 (100)	12 330 (100)	12 400 (100)	1 834 (100)	1 991 (100)	67 467 (100)	
	1965 (2)	I	56 745 (145,8)	13 024 (105,6)	21 500 (173,5)	2 279 (124,3)	3 546 (178,1)	97 094 (143,9)
		II	59 661 (153,3)	13 024 (105,6)	21 500 (173,5)	2 381 (129,8)	3 546 (178,1)	100 112 (148,4)
		III	62 519 (160,7)	13 024 (105,6)	21 500 (173,5)	2 482 (135,3)	3 546 (178,1)	103 071 (152,8)

Source : Rapports nationaux des experts.

(1) Sauf France 1956.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) Estimations provisoires.

CHAPITRE III

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

(1954/58 à 1965)

Le chapitre II a permis d'examiner les hypothèses de base et les perspectives de consommation mises en évidence par les experts du groupe « consommation ». Ce chapitre sera consacré à l'étude des perspectives de production agricole, les hypothèses de travail propres au groupe « production » ayant d'abord été précisées.

METHODES ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

Plusieurs méthodes sont actuellement utilisées pour établir des perspectives à long terme dans le secteur agricole ⁽¹⁾ :

— *La méthode de tendance* (dite du trend)

C'est incontestablement la méthode la plus simple, mais dont les résultats sont aussi les plus aléatoires. Elle consiste essentiellement à extrapoler les tendances d'un certain nombre de caractéristiques fondamentales de la production agricole (superficie, rendement, effectif, nombre de travailleurs, etc...) à partir d'une période de base plus ou moins longue.

— *Les modèles synthétiques ou « naïfs »*

Cette méthode s'efforce de dégager la demande probable en produits agricoles afin d'évaluer les objectifs de production agricole nécessaires à la

(1) Pour une analyse critique de ces méthodes, voir « Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole, notamment dans les Etats membres de la C.E.E. », par G. Schmitt, Etudes n° 3, D.G.A. - C.E.E.

couverture des besoins. Le problème consiste donc à déterminer si la capacité de production de l'agriculture peut atteindre ces objectifs.

— *L'utilisation de fonctions de production* (response function)

lie les prix des facteurs de production à la production finale.

— *La méthode dite des équations simultanées*

s'efforce de tenir compte de toutes les interactions entre l'offre et la demande.

— *Les méthodes des tableaux d'échanges inter-industriels*

s'efforcent de quantifier les liaisons économiques entre la demande et l'offre.

La méthode retenue par les experts a été dans ce premier rapport la méthode de tendance, qui a d'ailleurs été utilisée en raison de sa commodité par les experts de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies à Genève. Un premier paragraphe sera consacré à l'analyse de la méthode de tendance et des hypothèses qu'elle implique son emploi, puis un deuxième paragraphe exposera les hypothèses propres à l'étude.

ANALYSE DE LA METHODE DE TENDANCE

La méthode dite « du trend » consiste à calculer les tendances de plusieurs séries chronologiques et à les extrapoler dans l'avenir, une période de base ayant été préalablement définie.

La production agricole est « décontractée » en ses composantes et l'on étudie pendant une période d'observations plus ou moins longue l'évolution des superficies cultivées, des rendements à l'hectare pour chaque production végétale, des effectifs et du rendement des animaux pour chaque production animale. La comparaison systématique des résultats obtenus, jointe à une connaissance approfondie des statistiques utilisées et des conditions techniques, économiques et sociales existant dans le pays considéré permet à l'expert de procéder à un certain nombre de réajustements des courbes de tendance et de formuler avec plus de précision le niveau probable des diverses productions agricoles au terme de la période d'extrapolation, compte tenu des hypothèses de travail adoptées initialement. Dans un deuxième stade, on calcule le produit final agricole à partir des perspectives de production précédemment mises en évidence.

Il importe maintenant de préciser d'abord les hypothèses de base qu'implique l'emploi d'une telle méthode, puis les hypothèses particulières retenues par le groupe de travail.

A. LES HYPOTHESES DE BASE DE LA METHODE DE TENDANCE

La méthode de tendance repose sur le principe fondamental suivant, à savoir que les « tendances actuellement constatées dans l'évolution passée se maintiendront dans l'avenir ». Un tel principe entraîne deux conséquences quant à l'évolution :

- d'une part, des structures économiques, politiques et sociales du pays,
- d'autre part, du rythme d'accroissement de la production agricole.

Généralement une certaine permanence dans les structures économiques, politiques et sociales est admise. Cette permanence se matérialise par le recours à l'hypothèse des prix constants qui consiste à dire que les rapports de prix et les autres facteurs économiques qui déterminent le volume, l'orientation et la composition de la production agricole resteront inchangés ou présenteront des variations identiques à celles qui ont agi pendant la période d'observation sur la production agricole.

La méthode des tendances conduit en dernier ressort à privilégier un certain nombre de facteurs techniques responsables de l'accroissement de la production agricole et à en suivre l'évolution « normale ». Parmi ces facteurs, il faut citer :

- Les nouvelles superficies mises à la disposition de l'agriculture (récupération de terres incultes, « polders »...;
- Les progrès de la sélection tant végétale qu'animale;
- Les nouvelles techniques d'élevage et de culture utilisant des quantités de facteurs de production d'origine non agricole sans cesse plus importants;
- Enfin, toute une série de facteurs, par exemple, la spécialisation, la production de masse, la demande tant indigène qu'extérieure, qui ont contribué, mais dans une moindre mesure, à l'évolution rapide de la production agricole, en particulier dans les pays de la Communauté économique européenne.

Or, toutes les études qui ont été entreprises depuis ces dernières années aboutissent à une conclusion identique, à savoir que le facteur essentiel qui a entraîné l'accroissement de la production agricole est le progrès technique qui a abouti, d'une part, à la recherche systématique de combinaisons entre facteurs de production sans cesse plus efficaces ⁽¹⁾, d'autre part, le recours à des doses sans cesse croissantes de facteurs de production en particulier d'origine industrielle. Quant aux disparités constatées dans le rythme d'accroissement de la production agricole de pays à pays, de région à région et même au sein d'une même région, d'exploitation à exploitation, elles peuvent être largement imputées à la plus ou moins grande vitesse avec laquelle ce progrès technique s'est diffusé au niveau de l'exploitation agricole.

En conclusion, utiliser la méthode de tendance sous l'hypothèse des prix constants consiste donc à admettre que le progrès technique n'a pas encore complètement épuisé ses effets et qu'il continuera à exercer son action de la même manière sur les conditions de la production agricole pendant encore un certain nombre d'années, étant donné que les structures économiques et politiques de la période de base resteront inchangées. Naturellement, il faut souligner que partout où le progrès technique ne s'est pas manifesté de façon sensible, où des goulots d'étranglement d'ordre structurel subsistent, et où existe une politique de planification économique plus ou moins souple, les résultats d'une telle méthode d'extrapolation basée sur le principe que « les tendances actuelles de l'évolution

(1) Autrement dit, le progrès technique se caractérise par la recherche des « rapports input-output » les plus faibles possibles.

se maintiendront dans l'avenir » sont infiniment plus discutables et donc plus aléatoires. Mais compte tenu du niveau actuel de développement de l'agriculture dans les Etats membres de la Communauté économique européenne, sauf peut-être en Italie du sud, l'emploi d'une telle méthode a semblé justifié aux experts indépendants.

B. LES HYPOTHESES DE TRAVAIL DU GROUPE « PRODUCTION »

Pour tenir compte de certaines sujétions, d'ordre statistique en particulier, les experts ont dû, dans le cadre des hypothèses générales définies dans le chapitre I, en préciser certaines modalités.

1. Les productions étudiées

Par suite des conditions de production différentes selon les spéculations et en raison de la plus ou moins grande rigidité des conditions de production exigées par les diverses spéculations agricoles, les experts ont admis que l'existence d'un trend plus ou moins autonome dû à l'influence du progrès technique sur l'agriculture se manifestait avec netteté sur le rendement dans les spéculations bovines (lait et viande), la production des céréales, des pommes de terre et des betteraves à sucre; dans ce cas, le recours à la méthode des tendances leur semblait particulièrement opportun.

Par contre, un deuxième groupe de spéculations comprenant la production avicole et la production porcine, sont dans l'ensemble plus plastiques et moins dépendantes des facteurs traditionnels de la production agricole; aussi les experts ont-ils estimé que dans ce cas la production pourrait toujours satisfaire la consommation, en particulier par le recours à des importations de facteurs de production (céréales secondaires). Aucune perspective n'a donc été établie pour ces productions, ainsi que pour les productions horticoles.

En résumé, les experts n'ont effectué des extrapolations que pour les produits agricoles suivants:

- Production végétale : céréales, betteraves à sucre, pommes de terre;
- Production animale : production laitière et production de viande bovine.

2. Définition des périodes d'observations et de base

Pour chaque production, l'évolution des rendements d'une part, des effectifs ou des superficies d'autre part, a été étudiée au cours d'une période d'observation plus ou moins longue.

Les experts ont d'abord estimé que la prise en considération et l'analyse des séries chronologiques relatives à la période d'avant-guerre étaient particulièrement difficiles. C'est pourquoi la période d'observation a été la période 1951/59 pour la plupart des productions et des pays.

Les experts ont en effet estimé que des conditions normales de production se trouvaient réalisées à partir de 1951 dans les Etats membres de la Communauté économique européenne, sauf peut-être en Allemagne.

3. Définition de la période de base

D'autre part, si l'analyse des séries chronologiques commence à partir de 1951, le choix de la période de base pose un certain nombre de problèmes déjà évoqués au cours du chapitre I. En effet, compte tenu de la méthode d'extrapolation utilisée, la période de base doit être aussi « normale » que possible et assez longue pour éviter l'influence des fluctuations accidentelles dues par exemple aux conditions météorologiques. En outre, il faut éviter que la période étudiée, c'est-à-dire le laps de temps séparant la période de base du terme de l'extrapolation, ne soit pas trop longue. C'est pourquoi les experts ont décidé de retenir comme période de base une période allant de l'année 1954 à l'année 1958, c'est-à-dire centrée sur l'année 1956. En outre, pour tenir compte du retour à des conditions « normales » de production, les fonctions de tendance ajustées ont été assez souvent du type semi-logarithmique.

PERSPECTIVES DE PRODUCTION

L'application de la méthode précédemment définie, compte tenu des hypothèses de travail adoptées, a permis aux experts de dégager les perspectives de production 1965 pour les spéculations retenues, à savoir:

- le blé et les céréales secondaires,
- la betterave à sucre,
- les pommes de terre,
- les productions bovines (viande et lait).

Graphique n° III/G 1
 EVOLUTION DE QUELQUES PRODUCTIONS AGRICOLES DANS LA C.E.E. (1954/58 à 1965)
 (1954/58 = 100)

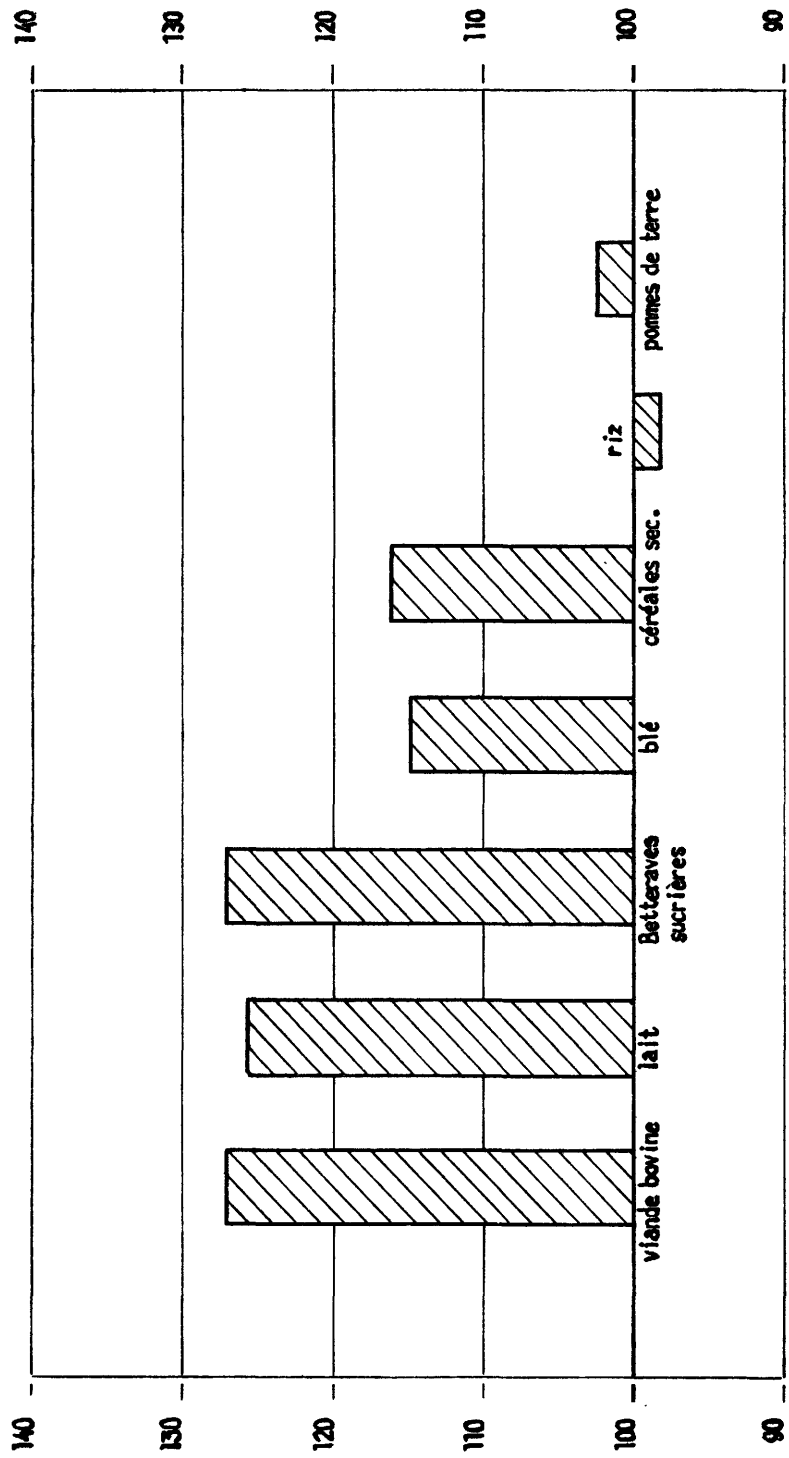


Tableau n° III/1

**EVOLUTION DES SUPERFICIES EN CEREALES, BETTERAVES A SUCRE
ET POMMES DE TERRE DANS LA C.E.E.**

1954/58 à 1965
1 000 ha

	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie (1)		Luxembourg		Pays-Bas		C.E.E.	
	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965
(1) Blé	1 199	1 314	194	200	4 580	4 500	4 850	4 445	19,4	19,4	99	125	10 941	10 603
(2) Céréales secondaires	3 683	3 607	308	301	4 375	4 375	1 988	1 848	31,—	31,—	422	385	10 807	10 547
(3) Total cérééal. (sans riz)	4 882	4 921	502	501	8 955	8 875	6 838	6 293	50,—	50,—	521	510	21 748	21 150
(1) + (2)	(100)	(100,8)	(100)	(99,8)	(100)	(99,1)	(100)	(92,0)	(100)	(100)	(100,—)	(97,9)	(100)	(97,2)
(4) Better. sucr.	266	284	60	62	370	425	233	267	—	—	72	87	1 001	1 125
(5) Pommes de terre	1 140	1 063	86	74	927	850	389	387	6,—	4,5	150	137	2 698	2 515
(6) Total (4) + (5)	1 406	1 347	146	136	1 297	1 275	622	654	6,—	4,5	222	224	3 669	3 640
	(100)	(95,8)	(100)	(93,2)	(100)	(98,3)	(100)	(105,1)	(100)	(75)	(100)	(100,9)	(100)	(98,4)
Total général (3) + (6)	6 288	6 268	648	637	10 252	10 150	7 460	6 947	56,—	54,5	743	734	25 447	24 790
	(100)	(99,7)	(100)	(98,3)	(100)	(99)	(100)	(93,1)	(100)	(97,3)	(100)	(98,8)	(100)	(97,4)

(1) Estimations provisoires.

Si la rigidité des conditions de production en agriculture, comme les caractéristiques de l'étude — il s'agit en fait d'évaluer en 1960 les perspectives de production en 1965 — ont conduit les experts à n'effectuer qu'une seule estimation, l'aspect assez « mécanique » de la méthode mise en œuvre a été plus que contrebalancé par la connaissance approfondie des experts dans le domaine des conditions de la production existant dans les Etats membres.

Le graphique n° III/G1 montre les tendances admises par les experts pour ces productions.

A. EVOLUTION DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE

L'évolution de la production végétale est fonction, d'une part, de l'évolution des superficies consacrées à chacune des spéculations végétales analysées, d'autre part, de l'évolution des rendements unitaires. Les tableaux n° III/1 et 2 indiquent quelles sont les estimations retenues par les experts quant à l'évolution des superficies et des rendements unitaires par pays et pour l'ensemble de la Communauté.

1. *Vue d'ensemble sur l'évolution de la production*

L'évolution des superficies

Le tableau n° III/1 montre que dans l'ensemble et au niveau de la Communauté peu de modifications importantes dans la répartition des superficies pour les produits précédemment définis (céréales, betteraves à sucre, pommes de terre) sont escomptées par les experts. En effet, pour l'ensemble de ces productions une diminution des superficies de l'ordre de 2,5 % est prévue pour la Communauté économique européenne. Les raisons de cette relative stabilité sont dues :

- Aux impératifs techniques de la production agricole (règles d'assolement) ;
- Aux facteurs économiques par suite de mesures déjà prises par les Etats membres à l'égard de ces spéculations.

Il convient également de signaler que des substitutions doivent se produire entre les diverses espèces de céréales au sein du groupe « céréales »

ainsi qu'entre betteraves à sucre et pommes de terre au sein du groupe « plantes sarclées ». Ce point sera étudié plus en détail au cours de l'analyse par production.

L'analyse par pays montre l'originalité de la position italienne qui influence nettement les résultats de l'ensemble de la Communauté, en raison de l'importance de sa superficie agricole par rapport à celle de la Communauté.

En effet, une forte diminution des superficies consacrées aux productions précédentes, 510 000 ha environ, est prévue d'une part en raison du développement économique général du pays qui doit se traduire par l'arrêt des cultures sur certaines terres dont la rentabilité est très faible, d'autre part, en raison de l'expansion d'autres productions, en particulier de la production fourragère. Mais cet accroissement ne permettra pas de compenser la diminution des superficies consacrées aux productions végétales traditionnelles (en particulier à la culture du blé) et un certain nombre d'hectares actuellement cultivés seront ou utilisés comme pacage pour les ovins et bovins ou abandonnés à la friche ou à la forêt.

Les superficies consacrées aux céréales (sauf riz) resteront dans l'ensemble relativement constantes dans la Communauté économique européenne puisqu'une diminution de l'ordre de 2,8 % est en effet prévue entre la période de base et 1965, aussi bien pour les céréales dites secondaires (maïs, avoine, orge, seigle) que pour le blé (tendre et dur).

Alors que ces superficies resteront sensiblement constantes en Allemagne, en Belgique, en France et au Luxembourg, une diminution est escomptée aux Pays-Bas et surtout en Italie. Aux Pays-Bas, la diminution des superficies consacrées aux céréales secondaires ne compenserait pas l'accroissement des superficies consacrées au blé ; la diminution des superficies consacrées aux céréales serait de l'ordre de 2 % environ. En Italie, les superficies consacrées aux céréales représentent près de 32 % des superficies céréalières de la Communauté. Toute variation dans l'évolution des superficies italiennes a donc une influence considérable sur l'évolution des superficies de la Communauté. Or, il est prévu une diminution de l'ordre de plus de 400 000 ha pour le blé et 140 000 ha pour les céréales secondaires, soit au total une diminution de 8 % des superficies céréalières italiennes, ce qui explique la diminution constatée au niveau de la Communauté.

Tableau n° III/2

EVOLUTION DES RENDEMENTS DANS LA C.E.E. ET AUX PAYS-BAS

Produits	Unité	C.E.E.					Pays-Bas		
		1954/58	1965	Indice 1954/58 Avant-guerre = 100	Indice 1965 1954/58 = 100	Taux accroiss. 1954/58 à 1965 (2) (%)	Avant-guerre (1)	1954/58	Indice 1954/58 Avant-guerre = 100
Blé	qx/ha	21,6	25,7	132,5	157,7	1,9	29,1	37,4	128,5
Céréales secondaires (sauf riz)	qx/ha	22,4	26,7	128,0	152,6	2,0	24,3	31,8	130,9
Blé et céréales secondaires (sauf riz)	qx/ha	22,3	26,2	131,2	154,1	1,9	25,7	33,2	129,2
Betteraves à sucre	t/ha	33,7	38,1	116,2	131,4	1,4	37,7	41,9	111,1
Pommes de terre	t/ha	18,2	20,0	134,8	148,1	1,0	(3)	25,8	(3)
Lait	l/an vache	2 583,—	2 859,—	123,—	136,1	1,1	3 480,—	3 960,—	113,8

(1) Source : O.E.C.E. et Office statistique des Communautés européennes.

(2) Taux d'accroissement annuel géométrique.

(3) Pas de données.

Les régions affectées par cette diminution seraient les suivantes :

	Indice 1965 1954/58 = 100
Italie du Nord soit 25 % de la diminution totale	91,8
Italie Centrale soit 46 % de la diminution totale	81,5
Italie du Sud soit 18 % de la diminution totale	93,9
Les Iles soit 11 % de la diminution totale	94,1
Italie soit 545 000 ha.	91,6

Dans les autres Etats membres, les superficies resteront constantes, mais celles consacrées au maïs et à l'orge s'étendront au détriment de celles consacrées au seigle, à l'avoine et au mélange de céréales.

Les raisons de cette évolution s'expliquent :

- par le développement de la motorisation, qui conduit à une diminution notable des besoins en avoine;
- par l'amélioration génétique des plantes, qui entraîne un recul des cultures de mélange de céréales (méteil) au profit des variétés pures;
- par les besoins croissants en céréales secondaires destinées tant à l'alimentation du bétail (orge et maïs) qu'à des usages industriels (brasserie).

En ce qui concerne les plantes sarclées (betteraves à sucre et pommes de terre), les superficies de la Communauté resteraient également sensiblement constantes. Pour les pommes de terre, les études par pays montrent que, par suite de l'amélioration du niveau de vie et du manque de main-d'œuvre pour le ramassage, les experts ont estimé devoir réduire sensiblement les superficies consacrées aux pommes de terre (non primeurs), l'augmentation des superficies consacrées aux pommes de terre primeurs ne compensant pas la réduction des superficies en pommes de terre ordinaires. En outre, les nouvelles techniques de l'alimentation porcine ont de plus en plus recours aux céréales secondaires : orge, maïs, et ce au détriment de l'alimentation à base de pommes de terre.

Pour les betteraves à sucre, la superficie consacrée par chacun des pays à cette production est soumise à certaines règles de contingentement dues en partie à la recherche d'un équilibre entre production et consommation. Les experts ont cependant conclu à une augmentation des

superficies consacrées aux betteraves à sucre (10 % environ) pour l'ensemble de la Communauté, en raison notamment des politiques mises en place dans certains pays.

L'évolution originale de l'Italie déjà signalée pour la production de céréales se manifeste également dans le groupe des plantes sarclées. En effet, alors que dans la plupart des pays, les superficies consacrées aux pommes de terre et aux betteraves à sucre sont ou stables ou en légère diminution, en raison en particulier de la diminution sensible de la production de pommes de terre, en Italie, une augmentation de l'ordre de 5 % des superficies consacrées à ces spéculations est prévue en raison, d'une part, du maintien des superficies de pommes de terre et, d'autre part, d'une augmentation notable des superficies en betteraves à sucre (développement de l'irrigation dans l'Italie du Sud).

L'évolution des rendements

Le deuxième facteur pris en considération pour étudier l'évolution de la production végétale est le rendement unitaire pour les divers produits végétaux analysés. Le tableau n° III/2 donne pour le blé, les céréales secondaires, les betteraves à sucre et les pommes de terre, l'évolution des rendements pour l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne, avant-guerre, au cours de la période de base et en 1965. A titre de comparaison figurent également sur ce tableau, les rendements obtenus par les Pays-Bas qui, en moyenne, obtiennent les plus hauts rendements de l'Europe occidentale. Dans la plupart des cas, les experts ont adopté des valeurs moyennes et même relativement modestes pour la période étudiée, comme le montrent les graphiques qui figurent en annexe n° 6. Pour chaque produit ou groupe de produits, l'évolution des rendements et des superficies depuis 1950 est précisée, ainsi que les perspectives 1965 ⁽¹⁾.

Des études ⁽²⁾ entreprises par la direction générale de l'agriculture ont montré que le taux d'accroissement géométrique annuel du rendement en blé, pour l'ensemble de la Communauté économique européenne au cours de la période

(1) Comme dans le cas des graphiques relatifs aux perspectives de consommation, la période 1950/58 correspond à une évolution à prix variables alors que les perspectives de consommation (matérialisées par un trait continu partant de l'année 1956 et aboutissant à l'année 1965) sont à prix constants. Il n'y a donc pas de solution de continuité entre ces deux séries statistiques.
(2) « Situation et tendance de l'évolution de l'économie céréalière dans la C.E.E. » - direction générale de l'agriculture - mai 1959.

Tableau n° III/3

EVOLUTION DES RENDEMENTS EN ALLEMAGNE
(taux d'accroissement géométrique annuel)

en %

	1881 à 1914	1925 à 1938	1950 à 1959
Céréales	1,43	1,34	1,85
Blé	1,26	1,67	2,12
Avoine	1,43	1,27	1,09
Orge d'hiver	—	0,97	2,22
Pommes de terre	1,36	2,04	0,48

Source : Die Steigerung der deutschen Getreideerträge, par W. Pentz dans : « Agrarwirtschaft », n° 4, avril 1960, p. 129.

1950/58 a été de 2,6 % et de 3,9 % pour les céréales secondaires. Des études analogues poursuivies par certains Etats membres de la Communauté conduisent à des résultats analogues, comme le montre le tableau n° III/3.

Il faut d'ailleurs souligner que les rendements prévus en 1965 ont été atteints en 1959 pour les céréales en raison des conditions atmosphériques extrêmement favorables qui ont régné sur l'Europe occidentale.

Bien que ces chiffres n'aient qu'une valeur indicative, étant donné la grande dispersion des rendements constatés en 1954/58 pour la plupart des produits agricoles dans chacun des Etats membres et même à l'intérieur de chacun des Etats membres, selon les régions agricoles, les rendements moyens de la Communauté économique européenne n'avaient pas encore atteint en 1954/58 le niveau obtenu par les Pays-Bas avant-guerre. Si les estimations faites par les experts se réalisaient, et nous venons de souligner leur modestie, l'ensemble de la Communauté économique européenne pourrait se situer en 1965, sur le plan des rendements, au niveau des Pays-Bas avant-guerre, les Pays-Bas continuant d'ailleurs à progresser sensiblement.

Il faut cependant rappeler qu'une amélioration du rendement moyen est d'autant plus difficile à réaliser que le territoire agricole est plus vaste (effet de dimension).

2. Evolution de la production de céréales

Blé ⁽¹⁾ (Tableau n° III/410)

Au cours de la période de base 1954/58, la production de blé s'est élevée à 23 746 000 tonnes

provenant d'environ 11 millions d'hectares et avec un rendement moyen de 21,7 qx/ha. L'importance des productions française (44 % de la production communautaire) et italienne (37 %), soit ensemble 80 % de la production communautaire, font que la production des autres pays est donc relativement marginale par rapport à la production franco-italienne.

La situation en 1965 a été déterminée essentiellement par l'évolution déjà constatée dans les Etats membres de la Communauté depuis la fin de la deuxième guerre et compte tenu des récentes mesures prises dans certains pays dans le domaine de la politique céréalière ⁽²⁾. L'accroissement de la production de blé, dans l'hypothèse des prix constants, serait de 15 % environ, passant de 23 746 000 tonnes à 27 290 000 tonnes, la légère réduction des superficies escomptée de la Communauté (3 %) serait ainsi plus que compensée par l'accroissement des rendements unitaires (18 %).

Les pays principalement responsables de cet accroissement seraient :

- La France pour 1 750 000 tonnes,
- L'Allemagne pour 845 000 tonnes,
- L'Italie pour 710 000 tonnes.

Du point de vue des superficies, les Etats membres peuvent se classer en deux groupes. Les pays gros producteurs (France et Italie) s'attendent soit à une stabilisation dans les superficies emblavées (cas de la France), soit à une diminution qui serait particulièrement importante en Italie

(1) Pour des raisons statistiques, la distinction entre blé dur et tendre n'a pas été faite.

(2) Voir également graphique n° III G//410, annexe n° 6.

Tableau n° III//410

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BLÉ

Blé (1)		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (2)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	(1 000 ha)	1954/58	1 199	194	4 580	4 850	19,4	99	10 941
		1965	1 314	200	4 500	4 445	19,4	125	10 603
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(109,5)	(103,1)	(98,3)	(91,6)	(100)	(126,3)	(96,9)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	10,9	1,8	41,9	44,3	0,2	0,9
		1965	12,4	1,9	42,4	41,9	0,2	1,1	100
Rendement	(qx/ha)	1954/58	29,0	35,2	22,3	18,1	20,0	37,4	21,7
		1965	32,9	39,1	27,0	21,4	23,0	40,0	25,7
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(113,4)	(111,1)	(121,1)	(118,2)	(115,0)	(106,9)	(118,4)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	134,3	162,2	103,2	83,8	92,6	173,1
		1965	128,0	152,1	105,1	83,3	89,5	155,6	100
Production	(1 000 t)	1954/58	3 477	683	10 400	8 777	38,8	370	23 746
		1965	4 323	782	12 150	9 490	44,6	500	27 290
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(124,4)	(114,5)	(116,8)	(108,1)	(114,9)	(135,1)	(114,9)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	14,6	2,9	43,8	36,9	0,2	1,6
		1965	15,8	2,9	44,5	34,8	0,2	1,8	100

(1) Y compris blé dur.

(2) Estimations provisoires.

Tableau n° III//411

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES SECONDAIRES (1)

Céréales secondaires		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (2)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	(1 000 ha)	1954/58	3 683	308	4 375	1 988	31,0	422	10 807
		1965	3 607	301	4 375	1 848	31,0	385	10 547
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(97,9)	(97,7)	(100)	(92,3)	(100)	(91,2)	(97,5)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	34,1	2,9	40,5	18,4	0,2	3,9
		1965	34,2	2,8	41,5	17,5	0,3	3,7	100
Rendement	(qx/ha)	1954/58	25,9	31,9	18,5	21,2	20,6	31,8	22,4
		1965	29,9	34,6	23,5	25,1	24,6	35,0	26,7
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(115,4)	(108,5)	(127,0)	(118,4)	(119,4)	(110,1)	(119,2)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	115,6	142,4	82,6	94,6	92,0	142,0
		1965	112,0	129,6	88,0	94,0	92,1	131,1	100
Production	(1 000 t)	1954/58	9 557	982	8 100	4 218	64	1 343	24 264
		1965	10 780	1 041	10 300	4 646	76	1 348	28 191
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(112,8)	(106,0)	(127,0)	(110,1)	(118,7)	(104,4)	(116,2)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	39,4	4,1	33,4	17,4	0,2	5,5
		1965	38,2	3,7	36,6	16,6	0,2	4,8	100

(1) Céréales secondaires : orge, avoine, maïs, seigle, autres céréales (sauf riz).

(2) Estimations provisoires.

(400 000 ha, soit 8 % de la superficie actuelle). Par contre, les pays petits producteurs verraient leurs emblavures augmenter de 9 % (Allemagne, R.F.) à 25 % (Pays-Bas), ceci en raison de la politique de prix pratiquée dans ces Etats. Il est certain que la prise en considération d'autres hypothèses de prix, par exemple une augmentation du prix du blé dans certains pays gros producteurs, pourrait se traduire par une variation sensible des superficies emblavées, surtout si une garantie de prix était prévue.

Du point de vue des rendements, l'accroissement serait pour l'ensemble de la Communauté de 18 %, le rendement moyen passant de 21,7 à 25,7 qx/ha. Le phénomène « dimension » continue à jouer un assez grand rôle puisque ce sont les pays qui sont les plus gros producteurs qui, dans l'ensemble, ont les rendements moyens les plus faibles et de ce fait abaissent sensiblement le niveau moyen de la Communauté.

Compte tenu des progrès constatés dans certains pays, en particulier en France sur le plan technique et en Italie par suite de la diminution de superficies, ce qui, normalement, doit se traduire par l'abandon des terres les moins favorables au blé, un accroissement plus important pourrait être escompté en 1965.

Céréales secondaires (tableau n° III//411) (1)

Certains experts ayant estimé être dans l'impossibilité de faire des extrapolations séparées pour chaque espèce de céréales secondaires, le résultat des extrapolations a été présenté pour l'ensemble de ces céréales.

En 1954/58, la production des céréales secondaires: orge, seigle, avoine, maïs, mélange de céréales, sauf riz, s'élevait à 24 260 000 tonnes

(1) Voir également graphique n° III G//411, annexe n° 6.

provenant de 10 807 000 hectares avec un rendement moyen de 22 qx/ha. Les productions française, allemande et italienne représentent 90 % de la production de la Communauté.

En 1965 et dans l'hypothèse des prix constants, un accroissement de la production de céréales secondaires de 16 % est escompté par les experts, la production devant s'élever à 28 200 000 tonnes environ.

Les pays principalement responsables de cet accroissement de près de 4 millions de tonnes seraient :

- La France, avec 2,2 millions de tonnes, soit plus de la moitié de l'accroissement global;
- L'Allemagne (R.F.), avec 1,2 million de tonnes, soit 25 % de l'accroissement global;
- L'Italie, avec 0,4 million de tonnes.

Cet accroissement est dû essentiellement à une augmentation des rendements de l'ordre de 19,2 % (26,7 qx à l'ha en 1965) puisque les superficies consacrées aux céréales secondaires diminueraient de 2 % environ.

Dans tous les Etats membres, une diminution des superficies est prévue, de l'ordre de 2,5 % en Allemagne et Belgique et de 7-8 % en Italie et aux Pays-Bas, sauf en France où la superficie resterait constante. Cette évolution semble due à l'accroissement des superficies en blé (Allemagne, Pays-Bas, Belgique), puisque la superficie en céréales reste sensiblement constante, et ceci en raison des politiques de prix nationales.

L'importante augmentation des rendements prévue par les experts en particulier en France (27 %) s'explique pour les raisons suivantes :

- Le développement de la motorisation entraîne une diminution de la production d'avoine et tous les experts qui ont pu procéder à des

Tableau n° III/4

RENDEMENT COMPARÉ DES DIVERSES CEREALES EN FRANCE

	1954/58 qx/ha	Rendement avoine 1945/58 = 100
Avoine	17,6	100
Orge	22,6	128,4
Maïs	25,6	145,4
Blé	22,3	126,7

Tableau n° III//41

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES CEREALES
(sauf riz)

Total céréales (sauf riz)		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (1)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	(1 000 ha)	1954/58	4 882	502	8 955	6 838	50	521	21 748
		1965	4 921	501	8 875	6 293	50	510	21 150
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(100,8)	(99,8)	(99,1)	(92,0)	(100,0)	(97,9)	(97,2)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	22,4	2,3	41,2	31,5	0,2	2,4
		1965	23,3	2,4	41,9	29,8	0,2	2,4	100
Rendement	(qx/ha)	1954/58	26,7	32,0	20,6	19,0	20,6	32,9	22,0
		1965	30,7	36,3	25,3	22,5	24,2	36,2	26,2
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(115,0)	(113,8)	(122,8)	(118,4)	(117,4)	(110,0)	(119,1)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	121,4	145,4	93,6	86,4	93,6	149,5
		1965	117,2	138,5	96,6	85,9	92,4	138,2	100
Production	(1 000 t)	1954/58	13 034	1 605	18 500	12 995	103	1 713	47 950
		1965	15 103	1 823	22 450	14 136	121	1 848	55 481
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(115,8)	(113,6)	(121,4)	(108,8)	(117,5)	(107,9)	(115,7)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	27,2	3,3	38,6	27,1	0,2	3,6
		1965	27,2	3,3	40,5	25,5	0,2	3,3	100

(1) Estimations provisoires.

Tableau n° III//412

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE RIZ

Riz		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (1)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.
Superficie	(1 000 ha)	1954/58		24	149			173
		1965		25	135			160
	Indice 1965 (1954/58 = 100)			(104,2)	(90,6)			(92,5)
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58		13,9	86,1			100
	1965		15,6	84,4			100	
Rendement	(qx/ha)	1954/58		40	50,4			48,9
		1965		45	52,4			51,2
	Indice 1965 (1954/58 = 100)			(112,5)	(105,0)			(104,7)
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58		81,5	102,6			100
	1965		87,8	103,3			100	
Production	(1 000 t)	1954/58		96,0	750,6			846,6
		1965		112,5	707,4			819,9
	Indice 1965 (1954/58 = 100)			(117,2)	(94,2)			(96,8)
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58		11,3	88,7			100
	1965		13,7	86,3			100	

(1) Estimations provisoires.

extrapolations par espèces de céréales secondaires ont admis une très forte réduction des superficies en avoine. Comme la sélection d'avoines à haut rendement unitaire a été quelque peu négligée depuis 1950, actuellement le remplacement d'un hectare d'avoine par un hectare d'orge, entraîne une augmentation substantielle de la production; cette évolution peut être importante en France comme le montre le tableau n° III/4.

— L'utilisation de variétés hybrides de maïs aux dépens des variétés locales à faible productivité.

Vue d'ensemble sur la production céréalière (tableau n° III//41)

Compte tenu des perspectives précédentes, et dans le cadre de l'hypothèse des prix constants, la production céréalière (blé et céréales secondaires, sauf riz) de la Communauté passerait de 47,9 à 55,5 millions de tonnes, soit un accroissement de 7,6 millions de tonnes (16 %).

Les principaux pays responsables de cette évolution seraient :

- La France, avec un accroissement de 4 millions de tonnes environ;
- L'Allemagne, avec un accroissement de 2,1 millions de tonnes environ;
- L'Italie, avec un accroissement de 1,1 million de tonnes environ.

L'évolution serait due à l'augmentation des rendements puisque les superficies emblavées en céréales diminueraient de 3 % pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, diminution imputable à l'Italie (8 %), la France et l'Allemagne gardant sensiblement la même superficie en céréales.

3. Evolution de la production de pommes de terre (tableau n° III//42) (1)

En 1954/58, la production de pommes de terre de la Communauté s'élève à 49 millions de tonnes. Le rendement unitaire moyen est de l'ordre de 18,2 t/ha et les superficies consacrées aux pommes de terre représentent près de 2,7 millions d'ha.

En 1965, la production de pommes de terre pourrait s'élever à près de 50,2 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,5 %; le rendement passerait de 18,2 t/ha à 20 t/ha (soit

+ 9,8 %) et les superficies diminueraient de 6,8 %.

Dans tous les pays, la production est en diminution, de 3 % à 5 % environ, sauf en France (+ 10 %) et en Italie (+ 30 %). Les raisons de cette évolution doivent être recherchées dans l'évolution différente des superficies et des rendements.

Dans tous les pays, les rendements augmentent et les superficies diminuent, sauf en Italie où la superficie demeure constante. Cette diminution des superficies plus marquée en France (— 8 %) et en Allemagne (— 7 %), semble imputable à deux séries de facteurs :

- a) Le manque de main-d'œuvre qui se fait sentir dans la plupart des Etats membres et surtout en Allemagne;
- b) Une demande de moins en moins forte :
 - La consommation de pommes de terre ordinaires (non primeurs) est de plus en plus inélastique dans tous les Etats membres de la Communauté sauf en Italie, en raison du relativement faible niveau de consommation;
 - La production de pommes de terre destinée aux usages industriels est marginale par rapport à la production totale des pommes de terre, sans que l'on puisse prévoir de notables augmentations dans la consommation de fécule de pommes de terre en raison de la concurrence des amidons de maïs et des produits synthétiques;
 - L'alimentation des porcs se fait de plus en plus à base de céréales.

Le maintien des superficies en Italie peut s'expliquer par une demande encore élastique et les possibilités d'écouler une partie de la production sous forme primeurs.

L'augmentation des rendements de la Communauté (de 18,2 à 20 t/ha, soit 10 % environ) est essentiellement imputable à celle des rendements français (15,6 à 18,8 soit + 20,5 %) et italiens (8,5 à 11,1 soit + 30,5 %) en raison de leur faiblesse relative. Par contre, dans les autres pays, les taux d'accroissement demeurent de 3 à 6 %, en raison de leur haut niveau actuel (22 à 26 t/ha).

Il convient de noter que l'augmentation des rendements prévue par les experts pour les pommes de terre (10 %) représente la moitié de celle escomptée pour les céréales secondaires qui est de l'ordre de 20 % environ; diverses études ont montré que les rendements en pommes de terre avaient fait des progrès très sensibles au cours

(1) Voir également graphique n° III G//42, annexe n° 6.

Tableau n° III//42

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE POMMES DE TERRE

Pommes de terre (1)		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (2)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Superficie	(1 000 ha)	1954/58	1 140	86	927	389	6,0	150	2 698
		1965	1 063	74	850	387	4,5	137	2 515
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(93,2)	(86,0)	(91,7)	(99,6)	(75)	(91,3)	(93,2)
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	42,3	3,2	34,3	14,4	0,2	5,6	100
		1965	42,3	2,9	33,8	15,4	0,2	5,9	100
	Rendement	(t/ha)	1954/58	22,0	25,1	15,6	8,5	19,4	25,8
1965			22,7	26,7	18,8	11,1	22,6	27,5	20,0
Indice 1965 (1954/58 = 100)		(103,2)	(106,3)	(120,5)	(130,5)	(116,5)	(106,5)	(109,8)	
Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	120,8	137,9	85,7	46,7	106,6	141,8	100
		1965	113,5	133,5	94,0	55,5	113,0	137,5	100
Production		(1 000 t)	1954/58	25 070	2 162	14 500	3 318	116	3 877
	1965		24 127	1 974	16 000	4 301	102	3 768	50 272
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(96,2)	(91,3)	(110,3)	(129,6)	(87,9)	(97,2)	(102,5)
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	51,1	4,4	29,6	6,8	0,2	7,9	100
		1965	48,0	3,9	31,8	8,6	0,2	7,5	100

(1) Y compris pommes de terre « primeurs ».

(2) Estimations provisoires.

de la période précédant la deuxième guerre mondiale; à l'heure actuelle, les progrès semblent être beaucoup plus modestes, à partir d'un certain niveau de rendement qui semble être atteint dans plusieurs Etats membres (voir tableau n° III/2, p. 67).

4. Evolution de la production de betterave à sucre (tableau n° III//40) ⁽¹⁾

Dans la plupart des pays de la Communauté économique européenne, la production de betteraves à sucre dépend des mesures prises par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles. Les superficies peuvent donc s'accroître très rapidement d'une année à l'autre selon l'orientation de la politique sucrière du pays considéré et les possibilités d'accroître la sole de betteraves à sucre au dépens d'autres soles de plantes sarclées; cette élasticité dans l'assolement semble être assez grande dans les exploitations où la production betteravière ne joue habituellement qu'un rôle d'appoint. Aussi est-il particulièrement difficile d'établir des perspectives en matière de superficie pour cette production.

Compte tenu des conditions de prix, les experts ont estimé qu'une certaine tendance à l'accroissement des superficies constatée depuis quelques années, continuerait à se manifester dans la plupart des Etats membres; ainsi l'accroissement serait en 1965 de l'ordre de 12 % environ par rapport à la période de base, soit 125 000 ha. L'accroissement serait notable en France (45 000 ha, soit + 15 %) et en Italie (34 000 ha, soit + 15 %).

Sur le plan des rendements, il convient de distinguer, d'une part, le rendement en racines, d'autre part, le rendement en sucre ⁽²⁾. Les experts ont estimé que les efforts des sélectionneurs permettent de prévoir raisonnablement un accroissement de 13 % des rendements en racines, l'accroissement étant surtout marqué en Italie (20 %) en raison de la faiblesse relative des rendements actuellement constatés et compte tenu des conditions naturelles extrêmement favorables à la production betteravière dans ce pays (dans les zones irriguées en particulier).

Ainsi, la production de betteraves à sucre (racines) de la Communauté économique européenne augmenterait donc de 27 % environ, soit près de 9 millions de tonnes, les accroissements étant importants en France (30 %) et en Italie (37,5 %).

B. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ANIMALE

En matière de production animale, des extrapolations n'ont été effectuées par les experts que pour la production laitière et la production de viande bovine, la demande en produits avicoles et en viande porcine pouvant toujours être satisfaite, en particulier par la transformation de céréales secondaires importées des pays tiers.

A l'heure actuelle, les deux principaux aspects de la production bovine, lait et viande, sont, dans les six pays de la Communauté économique européenne, étroitement liés, en ce sens qu'une grande partie de la production de viande bovine provient de l'abattage des vaches laitières de réforme; seule la France dispose de races de boucherie spécialisées d'une importance économique certaine tandis qu'en Italie, l'importance de telles races serait plutôt régionale.

Il convient de noter également que depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les efforts des éleveurs dans la plupart des pays de la Communauté ont tendu à l'amélioration des possibilités zootechniques des races à deux fins (production de lait, si possible à forte teneur en matières grasses, production de viande).

1. Evolution de la production laitière (tableau n° III//10-201) ⁽³⁾

La production laitière s'est élevée en moyenne en 1954/58 à 580 millions d'hl, provenant de 22,6 millions de vaches, le rendement unitaire ayant été estimé à 2 560 litres. Comme en matière végétale, ce sont les pays qui ont les effectifs les plus importants qui ont les rendements moyens les plus faibles (effet de dimension).

La France, avec 44,2 % des effectifs de la Communauté économique européenne, en raison d'un rendement inférieur de 15 % à la moyenne communautaire, ne contribue qu'à concurrence de 38 % à la production globale, contre 30 % pour l'Allemagne, 15 % pour l'Italie et 10 % pour les Pays-Bas.

En 1965, un accroissement de la production laitière de la Communauté économique européenne de l'ordre de 26 % est prévu par les experts, la production passant de 580 millions d'hl à près de 730 millions d'hl. Cet accroissement serait dû à la fois à un accroissement du nombre

(1) Voir également graphique n° III G//40, annexe n° 6.

(2) Ce point sera étudié dans le chapitre IV.

(3) Voir également graphique n° III G//201, annexe n° 6.

Tableau n° III//40

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BETTERAVES A SUCRE

Betteraves à sucre		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (1)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.
Superficie	(1 000 t)	1954/58	266	60	370	233	72	1 001
		1965	284	62	425	267	87	1 125
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(106,8)	(103,3)	(114,9)	(114,6)	(120,8)	(112,4)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	25,6	6,0	36,9	23,3	7,2
		1965	25,2	5,5	37,8	23,7	7,8	100
Rendement	(t/ha)	1954/58	35,5	39,4	31,3	31,5	41,9	33,7
		1965	39,5	42,3	35,0	37,9	44,0	38,1
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(111,3)	(107,4)	(111,8)	(120,3)	(105,0)	(113,0)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	105,3	116,9	92,9	93,5	124,3
		1965	103,7	111,0	91,9	99,5	115,5	100
Production	(1 000 t)	1954/58	9 445	2 380	11 500	7 345	3 025	33 695
		1965	11 226	2 670	15 000	10 096	3 850	42 842
	Indice 1965 (1954/58 = 100)		(118,9)	(112,2)	(130,4)	(137,5)	(127,3)	(127,1)
	Ensemble de la C.E.E. = 100		1954/58	28,0	7,1	34,1	21,8	9,0
		1965	26,2	6,2	35,0	23,6	9,0	100

(1) Estimations provisoires.

de vaches, (13 % environ) et du rendement unitaire (10 % environ). En outre, la plupart des experts estiment qu'il faut s'attendre à un accroissement sensible de la teneur en matières grasses du lait, à la suite des efforts des sélectionneurs poursuivis déjà depuis un certain nombre d'années.

Un certain nombre de points méritent d'être soulignés.

Sur le plan des effectifs, l'accroissement sera surtout marqué en France (20 %) soit 2 millions de têtes, et en Italie (16 %) soit 0,7 million de têtes. L'examen du graphique n° III G//201 montre que pour la France, les chiffres retenus par l'expert et également par le commissariat général au plan diffèrent sensiblement des séries du ministère de l'agriculture, mais que les tendances de ces deux séries sont sensiblement identiques.

Sur le plan des rendements, l'accroissement moyen pour l'ensemble de la Communauté serait de 10 % environ. Il semble que cette estimation soit relativement modeste; en effet, en raison du développement de la motorisation, le nombre de vaches laitières utilisées comme moyen de traction tend à diminuer sensiblement, en particulier en France et en Italie.

Il en résulte que les vaches laitières recensées correspondent de plus en plus à des vaches utilisées uniquement pour la production laitière, ce qui explique, dans une certaine mesure, l'accroissement des rendements constaté depuis 1950, compte tenu des progrès accomplis en matière d'alimentation animale et de lutte contre les maladies (éradication de la tuberculose). En ce qui concerne la France, le faible accroissement escompté malgré un rendement assez bas, semble imputable au jeu de deux actions s'exerçant en sens inverse, d'une part les progrès rapides dans l'amélioration du rendement laitier des races laitières, d'autre part l'importance accrue des races à viande (augmentation des effectifs) à rendement laitier faible.

Les résultats par pays montrent que la France occupera une position importante dans la production laitière de la Communauté économique européenne. En effet, avec 12 millions de vaches, soit 47 % des effectifs, et un rendement de 2 500 litres par tête et par an, encore inférieur de 12 % à la moyenne communautaire (2 840 l), la production française représenterait près de 41 % de la production totale.

Il faut également souligner que la France et l'Allemagne fourniraient près de 70 % de la pro-

duction communautaire, leurs effectifs représentant également environ 70 % des effectifs de la Communauté économique européenne.

2. Evolution de la production de viande bovine (tableau n° III//10-201) (1)

La production de viande bovine provient, dans une large mesure, de l'abattage des vaches laitières de réforme, qui donnent des viandes de qualité moyenne et inférieure.

Certains experts n'ont pu effectuer des estimations séparées pour la production de viande de veau et la production de viande de bœuf, en raison en particulier des insuffisances des définitions statistiques utilisées par les Etats membres. C'est pourquoi une seule estimation pour l'ensemble de la production de viande de bœuf a été donnée dans ce rapport.

Il est apparu aux experts en cours d'étude que les coefficients techniques pour passer du poids vif au poids carcasse, puis du poids carcasse au poids détail, variaient considérablement d'un pays à l'autre, sans que des raisons précises puissent justifier les valeurs traditionnellement retenues.

Les résultats présentés ici sont des résultats synthétiques provenant d'études extrêmement détaillées menées par les experts, qui se sont efforcés de prendre en considération tous les éléments statistiques actuellement disponibles. De petits modèles démographiques ont été construits d'une part pour définir les tendances de la production de viande bovine, compte tenu de la structure actuelle des effectifs dans leur composition par catégorie et par âge et de leurs évolutions possibles (2).

Il est en effet possible de produire plus de viande, mais pendant une période de temps limitée, par une augmentation des abattages de vaches. C'est pourquoi la connaissance des rapports :

- entre nombre de bêtes abattues et effectif de bétail (total et par catégorie),
- entre nombre de veaux élevés et nombre de veaux nés,
- entre nombre d'élèves et nombre de vaches adultes

et de leur évolution dans le passé et des tendances futures est indispensable à l'établissement des

(1) Voir également graphique n° III G//10, annexe n° 6.

(2) Une étude détaillée a été entreprise par un groupe d'experts à la demande de la direction générale de l'agriculture.

Tableau n° III//10-201

EVOLUTION DE LA PRODUCTION BOVINE

I — Lait		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (1)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Nombre de vaches laitières	(1 000 ha)	1954/58	5 684	958	10 000	4 408	57	1 523	22 620
		1965	5 888	1 043	12 000	5 110	57	1 600	25 698
	Indice 1965 (1954/58 = 100)	(103,6)	(108,9)	(120,0)	(115,9)	(100,0)	(105,7)	(113,6)	
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	25,1	4,2	44,2	19,5	0,3	6,7	100
1965		22,9	4,1	46,7	19,9	0,2	6,2	100	
Rendement par vache et par an	(lit.)	1954/58	3 078	3 660	2 200	1 983	3 215	3 960	2 564
		1965	3 509	4 094	2 500	2 100	3 600	4 500	2 842
	Indice 1965 (1954/58 = 100)	(114,0)	(111,9)	(113,6)	(105,7)	(112,0)	(113,6)	(110,7)	
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	120,0	142,7	85,8	77,3	125,4	154,4	100
1965		123,4	144,1	88,0	73,9	126,7	158,3	100	
Production	(10 ⁶ hl)	1954/58	175	35,9	220,0	87,4	1,8	59,9	580,0
		1965	206,6	42,5	300,0	107,3	2,0	72,0	730,4
	Indice 1965 (1954/58 = 100)	(118,1)	(118,4)	(136,4)	(122,8)	(111,1)	(120,8)	(125,9)	
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	30,2	6,2	37,9	15,1	0,3	10,3	100
1965		28,3	5,8	41,1	14,7	0,3	9,8	100	
II — Viande bovine (2)		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie (1)	Luxemb.	Pays-Bas	C.E.E.	
Production	(1 000 t)	1954/58	806	178	1 330	467	8,4	194	2 983
		1965	1 000	253	1 775	530	9,9	222	3 790
	Indice 1965 (1954/58 = 100)	(124,0)	(142,1)	(133,5)	(113,5)	(117,4)	(114,4)	(127,1)	
	Ensemble de la C.E.E. = 100	1954/58	27,0	5,9	44,6	15,7	0,3	6,5	100
1965		26,4	6,7	46,8	14,0	0,2	5,9	100	

(1) Estimations provisoires.

(2) Bœufs et veaux.

perspectives de production de viande. Ces données permettent de calculer les effectifs pouvant être abattus, compte tenu du taux de croissance adopté pour le cheptel bovin. Le poids moyen à l'abattage sera établi par extrapolation et compte tenu des nouvelles techniques d'élevage (baby bœuf). On obtient alors la production de viande possible en 1965, dans le cadre des hypothèses d'évolution du troupeau bovin adoptées par l'expert.

En 1954/58, la production moyenne s'est élevée à environ 3 millions de tonnes de viande parée en carcasse, la production française représentant 45 % environ de la production communautaire. En 1965, un accroissement de la production de viande bovine (bœuf et veau) de 27 % semble possible aux experts du groupe.

C'est en Belgique et en France que l'accroissement de la production serait le plus notable, de l'ordre de 42 et 34 % environ. Les raisons de cette expansion de la production de viande bovine sont les suivantes :

- Augmentation des effectifs, en particulier des effectifs de vaches laitières, grâce à l'amélioration de la production fourragère;
- Elevage d'un plus grand nombre de veaux qui ne seraient plus abattus à la naissance et consommés comme veaux de lait, mais qui seraient élevés systématiquement pour être, soit abattus à un poids supérieur (80/90 kg), soit élevés pour donner du baby bœuf;
- Politique visant à développer la production de viande.

CHAPITRE IV

« RECONCILIATION » DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION ETUDE DE QUELQUES MARCHES AGRICOLES

Au cours des chapitres précédents, les principales tendances de la production et de la consommation globale ont été dégagées pour un certain nombre de produits agricoles. Il est alors apparu utile de procéder à une confrontation systématique de ces tendances pour un certain nombre de produits agricoles qui font l'objet des propositions déposées par la Commission de la Communauté économique européenne en matière de politique agricole commune. Ces confrontations ont été effectuées pour les produits suivants : la viande bovine, les produits laitiers, le sucre, le blé, dans le cadre de chaque Etat membre de la Communauté. Une tentative a également été faite mais au seul niveau de la Communauté pour rapprocher les perspectives, d'une part de production de céréales secondaires et de pommes de terre, d'autre part de consommation de produits alimentaires comme la viande de porc, les produits avicoles... liées directement à ces spéculations agricoles.

Certaines difficultés d'ordre méthodologique se présentant à ce stade de la recherche, il est nécessaire, avant d'aborder les études par produit, de préciser les solutions retenues pour résoudre celles-ci.

PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

A. *Position du problème*

Chaque année, les services statistiques nationaux des Etats membres établissent un bilan de la situation des denrées alimentaires.

A partir des chiffres de production, les gouvernements calculent, compte tenu du commerce

extérieur de chacun des pays et des stocks, la consommation territoriale humaine, les utilisations industrielles et animales et les pertes.

Les bilans alimentaires forment donc un cadre particulièrement bien adapté pour l'étude du passé ainsi que pour les études prospectives.

En effet, un bilan prospectif permettant de confronter les perspectives de production et de consommation va dégager un solde qui peut signifier, pour le produit considéré et pour l'année étudiée :

- Des possibilités d'exportation;
- Des nécessités de stockage, par exemple, si la production est supérieure à la consommation;
- Des besoins d'importation nécessaires à la couverture de besoins incompatibles.

Le degré d'auto-provisionnement, rapport entre la production indigène et la consommation territoriale totale, escompté par chacun des pays ou par la Communauté pour les produits étudiés peut ainsi être mis en évidence.

B. *Le problème de la période de base*

Deux séries de difficultés se sont présentées à cette occasion :

1. Les extrapolations de la production et de la consommation ont été effectuées à partir d'une période de base centrée autour de l'année 1956; mais la période de base utilisée par les experts du groupe « production » qui s'étend des années 1954 à 1958 est plus longue que celle retenue par les experts du groupe « consommation » qui va de l'année 1955 à 1957, excepté pour la France où la période se limite

à l'année 1956. Aussi lorsqu'il s'agit de comparer la production et la consommation au cours de la période de base, un certain nombre de difficultés se sont présentées du fait même de la non-identité entre les périodes de base utilisées pour les extrapolations de la production et de la consommation. Nous devons avoir en effet pour la période de base :

$\text{Production} + \text{Importation} - \text{Exportation} =$
 $\text{Consommation totale (disponibilités)}.$

Il est donc nécessaire que les données correspondent à la même année (ou à une moyenne des mêmes années) pour que l'équation précédente soit vérifiée.

2. Il fallait tenir compte des différences dans les estimations officielles et dans celles des experts, existant pour certains produits dans certains pays.

La solution adoptée dans le cadre de ce chapitre est la suivante :

Pour chaque pays comme pour l'ensemble de la Communauté, les chiffres de la production et de la consommation ont été comparés systématiquement avec les données des bilans alimentaires établies par l'O.E.C.E. pour la période allant de l'année 1955/56 à l'année 1957/58. Généralement les écarts étaient suffisamment réduits au niveau de la Communauté pour que l'on puisse admettre la concordance des deux séries de données. De ce fait, la situation 1965, en particulier le degré d'auto-provisionnement, dans les trois hypothèses d'évolution de revenu, a été confrontée avec la moyenne des bilans correspondant aux années 1955/56, 1956/57 et 1957/58.

Le lecteur trouvera dans les documents annexes à ce rapport des renseignements :

- sur les bilans nutritionnels; annexes n^{os} 3 et 4;
- sur le commerce extérieur des Etats membres et de la Communauté économique européenne pour les produits étudiés; annexe n^o 7.

Le plan adopté pour étudier l'évolution de chaque marché a été le suivant : l'évolution récente et la situation actuelle ayant d'abord été définies, les perspectives de consommation et de production ont été confrontées.

Cette confrontation a permis d'évaluer la situation de l'approvisionnement en 1965, situation exprimée sous forme d'un bilan quantitatif. Enfin, une dernière partie est consacrée à des considérations finales ⁽¹⁾.

L'importance du marché de la viande bovine ⁽²⁾ est certaine tant sur le plan production que sur le plan consommation. En effet, sur le plan de la production, la viande bovine représente une spéculation contribuant dans une large mesure au revenu des agriculteurs; sur le plan de la consommation, son importance ne peut que s'accroître; en effet, la consommation de ce produit étant élastique par rapport au revenu, tout accroissement du niveau de vie résultant du développement économique par exemple, entraîne une augmentation de la consommation par tête d'autant plus notable que le taux d'accroissement du revenu est plus élevé, compte tenu des niveaux actuels de consommation dans la plupart des Etats membres. Le marché de la viande constitue donc un terrain privilégié d'actions pour la mise en œuvre d'une politique agricole commune dynamique.

Les caractéristiques essentielles de ce marché sont les suivantes :

1. La Communauté n'arrive pas à satisfaire la totalité de ses besoins par sa production et procède à des importations plus ou moins importantes selon les années; depuis 1950/51, la consommation de la Communauté économique européenne s'est développée à un rythme sensiblement plus élevé que la production indigène; les besoins d'importation nets se sont accrus et le degré d'auto-provisionnement est passé de 96 à 93, comme le montre le tableau n^o IV/1 Vb. L'analyse par pays montre que les Etats membres se répartissent en trois groupes :

- a) Un pays exportateur net pour des quantités d'ailleurs faibles (Pays-Bas);
- b) Des pays importateurs nets dont les besoins s'accroissent régulièrement (Allemagne, Italie);
- c) Des pays qui tendent à l'auto-suffisance avec des variations annuelles plus ou moins impor-

(1) Les experts italiens ayant estimé que le fait d'émettre des considérations finales dépassait le mandat qui leur avait été confié en avril 1959 par la direction générale de l'agriculture, n'ont pu donner leur approbation à celles-ci. Ils tiennent cependant à souligner que cette position de principe n'entraîne de leur part aucune appréciation, positive ou négative, quant à la valeur de ces considérations.

(2) Pour des raisons exprimées au chapitre III, la distinction entre viande de bœuf et viande de veau n'a pu être faite dans cette première étude.

Tableau n° IV/1

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA C.E.E.

Période : Moyenne 1955/56 - 1957/58

1 000 t

	Allemagne (R.F.)			U.E.B.L.			France			Italie			Pays-Bas			C.E.E.
	Impor- tation (1)	Expor- tation (2)	Solde (+) (-) (3)	Impor- tation (1)	Expor- tation (2)	Solde (+) (-) (3)	Impor- tation (1)	Expor- tation (2)	Solde (+) (-) (3)	Impor- tation (1)	Expor- tation (2)	Solde (+) (-) (3)	Impor- tation (1)	Expor- tation (2)	Solde (+) (-) (3)	
Viande bovine (4)	140	19	121	11	3	8	22	36	-14	113	1	112	22	36	-14	213
Viande porcine (4)	63	8	55	2	8	-6	14	21	-7	15	3	12	3	127	-124	-70
Autres viandes (4) (5)	1	1	0	17	-	17	10	-	10	11	-	11	10	-	10	46
Volaille (4)	39	-	39	-	-	-	1	3	-2	9	-	9	-	43	-43	3
Oeufs	243	1	242	1	10	-9	20	2	18	54	-	54	-	148	-148	157
Lait frais	4	-	4	1	1	0	3	12	-9	1	-	1	22	54	-32	-36
Lait condensé (6)	-	-	-	6	0	6	2	23	-21	-	-	-	-	235	-235	-250
Lait en poudre (6)	12	1	11	10	11	-1	1	2	-1	-	-	-	-	30	-30	-21
Fromage (6)	78	8	70	33	1	32	11	23	-12	20	23	-3	1	90	-89	-2
Beurre (7)	29	1	28	5	-	5	7	7	0	11	0	11	-	32	-32	12
Graisse et huiles (7)																
(sauf beurre)	751	39	712	209	80	129	452	75	377	291	6	285	499	250	249	1 752
Sucre raffiné	330	2	328	64	107	-43	424	578	-154	30	114	-84	233	143	90	137
Blé	2 822	414	2 408	486	28	458	1 100	1 744	-644	574	530	44	964	55	909	3 175
Céréales secondaires																
(y compris le seigle)	2 604	394	2 210	1 521	146	1 375	473	801	-328	762	11	751	2 142	260	1 882	5 690
Riz décortiqué	92	3	89	67	23	44	61	4	57	-	218	-218	67	29	38	10
Pommes de terre	175	62	113	107	151	-44	192	280	-88	115	152	-37	26	578	-552	-608

Source : Bilans alimentaires O.E.C.E.

- (1) Importation : importations brutes
(2) Exportation : exportations brutes
(3) Solde (+) : importations nettes
(-) : exportations nettes

- (4) Viande parée en carcasse
(5) Mouton, cheval
(6) En poids de produit
(7) En matières grasses

Allemagne (R.F.) (sans Sarre)
France (avec Sarre)

Tableau n° IV/1 Vb

EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT ET DES BESOINS NETS
D'IMPORTATION DE VIANDE BOVINE ⁽¹⁾

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1. Degré d'auto-provisionnement (en %)						
Avant-guerre	98,—	90,4	98,5	85,3	91,2	95,5
Ø 1950/51 à 1952/53	90,2	94,4	100,6	84,2	114,5	95,7
Ø 1955/56 à 1957/58	86,5	95,3	101,1	78,6	100,5	92,6
1958/59	86,4	101,4	101,3	78,7	107,2	92,7
1959/60 ⁽²⁾	86,4	100,—	100,5	82,8	113,—	93,8
2. + besoins nets d'importation — besoins nets d'exportation (1 000 t)						
Ø 1950/51 à 1952/53	64,—	— 8,— ⁽³⁾	— 6,—	55,—	— 16,—	105,— ⁽³⁾
Ø 1955/56 à 1957/58	121,—	— 8,—	— 14,—	112,—	— 14,—	213,—
1958/59	135,—	— 2,—	— 4,0	169,—	— 21,—	277,—
1959/60 ⁽²⁾	137,—	—	— 7,0	100,—	— 25,—	205,—

Source : O.E.C.E.

(1) Les variations de stock ont été prises en considération.

(2) = provisoire.

(3) Ø 1951/52 à 1952/53.

tantes (U.E.B.L. et France) qui sont d'ailleurs la cause des fluctuations enregistrées dans les importations de la Communauté.

2. Dans les Etats membres de la Communauté, la production de viande bovine est liée à la production laitière, bien que la France et l'Italie disposent de races spécialisées dans la production de viande, mais dont la production ne contribue que pour une part relativement faible à l'approvisionnement global, malgré son importance sur le plan qualitatif (qualité extra). Il en résulte que d'une part la majeure partie de la viande consommée dans les pays de la Communauté provient en grande partie de vaches laitières de réforme, ce qui entraîne un abaissement sensible de la qualité, d'autre part, la production de viande bovine dépend en principe du nombre de veaux nés, donc des effectifs en vaches laitières et par conséquent les facteurs

techniques et économiques conditionnant la production laitière agissent également sur la production de viande.

3. Le marché de la viande doit s'efforcer de résoudre le problème de la qualité, les consommateurs se détournant des morceaux de « basse » pour rechercher systématiquement les morceaux permettant une cuisson rapide.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION
ET DE LA PRODUCTION DE LA VIANDE BOVINE
(1956 à 1965)

L'évolution du marché de la viande bovine sera fonction des possibilités de développement de la production à un rythme suffisamment rapide pour suivre l'accroissement de la consommation, cette dernière étant fonction dans une large mesure du rythme de développement

Tableau n° IV/2 Vb

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE

1956 à 1965

Viande bovine	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (1)	Pays-Bas	C.E.E.	
Effectifs vaches laitières	103,6	108,3	120,0	115,9	105,7	113,6	
Production viande bovine	124,0	141,3	133,5	113,5	114,4	127,1	
Consommation par tête (hypothèse II)	1955/57 (kg)	16,9	20,7	28,5	17,5	18,8	
	1965 { (kg)	21,0	23,5	31,8	16,0	19,4	22,4
		1955/57 = 100	124,3	113,5	111,6	133,3	111,0
Consommation globale	Hypothèse I	129,5	115,1	116,0	136,4	117,0	123,8
	Hypothèse II	136,6	118,2	118,3	139,9	121,0	127,7
	Hypothèse III	143,8	121,2	119,3	144,2	132,0	132,0

(1) Estimations provisoires.

Production 1954/58 = 100.

Consommation 1955/57 = 100 sauf France 1956 où I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

économique des Etats membres de la Communauté économique européenne.

Du point de vue de la consommation, le groupe formé par les viandes a été considéré comme étant le plus sensible aux variations de revenu, et dans ce groupe, les viandes dites maigres, volaille et bœuf, sont celles qui bénéficient de la faveur du consommateur, la viande de volaille l'emportant en moyenne d'ailleurs sur la viande de bœuf.

Les perspectives établies dans le chapitre II, ont montré que la consommation individuelle pour l'ensemble de la Communauté passerait de 18,8 kg par an à 21,7 kg selon l'hypothèse I d'accroissement de revenu (la plus faible), et à 23,2 kg selon l'hypothèse III (la plus forte), soit une augmentation globale de 24 à 32 % et ce sous l'hypothèse des prix constants. Ces augmentations globales seraient particulièrement importantes dans les pays actuellement importateurs, à savoir : l'Allemagne (+ 30 à 44 %) et l'Italie (+ 36 à 44 %), comme le montre le tableau n° IV/2 Vb.

En outre, étant donné que les niveaux actuels de consommation communautaire semblent très proches de ceux prévus selon l'hypothèse I, il ne semble pas a priori impossible que l'augmen-

tation de la consommation globale soit plus élevée que celle escomptée dans le cadre de l'hypothèse III (+ 32 %).

Du point de vue de la production, les études entreprises pour établir les perspectives 1965 ont nécessité la prise en considération de nombreux facteurs pouvant expliquer l'évolution passée, caractérisée par une insuffisance de la production indigène face à la demande.

Dans le cadre des prix constants, compte tenu des évolutions possibles des facteurs suivants :

- effectif des vaches laitières,
- nombre de veaux disponibles,
- pourcentage de veaux abattus par rapport aux veaux nés,
- disponibilités fourragères (révolution fourragère) et méthodes nouvelles d'élevage (baby-beef),

une augmentation de la production de viande bovine (bœuf et veau) de 27 % au cours de la période 1956-1965 a semblé possible.

La confrontation des perspectives de consommation et de production a permis de préciser les évolutions escomptées dans les Etats membres et pour l'ensemble de la Communauté, comme le montre le tableau n° IV/2 Vb.

Le tableau montre en particulier que dans le cas de l'hypothèse moyenne (II) les besoins supplémentaires de consommation seraient couverts par l'accroissement escompté de la production indigène, ce qui signifie que le niveau des importations resterait sensiblement constant, les qualités demandées par le consommateur restant les mêmes. Mais dans le cas d'un développement économique plus accentué (III) et à prix constants, le taux d'accroissement de la consommation (32 %) serait supérieur à celui de la production (27 %), et les besoins d'importation nets augmenteraient.

LA SITUATION « 1965 » DE L'APPROVISIONNEMENT
EN VIANDE BOVINE ⁽¹⁾
(Essai de bilan prévisionnel)

La confrontation des perspectives d'évolution de la consommation et de la production de

(1) Voir également annexe n° 8.

viande bovine ont mis une nouvelle fois en lumière la sensibilité de ce marché aux fluctuations de l'économie générale et la nécessité de promouvoir une politique dynamique en matière agricole. Malgré les difficultés méthodologiques et statistiques, un essai pour estimer les besoins nets d'importation a été effectué, comme le montre le tableau n° IV/3 Vb, qui reprend les principaux résultats figurant en annexe n° 8. Il faut souligner que tous ces bilans ne peuvent donner que des ordres de grandeur, et qu'en particulier le montant des importations brutes ne peut être évalué.

Le tableau n° IV/3 Vb montre l'importance pour la situation du marché de viande bovine d'un accroissement rapide du revenu dans la Communauté économique européenne puisque, dans le cadre de l'hypothèse III, les besoins nets d'importation s'élèveraient au moins à 300 000 tonnes contre 213 000 tonnes en moyenne au cours des années 1955/56 à 1957/58. Ce niveau

Tableau n° IV/3 Vb

EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT ET DES BESOINS NETS
D'IMPORTATION EN VIANDE BOVINE ⁽¹⁾

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽¹⁾	Pays-Bas	C.E.E.		
Hypothèse de revenu ⁽²⁾		III					I	II	III
Degré d'auto-approvision- nement (en %)	Ø 1955/56 à	86,5	95,3	101,1	78,6	106,9	92,6	92,6	92,6
	1957/58 ⁽³⁾ 1965	77,6	113,3	119,1	63,5	87,9	98,8	95,7	92,6
+ besoins nets d'importation	Ø 1955/56 à	121,0	+ 8,0	— 14,0	112,0	— 14,0	213,0	213,0	213,0
— besoins nets d'exportation	1957/58 ⁽³⁾ 1965	289,0	— 31,0	— 292,0	305,0	+ 31,0	47,0	170,0	302,0
		(en 1 000 t)							

(1) Estimations provisoires.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) O.E.C.E.

N.B. — Malgré des taux d'accroissement de production et de consommation (II) égaux, le degré d'auto-approvisionnement de la Communauté économique européenne passe de 92,6 à 95,7 %; ceci est dû à une discordance statistique entre la série O.E.C.E. et certaines estimations d'experts.

a d'ailleurs déjà été presque atteint en 1958/59 (277 000 t).

Les Etats membres de la Communauté économique européenne pourraient se répartir en deux groupes en 1965, la situation des Pays-Bas demeurant pratiquement inchangée.

Un premier groupe comprenant l'Allemagne et l'Italie verrait sa position importatrice nette se renforcer en raison d'une part du rythme d'accroissement rapide de la consommation (influence du revenu) et du moindre taux de développement de la production de viande bovine. En effet, les besoins nets d'importation de l'Allemagne passeraient de 121 000 tonnes à 289 000 tonnes (hypothèse III). L'Italie verrait également ses besoins d'importation augmenter, passant de 112 000 à 305 000 tonnes (hypothèse III).

En France et dans l'U.E.B.L. où les niveaux de consommation sont déjà particulièrement élevés, le rythme d'accroissement de la production de viande bovine (33 et 41 %) serait largement supérieur au rythme d'accroissement de la consommation (18 %), ce qui entraînerait des possibilités d'exportation particulièrement importantes en France, qui deviendrait en 1965 le grand pays exportateur de viande bovine au sein de la Communauté; en effet, dans le cas de l'hypothèse III, les possibilités nettes d'exportation de la France passeraient de 14 000 tonnes, au cours de la période 1955/56 à 1957/58, à 200 000 - 300 000 tonnes, le degré d'auto-provisionnement s'établissant ainsi aux environs de 110/120. Une telle situation ne pourrait d'ailleurs se réaliser que si un certain nombre de conditions sont remplies; l'augmentation du cheptel bovin est-elle possible, vu les difficultés attendues dans le secteur laitier? Les difficultés rencontrées par le commerce pour des raisons vétérinaires et sanitaires seront-elles surmontées? Le système de commercialisation sera-t-il amélioré?

Dans ces conditions, le commerce intracommunautaire, relativement faible, pourrait augmenter dans des proportions notables.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Une politique d'expansion de la production bovine, dans le cadre des hypothèses de notre étude, et en premier lieu sous celle des prix constants, est souhaitable, vu les possibilités d'accroissement de consommation dans la Communauté économique européenne. Une telle conclusion doit cependant être accompagnée de quelques observations.

— Toutes les estimations relatives à la production de viande bovine supposent un accroissement plus ou moins important des effectifs de vaches laitières; cette hypothèse est particulièrement nette en France, où l'accroissement de production (33 %) va de pair avec un accroissement des effectifs laitiers de 20 %. Or, la situation d'approvisionnement du marché de lait pourrait être particulièrement critique en 1965. C'est pourquoi le problème se pose de savoir si la production de viande bovine peut dans les Etats membres de la Communauté être développée indépendamment de la production laitière. Une telle évolution semble se manifester en Allemagne, où la relative stabilité des effectifs laitiers ne freine pas le développement de la production de viande, peut-être d'ailleurs en raison du niveau des prix.

— Cette confrontation entre les perspectives de production et de consommation de viande bovine, a permis une nouvelle fois de souligner la grande sensibilité du marché de la viande bovine aux fluctuations économiques; une accélération du développement économique doit normalement entraîner une augmentation de la demande de viande, mais simultanément cette augmentation de revenu entraîne chez les consommateurs une modification des habitudes alimentaires et les incite à demander des produits à la fois de meilleure qualité et permettant une cuisson rapide (viande à rôtir). Des tensions sur les prix risquent alors de se produire en raison de cette évolution dans la demande des consommateurs. Il peut en résulter un freinage volontaire de la consommation si la production ou les importations en provenance des pays tiers ne peuvent satisfaire cette orientation de la demande, freinage volontaire se faisant par une hausse des prix au stade de détail. Ainsi serait remise en question l'hypothèse fondamentale de notre travail, à savoir les prix constants.

L'augmentation de la production doit donc se faire à prix relatifs constants ou mieux avec des rapports de prix en diminution, puisque dans le cas contraire, des détournements de consommation au profit par exemple de la volaille seraient possibles et réduiraient les possibilités de vente. Cette augmentation de la production, à prix constants, suppose donc une grande rationalisation des conditions de production puisqu'il est peu probable que la hausse des prix à la production soit compensée par la diminution des frais de distribution, vu la structure actuelle de cette distribution.

Une action sur les prix peut inciter également les agriculteurs à développer cette spéculation.

Par exemple, une amélioration du rapport des prix viande-céréales au profit de la viande, peut encourager et l'utilisation des céréales dans l'alimentation bovine (production de baby bœuf) et la spéculation bovine; mais une amélioration du rapport des prix viande-lait revalorisant la viande peut également faciliter la reconversion des élevages laitiers vers la production de viande.

Devant l'ampleur des problèmes que pose le développement de la production de viande bovine, développement d'ailleurs indispensable, vu les perspectives de consommation, la direction générale de l'agriculture a demandé à un groupe d'experts de poursuivre cette première étude prospective afin de voir si le dynamisme dont fait preuve la consommation pourrait améliorer le revenu des exploitations et contribuer à la solution des problèmes qui se posent dans d'autres secteurs agricoles.

**ETUDE DE L'APPROVISIONNEMENT EN LAIT
ET EN PRODUITS LAITIERS
(1956 à 1965)**

Les marchés de produits laitiers dans les Etats membres de la Communauté sont caractérisés, depuis quelques années, par une augmentation de la production de lait plus rapide que celle de la consommation totale. Le groupe d'experts s'est donc efforcé de préciser si cette situation

est passagère ou s'il faut s'attendre à ce qu'elle persiste pendant une assez longue période.

La production totale de lait (y compris le lait de brebis et de chèvre) est passée entre 1950 et 1959, de 46,8 millions de tonnes à 60,8 millions de tonnes. Elle a donc augmenté, dans les dix dernières années, d'environ 30 %, soit 2,9 % par an. Cet accroissement de production est dû à l'augmentation des rendements (1,4 %) et des effectifs (1,2 %). De plus, la teneur moyenne en matières grasses du lait, qui se situait, en 1950, entre 3,2 et 3,6 % est passée à 3,4 - 3,8 %.

Par rapport à l'avant-guerre, la consommation individuelle de lait en nature, de fromage et surtout de lait condensé a progressé dans presque tous les pays de la Communauté. Cette progression s'est toutefois ralentie peu à peu. En ce qui concerne le lait consommé en nature, cette progression s'est même complètement arrêtée dans les dernières années dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. En ce qui concerne le beurre, l'évolution est différente. Seule, la consommation en Belgique a diminué au cours des dernières années.

L'examen de la situation du commerce extérieur des divers pays montre que dans l'U.E.B.L., en Allemagne de l'Ouest, en France et en Italie, le degré d'auto-suffisance en produits laitiers est atteint ou presque atteint (voir tableau n° IV/1 L). Pour le beurre en Italie, pour le fro-

Tableau n° IV/1 L

**SITUATION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION DES PRODUITS LAITIERS (1)**

Moyenne 1955/56 à 1957/58

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (2)	Pays-Bas	C.E.E.
Degré d'auto-appro- visionnement (en %)	Ø						
	1955/56 à 1957/58	92,5	97,0	100,9	96,3	170,5	101,0
+ Besoins nets d'importation	Ø 1955/56 à 1957/58 (1)	+ 1,42	+ 0,42	- 0,18	+ 0,25	- 2,46	- 0,55
- Besoins nets d'exportation							

Source : O.E.C.E.

(1) Les variations de stocks ne sont pas prises en considération.

(2) Estimations provisoires.

mage en Allemagne de l'Ouest, ainsi que pour le fromage et les dérivés stabilisés du lait dans l'U.E.B.L., il y avait en permanence un besoin net d'importation assez élevé. En revanche, les Pays-Bas disposaient régulièrement d'importants excédents nets d'exportation pour tous les produits laitiers.

Le commerce extérieur des pays de la Communauté économique européenne pour l'ensemble des produits laitiers était à peu près équilibré ces dernières années. Le volume des produits échangés dans les deux sens s'est élevé pour le beurre à environ 50 000 tonnes, pour le fromage à environ 170 000 tonnes; il n'y a d'importants excédents nets d'exportation que pour le lait en poudre et surtout pour le lait condensé. Si à l'avenir la production de lait continuait à augmenter plus rapidement que la consommation, il en résulterait soit une augmentation des excédents d'exportation, soit des baisses de prix sur les marchés intérieurs des Etats membres.

A long terme, les débouchés et les prix des produits laitiers sur le marché mondial ont toutefois suivi une évolution très défavorable. C'est ainsi, par exemple, que le prix du beurre dans les 45 dernières années n'a de loin pas suivi l'évolution constatée pour les prix des autres produits agricoles importants. Comme la plupart des Etats membres de la Communauté économique européenne doivent recourir occasionnellement à des importations de produits laitiers, leur limitation, à l'aide de droits de douane, de prix minima et de contingents à l'importation a permis dans une large mesure de préserver les marchés nationaux des Six de cette tendance des prix à la hausse. Depuis quelques années, cette politique se heurte dans tous les pays à des difficultés. Malgré l'évolution très favorable des revenus des consommateurs et malgré une baisse du prix du beurre, les stocks de beurre dans les pays de la Communauté atteignaient environ 130 000 tonnes en août 1960. Ce tonnage dépasse de loin le stock saisonnier habituel.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LAITIERS ET DE LA PRODUCTION DE LAIT (1956 à 1965) (1)

Pour la politique agricole, il n'importe pas seulement de connaître le sens de l'évolution probable de la production, de la consommation et

(1) Dans toute l'étude, et à titre provisoire, on a admis l'équivalence 1 t = 10 hl de lait.

des prix, mais il est également important de préciser les motifs responsables de cette évolution.

Dans l'hypothèse des prix constants, la production de lait, donc l'offre de produits laitiers dépend des facteurs suivants :

- a) Le nombre de vaches;
- b) Le rendement laitier par vache;
- c) L'approvisionnement en fourrage;
- d) Le progrès technique
 - dans l'utilisation du lait pour l'alimentation du bétail, surtout pour l'élevage de veaux,
 - dans la transformation du lait en produits laitiers;
- e) La consommation propre de la population agricole.

Si l'on suit l'évolution des effectifs de vaches dans la Communauté économique européenne au cours des dix dernières années, on voit que ce cheptel — bien que l'évolution soit variable selon les pays — a régulièrement augmenté dans son ensemble, alors que les prix du lait restaient généralement constants ou fléchissaient même légèrement. Simultanément, le nombre d'exploitations comportant des vaches laitières a diminué, car beaucoup de petites exploitations n'ayant qu'une ou deux vaches laitières ont complètement abandonné cet élevage dans la plupart des Etats membres.

Cette augmentation du cheptel laitier dans les autres exploitations agricoles résulte non seulement de l'obligation d'utiliser la main-d'œuvre disponible, mais aussi d'une amélioration des techniques de l'alimentation du bétail. Une telle amélioration est surtout imputable à l'accroissement : des rendements, en quantité et en qualité, des surfaces fourragères, des disponibilités fourragères en raison de la réduction du cheptel chevalin, des achats d'aliments concentrés à base de protéines mieux adaptés aux besoins des éleveurs et d'un prix de vente moins élevé. Dans certains pays, le prix relativement favorable du lait a sans doute également joué un rôle dans le développement du nombre de vaches. En admettant des prix constants, il faut donc s'attendre à ce que le nombre de vaches laitières continue à augmenter dans tous les pays (2). Dans le cadre des pré-

(2) Pour les prévisions relatives au cheptel de vaches et au rendement laitier, voir chapitre III.

visions concernant l'économie laitière de la Communauté économique européenne, l'augmentation probable du nombre de vaches en France est particulièrement importante. Si l'on admet une augmentation de 2 % par an, le cheptel français de vaches passerait d'environ 10 millions à environ 12 millions d'unités. Pour l'ensemble de la Communauté, l'augmentation serait de près de 1,4 % par an.

L'augmentation constante du rendement laitier par vache, en quantité et en teneur de matières grasses, est due aux progrès réalisés dans la sélection, l'élevage et l'alimentation du bétail ainsi qu'à l'élimination des maladies entraînant des pertes de production (tuberculose, brucellose, mammites, etc...). De même, dans certains pays, la diminution du nombre de vaches de trait dont le rendement laitier est beaucoup plus faible, joue un rôle important. Le rendement laitier moyen par vache continuera donc à augmenter dans tous les pays de la Communauté. En tenant compte de tous les facteurs responsables de l'accroissement de la production laitière, on estime que, pour la moyenne de la Communauté économique européenne, les rendements vont atteindre 2 840 litres par vache et par an, soit une augmentation d'environ 11 %.

D'après ces évaluations relatives à l'augmentation du nombre de vaches et à l'accroissement des rendements, la production laitière totale de la Communauté économique européenne augmentera d'environ 26 % dans la période considérée. Mais il est probable que les quantités de lait à commercialiser seront encore plus importantes; en effet, d'une part les quantités de lait entier utilisées dans l'alimentation du bétail, notamment pour l'élevage des veaux, diminuent en valeur absolue et en pourcentage dans la plupart des Etats membres et, d'autre part, le nombre de producteurs couvrant leurs propres besoins en lait et dont la consommation individuelle est relativement élevée par rapport à la consommation des non-producteurs diminue dans tous les pays.

En ce qui concerne la diminution des quantités de lait destinées à l'alimentation du bétail, on a pu inclure dans les bilans prévisionnels de l'annexe n° 9 des évaluations par pays. Le tableau n° IV/2 L fait apparaître, avec toutes les réserves d'usage, les possibilités d'économie existant encore dans certains pays en ce qui concerne le lait destiné à l'alimentation du bétail, en raison des habitudes et des techniques dans l'alimentation du bétail.

Tableau n° IV/2 L

LAIT ENTIER DESTINE A L'ALIMENTATION DU BETAIL

En % de la production totale

	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	Ø 1956/57 1958/59
Allemagne (R.F.)	11,6	11,4	11,4	10,6	10,2	10,7
U.E.B.L.	8,6	8,5	8,8	8,3	8,4	8,5
France	19,4	20,3	18,6	19,5	19,8	19,3
Italie	21,8	22,4	24,0	23,5	23,4	23,5
Pays-Bas	5,6	6,0	6,0	5,7	5,6	5,7
C.E.E.	15,1	15,5	15,3	15,2	15,2	15,2

Source : Bilans alimentaires O.E.C.E.

Le nombre de producteurs couvrant leurs propres besoins en lait a diminué constamment. Cela est imputable, d'une part à la diminution du nombre d'exploitations faisant l'élevage de vaches ou de chèvres en vue de la production lai-

tière, d'autre part à la diminution du nombre de personnes par ménage agricole : par exemple dans la république fédérale d'Allemagne, la consommation des ménages des producteurs (y compris le lait transformé en beurre et en fromage

à la ferme) a diminué de 250 000 tonnes (soit presque 10 %) depuis 1951/52.

Les progrès techniques réalisés dans la transformation du lait contribuent également à l'augmentation de l'offre, d'une part par l'utilisation de meilleures machines et l'application de méthodes de travail plus efficaces, d'autre part par le passage de la production artisanale de produits laitiers dans les exploitations agricoles à une production industrielle dans les laiteries.

La consommation en produits laitiers est surtout déterminée — pour des prix supposés constants — par l'augmentation de la population, l'évolution des revenus, ainsi que par la propension de la population à l'achat de produits concurrents. L'accroissement de la population, de l'ordre de 0,6 % par an, est tellement faible qu'il est largement dépassé par l'accroissement probable de la production. Il en est de même en ce qui concerne l'élasticité de la consommation du lait en nature par rapport au revenu. Pour d'autres produits tels que le beurre, le fromage, le

lait condensé, elle est un peu plus élevée. Mais quantitativement, le fromage et les dérivés stabilisés du lait ne jouent toutefois pas un très grand rôle et la consommation de beurre est entravée par le bas prix de la margarine et la publicité qui l'entoure. Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible d'escompter, même pour des prix légèrement en baisse, une augmentation très forte de la consommation de produits laitiers.

Le tableau n° IV/3 L récapitule les prévisions d'augmentation de la consommation de lait et de produits laitiers.

Les prévisions faites par le groupe des experts, dans le cadre des hypothèses de travail, confirment les tendances actuelles du marché laitier. Tandis que l'accroissement de la production laitière escomptée en 1965 serait évalué à 26 % environ, la consommation humaine n'augmenterait que de 11 à 16 % (voir tableau n° IV/4 L).

Il existe pourtant des différences notables selon les pays. En Italie, on s'attend à une évolution à peu près parallèle de la production et de

Tableau n° IV/3 L

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE
DES PRODUITS LAITIERS EN 1965

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France (*)	Italie (⁵)	Pays-Bas	C.E.E.			
Hypothèse de revenu (¹)		II					I	II	III	
Lait de consom- mation (²)	1955/57 (kg)	149,1	121,9	123,2	54,4	210,0	117,1	117,1	117,1	
	1965 {	(kg)	145,3	123,1	121,2	60,7	210,0	117,6	117,9	118,0
		1955/57 = 100	97,5	101,0	98,4	111,6	100	100,4	100,7	100,8
Beurre	1955/57 (kg)	7,1	10,8	9,4	2,0	3,3	6,2	6,2	6,2	
	1965 {	(kg)	8,3	9,9	10,2	2,6	4,5	6,9	7,0	7,2
		1955/57 = 100	116,9	92,0	107	130,0	135,0	111,3	112,9	116,1
Fromage (³)	1955/57 (kg)	4,3	5,4	10,3	7,8	6,4	7,1	7,1	7,1	
	1965 {	(kg)	4,7	5,7	11,4	8,9	7,2	7,8	7,9	8,1
		1955/57 = 100	110,6	105,6	110,7	114,1	112,0	109,9	111,3	114,1

(1) I = Hypothèse pessimiste; II = Hypothèse moyenne; III = Hypothèse optimiste.

(2) Y compris lait condensé et crème, sauf en Italie.

(3) Y compris lait condensé et en poudre pour l'Italie.

(4) France 1956 = 100.

(5) Estimations provisoires.

Tableau n° IV/4 L

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA
CONSOMMATION GLOBALE DE PRODUITS LAITIERS
1956 à 1965

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (1)	Pays-Bas	C.E.E.
Nombre de vaches laitières	103,6	108,4	120,0	115,9	105,7	113,6
Rendement	114,0	108,9	113,6	105,7	113,6	110,7
Production	118,1	118,0	136,4	122,8	120,8	125,9
Consommation humaine globale						
I	110,7	100,0	111,0	117,5	115,6	111,5
II	112,4	101,0	112,0	120,3	118,7	113,1
III	114,1	102,0	114,0	123,1	132,8	115,9

(1) Estimations provisoires.

Production 1954/58 = 100. Consommation 1955/57 = 100, sauf France 1956 où I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

la consommation. Pour les Pays-Bas, on suppose que la production va augmenter plus vite que la consommation, sauf dans le cas de l'hypothèse optimiste; pour l'U.E.B.L. et la France, l'augmentation de la production par rapport à l'augmentation de la consommation sera encore plus forte qu'aux Pays-Bas (en France, on s'attend, pour l'ensemble de la période, à une augmentation annuelle de la production de plus de 3 %).

La confrontation des perspectives de production et de consommation pour les produits laitiers montre que les actuelles difficultés ne constituent pas un phénomène passager, mais qu'il s'agit d'un déséquilibre dû à des motifs structurels.

**LA SITUATION 1965 DE L'APPROVISIONNEMENT
EN PRODUITS LAITIERS**
(Essai de bilan prévisionnel) (1)

Eu égard au fait que pour les produits laitiers les échanges extérieurs de la Communauté sont sensiblement équilibrés actuellement, une évolution telle qu'elle a été esquissée ci-dessus conduit nécessairement dans un proche avenir — dans l'hypothèse des prix constants — à des excédents d'exportation de la Communauté économique

(1) Voir également annexe n° 9.

européenne en produits laitiers. En raison des problèmes statistiques bien connus propres à l'économie laitière, une prévision chiffrée de ces excédents ne peut que revêtir la forme d'ordres de grandeur.

L'essai de projection d'un bilan d'approvisionnement pour la Communauté économique européenne et les différents Etats membres aboutit au résultat qu'en 1965 — toujours dans les conditions admises par la présente étude — les excédents pourraient atteindre, suivant l'évolution de l'économie en général et du pouvoir d'achat, 4 à 6 millions de tonnes de lait; cela correspond à une quantité de beurre comprise entre 160 et 240 000 tonnes.

Cette estimation est essentiellement déterminée par le fait que la France, dont le bilan d'approvisionnement en produits laitiers était à peu près équilibré jusqu'ici, devrait exporter, en raison de la forte augmentation prévue pour la production, environ 5 millions de tonnes d'équivalents lait qui ne pourraient vraisemblablement trouver preneurs sur le marché intérieur aux prix actuels des produits laitiers. En revanche, les excédents d'exportation des Pays-Bas n'augmenteront vraisemblablement que d'environ 0,5 million de tonnes d'équivalents lait sur un total de 3 millions de tonnes, si les prévisions relativement élevées de la consommation de beurre en Hollande

Tableau n° IV/5 L

**EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION DE PRODUITS LAITIERS**
1956 à 1965

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (1)	Pays-Bas	C.E.E.		
Hypothèse de revenu (2)		II					I	II	III
Degré d'auto-approv. (en %)	Ø 1955/56 à 1957/58 (2) 1965	92,5	97,0	100,9	96,3	170,5	101,0	101,0	101,0
		92,2	100,9	119,5	97,8	170,6	109,3	108,0	105,8
+ besoins nets d'importation - besoins nets d'exportation (millions de t d'équiv. lait)	Ø 1955/56 à 1957/58 (3) 1965	+ 1,4	+ 0,42	- 0,2	+ 0,25	- 2,4	- 0,55	- 0,55	- 0,55
		+ 1,7	- 0,04	- 4,9	+ 0,2	- 2,9	- 6,2	- 5,4	- 4,0

(1) Estimations provisoires.

(2) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(3) O.E.C.E.

peuvent se réaliser à prix constant. A une telle augmentation des excédents nets d'exportation en France, en Belgique et aux Pays-Bas (près de 6 millions de tonnes) d'équivalents lait ne correspond, selon les prévisions, qu'une augmentation des importations nettes en Allemagne de 0,5 million de tonnes cependant trop modeste pour modifier la tendance à l'accroissement considérable des excédents nets d'exportation.

Toutefois, dans le cas où la production de lait en France n'augmenterait que de 25 % (au lieu de 36 %), toutes choses étant égales par ailleurs, les besoins nets d'exportation représenteraient

entre 1,7 à 3,7 millions de tonnes d'équivalents lait, soit 70 000 à 150 000 tonnes de beurre.

En conclusion, un équilibre entre la production et la consommation dans l'approvisionnement laitier de la Communauté économique européenne ne pourrait être escompté, à moyen terme et pour des prix constants, que si d'une part le cheptel de vaches ne dépasse pas considérablement le niveau des années 1954/58 et si d'autre part, en cas d'évolution favorable de l'économie, les prévisions de consommation relativement élevées formulées dans la présente étude se réalisent effectivement.

BILAN

C.E.E.

LAIT

10⁶ hl

	Ø O.E.C.E. 1955/56 - 1957/58	ETUDE			
		Base ⁽¹⁾	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		22 620	25 698	25 698	25 698
Rendement (l/vache/an)		2 564	2 842	2 842	2 842
Production	570,1	580	730	730	730
+ Besoins nets d'importation					
- Besoins nets d'exportation	- 5,5		- 62	- 54	- 40
Disponibilités	564,6		668	676	690
Écoulement des approvisionnements					
Alimentation animale	86,3		106	106	106
Alimentation humaine nette	478,3	504	562	570	584
Degré d'auto approvisionnement (en %)	101,0		109,3	108,0	105,8
Consommation par tête					
Lait (kg/an) ⁽²⁾	116,6	117,1	117,6	117,9	118,0
Beurre (kg/an) ⁽³⁾	6,2	6,2	6,9	7,0	7,2
Fromage (kg/an) ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	7,0	7,1	7,8	7,9	8,1

(1) Production : 1954/58. Consommation : 1955/57 sauf France 1956.

(2) Lait en nature, crème, lait condensé et lait en poudre. Etude pour l'Italie non compris lait condensé et lait en poudre.

(3) En poids de produit.

(4) Etude pour l'Italie y compris lait condensé et lait en poudre.

**ETUDE DE L'APPROVISIONNEMENT
EN SUCRE RAFFINE
(1956 à 1965)**

Malgré une augmentation constante de la consommation de sucre due à la fois à l'évolution démographique et à l'élévation du niveau de vie, la production tend, dans les pays de la Communauté, à dépasser les besoins nationaux.

Comme le montre le tableau n° IV/1 S, le degré d'auto-provisionnement augmente notablement passant de 76 % avant-guerre à 109 % environ en 1958/59, la Communauté économique européenne devenant exportatrice nette. Cependant des possibilités d'importation nette accidentelle ont lieu de temps à autre en raison des fluctuations importantes des rendements betteraviers, tant du point de vue racine que du point de vue teneur en sucre.

Les pays de la Communauté peuvent se répartir en deux groupes : un premier groupe, com-

prenant l'U.E.B.L., la France et l'Italie où le degré d'auto-provisionnement est supérieur à 100, doit trouver des débouchés extérieurs ou stocker des quantités plus ou moins importantes. Par contre, l'Allemagne et les Pays-Bas sont des importateurs nets.

Au total, la Communauté tend à voir réduire ses besoins nets d'importation.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION
ET DE LA CONSOMMATION EN SUCRE RAFFINE
(1956 à 1965)**

La confrontation des perspectives de consommation et de production montre que le taux d'accroissement de la production sera plus élevé que celui de la consommation globale en sucre toutes destinations. En effet, la consommation globale doit s'accroître selon les hypothèses de 22 % à

Tableau n° IV/1 S

**EVOLUTION DE DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION (1)**

Sucre raffiné	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
Degré d'auto-provisionnement						
(en %)						
Avant-guerre	50,0	99,2	86,2	99,7	83,6	75,9
Ø 1950/51 à 1952/53	68,6	122,1	102,1	97,9	98,2	90,4
Ø 1955/56 à 1957/58	79,4	120,7	112,9	109,0	80,8	97,6
1958/59	102,8	148,4	104,4	109,6	116,0	108,7
1959/60 (2)	82,9	63,9	67,3	136,8	98,7	89,6
+ Besoins nets d'importation						
— Besoins nets d'exportation						
(1 000 t)						
Avant-guerre	+ 500	+ 2	+ 47	+ 1	+ 27	+ 577
Ø 1950/51 à 1952/53	+ 474	— 16	— 8	+ 18	+ 16	+ 484
Ø 1955/56 à 1957/58	+ 328	— 43	— 154	— 86	+ 90	+ 135
1958/59	+ 209	— 115	— 30	— 10	—	— 54
1959/60 (2)	+ 197	+ 62	+ 360	+ 25	— 70	+ 574

(1) Les variations de stock ont été prises en considération.

(2) Provisoire.

Tableau n° IV/2 S

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION EN SUCRE RAFFINE

Sucre raffiné	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (1)	Pays-Bas	C.E.E.
Superficie	106,8	103,3	114,9	114,6	120,8	112,4
Rendement betteraves	111,3	107,4	111,8	120,3	105,0	113,0
Rendement sucre raffiné	122,6	114,5	120,8	141,1	120,5	125,3
Production sucre raffiné	130,9	118,3	138,8	161,7	145,6	140,9
Consommation par tête (Hypothèse II)	1955/57 (kg) 29,0 1965 (kg) 30,1 (1955/57 = 100) 103,8	29,1 30,2 103,7	27,7 33,1 119,5	16,9 23,7 140,2	39,0 42,1 108,0	25,8 29,9 115,9
Consommation globale	I 113,0 II 114,1 III 115,2	107,1 107,8 108,6	126,6 126,6 126,5	139,1 147,1 152,1	114,0 117,0 130,0	121,6 123,9 126,6

(1) Estimations provisoires.

Production 1954/58 = 100. Consommation 1955/57 = 100 sauf France 1956, selon les trois hypothèses d'accroissement de revenu (I = pessimiste; II = moyenne; III = optimiste).

27 % alors que la production de sucre raffiné augmenterait de 41 % au cours de la période étudiée.

La comparaison avec l'évolution de la consommation au cours de la période 1950/58 met en évidence une certaine diminution du taux d'accroissement communautaire. Mais lors de l'étude par produit (chapitre II) des évolutions différentes selon les pays ont pu être mises en évidence.

Pour l'Allemagne, l'U.E.B.L. et les Pays-Bas (sauf pour ce dernier pays dans le cadre de l'hypothèse III), la consommation par tête pourrait s'accroître modérément (3 à 5 %). Par contre, l'accroissement de la consommation en France et en Italie serait particulièrement marqué (32 à 45 % en Italie, 20 % en France). Les raisons de ces évolutions différentes semblent imputables à la forme de consommation du sucre. En Allemagne, U.E.B.L., France et Pays-Bas, la consommation de sucre directe semble avoir atteint un certain niveau de saturation alors qu'en Italie la consommation directe de sucre est relativement faible; l'important accroissement escompté en France provient d'un effet de tendance probablement assez optimiste.

Quant à la production de sucre raffiné, l'accroissement serait de 41 % environ. Le tableau n° IV/2 S montre que, compte tenu des progrès escomptés en matière d'amélioration de la betterave, les besoins de la Communauté pourraient être satisfaits en 1965 sans augmentation des superficies betteravières actuelles. Or, dans le chapitre III, l'étude de l'évolution de la production betteravière a mis en évidence le fait que les experts estiment très vraisemblable l'accroissement des superficies, en raison des politiques pratiquées en matière betteravière. Toute augmentation de la superficie obligera la Communauté économique européenne à rechercher de nouveaux débouchés.

LA SITUATION « 1965 » DE L'APPROVISIONNEMENT EN SUCRE RAFFINE

(Essai de bilan prévisionnel) (1)

En 1965, et dans le cadre des hypothèses de travail précédemment adoptées, en particulier dans l'hypothèse des prix constants, la Commu-

(1) Voir également annexe n° 10.

Tableau n° IV/3 S

EVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION

1956 à 1965

		Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (2)	Pays-Bas	C.E.E.			
Hypothèse de revenu (1)		II				I	II	III		
Degré d'auto- approvisionnement en %	Ø 1955/56 à	79,4	120,7	112,9	109,0	80,8	97,6	97,6	97,6	
	1957/58 (3)	86,8	133,0	125,1	123,3	101,8	112,1	110,1	107,8	
	1965									
+ Besoins nets d'importation	Ø 1955/56 à	+ 325,0	— 43,0	— 154,0	— 86,0	+ 90,0	+ 137,0	+ 137,0	+ 137,0	
— Besoins nets d'exportation (en 1 000 t)	1957/58 (3)									
	1965	+ 235	— 96,0	— 385,0	— 280,0	— 9,0	— 633,0	— 535,0	— 420,0	

(1) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(2) Estimations provisoires.

(3) O.E.C.E.

nauté économique européenne couvrirait non seulement tous ses besoins, mais serait susceptible d'exporter des quantités de sucre raffiné égales à 630 000 tonnes dans l'hypothèse I, 535 000 tonnes dans l'hypothèse II et 420 000 tonnes dans l'hypothèse III.

Le tableau n° IV/3 S montre l'importance pour le marché du sucre d'un accroissement rapide de l'expansion économique dans la Communauté économique européenne puisque les quantités à exporter diminuent de plus de 210 000 tonnes lorsque l'on passe de l'hypothèse I à l'hypothèse III d'accroissement du revenu.

Compte tenu du fait que depuis 1954 la Communauté se rapproche très sensiblement de l'auto-suffisance (tableau n° IV/1 S), le tableau n° IV/3 S montre que les quantités à exporter de la Communauté vont s'accroître de manière appréciable. L'importance de ce changement dans la position de la Communauté sur le marché du sucre, pour la moyenne des années 1955/56 à 1957/58 et 1965, s'explique facilement, la période de base — la même pour tous les produits de

l'étude — correspondant à une série d'années caractérisées par une mauvaise récolte.

Il faut également souligner que le solde du commerce extérieur ne correspond pas nécessairement aux importations ou exportations brutes de la Communauté. Par exemple, les Pays-Bas sont autorisés à importer du sucre brut qui est exporté sous forme de produits sucrés vers les pays tiers, à condition que les quantités importées et exportées soient égales.

En 1965, tous les Etats membres, sauf l'Allemagne, auront des exportations nettes, en particulier la France (385 000 tonnes) et l'Italie (280 000 tonnes); par contre, l'Allemagne aurait un besoin net d'importation de 235 000 tonnes environ, mais ses obligations d'importation des pays tiers en vertu d'accords commerciaux bilatéraux s'élèvent à l'heure actuelle à près de 200 000 tonnes ce qui augmente d'une quantité correspondante les besoins nets d'exportation de la Communauté. L'analyse de la situation 1965 nécessite également la prise en considération des dispositions de l'accord international sur le su-

cre; celui-ci limite actuellement les exportations de la Belgique, de la France, des Pays-Bas et de l'Italie à 135 000 tonnes et le commerce intra-communautaire à 150 000 tonnes. Comme la France peut exporter également 380 000 tonnes vers le Maroc et la Tunisie, et la Belgique 25 000 tonnes vers le Maroc, les quotas d'exportation représentent 540 000 tonnes. Mais dans le cadre de cet accord international, la France et les D.O.M. ⁽¹⁾ étant considérés comme un ensemble, la production des D.O.M. augmente la production métropolitaine de 400 000 tonnes environ.

En conclusion, la Communauté risque de se trouver dans l'obligation d'exporter des quantités importantes de sucre ou de produits sucrés pour résoudre le déséquilibre provoqué par les rythmes d'accroissement différents entre production et consommation, à partir d'une période de base relativement équilibrée, si la tendance à l'accroissement de superficies se réalisait, puisque les perspectives de production, à superficies constantes, couvriraient les besoins métropolitains.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Pour résoudre ce problème, plusieurs séries de mesures peuvent être envisagées :

1. Limitation de la production (maintien des superficies au niveau actuel ou quotas de production de betteraves à sucre livrés aux usines transformatrices).
2. Mise en place d'une politique d'expansion de la consommation en particulier par une baisse des prix de détail du sucre et des produits sucrés. En effet, l'élasticité-prix a été estimée par un groupe d'experts de la F.A.O. à la suite d'études économétriques approfondies avoir à peu près la même valeur que l'élasticité-revenu en valeur absolue ⁽²⁾. C'est pourquoi une baisse du prix du sucre à la consommation en Italie pourrait entraîner une augmentation assez importante de la consommation, puisque les valeurs de l'élasticité-prix selon la F.A.O. sont comprises entre — 0,5 et — 0,7 selon les méthodes d'ajustement utilisées.
3. Le niveau de consommation de sucre étant particulièrement bas dans un certain nombre de pays en voie de développement et non producteurs de sucre, une politique d'expansion

(1) Départements algériens, des oasis et de la Saoura, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion.

(2) Bulletin mensuel « Economie et statistiques agricoles » (F.A.O.), n° 2, février 1960, p. 1-12.

de la consommation devrait être possible en raison des élasticités par rapport aux « revenus » et aux prix observés dans ces pays.

Pour un pays dont le niveau de consommation individuel n'atteint pas 5 kg et compte tenu d'un accroissement de revenu de 32 % (sur 15 ans), la consommation pourrait s'accroître de 60 à 80 % ⁽³⁾. En 1956, la population des Etats de la Communauté française d'Afrique et de Madagascar peut être évaluée à près de 32 millions d'habitants; compte tenu d'un niveau de consommation par tête et par an de 5 kg, la consommation par tête pourrait, en 1970, être comprise entre 8 kg et 9 kg. Si la population en 1970 s'élevait à 39 millions d'habitants, la consommation globale supplémentaire représenterait alors entre 152 000 et 191 000 tonnes de sucre raffiné; si l'on admet un accroissement de la consommation en 1965 de 100 000 tonnes environ, une telle quantité ne représenterait qu'un cinquième des besoins nets d'exportation en 1965 de la Communauté économique européenne, à supposer résolu le problème du financement des importations par ces pays.

ETUDE DE L'APPROVISIONNEMENT EN BLE ⁽⁴⁾ (1956 à 1965)

Les caractéristiques de la situation et des perspectives d'évolution du marché du blé dans les principaux pays importateurs ou exportateurs et sur le plan mondial sont d'une part l'augmentation constante de la production — en raison surtout de l'augmentation des rendements à l'hectare — et d'autre part la stagnation de la consommation destinée à l'alimentation humaine, l'augmentation de la population étant presque compensée par une diminution de la consommation individuelle.

Les conséquences de cette évolution et des mesures prises par les gouvernements intéressés sont les suivantes :

- dans les principaux pays exportateurs, augmentation constante des stocks de blé,
- dans les principaux pays importateurs, diminution des importations nettes et de ce fait augmentation du taux d'auto-provisionnement.

(3) Voir étude F.A.O. op. cit.

(4) Pour des raisons statistiques, la distinction entre blé dur et blé tendre n'a pas été faite.

Tableau n° 10/0

BILAN

C.E.E.

SUCRE

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56 - 1957/58	ETUDE			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	986	1 001	1 125	1 125	1 125
Rendement (t à l'ha)	33,0	33,7	38,1	38,1	38,1
Production betteraves (toutes destinations) (1 000 t)	32 538	33 695	42 842	42 842	42 842
Teneur en sucre brut		14,1	15,4	15,4	15,4
Production sucre raffiné	4 151	4 151	5 847	5 847	5 847
Variation des stocks	+ 31				
+ Besoins nets d'importation	+ 135		- 633	- 535	- 420
- Besoins nets d'exportation					
Disponibilités	4 235		5 214	5 312	5 427
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Usages industriels	7		7	7	7
Alimentation humaine nette	4 215	4 257	5 177	5 275	5 390
Déchets	31		30	30	30
Degré d'auto-provisionnement (en %)	97,6		112,1	110,1	107,8
Consommation par tête kg par an	25,4	25,8	29,3	29,9	30,5

(1) 1955/56 - 1957/58 sauf France 1956.

C'est ainsi que dans les quatre principaux pays exportateurs (Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie) les stocks de blé s'élevaient au 1^{er} juillet 1960 à 52 millions de tonnes, soit deux fois le volume des exportations annuelles de ces pays. A cette date, les stocks les plus importants se trouvaient aux Etats-Unis et s'élevaient à 36 millions de tonnes, soit plus qu'une récolte moyenne.

Dans les Etats membres de la Communauté qui comptent parmi les principaux importateurs mondiaux, les importations nettes sont en régression depuis 1950/51, comme le montre le tableau IV/1 B, et le degré d'auto-provisionnement augmente dans la mesure où des mouvements de stocks importants ne viennent perturber ses variations.

Tableau n° IV/1 B

EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT EN BLE
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION ⁽¹⁾

Blé	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
Degré d'auto-provisionnement						
(en %)						
Ø 1950/51 à 1952/53	58,2	44,0	101,2	85,0	27,2	77,4
Ø 1955/56 à 1957/58	62,3	61,4	109,8	100,3	27,3	89,3
1958/59	64,7	67,3	109,1	108,1	28,9	92,8
1959/60 ⁽²⁾	74,4	67,2	113,8	94,3	33,5	92,6
<hr/>						
+ Besoins nets d'importation						
(1 000 t)						
- Besoins nets d'exportation						
(1 000 t)						
Ø 1950/51 à 1952/53	2 278	776	178	1 497	793	5 522
Ø 1955/56 à 1957/58	2 408	485	— 644	44	909	3 175
1958/59	1 868	435	— 900	— 970	967	1 400
1959/60 ⁽²⁾	1 660	405	— 800	— 305	1 011	1 971

(1) La comparaison des degrés d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation nécessite la prise en considération des mouvements des stocks qui, inclus dans les calculs, n'ont pas été explicités.

(2) = provisoire.

Pour l'ensemble de la C.E.E., l'approvisionnement en blé accuse également des tendances identiques. Les importations nettes en provenance de pays tiers sont tombées de 5,5 millions de tonnes en 1950/51-1952/53 à près de 1,7 millions de tonnes en 1958/59-1959/60. Le taux d'auto-provisionnement de la C.E.E. est passé pour les mêmes périodes de référence de 77 % à 99 %. En 1958/59 les besoins nets d'importation de la Communauté sont encore de l'ordre de 1,4 mil-

lions de tonnes de blé, soit 5,4 % des quantités totales disponibles. La récolte de 1958 peut être considérée comme normale et les besoins d'importation de 1,4 millions de tonnes constituent l'ordre de grandeur des variations des quantités récoltées provoquées par les conditions atmosphériques.

Statistiquement, en cas de récolte exceptionnelle, la production peut dès maintenant couvrir à peu près la consommation de la Communauté.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION
ET DE LA PRODUCTION DE BLE
(1956 à 1965)

Nous nous sommes efforcés dans les chapitres II et III de déterminer dans quelle mesure les tendances qui ont caractérisé jusqu'ici la production et la consommation de blé dans les pays de la C.E.E. persisteraient au cours des prochaines années (jusqu'en 1965) dans le cas où la politique agricole et économique des Etats membres, notamment en matière de prix, ne variait pas.

Dans le présent chapitre, on tente de déterminer quelles seront les conséquences qui résulteront de ces tendances quant à l'évolution des besoins d'importation nets et du taux d'auto-provisionnement de chacun des pays de la C.E.E. et pour la Communauté prise dans son ensemble.

On trouvera les résultats de ces prévisions :

- Sous forme de comparaison des tendances de l'évolution (accroissement en pourcentage jusqu'en 1965) de la production et de la consommation globale de blé dans le tableau n° IV/2 B.
- Dans un essai de prévision effectué d'une part à partir des quantités figurant aux divers postes du bilan des besoins et des ressources de la période de référence (1955/56-1957/58) et d'autre part à partir des taux d'accroissement de la production et de la consommation globale relatifs à la période 1956-1965.

En fait, on a établi un bilan prévisionnel des besoins et des ressources pour l'année 1965 dans lequel les besoins d'importation nets sont obtenus par différence; mais ces besoins d'importation nets ne préjugent en rien du volume des échanges extérieurs, c'est-à-dire, des importations et des exportations brutes de blé.

L'évolution de la production du blé est conditionnée par celle des superficies cultivées et par celle des rendements à l'hectare.

La politique agricole dans les pays de la Communauté économique européenne a dans une grande mesure conditionné l'évolution des superficies emblavées dans les années écoulées. Aux Pays-Bas, en Belgique et dans la République fédérale d'Allemagne, par exemple, la politique des marchés et des prix a incité les producteurs à étendre leurs emblavements, tandis que la politique italienne, en ce qui concerne le blé, a eu pour effet de les réduire d'une façon appréciable. En France, les surfaces consacrées à la culture

de blé subissent peu de modifications depuis plusieurs années.

Pour l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne les superficies emblavées, bien qu'encore supérieures en 1959 à celles consacrées à la culture de blé en 1950, ont cependant diminué depuis 1957 de 363 000 ha soit d'un peu plus de 3 %, le recul le plus important étant enregistré en Italie.

Comme les présentes prévisions sont fondées sur l'hypothèse que la politique agricole des Etats membres et notamment la politique des marchés et des prix se poursuivra sans changement notable, on peut supposer que la culture du blé évoluera dans chaque Etat membre et dans la Communauté jusqu'en 1965 dans le même sens — quoique avec des degrés différents — qu'au cours des dernières années. Les prévisions concernant la production de blé pour 1965 sont fondées sur l'hypothèse d'une diminution de 3 % des emblavements par rapport à la période de référence et pour l'ensemble de la Communauté, l'évolution étant variable selon les pays. Il a été tenu compte de ces prévisions du fait que, dans certains pays, le manque de main-d'œuvre agricole et l'évolution des salaires agricoles obligeront de nombreux exploitants à développer la culture de blé.

Dans tous les Etats membres, les rendements de blé à l'hectare ont constamment augmenté sous l'influence surtout du progrès technique (semences améliorées, meilleures façons culturales, fumures plus abondantes).

Avant la guerre le rendement moyen à l'hectare dans la Communauté économique européenne était de 16,3 quintaux et en 1954/58, période de base de l'étude, il avait atteint 21,7 quintaux.

Les rendements de blé auraient tendance à augmenter de 1,9 % par an et le rendement moyen de la Communauté s'établirait en 1965 à 25,7 quintaux à l'hectare, dans des conditions atmosphériques normales. En 1959, par suite de conditions climatiques favorables, le rendement moyen pour la Communauté avait déjà atteint 24 quintaux à l'hectare.

Cette estimation s'appuie sur les faits et les considérations suivants :

- Augmentation des rendements à l'hectare enregistrée jusqu'ici dans les Etats membres (une comparaison a été faite avec les rendements des Pays-Bas avant la guerre);
- Elimination des terres à faible rendement dans les régions où s'opèrent des réductions de surface;

— Amélioration des techniques culturales, emploi de meilleures semences et emploi accru d'engrais minéraux, même si le prix réel des engrais par rapport au prix du blé reste inchangé.

En comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres études, les taux d'augmentation des rendements ci-dessus proposés semblent relativement modérés.

Sur la base des présentes estimations touchant l'évolution des emblavements et des rendements, la production de blé en 1965 dans la C.E.E. serait, en cas de récolte « normale », supérieure de 15 % à celle de la période de référence. Comme d'une part les besoins en semences diminueront en raison de la réduction des emblavures et de l'amélioration des techniques culturales et que d'autre part les progrès réalisés dans la lutte contre les parasites entraîneront une diminution des déchets, une augmentation de 18 % de la production nette de blé semble possible.

A cette augmentation de la production, s'oppose dans la C.E.E., dans le cas de l'hypothèse II, une augmentation de 2,2 % de la consommation de farine de blé pour l'alimentation humaine. Cette estimation de l'évolution de la consommation résulte :

— de l'accroissement de la population;

— de la diminution de la consommation de farine de froment par habitant, que l'on constate dans tous les pays de la C.E.E. à l'exception de l'Italie.

Cette comparaison montre que dans le cadre des politiques agricoles nationales pratiquées jusqu'ici et malgré la prudence de nos estimations, le taux d'accroissement de la production de blé dans la C.E.E. entre 1956 et 1965 sera très supérieur à celui de la consommation humaine (115 contre 102/103).

Quant au blé destiné à la consommation animale, il s'agit d'un poste extrêmement difficile à évaluer puisque les quantités données aux animaux varient dans des proportions notables suivant le niveau de la récolte. On note cependant une tendance très nette à l'augmentation au cours des dernières années, l'alimentation de la volaille et l'industrie des fourrages mixtes étant en pleine évolution. Au cours de la période de base, les quantités de blé destiné à l'alimentation animale ont été évoluées à 10 % de la production de blé de la Communauté ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Une étude récente (octobre 1960) de la direction générale de l'agriculture montre que le blé destiné à l'alimentation animale représente en 1957/59 près de 17 % de la production totale.

Tableau n° IV/2 B

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BLE ET DE LA CONSOMMATION GLOBALE DE FARINE DE BLE

1956 à 1965

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽³⁾	Pays-Bas	C.E.E.
Superficie ⁽¹⁾	109,5	102,8	98,3	91,6	126,3	96,9
Rendement ⁽¹⁾	113,4	111,3	121,1	118,2	106,9	118,4
Production ⁽¹⁾	124,4	114,5	116,8	108,1	135,1	114,9
Consommation humaine ⁽²⁾						
I	98,4	96,6	102,9	105,5	102,0	102,7
II	96,1	96,1	102,9	105,8	100,0	102,2
Consommation globale (farine de blé)						
III	93,8	95,5	102,9	106,1	92,0	101,4

⁽¹⁾ 1954/58 = 100.

⁽²⁾ 1955/57 = 100 sauf France 1956; ou I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne et III = hypothèse optimiste.

⁽³⁾ Estimations provisoires.

Tableau n° IV/3 B

**EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION
1956 à 1965**

	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie (3)	Pays-Bas	C.E.E.			
Hypothèse de revenu (1)	II					I	II	III	
Degré d'auto- approvisionnement (en %)	Ø								
	1955/56 à								
	1957/58 (2)	62,3	61,4	109,8	100,3	27,3	89,3	89,3	89,3
	1965	71,0	70,7	136,9	97,1	32,1	99,0	99,4	100,0
+ Besoins nets d'importation - Besoins nets d'exportation (en 1 000 t)	Ø								
	1955/56 à								
	1957/58 (2)	+ 2 408	+ 458	- 644	+ 44	+ 909	+ 3 175	+ 3 175	+ 3 175
	1965	+ 1 766	+ 342	- 3 280	+ 279	+ 1 057	+ 259	+ 164	- 3

(1) I = hypothèse pessimiste; II = hypothèse moyenne; III = hypothèse optimiste.

(2) O.E.C.E.

(3) Estimations provisoires.

On peut donc conclure que dans la Communauté économique européenne le déséquilibre entre l'évolution de la production et les possibilités d'absorption de blé sur le marché intérieur ira en augmentant. Vu que la production intérieure a couvert statistiquement en 1959/60 la consommation globale à 92,6 %, on doit se demander dans quelle proportion les besoins nets d'importation en provenance des pays tiers, dans chaque pays et dans la Communauté dans son ensemble, seront réduits en 1965 sous l'influence des tendances de l'évolution exposée et si, même à ce moment, en cas de récoltes normales on aura déjà des excédents de blé qui ne pourront être écoulés sur le marché intérieur aux prix en vigueur.

Cette question présente une telle importance pour l'orientation de la politique agricole commune que l'on doit faire abstraction des doutes quant à l'insuffisance des méthodes et des données statistiques disponibles. Les estimations et calculs relatifs à l'évolution quantitative des divers postes du bilan des besoins et ressources

sont résumés au tableau n° IV/0 ainsi qu'à ceux de l'annexe 11. Ces bilans donnent une idée valable de l'ordre de grandeur des conditions d'approvisionnement en blé dans la C.E.E. et dans les Etats membres pour l'année 1965.

**LA SITUATION « 1965 »
DE L'APPROVISIONNEMENT EN BLE
(Essai de bilan prévisionnel) (1)**

Ces tableaux sont établis d'après le schéma habituel des bilans de la situation des denrées alimentaires. Les chiffres de la production de blé pour une récolte normale, de la consommation alimentaire totale et des autres utilisations de blé pour l'année 1965 ont été calculés à partir d'une période de référence donnée (moyenne 1955/56 à 1957/58), sur la base des estimations obtenues par les méthodes décrites en détail aux chapitres précédents.

(1) Voir également annexe n° 11.

Les besoins nets d'importation ont été obtenus par différence. Quant au degré d'auto-provisionnement, il représente la part (en pourcentage) de la production dans la consommation totale.

L'évolution du degré d'auto-provisionnement et des besoins nets d'importation (1956 à 1965) pour la C.E.E. et pour les Etats membres est décrite ci-dessous dans le tableau n° IV/3 B. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler que la notion des besoins nets d'importation ne permet de tirer aucune conclusion quant au niveau des importations ou des exportations brutes. Il est cependant possible d'établir certaines hypothèses à ce sujet pour l'année 1965, en se basant sur les importations brutes de blé et de farine de blé qui, pour des raisons de qualité, devraient effectivement être importées, compte tenu des niveaux de consommation prévus en 1965.

En 1965 et dans le cadre des hypothèses de travail précédemment adoptées, principalement sous l'hypothèse des prix constants, la situation pourrait être la suivante :

Le degré d'auto-provisionnement en blé de la Communauté économique européenne qui s'élevait encore en 1950/51-1952/53 à 71 % (les importations brutes de blé s'élevaient alors à plus de 5,5 millions de tonnes) serait de 100 % en 1965 et les quantités qui devront être importées pour des raisons de qualité obligeront les Etats membres à exporter des quantités égales à ces importations ou à les stocker.

La consommation de blé dépend si peu des modifications du revenu que les légères différences de consommation mises en évidence pour les trois hypothèses ne dépassent pas les marges d'erreurs de ces prévisions. Au contraire, les besoins d'importation seront d'autant plus réduits que la courbe des revenus des consommateurs évoluera plus favorablement (hypothèse III).

L'évolution de l'approvisionnement en blé diffère donc fondamentalement de la situation de l'approvisionnement en céréales secondaires et se présente de la manière suivante dans les différents Etats de la Communauté :

La France aura, en 1965, un excédent d'exportation de 3,3 millions de tonnes, le taux d'auto-provisionnement passant de 110 % pendant la période de base à 137 %. Ces chiffres prennent une importance particulière si l'on pense que ces prévisions ont été faites en prenant comme hypothèses :

— que les prix du blé (réels) et les surfaces cultivées n'auront pas augmenté en 1965 par rapport à la période de base

— qu'en 1965 la quantité de blé destinée à l'alimentation animale aura doublé.

Cette évolution de l'approvisionnement en France est donc caractérisée essentiellement par l'augmentation des rendements grâce au progrès technique. Les prévisions faites à ce sujet paraissent, comme le montrent les tableaux du chapitre II, plus que prudentes si on les compare à l'évolution des rendements passés, surtout si l'on songe que le rendement du blé en France est passé de 18,1 qx/ha en 1950/51-1952/53 à 23,5 qx/ha en 1957/58-1959/60, soit une augmentation de 30 %; en outre au cours de cette même période le prix réel du blé (« pouvoir d'achat » du blé) a diminué.

En Italie, l'approvisionnement sera dans l'ensemble en équilibre ainsi que le montre le tableau précédent. D'une part, la consommation humaine augmente, d'autre part, les superficies consacrées à la culture de blé diminueront encore au cours des prochaines années et les surfaces ainsi libérées seront destinées à d'autres cultures.

Dans la république fédérale d'Allemagne, dans l'U.E.B.L. et aux Pays-Bas le degré d'auto-provisionnement augmentera de plus de 10 % par rapport à la période de base. Dans la république fédérale d'Allemagne les besoins nets d'importation passeront de 2,4 millions de tonnes en 1955/56-1957/58 à 1,8 million de tonnes en 1965, soit une diminution de 0,6 million de tonnes.

CONSIDÉRATIONS FINALES

La présente étude s'est efforcée de déterminer comment évoluera l'approvisionnement en blé dans la C.E.E. et dans chaque Etat membre jusqu'en 1965 dans le cas où les politiques agricoles nationales demeureraient inchangées. Cette hypothèse signifie essentiellement que les prix du blé conserveraient le niveau plus ou moins favorable qui était le leur au cours de la période de base dans le cadre des structures nationales de prix. Etant donné que dans tous les Etats membres des mesures gouvernementales agissent de manière plus ou moins forte sur le prix du blé, une telle hypothèse est valable même du point de vue de la politique économique. Pour que cette hypothèse garde toute sa valeur en ce

qui concerne les surfaces cultivées en blé, il faut que, par rapport à la période de base, celles-ci soient maintenues en France et diminuées de façon continue en Italie. Le résultat global dépend en effet en grande partie de l'évolution des superficies emblavées en blé dans ces deux pays qui représentent, pour la période de base, 80 % de la production totale et 86 % des superficies consacrées à la culture de blé dans la Communauté.

En résumé, cette étude donne dans l'ensemble les résultats suivants :

1. La production de blé, dans la C.E.E. et dans les Etats membres (à l'exception de l'Italie) augmente à moyen terme plus rapidement que les possibilités d'écoulement sur les marchés intérieurs.
2. Jusqu'en 1965, les besoins nets d'importation des trois pays importateurs (Allemagne (R.F.), U.E.B.L., Pays-Bas) auront diminué de 3,8 millions de tonnes à 3,2 millions de tonnes, soit de 16 % dans l'hypothèse moyenne par rapport à la période de base. La production de blé dans la C.E.E. couvrira statistiquement la consommation de la Communauté (taux d'auto-provisionnement de 100 %). Cependant un taux d'auto-provisionnement de 100 % pour l'ensemble de la Communauté n'exclut pas le recours à certaines importations de blé pour des raisons de qualité ou pour maintenir certains courants commerciaux traditionnels.
3. L'évolution de la production et de la consommation se poursuivant comme par le passé, des excédents de plus en plus importants s'accumuleront après 1965, excédents qui ne pourront être écoulés aux prix fixés ni sur le marché intérieur ni sur le marché mondial.
4. En conséquence, une pression sur les prix du blé devrait apparaître à partir de 1965 dans la Communauté, pression qui à la longue, malgré les subventions des Etats, agirait inévitablement sur les prix à la production. La politique en matière de blé de la C.E.E. perdrait toute liberté de mouvement tant au sein de la Communauté que vis-à-vis des pays tiers car elle devrait porter uniquement sur l'utilisation d'excédents sans cesse croissants.
5. Les pays importateurs pourraient certes maintenir artificiellement l'équilibre de leur

marché du blé en continuant de réduire leurs importations. Cependant une pression croissante de l'offre pourrait, au cours des cinq à dix prochaines années, se faire sentir également sur le marché intérieur des pays importateurs si l'on tient compte des engagements d'importation pris par ces pays dans le cadre de leurs accords commerciaux et aussi de la nécessité d'importer certaines qualités de blé non disponibles dans la Communauté.

Dans ces circonstances, la question se pose de savoir s'il est possible d'agir par des mesures gouvernementales appropriées sur les facteurs influençant l'évolution de la production et de la consommation, afin de rétablir l'équilibre du marché du blé. Certains de ces facteurs, tant en ce qui concerne la production que la consommation, ne sont pratiquement pas influençables par des mesures gouvernementales, tandis que d'autres pourraient subir l'influence de telles mesures.

En ce qui concerne l'évolution de la production, l'augmentation constante des rendements est un des facteurs essentiels conditionnant l'économie du blé. Il a d'ailleurs largement contribué à fixer les présentes perspectives. Cette évolution des rendements résulte principalement du progrès technique qui touche un nombre sans cesse croissant d'exploitations agricoles; en outre, aucun Etat membre n'a atteint un niveau suffisamment élevé pour interdire toute augmentation du rendement moyen national. Enfin les mesures gouvernementales ne pourraient que difficilement freiner cette évolution puisque tous les Etats membres pratiquent une politique active d'amélioration de la productivité.

La production de blé peut être également influencée par l'évolution générale des salaires. Si une forte augmentation des salaires dans les secteurs économiques non agricoles entraîne une hausse des salaires agricoles et si un grand nombre d'exploitations agricoles souffrent d'un manque de main-d'œuvre, de nombreuses exploitations développeront la culture des céréales, particulièrement bien adaptée à la mécanisation.

L'augmentation sans cesse croissante des rendements fait qu'une stabilisation de la production de blé ou son adaptation à l'évolution de la consommation nécessite une diminution des surfaces cultivées. Contrairement à l'évolution des rendements, l'évolution des surfaces pourrait être influencée dans une certaine mesure par la politique des prix. Bien qu'il n'entre pas dans

le cadre de cette étude de rechercher dans quelle mesure les modifications du prix du blé déterminent le volume de cette culture, les résultats actuellement disponibles permettent cependant d'affirmer que dans les Etats membres où les surfaces cultivées se sont accrues (république fédérale d'Allemagne, U.E.B.L., Pays-Bas) les prix du blé ont été favorables, alors qu'en Italie où les prix à la production ont été considérablement réduits par le gouvernement, les surfaces consacrées à cette culture ont fortement diminué.

Cependant, même sans procéder à une étude spéciale et détaillée de cette question, on peut affirmer que les hypothèses de base selon lesquelles les surfaces cultivées resteront constantes en France et continueront à diminuer en Italie, ne peuvent être retenues si l'évolution de prix réels en Italie (baisse) et en France (stabilité) devait être différente de celle constatée dans les dernières années.

Le fait que la consommation de blé destiné à l'alimentation humaine reste constante dans l'ensemble ou n'augmente que faiblement constitue, à côté de l'augmentation continue des rendements, la seconde donnée essentielle propre à l'économie du blé. Cette tendance d'évolution de la consommation humaine n'est pratiquement pas influençable par des mesures économiques dans le cadre des Six.

Par contre, l'alimentation animale qui s'accroît principalement en raison de l'augmentation de la production de volaille et d'œufs pourrait contribuer à la résorption de certains excédents de blé dans la Communauté. En effet l'utilisation du blé pour l'alimentation du bétail tend à se développer. Une telle utilisation n'est pas seulement une question d'habitudes, mais dépend essentiellement des rapports de prix entre les céréales. Si par exemple dans les mois qui suivent la récolte, le prix des blés de qualité inférieure est suffisamment proche du prix des

céréales destinées à l'alimentation animale, ces blés trouveront facilement des débouchés. Mais ces mesures ne sauraient cependant constituer une solution à long terme du problème des excédents de blé, puisque finalement le problème se reposerait dans un contexte plus général, à savoir l'équilibre du marché des céréales.

Les excédents de blé s'accumuleront donc dans les pays de la Communauté ou pourront être éventuellement exportés sous forme d'aide aux pays en voie de développement. Le problème des exportations d'excédents de blé sous forme d'aide aux pays en voie de développement revêt une importance telle qu'il devrait faire l'objet d'une étude spéciale. On peut déjà affirmer cependant que le prix de ce blé jouera un rôle prépondérant pour réaliser cette aide; mais le problème des excédents de blé ne saurait être résolu de cette manière que si des débouchés réguliers et toujours plus nombreux pouvaient être trouvés.

On peut, en résumé, affirmer que les possibilités suivantes existent pour résoudre les problèmes posés à long terme par les excédents de blé dans la Communauté économique européenne :

- Réduction des surfaces cultivées;
- Encouragement, dans une certaine mesure, de l'utilisation de blé destiné à l'alimentation animale;
- Etablissement de programmes à long terme d'aide aux pays en voie de développement.

Aucune de ces mesures prise isolément ne suffira à résoudre le problème et il sera nécessaire de combiner diverses actions. Il est de plus nécessaire de souligner que le succès de cette opération combinée dépend essentiellement du prix du blé.

Tableau n° 11/0

BILAN

C.E.E.

BLE

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Base ⁽¹⁾	Etude		
			1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	10 356	10 941 ⁽²⁾	10 603	10 603	10 603
Rendement (q. à l'ha)	21,8	21,7	25,7	25,7	25,7
Production	22 580	23 746	27 290	27 290	27 290
Variation des stocks	+ 458				
+ Besoins nets d'importation	+ 3 175		+ 269	+ 164	- 3
- Besoins nets d'exportation					
Disponibilités	25 299		27 559	27 454	27 287
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	2 402		4 216	4 216	4 216
Semences	2 249		1 911	1 911	1 911
Usages industriels	47		46	46	46
Déchets	365		381	381	381
Alimentation humaine brute	20 236		21 005	20 900	20 733
Taux d'extraction (%)	75,6		77	77	77
Alimentation humaine nette	15 301	15 762	16 182	16 105	15 980
<i>Degré d'auto-provisionnement</i> (en %)	89,3		99,0	99,4	100,0
<i>Consommation par tête</i> kg par an (en farine)	92,3	95,5	91,6	91,2	90,5

(1) 1955/56 - 1957/58 sauf France 1956.

(2) Les chiffres mentionnés dans la base de l'étude sont plus élevés que ceux de la moyenne calculés sur base des chiffres de l'O.E.C.E. étant donné que la mauvaise récolte de 1956 a été exclue par les experts.

**ETUDE DE L'APPROVISIONNEMENT
EN CEREALES SECONDAIRES
(1956 à 1965)**

La situation actuelle de l'approvisionnement en céréales secondaires ⁽¹⁾ se présente de manière très différente de celle de l'approvisionnement en blé. En effet, en 1958/59 la Communauté économique européenne a dû importer près de 7,2 millions de tonnes de céréales secondaires, soit près de 21 % de sa consommation totale. Ses importations nettes sont en constante augmentation, passant de 3,4 millions de tonnes en 1950/52 à 7,2 millions en 1958/59, alors que les importations nettes de blé diminuent rapidement. Le tableau n° IV/1 CS montre l'évolution des importations nettes de céréales secondaires et du degré d'auto-provisionnement dans les

⁽¹⁾ Par céréales secondaires, il faut entendre toutes les céréales en dehors du blé et du riz.

Etats membres de la Communauté économique européenne, pour la période 1950-1959.

Les Etats membres se répartissent en trois groupes :

1. La France tend à devenir auto-suffisante et, certaines années, des exportations sont possibles;
2. L'Italie et l'Allemagne (R.F.) doivent importer entre 10 et 20 % du montant total de leur consommation, mais l'Allemagne (R.F.) demeure le plus grand importateur net (2,4 millions de tonnes en 1958/59);
3. Les Pays-Bas et l'U.E.B.L. doivent importer plus de 55 % de leur consommation; leurs importations nettes s'établissent aux environs de 1,9/1,5 millions de tonnes en 1958/59.

Tableau n° IV/1 CS

**EVOLUTION DU DEGRE D'AUTO-APPROVISIONNEMENT
ET DES BESOINS NETS D'IMPORTATION ⁽¹⁾**

Céréales secondaires	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie ⁽²⁾	Pays-Bas	C.E.E.
Degré d'auto-provisionnement						
(en %)						
Avant-guerre	83,5	41,3	88,9	92,5	47,9	79,3
Ø 1950/51 à 1952/53	81,5	55,0	90,2	95,4	60,6	82,2
Ø 1955/56 à 1957/58	80,8	43,5	105,4	86,8	42,4	82,3
1958/59	80,0	42,7	99,0	81,9	38,0	78,2
1959/60	76,7	45,3	99,3	81,5	29,8	77,2
+ Besoins nets d'importation						
— Besoins nets d'exportation						
(1 000 t)						
Ø 1955/56 à 1957/58	+ 2 210	+ 1 375	— 328	+ 751	+ 1 882	+ 5 890
1958/59	+ 2 448	+ 1 492	+ 334	+ 953	+ 1 992	+ 7 219
1959/60	+ 3 171	+ 1 362	— 134	+ 1 271	+ 2 518	+ 8 188

⁽¹⁾ Les mouvements de stock ont été pris en considération.

⁽²⁾ Estimations provisoires.

Ces deux derniers groupes voient leurs importations augmenter depuis 1950, alors que la France tend à devenir auto-suffisante.

La question de savoir quelle sera l'évolution probable de la production et de la consommation en céréales secondaires au cours des prochaines années, et si les besoins nets d'importation vont encore augmenter, rester stationnaires ou diminuer, revêt donc une importance particulière du point de vue de la politique économique, en particulier en raison du caractère critique que l'évolution semble devoir prendre dans le secteur du blé.

C'est pourquoi, malgré l'absence de statistiques suffisamment détaillées et de notables difficultés méthodologiques, la confrontation des perspectives mises en évidence dans les chapitres II et III a été tentée; en outre, on s'est efforcé d'évaluer la situation de l'approvisionnement en céréales secondaires en 1965 pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, malgré de notables difficultés méthodologiques en particulier en raison de l'hétérogénéité des éléments à prendre en considération, tant du côté de la consommation que du côté des productions ainsi que des évolutions spécifiques de chacun de ces éléments.

En ce qui concerne la production, il est nécessaire de tenir compte non seulement des diverses espèces de céréales secondaires (seigle compris) mais aussi de certains produits végétaux qui peuvent se substituer ou ajouter leur action à celle des céréales secondaires proprement dites, à savoir les pommes de terre, le blé destiné à l'alimentation animale ainsi que les résidus provenant de la transformation de divers produits végétaux dans le cadre des industries alimentaires (issues de meunerie, brisures de riz, drèches de brasserie). Si l'on déduit non seulement les quantités de céréales secondaires et de pommes de terre utilisées comme semences et plants et les pertes, mais aussi les besoins des chevaux, qui forment un poste ayant sa dynamique propre, on obtient une estimation des quantités disponibles de la production indigène pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux) à laquelle s'ajoutent les importations pour constituer les disponibilités totales pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux).

En effet, ces disponibilités totales doivent servir à couvrir les besoins suivants :

— La consommation humaine directe en céréales secondaires et pommes de terre;

— La consommation humaine indirecte, après transformation plus ou moins totale de ces produits végétaux d'une part dans le cadre de certaines industries alimentaires (brasseries), d'autre part dans des entreprises agricoles où elles sont employées pour la production de viande de porc, de volaille, d'œufs ainsi que pour l'alimentation des bovins et des ovins.

Les perspectives 1965 pour chacun de ces éléments constitutifs de la production et de la consommation ont été faites soit sur le plan national, soit sur le plan de la Communauté. Mais vu l'hétérogénéité de ces divers éléments, une commune unité de référence devait être définie; l'unité de référence adoptée dans le cadre de cette tentative a été l'unité céréalière (U.C.).

Ainsi la confrontation des perspectives de production et de consommation pour les produits mentionnés ci-dessus exprimées en unités céréalières a permis d'estimer les besoins nets d'importation d'unités céréalières de la Communauté économique européenne en 1965, selon les trois hypothèses d'accroissement de revenu et dans le cadre des hypothèses fondamentales de l'étude, en particulier sous le régime des prix constants. Il importe également de souligner dès maintenant que :

- Le volume des importations brutes, qui dépend essentiellement de l'évolution du commerce extérieur des produits de transformation, ne peut être évalué par cette méthode;
- Les besoins sont exprimés en unités céréalières sans qu'il soit possible de préciser les parts respectives de produits finis (viande de porc, volaille) et bruts (céréales secondaires) importés.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

Avant de confronter les perspectives globales de production et de consommation, il faut analyser les perspectives pour les principaux éléments mis précédemment en évidence.

A. EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES SECONDAIRES ET DE POMMES DE TERRE

Dans le cadre de l'hypothèse des prix constants, l'évolution probable de la production de céréales secondaires serait caractérisée par un faible recul des superficies cultivées d'environ 250 000 ha (soit — 2,5 %) plus que compensé

par une progression des rendements à l'ha de près de + 2 % par an pour la période 1956/65. Cette évolution se manifeste, comme il est indiqué au chapitre III, dans tous les Etats membres, avec d'ailleurs quelques différences, puisque la diminution des superficies consacrées aux céréales secondaires semble dépendre de l'évolution du rapport entre les prix des céréales secondaires et du blé. L'évolution escomptée en France présente un caractère remarquable. En effet, l'importante augmentation des rendements qui passerait de 18,5 qx/ha à 23,5 qx/ha (soit 27 %) s'explique non seulement par l'évolution naturelle du progrès technique, mais par des modifications structurelles dans la répartition des espèces cultivées en particulier en raison de l'extension du maïs et de l'orge au dépens des autres céréales secondaires et aussi en raison du faible niveau actuel.

En résumé, en 1965, la production de la Communauté économique européenne dépasserait d'environ 4 millions de tonnes, soit 16 %, la production moyenne des années 1954/58. Les principaux pays responsables de cette évolution seraient la France avec un accroissement de 2,2 millions de tonnes et l'Allemagne avec 1,2 million de tonnes.

En principe, une évolution analogue a pu aussi être mise en évidence pour la production de pommes de terre avec cependant une tendance à la diminution des superficies plus marquée (— 7 % contre — 2,5 %) que dans le cas des céréales secondaires et un accroissement des rendements de l'ordre de 10 %, soit la moitié de l'accroissement escompté pour les céréales secondaires (chapitre III p. 75/77) ; il en résulterait une certaine stabilité de la production de pommes de terre au cours de la période analysée.

B. L'ALIMENTATION DES CHEVAUX (graphique n° IV G/1)

La diminution du nombre des chevaux en raison de la mécanisation de l'agriculture a suscité dans tous les pays où l'agriculture est techniquement avancée une diminution sensible des besoins en avoine et a eu une influence déterminante sur l'évolution de l'économie céréalière. A l'heure actuelle, dans tous les pays de la Communauté économique européenne, le remplacement de la traction animée par la traction mécanique se poursuit activement et accroît ainsi l'offre en céréales secondaires.

Quoique l'évolution du cheptel chevalin n'ait pas encore fait l'objet d'études suffisamment

précises dans la Communauté à l'heure actuelle s'appuyant sur l'analyse de la structure par âge et compte tenu des possibilités offertes par ce moyen de traction dans le cadre des exploitations agricoles ⁽¹⁾, certaines estimations peuvent néanmoins être faites. Le cheptel chevalin passerait de 4,1 millions de têtes à 2,7 millions de têtes au cours de la période 1956/65, mais simultanément, et en raison de modifications probables dans la structure de ce cheptel, les besoins en unités céréalières passeraient par cheval et par an de 0,9 à 1 tonne d'unités céréalières. Il en résulterait une économie totale de 1 million de tonnes d'unités céréalières qui viendraient s'ajouter aux 4 millions de tonnes de production supplémentaires de céréales secondaires prévus par les experts.

C. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

La consommation humaine comprend d'une part la consommation directe de céréales secondaires et pommes de terre, d'autre part la consommation de certains produits provenant de la transformation des céréales secondaires.

1. Evolution de la consommation directe

La consommation de céréales secondaires (seigle, orge, avoine, maïs) et de pommes de terre doit continuer à diminuer sensiblement dans les pays de la Communauté comme l'ont montré les perspectives de consommation du chapitre II (p. 57). Cette évolution sera d'autant plus marquée que l'accroissement du revenu des consommateurs sera plus important. C'est ainsi que par exemple en Allemagne (R.F.) la consommation de farine de seigle par tête et par an passerait de 28 kg à près de 19 kg soit une diminution de 33 % dans le cas de l'hypothèse III et la consommation de pommes de terre passerait de 154 kg à 120 kg, soit une diminution de 22 % environ contre 12 % dans les autres Etats membres, sauf en Italie.

En résumé, en 1965, la consommation directe de céréales secondaires et seigle pourrait diminuer de près de 300 000 tonnes (— 11 %), celle de pommes de terre de 1,2 millions de tonnes (— 7 %), par rapport à la période de base.

2. Evolution de la consommation indirecte

a) Dans tous les Etats membres de la Communauté, même dans les pays où le vin constitue

(1) Une étude sur ce sujet vient d'être entreprise à la demande de la direction générale de l'agriculture.

Graphique n° IV/G 1

EVOLUTION DU CHEPTEL CHEVALIN DANS LA C.E.E.

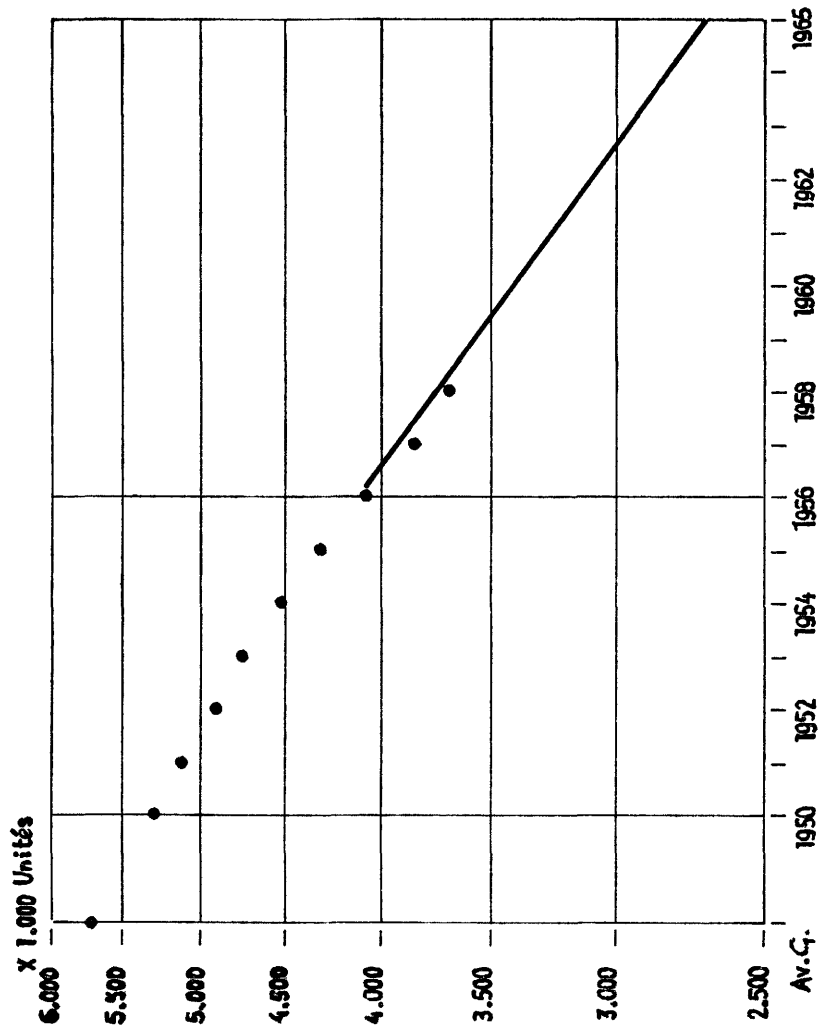


Tableau n° IV/2 CS

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HUMAINE

VIANDE DE PORC — VOLAILLE — ŒUFS

1955/57 à 1965

	Hypothèse II					C.E.E.			
						Hypothèse			
	Allemagne (R.F.)	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	I	II	III	
Consommation par tête									
Porc	1955/57 (kg)	26,8	24,2	21,7	4,7	16,3	18,2	18,2	18,2
	1965 (kg)	31,2	25,9	23,3	5,0	17,6	20,0	20,4	20,9
	1955/57 = 100	116	107	107	106	108	110	112	115
Volaille	1955/57 (kg)	1,85	4,5	5,8	3,0	0,7	3,3	3,3	3,3
	1965 (kg)	4,8	5,8	7,4	3,8	1,5	4,7	5,0	5,4
	1955/57 = 100	259	129	128	127	214	142	152	164
Œufs	1955/57 (unités)	186	261	173	155	141	175	175	175
	1965 (unités)	245	275	188	166	164	199	204	209
	1955/57 = 100	132	105	109	107	117	114	117	120
Consommation globale (1955/57 = 100)									
Porc		128,0	111,3	113,6	111,2	117,0	117,9	120,3	123,1
Volaille		285,3	134,1	134,4	132,9	232,0	152,1	162,3	174,2
Œufs		144,8	109,8	114,6	112,3	127,0	121,8	124,6	128,0
Total ⁽¹⁾ (1955/57 = 100)	A)	140	114	118	117	124	122	127	131
	B)	130	105	109	107	115	115	118	122

(¹) Après conversion de la consommation globale de porc, volaille et œufs en unités céréalières
A) sans tenir compte du progrès technique en matière d'alimentation;
B) en tenant compte du progrès technique en matière d'alimentation (voir annexe n° 12/1).

Source : Tableaux n° II//11 - II//130 - II//131.

la boisson traditionnelle, une augmentation sensible de la consommation de bière est prévue si bien que les besoins en orge de brasserie pourraient s'accroître de près de 50 % au cours de la période 1956/1965;

- b) La majeure partie de la consommation humaine de céréales secondaires se fait après transformation de ces céréales en viande de porc, volaille et œufs comme le montre le bilan établi pour l'ensemble de la Communauté (tableau n° IV/0 CS).

En effet, si 1/4 des disponibilités totales est consommé directement par l'homme et 1/10 par les bovins, les 2/3 servent à l'alimentation des porcs et de la volaille. L'évolution des besoins en céréales secondaires est donc déterminée essentiellement par l'augmentation de la consommation de viande de porc, d'œufs et de volaille. Le

tableau n° IV/2 CS résume les perspectives de consommation pour ces produits ⁽¹⁾.

L'examen de ce tableau montre qu'une importante augmentation de la consommation est prévue dans le *secteur de la volaille* (de 50 à 75 %). Dans tous les pays industriels, les besoins supplémentaires de viande tendent à être couverts au fur et à mesure que le niveau de vie s'élève par l'achat de viande blanche et peu riche en graisse. La viande de volaille permet de bien satisfaire cette demande.

De même, la *consommation d'œufs* pourrait augmenter sensiblement, en particulier parce que les œufs semblent répondre parfaitement aux exigences de l'organisation ménagère moderne (préparation facile et rapide, préparation hygiénique et par petites unités homogènes pour le consommateur). L'augmentation de la consumma-

(1) Voir chapitre II, p. 30-37.

Tableau n° IV/3 CS

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION
EN CEREALES SECONDAIRES ET PRODUITS ASSIMILES

(exprimés en unités céréalieres)

1956 à 1965

	1965		
	I	II	III
Production totale de céréales secondaires et de pommes de terre	112	112	112
Quantités disponibles de la production indigène destinées à l'alimentation humaine et animale, sauf chevaux	121	121	120
Disponibilités totales	113	115	118
dont :			
consommation humaine	98	95	93
Consommation pour production de viande de porc, volaille et œufs	115	118	122

Production 1954/58 = 100.

Consommation 1955/57 = 100 sauf France 1956.

tion serait d'environ 25 % dans le cas de l'hypothèse II.

Par contre, la consommation de viande porcine ne pourrait s'accroître que de 20 % environ.

Ce tableau souligne également combien la consommation de ces produits est fonction du développement économique général, puisque l'accroissement de consommation pour ces trois produits (consommation exprimée en unités céréalères) serait de 31 % dans le cas de l'hypothèse III (optimiste) contre 22 % dans le cas de l'hypothèse I (pessimiste). Le progrès technique manifeste là encore son influence puisque les méthodes modernes d'élevage permettent de réduire sensiblement les quantités de facteurs de production nécessaires à la production d'une même quantité de volaille, d'œufs ou de viande de porc et les coefficients de conversion utilisés dans cette étude tiennent compte de cette évolution (voir annexe n° 12/1). Il en résulte que le taux d'accroissement de la consommation de céréales secondaires sera inférieur à celui de la demande pour ces produits animaux.

En conclusion, la satisfaction des besoins supplémentaires en viande de porc et produits avicoles escomptés au chapitre II implique l'utilisation d'un supplément de plus de 6 millions de tonnes d'unités céréalères dans le cadre de l'hypothèse III, de 5 millions de tonnes dans le cadre de l'hypothèse II et de 4 millions de tonnes dans le cadre de l'hypothèse I.

Dans le cadre de l'hypothèse II, les besoins supplémentaires de l'Allemagne (R.F.) représenteraient 3,5 millions de tonnes soit 70 % de l'accroissement de la Communauté, ceux de la France, 810 000 tonnes soit 16 % de la Communauté et ceux de l'Italie 300 000 tonnes soit 6 %.

Dans le cadre d'un marché commun des produits agricoles, c'est le jeu de la concurrence qui décidera quels seront les producteurs qui profiteront de ces débouchés supplémentaires.

VUE D'ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

Le tableau n° III/3 CS résume les principales perspectives qui se manifestent dans le secteur des céréales secondaires de la Communauté, compte tenu de l'évolution des divers éléments constitutifs de la production et de la consommation.

L'analyse de ce tableau nous conduit aux remarques suivantes :

1. L'amélioration constante des rendements et la faible réduction des superficies cultivées escomptées par les experts doivent se traduire par une augmentation d'environ 12 % de la production de céréales secondaires et de pommes de terre exprimée en unités céréalères dans l'hypothèse des prix constants.
2. Les quantités d'unités céréalères en provenance de la production communautaire et destinées à l'alimentation humaine directe et indirecte et à la production animale (viande de porc, volaille, alimentation des bovins et ovins, chevaux excepté) doivent s'accroître notablement, d'environ 20 %. Cette augmentation est due à la diminution du cheptel chevalin et à l'augmentation de la consommation de blé pour l'alimentation du bétail (voir étude de l'approvisionnement en blé). Cette utilisation du blé pour l'alimentation du bétail tend à se développer surtout lorsqu'on considère le développement prévu pour les productions avicoles.

Il convient de souligner qu'en raison de l'amélioration du niveau de vie, une diminution du taux d'extraction du blé est possible dans les années à venir, si bien que les quantités d'issues disponibles deviendraient relativement plus importantes.

3. En raison du développement de la consommation des produits animaux, en particulier de la consommation de viande de porc, de volaille et des œufs, l'augmentation des besoins en céréales secondaires et produits assimilés exprimés en unités céréalères pour la consommation humaine et animale (sauf chevaux) se situe entre 13 et 18 % selon les hypothèses de revenu considérées.
4. Il en résulte que seul un développement vigoureux de l'ensemble de l'économie de la Communauté entraînant une augmentation importante de la consommation de produits animaux peut assurer un développement harmonieux du marché des céréales secondaires de la Communauté économique européenne. En effet, dans cette hypothèse (hypothèse III), les taux d'accroissement des besoins pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux) et de la production indigène devant couvrir ces besoins augmenteront selon le même rythme (environ 20 %). Mais dans des cas de développement moins rapide ou même faible (hypothèses II et I) l'offre intérieure dépasserait la consommation. Toutefois le dé-

Tableau n° IV/4 CS

**SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN CEREALES SECONDAIRES ET
EN POMMES DE TERRE ⁽¹⁾ DANS LA C.E.E.**
1956 à 1965

1 000 t unités céréalières

	Base	1965		
		I	II	III
(1) Production totale	36 525	40 760	40 760	40 760
(2) — Semences et plants	3 145	2 940	2 940	2 940
(3) — Pertes	1 690	1 730	1 730	1 730
(4) Production nette	31 690	36 090	36 090	36 090
(5) + Blé pour l'alimentation animale	2 400	4 200	4 200	4 200
(6) + Issues de blé, riz, etc.	4 750	5 050	5 000	4 950
(7) — Alimentation des chevaux	3 700	2 700	2 700	2 700
(8) Quantités disponibles de la production indigène destinées à l'alimentation humaine et animale, sauf chevaux	35 140	42 640	42 590	42 540
Importations nettes :				
(9) Céréales secondaires et pommes de terre	6 280			
(10) Porcs, œufs, volaille	260			
(11) Importations nettes totales	6 540	4 360	5 390	6 600
(12) Disponibilités totales pour l'alimentation humaine et animale, sauf chevaux	41 680	47 000	47 980	49 140
(13) CONSOMMATION	41 680	47 000	47 980	49 140
dont :				
(14) Consommation humaine	8 190	7 960	7 780	7 590
(15) Usages industriels	2 810	3 700	3 830	4 000
(16) Viande porcine	17 990	19 790	20 200	20 650
(dont exportations)	(420)			
(17) Volaille	3 785	5 220	5 570	5 970
(dont importations)	(20)			
(18) Œufs	6 925	7 730	7 900	8 130
(dont importations)	(660)			
(19) Bovins et ovins	1 980	2 600	2 700	2 800
(20) Disponibilités totales (12) en % de la production indigène (8)	84,3	90,7	88,8	86,6

(1) Et produits assimilés (issues de meunerie, blé fourrager, ...).

séquilibre prévu pour le secteur des céréales secondaires ne semble pas aussi prononcé que pour celui du blé.

LA SITUATION « 1965 » DE L'APPROVISIONNEMENT EN CEREALES SECONDAIRES

(essai de bilan prévisionnel)

Compte tenu des perspectives à moyen terme mises ainsi en évidence, on peut se demander comment pourrait évoluer la situation de l'approvisionnement de la Communauté économique européenne en céréales secondaires en 1965, ou de manière plus précise quels seront les besoins nets d'importation de céréales secondaires vers cette époque. Le tableau n° IV/4 CS rassemble les estimations faites au début de cette étude sous une forme synthétique. Les disponibilités totales pour l'alimentation humaine et animale (sauf chevaux) et les quantités nettes correspondantes ayant été évaluées pour 1965, la différence entre ces deux postes donne les besoins nets d'importation nécessaires à la couverture des objectifs de consommation définis dans le chapitre II. Pendant la période de base, la moyenne des importations nettes de la Communauté économique européenne en céréales secondaires et pommes de terre s'est élevée à près de 6,3 millions de tonnes d'unités céréalières. Les importations nettes de viande de porc, d'œufs et de volaille correspondent à une importation complémentaire indirecte de céréales secondaires représentant environ 260 000 tonnes d'unités céréalières.

Dans le cadre des hypothèses de travail précédemment adoptées, en particulier compte tenu de la constance du niveau des prix réels des céréales dans le cadre des politiques nationales de marché actuelles, les perspectives relatives aux besoins nets d'importation en céréales secondaires de la Communauté en 1965 pourraient être les suivantes :

1. En 1965, la Communauté resterait un importateur net de céréales secondaires.
2. L'importance des besoins d'importation dépend du développement économique général de la Communauté économique européenne. En cas de conjoncture favorable (hypothèse III) les besoins d'importation s'élèveraient à près de 6,6 millions de tonnes soit sensiblement la moyenne des années de la période de base. Dans le cas où l'évolution économique serait moins favorable, les besoins nets d'importation en céréales secondaires seraient sen-

siblement réduits, mais même dans le cas de l'hypothèse I, les besoins d'importation s'élèveraient encore à près de 4,4 millions de tonnes d'unités céréalières.

3. Les estimations précédentes comprennent non seulement les importations nettes en céréales secondaires et produits assimilés, mais également les importations indirectes de céréales secondaires sous forme de viande de porc, d'œufs et de volaille et les importations d'orge de brasserie. En effet, il demeure entendu que les importations peuvent se faire soit exclusivement sous forme de céréales soit partiellement sous forme de produits animaux. En outre, compte tenu des perspectives de développement de la consommation de bière particulièrement favorables, une attention particulière devrait être portée à l'évolution de la production et des besoins d'importation d'orge de brasserie.

VUE D'ENSEMBLE SUR LE SECTEUR CEREAALIER

L'analyse de la situation probable de l'approvisionnement de la Communauté économique européenne en céréales secondaires serait incomplète si on ne la remplaçait pas dans le cadre plus vaste de l'ensemble du secteur céréaliier. Le tableau n° IV/5 CS rassemble les résultats synthétiques de nos prévisions pour les besoins d'importation de blé et de céréales secondaires de la Communauté en 1965.

Dans l'ensemble, les besoins nets d'importation en céréales de la Communauté économique européenne seront en 1965 compris entre 4,7 et 6,6 millions de tonnes, soit une diminution de l'ordre de 50 à 30 % selon les hypothèses d'accroissement de revenu considérées.

L'analyse des perspectives pour l'ensemble du secteur céréaliier est indispensable en raison des utilisations communes, et parfois concurrentes de ces produits, qui se traduisent par une certaine interdépendance entre les postes des bilans blé et céréales secondaires. C'est ainsi que d'après le bilan blé, une augmentation des quantités de blé pour l'alimentation du bétail de 1,8 millions de tonnes a été estimée possible en raison de l'important développement de la production avicole et dans une moindre mesure de la production laitière. Dans le cas où cette prévision ne se réaliserait pas, les besoins d'importation en céréales secondaires seraient plus importants que ceux estimés dans cette étude; mais simultanément les besoins globaux en blé de la Communauté économique européenne diminuer-

Tableau n° IV/5 CS

EVOLUTION DES IMPORTATIONS NETTES DE CEREALES
DANS LA C.E.E. (1)

millions de t/u.c.

	Base	1965		
		I	II	III
Blé	3,1	0,3	0,2	—
Céréales secondaires (2)	6,5	4,4	5,4	6,6
Céréales (sans riz)	9,6	4,7	5,6	6,6

(1) Y compris variations de stock.

(2) Y compris seigle et importation de produits finis (volailles, porcs, œufs).

raient, créant ainsi des possibilités d'exportation pour la Communauté; du point de vue des importations des céréales (blé et céréales secondaires) précédemment estimées, la situation resterait inchangée même dans le cas où ces excédents de blé pourraient être écoulés sur les marchés extérieurs à la Communauté économique européenne.

La situation du marché du blé pourrait être améliorée si l'accroissement du niveau de vie entraînait une réduction du taux d'extraction des farines. Pour l'ensemble de la Communauté, et selon les experts, le taux moyen d'extraction s'élevait en 1955/57 à 77,6. S'il était porté en 1965 à 74, il faudrait importer une quantité de blé supplémentaire de près d'un million de tonnes pour couvrir la consommation. Mais corrélativement les quantités d'issues augmenteraient d'environ 0,8 million de tonnes d'unités céréalieres et les besoins d'importation de céréales secondaires subiraient une diminution équivalente.

Si les perspectives établies pour l'ensemble des superficies en céréales se vérifient, des modi-

fications dans l'importance relative du secteur blé et du secteur céréales secondaires n'ont pas d'incidence importante sur les besoins nets d'importation des céréales prévus dans cette étude. Par contre, il est très important de souligner que les perspectives sur la situation de l'approvisionnement impliquent :

1. que la superficie des cultures céréalieres de la Communauté économique européenne reste sensiblement constante;
2. la constance des superficies consacrées aux céréales en France (la France est certainement le pays de la Communauté économique européenne qui a les plus fortes potentialités de production) et le maintien de la tendance à la diminution des superficies céréalieres en Italie.

Enfin, il faut souligner avec force que toutes ces perspectives ont été établies dans l'hypothèse des prix constants, l'adoption d'autres hypothèses sur les prix conduisant nécessairement à des résultats différents.

PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

VENTE ET ABONNEMENTS

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

FRANCE

SERVICE DE VENTE EN FRANCE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
26, rue Desaix - Paris 15e
Compte courant postal : Paris 23-96

BELGIQUE — BELGIE

MONITEUR BELGE
40, rue de Louvain - Bruxelles
BELGISCH STAATSBLAD
Leuvensestraat 40 - Brussel

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

SERVICE DE DIFFUSION DU MEMORIAL
8, avenue Pescatore - Luxembourg

ALLEMAGNE

BUNDESANZEIGER - Postfach - Cologne 1
Fernschreiber : Anzeiger Bonn 8 882 595

ITALIE

LIBRERIA DELLO STATO
Piazza G. Verdi, 10 - Rome

Agences :

ROME - Via del Tritone, 61/A e 61/B
ROME - Via XX Settembre
(Palazzo Ministero delle Finanze)
MILAN - Galleria Vittorio Emanuele, 3
NAPLES - Via Chiaia, 5
FLORENCE - Via Cavour, 46/R

PAYS-BAS

STAATSDRUKKERIJ- EN UITGEVERSBEDRIJF
Fluwelen Burgwal 18 - La Haye

GREAT BRITAIN AND COMMONWEALTH

H.M. STATIONERY OFFICE
P.O. Box 569 - London S.E. 1

AUTRES PAYS

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
Bureau de vente : 2, place de Metz - Luxembourg
(C.C.P. N° 191-90)

COMMUNAUTE
ECONOMIQUE
EUROPEENNE

Tendances
de la production
et de la consommation
en denrées alimentaires
dans la C.E.E.

(1956 à 1965)

Etude d'un groupe d'experts indépendants
en collaboration avec la direction générale de l'agriculture
(1959 - 1960)

ETUDE:
SERIE AGRICULTURE
Nr. 2 - Bruxelles 1960

ANNEXES

Tendances
de la production
et de la consommation
en denrées alimentaires
dans la C. E. E.

(1956-1965)

ANNEXES

Etude d'un groupe d'experts indépendants
en collaboration avec la direction générale de l'agriculture (1959-1960)
N° 2 - 1960

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1 — Vœux des experts

- » n° 2 — Coefficients d'élasticité utilisés pour les perspectives allemandes
- » n° 3 — Les bilans nutritionnels 1955/56 - 1957/58
- » n° 4 — Les bilans nutritionnels 1955/56 - 1965
- » n° 5 — Evolution de la consommation individuelle (graphiques)
- » n° 6 — Evolution de certaines productions agricoles (graphiques)
- » n° 7 — Commerce extérieur des pays de la Communauté économique européenne
- » n° 8 — Approvisionnement en viande bovine
- » n° 9 — Approvisionnement en produits laitiers
- » n° 10 — Approvisionnement en sucre
- » n° 11 — Approvisionnement en blé
- » n° 12 — Données sur l'utilisation des céréales secondaires

1955-1965

C.E.E.

total et pays membres

ANNEXE N° 1

Bruxelles, 4 novembre 1959

Les experts du groupe chargé de l'établissement d'extrapolations à moyen terme de la demande en produits alimentaires,

réunis en session de travail du 3 au 4 novembre 1959 à Bruxelles, estiment indispensable de porter à la connaissance des autorités responsables de la Commission les faits suivants:

1. Les statistiques relatives à l'agriculture et à la consommation alimentaire sont dans la plupart des Etats membres de la Communauté économique européenne très insuffisantes pour servir de base à des extrapolations à moyen terme.
2. Les comparaisons nationales dans le temps sont rendues impossibles par l'absence d'enquêtes permanentes sur les budgets de famille.
3. L'imparfaite coordination méthodologique entre les instituts de recherche rend encore très difficiles les comparaisons internationales, malgré les récents efforts entrepris conjointement par la F.A.O. et la Commission économique européenne (Genève).

Etant donné

1. que les problèmes posés par les organisations internationales et les autorités gouvernementales dans le domaine de la prévision à moyen terme exigent des réponses de plus en plus précises et dans des délais réduits;
2. que les comparaisons dans le temps et l'espace se sont révélées être un instrument d'analyse extrêmement fécond;
3. qu'une réunion doit avoir lieu dans le courant du mois de mai 1960 sous les auspices de la F.A.O. et de la Commission économique européenne pour définir une méthodologie commune à l'ensemble des pays européens,

Mlle Vera Cao-Pinna, Centro di Studi di Mercato, Rome, M. le Dr. Gollnick, Institut für landwirtschaftliche Marktforschung, Braunschweig, M. Rottier, Centre de recherches sur la documentation et la consommation (CREDOC), Paris et M. Van Eijck, Centraal Planbureau, La Haye, en qualité d'experts indépendants, membres du groupe de travail, demandent à la direction générale de l'agriculture de transmettre aux autorités responsables de la Commission les vœux suivants:

Premier vœu

L'Office commun de statistiques des Communautés européennes en liaison avec la direction générale de l'agriculture, s'efforcera de définir dans les mois à venir les caractéristiques méthodologiques d'une enquête budgétaire permanente, valable dans les six pays, de manière à présenter à la session « Budget de famille » de mai 1960 un document de travail suffisamment élaboré, permettant aux autres pays européens de suivre les directives des Six.

Une telle enquête devrait avoir pour objectifs:

1. la mise en évidence, année par année, de l'influence des variations des revenus et des prix d'une part, des autres facteurs socio-démographiques d'autre part;
2. l'estimation par sondage — en quantité et en valeur — des consommations alimentaires impossibles ou difficiles à obtenir par d'autres sources;
3. l'établissement de séries chronologiques trimestrielles destinées à permettre l'analyse détaillée de la demande.

Le questionnaire remis aux familles requêtées pendant un laps de temps réduit (deux à quatre semaines), devrait permettre un relevé précis des quantités de produits alimentaires consommés pendant la période d'observation, l'expérience ayant montré l'impossibilité d'obtenir un enregistrement des biens alimentaires et non alimentaires achetés qui soit à la fois très détaillé et très précis (poids des produits alimentaires).

Deuxième vœu

Dès que les principes méthodologiques auront été approuvés par les instituts des six pays, l'Office commun de statistiques et la direction générale de l'agriculture s'efforceront d'obtenir des autorités nationales responsables une date de mise en application commune aux six pays, afin de pouvoir procéder dans un délai réduit à la comparaison systématique des comportements alimentaires des populations des Etats membres de la Communauté.

ANNEXE N° 2

LISTE DES COEFFICIENTS D'ELASTICITE DE LA CONSOMMATION EXPRIMES EN QUANTITE DE PRODUITS AGRICOLES PAR RAPPORT AU REVENU UTILISES POUR LES EXTRAPOLATIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE LA R.F. D'ALLEMAGNE

Base 1955/57 ⁽¹⁾, ⁽²⁾

1. Viande de bœuf et de veau (sans les graisses d'abattage)	+ 0,9
2. Viande de porc (sauf les graisses d'abattage)	+ 0,4
3. Viande de volaille	+ 2,0
4. Œufs	— 0,7
5. Lait de consommation	— 0,05 ⁽³⁾
6. Fromage	+ 0,2
7. Beurre	+ 0,35
8. Huiles et matières grasses à l'exception du beurre (sans les graisses d'abattage)	— 0,15 ⁽³⁾
8a. Margarine	— 0,2 ⁽³⁾
8b. Huiles comestibles	+ 0,6 ⁽³⁾
9. Légumes	+ 0,3
10. Fruits frais	+ 1,0
11. Agrumes	+ 1,0
12. Sucre	+ 0,15
13. Farine de froment	— 0,3 ⁽³⁾
14. Farine de scigle	— 0,7 ⁽³⁾
15. Autres céréales	—
16. Pommes de terre	— 0,5 ⁽³⁾
17. Vin	+ 1,5
18. Bière	+ 1,0

(1) Les perspectives de consommation ont été établies sur la base des chiffres réels de la consommation et des revenus de l'année 1958/59. Les valeurs des coefficients d'élasticité indiquées dans le présent tableau sont différentes pour un certain nombre de produits de celles indiquées dans le tableau du chapitre II sous le n° II/3.

L'évolution de la consommation en Allemagne de 1955/56 a été en partie profondément influencée par des modifications de prix. Pour les produits dont les prix ont effectivement augmenté, les valeurs des coefficients d'élasticité sont en général plus élevées que celles figurant dans le tableau n° II/3; par contre, pour les produits dont le prix a effectivement diminué, les valeurs des coefficients sont en général plus faibles que celles figurant dans le tableau n° II/3.

(2) Les perspectives ont été établies à partir d'une fonction de consommation semi-logarithmique sauf pour la viande de volaille et les œufs où l'on a utilisé une courbe double logarithmique.

(3) Pour ces produits, on a seulement procédé à une extrapolation du trend.

LES BILANS NUTRITIONNELS

La présente étude comprend pour chacun des pays de la Communauté économique européenne et pour la Communauté prise dans son ensemble les bilans nutritionnels suivants :

- Un bilan nutritionnel (moyenne 1955/56 - 1957/58) établi sur base de la consommation par tête figurant dans les bilans de la situation des denrées alimentaires remis par les Etats membres de l'O.E.C.E. à cet organisme;
- Un bilan nutritionnel (moyenne 1955/56 - 1957/58) établi sur base des chiffres remis par les experts;
- Un bilan nutritionnel pour 1965 (hypothèse moyenne) établi sur base des chiffres remis par les experts;
- Un bilan nutritionnel pour 1965 (hypothèse optimiste) établi sur base des chiffres remis par les experts.

Etant donné que les experts n'ont pas estimé la consommation de tous les produits ou groupes de produits entrant dans la composition d'un bilan alimentaire complet, la consommation figurant pour ces produits ou groupes de produits dans les bilans de la situation des denrées alimentaires de l'O.E.C.E. (moyenne 1955/56 - 1957/58) a été prise en considération afin de compléter le bilan de base nutritionnel au moyen des chiffres fournis par les experts.

Pour les deux bilans « 1965 » (hypothèses moyenne et optimiste) les consommations basées sur l'évolution de la consommation des dix dernières années (chiffres des bilans O.E.C.E.) ont été calculées pour les produits ou groupes de produits non repris par les experts afin de rendre ces derniers bilans comparables aux bilans de base.

La consommation par tête (en kg par an et en grammes par jour) calculée sur base des chiffres communiqués par les experts a été convertie en principes énergétiques et nutritifs sur base des taux de conversion en vigueur à la F.A.O.

Annexe 3/0

BILAN NUTRITIONNEL POUR L'ENSEMBLE DE LA C.E.E.

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	92,3	252,8	891	28,0	3,5
Autres	10,3	28,1	98	2,1	0,4
Céréales panifiables	102,6	280,9	989	30,1	3,9
Céréales secondaires	6,6	18,2	66	1,8	0,4
Riz	2,9	7,9	28	0,5	0,1
<i>Total céréales</i>	<i>112,1</i>	<i>307,0</i>	<i>1 083</i>	<i>32,4</i>	<i>4,4</i>
Pommes de terre	108,5	297,4	208	5,1	0,3
Fécule	0,3	0,7	3
<i>Total sucre</i>	<i>26,2</i>	<i>71,7</i>	<i>276</i>	—	—
Légumes secs	3,3	9,1	31	2,0	0,2
Fruits à coques	2,6	7,2	15	0,3	0,8
Cacao	1,1	3,0	15	0,1	1,5
Légumes frais	87,0	238,3	52	3,1	0,5
Fruits frais	41,1	112,6	52	0,7	0,3
Agrumes	13,5	37,1	14	0,2	0,1
Fruits séchés	1,6	4,5	11	0,1	..

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bovine	18,7	51,3	90	7,7	6,5
- porcine	18,1	49,6	154	5,3	14,5
- ovine, caprine	1,1	3,0	7	0,4	0,6
- chevaline	1,1	3,0	3	0,5	0,1
- abats	4,2	11,4	16	1,8	0,9
- autres viandes	4,2	11,5	16	1,6	0,9
<i>Total viandes</i>	<i>47,4</i>	<i>129,8</i>	<i>286</i>	<i>17,3</i>	<i>23,5</i>
Œufs	10,1	27,7	40	3,1	2,9
Poisson	8,3	22,9	22	2,9	1,0
Lait - entier	94,0	257,4	179	10,2	9,1
- crème	0,3	0,8	3	..	0,3
- évaporé, condensé	2,5	6,9	10	0,5	0,6
- en poudre	0,8	2,2	9	0,8	0,3
Fromage	6,7	18,4	54	4,9	3,5
Beurre	4,5	12,4			
Huiles végétales	14,8	40,6			
Graisses d'abattage					
<i>Total huiles et graisses</i>	<i>19,3</i>	<i>53,0</i>	<i>474</i>	<i>..</i>	<i>53,0</i>
<i>Total</i>			<i>2 837</i>	<i>83,7</i>	<i>102,3</i>
<i>d'origine animale</i>				<i>39,7</i>	
<i>d'origine végétale</i>				<i>44,0</i>	

Source : O.E.C.E. : Bilans de la situation des denrées alimentaires.

Annexe 3/1

BILAN NUTRITIONNEL

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	61,3	167,9	613	17,1	1,8
Autres	27,2	74,4	260	5,2	0,9
Céréales panifiables	88,5	242,3	873	22,3	2,7
Orge	0,3	0,7	2	0,1	..
Avoine	1,1	3,1	12	0,4	0,2
Maïs	1,8	5,0	18	0,4	0,1
Céréales secondaires	3,2	8,8	32	0,9	0,3
Riz	1,6	4,3	15	0,3	..
<i>Total céréales</i>	<i>93,3</i>	<i>255,4</i>	<i>920</i>	<i>23,5</i>	<i>3,0</i>
Pommes de terre	152,9	419,0	293	7,1	0,4
Fécule	0,2	0,6	2
Sucre (raffiné)	27,9	76,4	296	—	—
Sirop	0,2	0,4	2	—	—
Miel	0,6	1,7	7	—	—
<i>Total sucre</i>	<i>28,7</i>	<i>78,5</i>	<i>305</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Légumes secs	1,6	4,4	15	1,0	0,1
Fruits à coques	0,6	1,7	4	0,1	0,4
Cacao	1,7	4,6	23	0,2	2,3
Légumes frais	47,5	130,1	30	1,7	0,3
Fruits frais	43,5	119,2	56	0,7	0,4
Agrumes	15,7	43,1	13	0,2	0,1
Fruits séchés	2,3	6,2	17	0,2	..
Jus de fruits	1,1	2,9	1

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bœuf	15,4	42,1	83	6,4	6,1
- veau	1,9	5,1	7	0,8	0,4
- porcine	27,5	75,2	205	8,6	18,7
- ovine et caprine	0,3	0,8	1	0,1	0,1
- cheval	0,4	1,1	1	0,2	..
- abats	2,3	6,2	9	1,0	0,5
- volailles	2,1	5,6	7	0,7	0,5
- lapin et gibier	0,6	1,6	2	0,3	0,1
Total viandes	50,5	137,7	315	18,1	26,4
Œufs	11,0	30,1	44	3,3	3,1
Poisson	7,0	19,3	26	3,7	1,1
Lait - entier	122,3	335,0	216	11,5	11,6
- écrémé	10,4	28,4	10	1,0	..
- condensé, évaporé	5,2	14,3	23	1,2	1,3
- en poudre	0,8	2,3	10	0,7	0,5
Fromage	6,4	17,4	43	4,5	2,4
Beurre	5,9	16,1	143	0,1	16,1
Huiles végétales	13,5	37,0	328	0,2	37,0
Graisses d'abattage	5,9	16,2	148	0,5	16,2
Total graisses et huiles	25,3	69,3	619	0,8	69,3
Total			2 985	79,5	122,7
<i>d'origine animale</i>				44,6	
<i>d'origine végétale</i>				34,9	

Source : O.E.C.E. : Bilans de la situation des denrées alimentaires.

Annexe 3/2

BILAN NUTRITIONNEL

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	88,8	243,3	851	28,5	3,7
Autres céréales	3,2	8,8	30	0,9	0,1
Céréales panifiables	92,0	252,1	881	29,4	3,8
Orge	0,8	2,2	8	0,3	0,1
Avoine	0,8	2,2	8	0,3	0,1
Maïs	1,5	4,1	15	0,5	0,2
Autres	—	—	—	—	—
Céréales secondaires	3,2	8,7	31	1,1	0,4
Riz	1,5	4,1	15	0,3	0,1
<i>Total céréales</i>	<i>96,6</i>	<i>264,7</i>	<i>927</i>	<i>30,8</i>	<i>4,3</i>
Pommes de terre	148,0	405,5	284	6,9	0,4
Fécule	0,2	0,5	2
Sucre	29,1	79,7	310	—	—
Miel	0,3	0,8	2	—	—
<i>Total sucre</i>	<i>29,4</i>	<i>80,5</i>	<i>312</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Légumes secs	1,9	5,2	18	1,2	0,1
Fruits à coques	0,7	1,9	5	0,1	0,5
Cacao	1,7	4,7	24	0,2	2,4
Légumes frais	66,3	181,7	44	2,5	0,4
Fruits frais	38,4	105,2	50	0,6	0,3
Agrumes	14,5	39,6	19	0,2	0,1
Fruits séchés	1,0	2,7	7	0,1	..
Jus de fruits et conserves	6,8	18,6	7	0,1	..

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bœuf	20,7	56,7	113	8,6	8,5
- veau					
- porc	24,2	66,2	216	7,0	20,5
- mout., agn., chèvre	0,4	1,1	3	0,1	0,2
- cheval	2,8	7,7	7	1,2	0,2
- abats	3,1	8,5	12	1,4	0,7
- volaille	2,9	8,0	10	1,0	0,6
- lapin et gibier					
Total viandes	54,1	148,2	361	19,3	30,7
Œufs	14,9	40,8	59	4,5	4,3
Poisson - frais, congelé, salé, fumé, sec	8,6	23,6	15	2,1	0,6
- conserves	2,2	6,0	11	1,2	0,7
Lait - entier	92,5	253,5	160	8,6	8,3
- écrémé	9,2	25,1	9	0,9	0,1
- cond. évaporé	2,7	7,4	10	0,5	0,6
- en poudre	2,3	6,2	23	2,3	0,1
- crème	0,5	1,4	3	—	0,3
Fromage	5,4	14,7	50	5,0	3,1
Beurre	8,8	24,2	205	—	24,2
Huiles végétales	12,8	35,2	320	—	35,2
Graisses d'abattage					
Total huiles et graisses	21,6	59,4	525	—	59,4
Total			2 925	87,1	116,7
<i>d'origine animale</i>				44,4	
<i>d'origine végétale</i>				42,7	

Source : O.E.C.E. : Bilan de la situation des denrées alimentaires.

Annexe 3/3

BILAN NUTRITIONNEL

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	102,1	279,7	976	31,9	3,6
Autres	1,6	4,4	14	0,3	—
Céréales panifiables	103,7	284,1	990	32,2	3,6
Orge	0,1	0,3	1
Avoine	0,1	0,3	1
Maïs	3,0	8,2	31	0,8	0,4
Autres	1,5	4,2	14	0,6	0,1
Céréales secondaires	4,7	13,0	47	1,4	0,5
Riz	1,2	3,3	12	0,2	..
<i>Total céréales</i>	<i>109,6</i>	<i>300,4</i>	<i>1 049</i>	<i>33,8</i>	<i>4,1</i>
Pommes de terre	120,6	330,4	231	5,6	0,3
Fécule	0,4	1,1	4
Sucre	27,3	74,7	289	—	—
Miel	0,5	1,4	5	—	—
<i>Total sucre</i>	<i>27,8</i>	<i>76,1</i>	<i>294</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Légumes secs	3,0	8,3	29	1,8	0,2
Fruits à coques	2,1	5,8	12	0,2	0,4
Cacao	1,0	2,7	14	0,1	1,3
Légumes frais	126,3	346,0	76	4,9	0,7
Fruits frais	29,3	80,3	37	0,4	0,2
Agrumes	13,8	37,7	17	0,2	0,1
Fruits séchés	1,2	3,2	8	0,1	..
Olives de table
Jus de fruits	1,0	2,7	1

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bœuf	21,2	58,0	115	8,8	8,7
- veau	7,8	21,3	29	3,3	1,7
- porc	20,8	57,0	186	6,0	17,7
- mout., agn., chèvre	2,7	7,4	18	0,9	1,6
- cheval	2,0	5,4	5	0,8	0,2
- abats	8,9	24,4	35	3,9	1,9
- volailles	7,1	19,5	25	2,4	1,7
- lapins et gibier	1,7	4,6	6	0,8	0,2
<i>Total viandes</i>	<i>72,2</i>	<i>197,6</i>	<i>419</i>	<i>26,9</i>	<i>33,7</i>
Œufs	10,0	27,4	39	3,0	2,8
Poissons - frais et congelés, salés, fumés, séchés, conserves	10,9	29,9	20	2,8	0,9
Lait - entier	90,8	248,8	162	8,7	9,2
- crème	0,8	2,4	7	..	0,3
- condensé, évaporé	1,4	3,8	5	0,3	0,3
- en poudre	0,9	2,5	8	0,7	0,2
Fromage	7,7	21,1	66	6,6	4,0
Beurre	5,9	16,1	115	—	16,1
Huiles végétales	9,5	26,0	257	—	26,0
Graisses d'abattage					
<i>Total huiles et graisses</i>	<i>15,4</i>	<i>42,1</i>	<i>372</i>	<i>—</i>	<i>42,1</i>
<i>Total</i>			<i>2 870</i>	<i>96,1</i>	<i>100,8</i>
<i>d'origine animale</i>				<i>49,0</i>	
<i>d'origine végétale</i>				<i>47,1</i>	

Source : O.E.C.E. : Bilan de la situation des denrées alimentaires.

Annexe 3/4

BILAN NUTRITIONNEL

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	121,2	332,1	1 169	34,5	4,6
Seigle	2,2	6,0	21	0,4	0,1
Céréales panifiables	123,4	338,1	1 190	34,9	4,7
Orge	1,0	2,7	9	0,3	..
Avoine	—	—	—	—	—
Maïs	12,4	34,0	123	2,9	0,4
Céréales secondaires	13,4	36,7	132	3,2	0,4
Riz	6,2	17,0	61	1,2	0,3
<i>Total céréales</i>	<i>143,0</i>	<i>391,8</i>	<i>1 383</i>	<i>39,3</i>	<i>5,4</i>
Pommes de terre	46,2	126,6	88	2,1	0,1
Fécules	0,4	1,1	4	0,1	..
Sucre raffiné	17,2	47,1	182	—	—
Miel	0,2	0,5	2	—	—
<i>Total sucre</i>	<i>17,4</i>	<i>47,6</i>	<i>184</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Légumineuses	6,0	16,4	56	3,7	0,3
Fruits à coques	6,0	16,4	33	0,7	1,5
Cacao	0,4	1,1	6	0,1	0,6
Légumes	101,2	277,3	61	3,1	0,5
Fruits frais	52,7	144,4	75	1,2	0,4
Agrumes	10,3	28,2	8	0,1	0,1
Fruits séchés	1,2	3,3	8	0,1	..
Olives de tables	0,6	1,6	2	..	0,2

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bovine	10,9	29,9	50	4,5	3,5
- porcine	4,6	12,6	28	1,5	2,2
- ovine - caprine	0,9	2,5	5	0,3	0,5
- chevaline	0,7	1,9	2	0,3	0,1
Abats	2,1	5,8	8	0,9	0,5
Volaille	1,8	5,1	6	0,6	0,4
Lapin et gibier	0,8	2,2	3	0,4	0,1
<i>Total viandes</i>	<i>21,8</i>	<i>60,0</i>	<i>102</i>	<i>8,5</i>	<i>7,3</i>
Œufs	8,1	22,2	32	2,5	2,3
Poissons - frais et congelés	4,7	12,9	8	1,1	0,3
- salés, fumés, séchés	1,3	3,6	8	1,2	0,3
- en conserve	1,0	2,7	5	0,5	0,3
Lait - entier	57,0	156,2	101	5,5	5,5
- condensé, évaporé	0,2	0,5	1
- en poudre	0,2	0,5	2	0,2	..
Fromage	6,5	17,8	59	4,8	4,2
Beurre	1,3	3,6	32	—	3,6
Huile - d'olive	5,9	16,2	143	—	16,2
- végétale	3,4	9,3	82	—	9,3
- marine	—	..
Graisses d'abattage	3,7	10,2	90	—	10,2
<i>Total graisses</i>	<i>14,3</i>	<i>39,3</i>	<i>347</i>	<i>—</i>	<i>39,3</i>
<i>Total</i>			<i>2 573</i>	<i>74,8</i>	<i>68,6</i>
<i>d'origine animale</i>				<i>24,3</i>	
<i>d'origine végétale</i>				<i>50,5</i>	

Source : O.E.C.E. : Bilan de la situation des denrées alimentaires.

Annexe 3/5

BILAN NUTRITIONNEL

1955/56 - 1957/58 (moyenne)

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Blé	75,4	206,5	723	24,1	3,1
Seigle	6,5	17,8	61	1,6	0,3
Céréales panifiables	81,9	224,3	784	25,7	3,4
Orge	0,6	1,6	5	0,2	..
Avoine	0,9	2,4	10	0,3	0,2
Maïs	1,9	5,2	19	0,4	0,1
Autres	0,2	0,5	2
Céréales secondaires	3,6	9,7	36	0,9	0,3
Riz	2,4	6,6	24	0,4	0,1
<i>Total céréales</i>	<i>87,9</i>	<i>240,6</i>	<i>844</i>	<i>27,0</i>	<i>3,8</i>
Pommes de terre	88,8	243,3	176	4,1	0,2
Fécule	0,2	0,5	2
Sucre	39,2	107,5	416	—	—
Sirop	1,0	2,7	9	—	—
Miel - glucose	3,5	9,5	30	—	—
<i>Total sucre</i>	<i>43,7</i>	<i>119,7</i>	<i>455</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Légumes secs	2,5	6,8	23	1,5	0,1
Fruits à coques	0,7	1,9	5	0,1	0,5
Cacao	1,5	4,1	21	0,2	2,1
Légumes frais	71,0	194,5	36	2,8	0,3
Fruits frais	29,0	79,3	25	0,2	..
Agrumes	15,7	43,1	16	0,2	..
Fruits séchés	2,9	8,0	18	0,1	..

	Consommation par tête				
	kg par an	g par jour	Calories par jour (nombre)	Protéines par jour (g)	Matières grasses par jour (g)
Viande - bœuf	15,2	41,8	61	5,8	4,2
- veau	2,0	5,4	5	0,7	0,3
- porc (non compris les flèches de lard)	16,4	44,9	103	5,6	8,8
- mouton, agneau, chèvre	0,2	0,4	1	0,1	0,1
- cheval	1,5	4,0	3	0,6	0,1
- abats	3,9	10,7	15	1,6	0,8
- vol., lapin, gibier	0,6	1,8	2	0,3	0,1
Total viandes	43,4	118,8	278	14,7	24,2
Œufs	8,5	23,2	34	2,6	2,5
Poisson (total)	7,1	19,3	19	2,1	1,2
Lait - entier	36,7	100,5	65	3,5	3,6
- standardisé	136,2	373,3	205	12,3	9,3
- écrémé	16,7	45,8	18	1,7	0,2
Crème	1,2	3,2	12	0,1	1,3
Lait - condensé, évaporé	4,3	11,8	18	0,9	1,0
- en poudre	1,0	2,7	12	0,8	0,5
Fromage	6,5	17,9	56	4,0	4,3
Beurre	3,0	8,1	69	—	8,1
Huiles végétales
Graisses d'abattage ⁽¹⁾	24,7	67,7	601	—	67,7
Total graisses	24,2	66,1	582	—	66,1
Total			2 920	78,9	121,2
<i>d'origine animale</i>				42,7	
<i>d'origine végétale</i>				36,2	

Source : O.E.C.E. : Bilans de la situation des denrées alimentaires.

(1) Y compris les flèches de lard.

ANNEXE 4

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES
(1955 à 1965)

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

C.E.E.

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)				
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude				
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base			
	1965	1965	1965	1965	1965	1965	1965	1965	1965	1965			
Céréales (exprimées en farine)													
a) blé	92,3	95,5	252,8	261,6	249,9	891	922	881	28,0	29,0	28,0	3,5	3,6
b) autres céréales panifiables	10,3	10,8	28,1	29,6	23,0	98	103	80	1,7	2,2	1,7	0,4	0,3
c) céréales secondaires	6,6	5,8	18,2	15,9	16,2	66	58	59	1,6	1,6	1,6	0,4	0,3
d) riz (décortiqué)	2,9	3,1	7,9	8,5	9,3	28	30	33	0,5	0,5	0,6	0,1	0,1
Pommes de terre													
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	108,5	103,7	297,4	284,1	252,1	208	199	176	5,1	4,9	4,3	0,3	0,3
b) féculé de pommes de terre	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	3	3	3
Sucre													
a) sucre (raffiné)	26,2	25,8	71,7	70,7	81,9	276	272	315	—	—	—	—	—
b) sirop													
c) miel													
Légumes secs et divers													
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	3,3	3,3	9,1	9,1	9,1	31	31	31	2,0	2,0	2,0	0,2	0,2
b) fruits à coques et châtaignes	2,6	2,6	7,2	7,2	7,2	15	15	15	0,3	0,3	0,3	0,8	0,8
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,1	1,1	3,0	3,0	3,0	15	15	15	0,1	0,1	0,1	1,5	1,5
Légumes													
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de lég. frais)	87,0	75,8	238,3	207,7	230,1	52	45	50	3,1	2,7	3,0	0,5	0,4
Fruits													
a) fruits frais	41,1	41,9	112,6	114,8	142,7	52	53	66	0,7	0,7	0,9	0,3	0,3

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

C.E.E.

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)		
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude		
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	
<i>Céréales (exprimées en farine)</i>											
a) blé	92,3	95,5	252,8	261,6	891	922	874	29,0	27,5	3,6	3,4
b) autres céréales panifiables	10,3	10,8	28,1	29,6	98	103	75	2,2	1,6	0,4	0,3
c) céréales secondaires	6,6	5,8	18,2	15,9	66	58	59	1,6	1,6	0,4	0,4
d) riz (décortiqué)	2,9	3,1	7,9	8,5	28	30	33	0,5	0,6	0,1	0,1
<i>Pommes de terre</i>											
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	108,5	103,7	297,4	284,1	208	199	172	5,1	4,2	0,3	0,2
b) féculé de pommes de terre	0,3	0,3	0,7	0,7	3	3	3
<i>Sucre</i>											
a) sucre (raffiné)	26,2	25,8	71,7	70,7	276	272	322	—	—	—	—
b) sirop											
c) miel											
<i>Légumes secs et divers</i>											
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	3,3	3,3	9,1	9,1	31	31	31	2,0	2,0	0,2	0,2
b) fruits à coques et châtaignes	2,6	2,6	7,2	7,2	15	15	15	0,3	0,3	0,8	0,8
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,1	1,1	3,0	3,0	15	15	15	0,1	0,1	1,5	1,5
<i>Légumes</i>											
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	87,0	75,8	238,3	207,7	52	45	51	3,1	3,1	0,5	0,5
<i>Fruits</i>											
a) fruits frais	41,1	41,9	112,6	114,8	52	53	69	0,7	0,9	0,3	0,4
b) agrumes	13,5	15,0	37,1	41,1	14	16	22	0,2	0,3	0,1	0,2

b) agrumes	13,5	15,0	20,5	37,1	41,1	56,2	14	16	21	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2
c) fruits séchés	1,6	1,6	1,6	4,5	4,5	4,5	11	11	11	0,1	0,1
d) olives de table
e) jus de fruits et conserves de fruits
<i>Viande (poids de viande parée en carcasse)</i>														
a) bœuf et veau	18,7	18,8	22,4	51,3	51,5	61,4	90	90	108	7,7	9,2	6,5	6,5	7,8
b) porc, bacon et jambon	18,1	18,15	20,4	49,6	49,7	55,9	154	154	174	5,3	6,0	14,5	14,5	16,3
c) mouton, agneau et chèvre	1,1	2,13	2,48	3,0	5,8	6,8	7	10	11	0,4	1,0	0,6	0,7	0,8
d) cheval	1,1	4,2	5,0	3,0	11,4	13,7	3	16	19	0,5	2,2	0,1	0,9	1,1
e) abats	4,2	3,3	5,0	11,4	9,0	13,7	16	13	19	1,8	1,9	0,9	0,7	1,1
f) volaille	4,2	16	13	19	1,6	1,9	0,9	0,7	1,1
g) lapin et gibier
<i>Total des viandes</i>	47,4	46,6	55,3	129,8	127,4	151,5	286	283	331	17,3	20,3	23,5	23,3	27,1
<i>Oufs</i>														
a) œufs de poules	10,1	10,0	11,7	27,7	27,4	32,1	40	40	46	3,1	3,6	2,9	2,9	3,4
b) autres
<i>Poisson</i>														
a) frais et congelé	8,3	8,3	8,5	22,9	22,9	23,3	22	22	22	2,9	3,0	1,0	1,0	1,0
b) salé, fumé et séché
c) conserves
<i>Produits laitiers</i>														
a) lait entier de vache	94,0	257,4	179	10,2	..	9,1
b) lait entier de chèvre et de brebis	0,3	113,5	120,3	0,8	311,0	329,6	3	216	229	..	13,1	0,3	11,0	11,7
c) crème	2,5	6,9	10	0,5	..	0,6
d) lait condensé et évaporé	0,8	2,2	9	0,8	..	0,3
e) lait en poudre
1. entier
2. écrémé
f) fromage	6,7	7,1	7,9	18,4	19,5	21,6	54	57	63	4,9	5,8	3,5	3,7	4,1
g) fromage blanc
<i>Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)</i>														
a) beurre	4,5	5,2	5,9	12,4	14,2	16,2
b) autres graisses et huiles	14,8	14,8	16,3	40,6	40,6	44,7
<i>Total graisses et huiles</i>	19,3	20,0	22,2	53,0	54,8	60,9	474	490	545	..	5,8	53,0	54,8	60,9
<i>1965 - Hypothèse moyenne</i>														
<i>Total Protéines animales</i>							2 837	2 881	2 992	83,7	88,7	102,3	104,7	116,4
<i>Protéines végétales</i>										39,7	45,8	45,8	45,8	45,8
										44,0	44,3	44,3	44,3	44,3

c) fruits séchés	1,6	1,6	1,6	4,5	4,5	11	11	0,1	0,1	0,1
d) olives de table	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e) jus de fruits et conserves de fruits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Viande (poids de viande parée en carcasse)												
a) bœuf et veau	18,7	18,8	23,2	51,3	63,6	90	112	7,7	7,7	9,5	6,5	8,1
b) porc, bœuf et jambon	18,1	18,15	20,9	49,6	57,3	154	178	5,3	5,3	6,1	14,5	16,8
c) mouton, agneau et chèvre	1,1	2,13	2,54	3,0	7,0	7	12	0,4	0,9	1,0	0,6	0,8
d) cheval	1,1	4,2	5,1	3,0	13,8	3	19	0,5	1,8	2,2	0,1	1,1
e) abats	4,2	3,3	5,4	11,4	14,8	16	21	1,8	1,3	2,1	0,9	1,2
f) volaille	4,2	46,6	57,1	11,5	156,5	16	342	1,6	17,0	20,9	23,5	28,0
g) lapin et gibier												
Total des viandes	47,4	46,6	57,1	129,8	156,5	286	342	17,3	17,0	20,9	23,5	28,0
Oufs												
a) œufs de poules	10,1	10,0	11,9	27,7	32,6	40	47	3,1	3,1	3,6	2,9	3,4
b) autres												
Poisson												
a) frais et congelé												
b) salé, fumé et séché												
c) conserves												
Produits laitiers												
a) lait entier de vache	94,0			257,4		179		10,2			9,1	
b) lait entier de chèvre et de brebis												
c) crème	0,3			0,8		3		..			0,3	
d) lait condensé et évaporé	2,5			6,9		10		0,5			0,6	
e) lait en poudre	0,8			2,2		9		0,8			0,3	
1. entier												
2. écrémé												
f) fromage												
g) fromage blanc	6,7	7,1	8,1	18,4	22,2	54	65	4,9	5,2	5,9	3,5	4,2
Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)												
a) beurre	4,5	5,2	6,0	12,4	16,4							
b) autres graisses et huiles	14,8	14,8	16,4	40,6	44,9							
Total graisses et huiles	19,3	20,0	22,4	53,0	61,3	474	548	4,9	5,2	5,9	3,5	4,2
1965 - Hypothèse optimiste												
Total												
Protéines animales												
Protéines végétales												
Total												

Annexe 4/1

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

ALLEMAGNE, R.F.

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude	
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base
Céréales (exprimées en farine)	Base	61,9	167,9	169,6	613	619	17,1	17,3	1,8	1,8
	Etude	54,1	148,2	541	541	15,1	15,1	0,9	0,9	
	Base	27,8	74,4	76,2	260	266	5,2	5,3	0,3	0,3
	Etude	3,4	8,8	9,3	32	34	0,9	1,0	0,0	0,0
Pommes de terre	Base	154,5	419,0	423,3	293	296	7,1	7,2	0,4	0,4
	Etude	0,2	0,6	0,6	2	2
	Base	29,9	76,4	79,5	296	307
	Etude	0,2	0,4	0,4	2	2
Sucre	Base	0,6	1,7	1,7	7	7
	Etude	30,1	82,5	82,5	319	319
	Base	0,6	1,7	1,7	7	7
	Etude	0,6	1,7	1,7	7	7
Légumes secs et divers	Base	1,6	4,4	4,4	15	15	1,0	1,0	0,1	0,1
	Etude	0,6	1,7	1,7	4	4	0,1	0,1	0,4	0,4
	Base	1,7	4,6	4,6	23	23	0,2	0,2	2,3	2,3
	Etude	1,7	4,6	4,6	23	23	0,2	0,2	2,3	2,3
Légumes	Base	47,5	130,1	137,0	30	32	1,7	1,8	0,3	0,3
	Etude	54,3	148,8	148,8	35	35	1,9	1,9	0,3	0,3
	Base	50,9	119,2	139,5	65	65	0,7	0,9	0,4	0,4
	Etude	14,2	43,1	38,9	12	12	0,2	0,2	0,1	0,1
Fruits	Base	43,5	119,2	139,5	56	65	0,7	0,9	0,4	0,4
	Etude	15,7	43,1	38,9	13	12	0,2	0,2	0,1	0,1
	Base	50,9	119,2	139,5	65	65	0,7	0,9	0,4	0,4
	Etude	14,2	43,1	38,9	12	12	0,2	0,2	0,1	0,1

c) fruits séchés	2,3	2,3	2,3	6,2	17	17	0,2	0,2
d) olives de table	1,1	1,1	2,0	2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e) jus de fruits et conserves				5,5	1	2
Viande (poids de viande parée en carcasse)													
a) bœuf et veau	17,3	16,9	21,0	47,2	90	88	7,2	7,1	8,8	6,5	6,5	8,0	8,0
b) porc, bœuf et jambon	27,5	26,8	31,2	75,2	205	200	8,6	8,4	9,8	18,7	18,7	21,2	21,2
c) mouton, agneau et chèvre	0,3	0,7	0,7	0,8	1	2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
d) cheval	0,4			1,1	1		0,2			0,5	1,2
e) abats	2,3	2,3	5,3	6,2	9	9	1,0	1,0	2,3	0,5	0,5	0,5	1,2
f) volaille	2,1	1,9	4,8	5,6	7	7	0,7	0,6	1,6	0,5	0,5	0,5	1,2
g) lapin et gibier	0,6	0,6	0,6	1,6	2	2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des viandes	50,5	49,2	63,6	317,7	315	308	18,1	17,7	23,1	26,4	26,4	25,8	31,8
Oufs													
a) œufs de poules	11,0	10,6	14,0	30,1	41	42	3,3	3,2	4,2	3,1	3,1	3,0	4,0
b) autres													
Poisson													
a) frais et congelé	7,0	7,0	7,0	19,3	26	26	3,7	3,7	3,7	1,1	1,1	1,1	1,1
b) salé, fumé et séché													
c) conserves													
Produits laitiers													
a) lait entier de vache	117,1			320,8	205		10,9		10,9				
b) lait entier de chèvre et de brebis	5,2			14,2	11		0,6		0,7				
c) lait écrémé	10,4			28,4	10		1,0		0,0				
d) crème			138			242		12,9	14,2			12,9	14,2
e) lait condensé et évaporé	5,2		152,6	14,3	23		1,2		1,3				
f) lait en poudre													
1. entier	0,6			1,7	8		0,5		0,5				
2. écrémé	0,2			0,5	2		0,2		0,0				
g) fromage	4,3	4,25	4,7	11,7	37	37	3,4	3,4	3,8	2,3	2,3	2,3	2,6
h) fromage blanc	2,1	2,1	2,5	5,7	6	6	1,1	1,1	1,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)													
a) beurre	5,9	6,0	7,0	16,1	143	145	0,1	0,1	0,1	16,1	16,1	16,4	19,2
b) autres graisses et huiles	19,4	18,6	19,0	53,2	475	457	0,7	0,7	0,7	53,2	53,2	51,0	52,1
Total graisses et huiles	25,3	24,6	26,0	69,3	619	602	0,8	0,8	0,8	69,3	69,3	67,4	71,3
Total													
1965 - Hypothèse moyenne	<i>protéines animales</i>												131,7
	<i>protéines végétales</i>												119,7
	<i>protéines animales</i>												82,1
	<i>protéines végétales</i>												51,1
	<i>protéines animales</i>												31,0 ⁽¹⁾
	<i>protéines végétales</i>												349 ⁽¹⁾
	<i>protéines animales</i>												78,3
	<i>protéines végétales</i>												42,6
	<i>protéines animales</i>												35,7 ⁽¹⁾
	<i>protéines végétales</i>												67,4

(1) Y compris 0,2 g de protéines provenant d'huiles végétales.

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

ALLEMAGNE, R.F.

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		O.E.C.E.		O.E.C.E.		O.E.C.E.	
	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
Céréales (exprimées en farine)										
a) blé	61,3	52,8	167,9	144,7	613	528	17,1	14,7	1,8	1,6
b) autres céréales panifiables	27,2	18,8	74,4	51,5	260	180	5,2	3,6	0,9	0,7
c) céréales secondaires	3,2	3,8	8,8	10,4	32	38	0,9	1,1	0,3	0,3
d) riz (décortiqué)	1,6	1,7	4,3	4,5	15	16	0,3	0,3	0,0	0,0
Pommes de terre										
a) fraîche, sèches en termes de pommes de terre fraîches	152,9	119,9	419,0	328,5	293	230	7,1	5,6	0,4	0,3
b) féculé de pommes de terre	0,2	0,2	0,6	0,6	2	2
Sucre										
a) sucre (en raffiné)	27,9	30,4	76,4	83,3	296	323	—	—	—	—
b) sirop	0,2	0,2	0,4	0,4	2	2	—	—	—	—
c) miel	0,6	0,6	1,7	1,7	7	7	—	—	—	—
Légumes secs et divers										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches etc.)	1,6	1,6	4,4	4,4	15	15	1,0	1,0	0,1	0,1
b) fruits à coques et châtaignes	0,6	0,6	1,7	1,7	4	4	0,1	0,1	0,4	0,4
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,7	1,7	4,6	4,6	23	23	0,2	0,2	2,3	2,3
Légumes										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en terme de légumes frais)	47,5	55,3	130,1	151,5	30	35	1,7	1,8	0,3	0,3
Fruits										
a) fruits frais	43,5	50,9	119,2	184,4	56	87	0,7	0,9	0,4	0,6
b) agrumes	15,7	14,2	43,1	68,8	13	21	0,2	0,3	0,1	0,2

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

U.E.B.L.

Consommation par tête

1955/56 - 1957/58

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	O.E.C.E.		O.E.C.E.		O.E.C.E.		O.E.C.E.		O.E.C.E.	
	Base	Etude	Base	Etude	Base	Etude	Base	Etude	Base	Etude
			Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
Céréales (exprimées en farine)										
a) blé	88,8	82,1	243,3	224,9	851	787	28,5	26,3	3,7	3,4
b) autres	3,2	1,92	8,8	5,3	30	18	0,9	0,5	0,1	0,1
c) céréales secondaires	3,2	2,2	8,7	6,0	31	21	1,1	0,8	0,4	0,3
d) riz	1,5	1,7	4,1	4,7	15	17	0,3	0,3	0,1	0,1
Pommes de terre										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	148,0	135,1	405,5	370,1	284	259	6,9	6,3	0,4	0,4
b) féculé de pommes de terre	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2
Sucre										
a) sucre (en raffiné)	29,1	29,1	79,7	82,7	310	322
b) sirop
c) miel	0,3	0,3	0,8	0,8	2	2
Légumes secs et divers										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	1,9	1,9	5,2	5,2	18	18	1,2	1,2	0,1	0,1
b) fruits à coques et châtaignes	0,7	0,7	1,9	1,9	5	5	0,1	0,1	0,5	0,5
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,7	1,7	4,7	4,7	24	24	0,2	0,2	2,4	2,4
Légumes										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	66,3	66,3	181,7	192,1	44	47	2,5	2,6	0,4	0,4
Fruits										
a) fruits frais	38,4	38,4	105,2	123,8	50	59	0,6	0,7	0,3	0,4

b) agrumes	14,5	14,5	39,6	44,1	19	19	21	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
c) fruits séchés	1,0	1,0	2,7	2,7	7	7	7	0,1	0,1
d) olives de table
e) jus de fruits et conserves de fruits	6,8	8,0	18,6	21,9	7	7	8	0,1	0,1
<i>Viande (poids de viande parée en carcasse)</i>														
a) bœuf et veau	20,7	20,7	56,7	64,4	113	113	128	8,6	8,6	8,5	8,5	8,5	8,5	9,7
b) porc, bœuf et jambon	24,2	24,2	66,2	71,0	216	216	231	7,0	7,0	20,5	20,5	20,5	20,5	21,9
c) mouton, agneau et chèvre	0,4	3,2	1,1	8,8	3	7	10	0,1	0,1	1,3	1,3	1,3	1,3	0,4
d) cheval	2,8	7,7	7,7	17,3	12	12	24	1,2	1,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4
e) abats	3,1	6,3	8,5	15,9	10	10	20	1,4	1,4	0,7	0,7	0,7	0,7	1,4
f) volaille	2,9	5,8	8,0	15,9	10	10	20	1,0	1,0	0,6	0,6	0,6	0,6	1,2
g) lapin et gibier
<i>Total des viandes</i>	54,1	64,7	148,2	177,4	361	367	413	19,3	19,9	30,7	31,0	31,0	31,0	34,6
<i>Oufs</i>														
a) œufs de poules	14,9	15,7	40,8	43,0	59	59	62	4,5	4,5	4,7	4,7	4,7	4,7	4,5
b) autres
<i>Poissons</i>														
a) frais et congelés	8,6	10,0	23,6	27,4	15	15	17	2,1	2,1	2,4	2,4	2,4	2,4	0,7
b) salés, fumés et séchés	2,2	2,2	6,0	6,0	11	11	11	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	0,7
c) conserves
<i>Produits laitiers</i>														
a) lait entier de vache	92,5	123,1	253,5	337,3	160	211	213	8,6	11,3	11,4	11,4	11,4	11,4	11,0
b) lait entier de chèvre et de brebis	0,5	7,4	7,4	334,0	3	10	10	0,5	11,3	0,3	10,9	10,9	10,9	0,3
c) crème	2,7
d) lait condensé et évaporé	2,3	6,2	6,2	..	23	23	23	2,3	..	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
e) lait en poudre
1. entier	9,2	6,0	25,1	16,4	9	9	6	0,9	0,9	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1
2. écrémé	5,4	5,7	14,7	15,6	50	50	53	5,0	5,0	3,1	3,1	3,1	3,1	3,3
f) lait écrémé
g) fromage
h) fromage blanc
<i>Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)</i>														
a) beurre	8,8	8,1	24,2	22,2	205	205	189	24,2	24,2	24,2	22,2
b) autres graisses et huiles	12,9	16,2	35,2	44,4	320	320	404	35,2	35,2	35,2	44,4
<i>Total graisses et huiles</i>	21,7	24,3	59,4	66,6	525	525	593	59,4	59,4	59,4	66,6
<i>1965 - Hypothèse moyenne</i>	<i>Total</i>	<i>Protéines animales</i>	<i>Protéines végétales</i>		2 925	2 946	2 985	87,1	87,6	88,4	116,7	118,6	119,7	129,7
								44,4	44,9	49,0	44,4	44,9	49,0	49,0
								42,7	42,7	39,4	42,7	42,7	39,4	39,4

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

U.E.B.L.

Consommation par tête

1955/56 - 1957/58

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude	
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base
		1965		1965		1965		1965		1965
	Base		Base		Base		Base		Base	
Céréales (exprimées en farine)										
a) blé	88,8	81,5	243,3	223,3	851	781	28,5	26,2	3,7	3,4
b) autres	3,2	1,92	8,8	5,3	30	18	0,9	0,5	0,1	0,1
c) céréales secondaires	3,2	2,2	8,7	6,0	31	21	1,1	0,8	0,4	0,3
d) riz	1,5	1,7	4,1	4,7	15	17	0,3	0,3	0,1	0,1
Pommes de terre										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	148,0	132,2	405,5	362,2	284	254	6,9	6,2	0,4	0,4
b) féculé de pommes de terre	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2
Sucre										
a) sucre (en raffiné)	29,1	30,4	79,7	83,3	310	324	—	—	—	—
b) sirop	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) miel	0,3	0,3	0,8	0,8	2	2	—	—	—	—
Légumes secs et divers										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	1,9	1,9	5,2	5,2	18	18	1,2	1,2	0,1	0,1
b) fruits à coques et châtaignes	0,7	0,7	1,9	1,9	5	5	0,1	0,1	0,5	0,5
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,7	1,7	4,7	4,7	24	24	0,2	0,2	2,4	2,4
Légumes										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	66,3	70,7	181,7	193,7	44	47	2,5	2,7	0,4	0,4
Fruits										
a) fruits frais	38,4	46,6	105,2	127,7	50	61	0,6	0,7	0,3	0,4

b) agrumes	14,5	14,5	16,5	39,6	39,6	45,2	19	19	22	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
c) fruits séchés	1,0	1,0	1,0	2,7	2,7	2,7	7	7	7	0,1	0,1	—	—	—	—	—	
d) olives de table	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
e) jus de fruits et conserves de fruits	6,8	6,8	8,0	18,6	18,6	21,9	7	7	8	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Viande (poids de viande parée en carcasse)																	
a) bœuf et veau	20,7	20,7	24,1	56,7	56,7	66,0	113	113	132	8,6	8,6	10,0	10,0	8,5	8,5	9,9	
b) porc, bœuf et jambon	24,2	24,2	26,3	66,2	66,2	72,1	216	216	235	7,0	7,0	7,6	7,6	20,5	20,5	22,3	
c) mouton, agneau et chèvre	0,4	3,1	3,2	1,1	8,8	8,8	3	10	10	0,1	1,3	1,3	1,3	0,2	0,4	0,4	
d) cheval	2,8	3,1	6,4	7,7	8,5	17,5	7	12	25	1,2	1,4	2,9	2,9	0,2	0,7	1,4	
e) abats	3,1	3,1	6,1	8,5	8,5	16,7	12	16	21	1,4	1,6	2,1	2,1	0,7	0,9	1,3	
f) volaille	2,9	4,5	6,1	8,0	8,0	16,7	10	16	21	1,0	1,6	2,1	2,1	0,6	0,9	1,3	
g) lapin et gibier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total des viandes	54,1	55,6	66,1	148,2	152,5	181,1	361	367	423	19,3	19,9	23,9	30,7	31,0	35,3	35,3	
Oufs																	
a) œufs de poules	14,9	14,9	15,9	40,8	40,8	43,6	59	59	63	4,5	4,5	4,8	4,3	4,3	4,3	4,6	
b) autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Poissons																	
a) frais et congelés	8,6	8,6	10,0	23,6	23,6	27,4	15	15	17	2,1	2,1	2,4	2,4	0,6	0,6	0,7	
b) salés, fumés et séchés	2,2	2,2	2,2	6,0	6,0	6,0	11	11	11	1,2	1,2	1,2	1,2	0,7	0,7	0,7	
c) conserves	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Produits laitiers																	
a) lait entier de vache	92,5	92,5	124,3	253,5	334,0	340,5	160	211	215	8,6	11,3	11,6	8,3	10,9	11,2	11,2	
b) lait entier de chèvre et de brebis	0,5	121,9	124,3	1,4	334,0	340,5	3	211	215	—	11,3	11,6	0,3	10,9	11,2	11,2	
c) crème	2,7	—	—	7,4	—	—	10	—	—	0,5	—	—	0,6	—	—	—	
d) lait condensé et évaporé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
e) lait en poudre	2,3	—	—	6,2	—	—	23	—	—	2,3	—	—	0,1	—	—	—	
1. entier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
2. écrémé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
f) lait écrémé	9,2	9,2	6,0	25,1	25,1	16,4	9	9	6	0,9	0,9	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	
g) fromage	5,4	5,4	5,8	14,7	14,7	15,9	50	50	54	5,0	5,0	5,4	3,1	3,1	3,3	3,3	
h) fromage blanc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)																	
a) beurre	8,8	8,8	8,1	24,2	24,2	22,2	205	205	189	—	—	—	24,2	24,2	22,2	22,2	
b) autres graisses et huiles	12,9	12,9	16,0	35,2	35,2	43,9	320	320	399	—	—	—	35,2	35,2	43,9	43,9	
Total graisses et huiles	21,7	21,7	24,1	59,4	59,4	66,1	525	525	588	—	—	—	59,4	59,4	66,1	66,1	
Total	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste	1965 - Hypothèse optimiste
			<i>protéines animales</i>				2 925	2 946	2 988	87,1	87,6	89,2	116,7	118,6	130,2	130,2	
			<i>protéines végétales</i>							44,4	44,9	49,9					
										42,7	42,7	39,3					

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

FRANCE

Consommation par tête

Base 1956

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude
	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
<i>Céréales (exprimées en farine)</i>										
a) blé	102,1	98,5	279,7	269,8	976	942	31,9	30,8	3,6	3,5
b) autres céréales panifiables	1,6	1,6	4,4	4,4	14	14	0,3	0,3
c) céréales secondaires	4,7	4,6	13,0	12,7	47	46	1,4	1,4	0,5	0,5
d) riz (décortiqué)	1,2	1,23	3,3	3,4	12	12	0,2	0,2
<i>Pommes de terre</i>										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	120,6	107,6	330,4	294,8	231	206	5,6	5,0	0,3	0,3
b) féculé de pommes de terre	0,4	0,4	1,1	1,1	4	4
<i>Sucre</i>										
a) sucre (raffiné)	27,3	27,7	74,7	75,8	289	293	—	—	—	—
b) sirop										
c) miel	0,5	0,5	1,4	1,4	5	5	—	—	—	—
<i>Légumes</i>										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	126,3	79,2	346,0	217,0	76	48	4,9	3,1	0,7	0,4
<i>Légumes secs et divers</i>										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	3,0	3,0	8,3	8,3	29	29	1,8	1,8	0,2	0,2
b) fruits à coques et châtaignes	2,1	2,1	5,8	5,8	12	12	0,2	0,2	0,4	0,4
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,0	1,0	2,7	2,7	14	14	0,1	0,1	1,3	1,3
<i>Fruits</i>										
a) fruits frais	29,3	29,3	80,3	80,3	37	37	0,4	0,4	0,2	0,2
b) agrumes	13,8	17,4	37,7	47,5	17	21	0,2	0,3	0,1	0,1

c) fruits séchés	1,2	1,2	1,4	3,2	3,2	3,7	8	8	9	0,1	0,1	0,1
d) olives de table
e) jus de fruits et conserves de fruits	1,0	1,0	1,5	2,7	2,7	4,1	1	1	2
<i>Viande (poids de viande parée en carcasse)</i>															
a) bœuf et veau	29,0	28,5	31,8	79,3	77,9	87,1	144	142	158	12,1	11,9	13,3	10,4	10,2	11,4
b) porc, bacon et jambon	20,8	21,7	23,3	57,0	59,5	63,8	186	194	208	6,0	6,3	6,7	17,7	18,5	19,8
c) mouton, agneau et chèvre	2,7	4,4	5,8	7,4	12,0	15,9	18	22	29	0,9	1,6	2,1	1,6	1,7	2,2
d) cheval	2,0	2,0	5,4	5,4	24,4	27,1	5	35	39	0,8	3,9	4,3	1,9	1,9	2,1
e) abats	8,9	8,9	9,9	24,4	15,9	20,3	35	20	26	3,9	2,0	2,5	1,7	1,4	1,8
f) volaille	7,1	5,8	7,4	19,5	4,6	4,6	25	6	6	2,4	0,8	0,8	0,2	0,2	0,2
g) lapin et gibier	1,7	1,7	1,7	4,6			6			0,8					
<i>Total des viandes</i>	72,2	71,0	79,9	197,6	194,3	218,8	419	419	466	26,9	26,5	29,7	33,7	33,9	37,5
<i>Œufs</i>															
a) œufs de poules	10,0	9,9	10,7	27,4	27,1	29,3	39	39	42	3,0	3,0	3,2	2,8	2,8	3,0
b) autres															
<i>Poisson</i>															
a) frais et congelé															
b) salé, fumé et séché															
c) conserves	10,9	10,9	11,5	29,9	29,9	31,5	20	20	21	2,8	2,8	3,0	0,9	0,9	0,9
<i>Produits laitiers</i>															
a) lait entier de vache	90,8			248,8			162			8,7			9,2		
b) lait entier de chèvre et de brebis															
c) crème	0,8	123,2	121,2	2,4	337,6	332,1	7	220	216	..	11,8	11,6	0,3	12,5	12,3
d) lait condensé et évaporé	1,4			3,8			5			0,3			0,3		
e) lait en poudre															
1. entier	0,9			2,5			8			0,7			0,2		
2. écrémé	7,7	10,3	11,4	21,1	28,2	31,2	66	88	98	6,6	8,8	9,8	4,0	5,4	5,9
f) fromage															
g) fromage blanc															
<i>Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)</i>															
a) beurre	5,9	7,8	8,5	16,1	21,3	23,2	115	152	166	—	—	—	16,1	21,3	23,2
b) autres graisses et huiles	9,5	8,1	8,4	26,0	22,2	23,0	257	219	227	—	—	—	26,0	22,2	23,0
<i>Total graisses et huiles</i>	15,4	15,9	16,9	42,1	43,5	46,2	372	371	393	—	—	—	42,1	43,5	46,2
<i>1965 - Hypothèse moyenne</i>															
<i>Total protéines animales</i>							2 870	2 849	2 965	96,1	96,6	100,3	100,8	105,9	112,6
<i>protéines végétales</i>										49,0	52,9	57,3			
										47,1	43,7	43,0			

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

FRANCE

Base 1956

Consommation par tête

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		O.E.C.E.		O.E.C.E.		O.E.C.E.	
	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
Céréales (exprimées en farine)										
a) blé	102,1	98,5	279,7	269,8	976	942	31,9	30,8	3,6	3,5
b) autres céréales panifiables	1,6	1,6	4,4	4,4	14	14	0,3	0,3
c) céréales secondaires	4,7	4,6	13,0	12,7	47	46	1,4	1,4	0,5	0,5
d) riz (décortiqué)	1,2	1,23	3,3	3,4	12	12	0,2	0,2
Pommes de terre										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	120,6	107,6	330,4	294,8	231	206	5,6	5,0	0,3	0,2
b) féculé de pommes de terre	0,4	0,4	1,1	1,1	4	4
Sucre										
a) sucre (raffiné)	27,3	27,7	74,7	75,8	289	293	—	—	—	—
b) sirop										
c) miel	0,5	0,5	1,4	1,4	5	5	—	—	—	—
Légumes										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	126,3	79,2	346,0	217,0	76	48	4,9	3,1	0,7	0,4
Légumes secs et divers										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	3,0	3,0	8,3	8,3	29	29	1,8	1,8	0,2	0,2
b) fruits à coques et châtaignes	2,1	2,1	5,8	5,8	12	12	0,2	0,2	0,4	0,4
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,0	1,0	2,7	2,7	14	14	0,1	0,1	1,3	1,3
Fruits										
a) fruits frais	29,3	29,3	80,3	80,3	37	37	0,4	0,4	0,2	0,2
b) agrumes	13,8	17,4	37,7	47,5	17	21	0,2	0,3	0,1	0,1

c) fruits séchés	1,2	1,4	3,2	3,2	3,8	8	8	9	0,1	0,1	0,1	
d) olives de table	
e) jus de fruits et conserves de fruits	1,0	1,5	2,7	2,7	4,1	1	1	2	
<i>Viande (poids de viande parée en carcasse)</i>														
a) bœuf et veau	29,0	28,5	79,3	77,9	87,9	144	142	159	12,1	11,9	13,4	10,4	10,2	
b) porc, bacon et jambon.	20,8	21,7	57,0	59,5	64,7	186	194	211	6,0	6,3	6,8	17,7	18,5	
c) mouton, agneau et chèvre	2,7	4,4	7,4	12,0	16,4	18	22	29	0,9	1,6	2,1	1,6	1,7	
d) cheval	2,0	5,4	5,4	24,4	27,7	5	35	40	0,8	0,2	0,2	0,2	1,9	
e) abats	8,9	8,9	24,4	24,4	20,8	35	20	27	3,9	3,9	4,4	1,9	1,9	
f) volaille	7,1	5,8	19,5	15,9	20,8	25	20	27	2,4	2,0	2,6	1,7	1,4	
g) lapin et gibier	1,7	1,7	4,6	4,6	4,6	6	6	6	0,8	0,8	0,8	0,2	0,2	
Total des viandes	72,2	71,0	197,6	194,3	222,1	419	419	472	26,9	26,5	30,1	33,7	33,9	38,1
<i>Oeufs</i>														
a) œufs de poules	10,0	9,9	27,4	27,1	29,9	39	39	43	3,0	3,0	3,3	2,8	2,8	3,1
b) autres														
<i>Poisson</i>														
a) frais et congelé	10,9	11,5	29,9	29,9	31,5	20	20	21	2,8	2,8	3,0	0,9	0,9	0,9
b) salé, fumé et séché														
c) conserves														
<i>Produits laitiers</i>														
a) lait entier de vache	90,8	121,5	248,8	337,6	332,9	7	220	217	8,7	11,8	11,6	0,3	12,5	12,3
b) lait entier de chèvre et de brebis														
c) crème	0,8	123,2	2,4	3,8		5			0,3					
d) lait condensé et évaporé	1,4		3,8											
e) lait en poudre	0,9		2,5			8			0,7					
1. entier														
2. écrémé														
f) fromage	7,7	10,3	21,1	28,2	31,8	66	88	99	6,6	8,8	9,9	4,0	5,4	6,0
<i>Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)</i>														
a) beurre	5,9	7,8	16,1	21,3	23,2	115	152	166	—	—	—	16,1	21,3	23,2
b) autres graisses et huiles	9,5	8,1	26,0	22,2	23,3	257	219	230	—	—	—	26,0	22,2	23,3
Total graisses et huiles	15,4	15,9	42,1	43,5	46,5	372	371	396	—	—	—	42,1	43,5	46,5
Total protéines animales														
1965 - Hypothèse optimiste														
protéines végétales														
100,8														
105,9														
113,7														

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

ITALIE

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude	O.E.C.E.	Etude
	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
<i>Céréales (exprimées en farine)</i>										
a) blé	121,2	135,1	332,1	370,1	1 169	1 303	34,5	38,4	4,6	5,1
b) autres céréales panifiables	2,2	2,9	6,0	7,9	21	28	0,4	0,5	0,1	0,1
c) céréales secondaires	13,4	10,6	36,7	29,0	132	104	3,2	2,5	0,4	0,3
d) riz (décortiqué)	6,2	7,0	17,0	19,2	61	69	1,2	1,4	0,3	0,4
<i>Pommes de terre</i>										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	46,2	36,0	126,6	98,6	88	69	2,1	1,6	0,1	0,1
b) féculé de pommes de terre	0,4	0,4	1,1	1,1	4	4	0,1	0,1
<i>Sucre</i>										
a) sucre (raffiné)	17,2	16,9	47,1	46,3	182	179
b) sirop
c) miel	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2
<i>Légumes secs et divers</i>										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	6,0	6,0	16,4	16,4	56	56	3,7	3,7	0,3	0,3
b) fruits à coques et châtaignes	6,0	6,0	16,4	16,4	33	33	0,7	0,7	1,5	1,5
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	0,4	0,4	1,1	1,1	6	6	0,1	0,1	0,6	0,6
<i>Légumes</i>										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes.	101,2	105,2	277,3	288,3	61	63	3,1	3,2	0,5	0,5
légumes séchés (tout en termes de légumes frais)
<i>Fruits</i>										
a) fruits frais	52,7	46,5	144,4	127,4	75	66	1,2	1,1	0,4	0,4
b) agrumes	10,3	13,3	28,2	36,4	8	10	0,1	0,1	0,1	0,2

c) fruits séchés	1,2	1,2	3,3	8	8	8	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	5,1	0,2
d) olives de table	0,6	0,6	1,6	2	2	2	2,4	..
e) jus de fruits et conserves de fruits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—
Viande (poids de viande parée en carcasse)													
a) bœuf et veau	10,9	12,0	29,9	50	55	73	4,5	5,0	3,5	3,9	3,9	5,1	—
b) porc, bacon et jambon	4,6	4,7	12,9	28	29	30	1,5	1,5	2,2	2,2	2,2	2,4	—
c) mouton, agneau et chèvre	0,9	1,6	2,5	5	7	7	0,3	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	—
d) cheval	0,7	0,7	1,9	2	8	10	0,3	0,9	0,1	0,5	0,5	0,6	—
e) abats	2,1	2,1	5,8	8	8	10	0,9	0,9	0,9	1,2	1,2	0,6	—
f) volaille	1,8	3,0	5,1	6	10	13	0,6	1,0	0,4	0,4	0,7	0,8	—
g) lapin et gibier	0,8	0,8	2,2	3	3	2	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	—
Total des viandes	21,8	24,2	60,0	102	112	135	8,5	9,4	7,3	7,3	8,0	9,8	—
Œufs													
a) œufs de poules	8,1	8,6	23,6	32	34	36	2,5	2,7	2,3	2,3	2,4	2,6	—
b) autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Poisson													
a) frais et congelé	4,7	4,7	12,9	8	8	8	1,1	1,1	0,3	0,3	0,3	0,3	—
b) salé, fumé et séché	1,3	1,3	3,6	8	8	8	1,2	1,2	0,3	0,3	0,3	0,3	—
c) conserves	1,0	1,0	2,7	5	5	5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	—
Produits laitiers													
a) lait entier de vache	57,0	54,4	156,2	101	96	108	5,5	5,2	5,5	5,5	5,2	5,9	—
b) lait entier de chèvre et de brebis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) lait écrémé	0,2	0,2	0,5	1	1	1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	—
d) lait condensé et évaporé	0,2	0,2	0,5	2	2	2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	—
e) lait en poudre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1. entier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. écrémé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
f) fromage	6,5	7,8	24,4	59	71	81	4,8	5,8	4,2	4,2	5,0	5,8	—
g) fromage blanc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)													
a) beurre	1,3	1,7	3,6	32	42	54	—	—	3,6	4,7	4,7	6,1	—
b) huile d'olives	5,9	7,5	16,2	143	182	208	—	—	16,2	20,6	20,6	23,6	—
c) huiles végétales	3,4	2,3	9,3	82	55	77	—	—	9,3	6,3	6,3	8,8	—
d) graisses d'abattage	3,7	3,4	10,2	90	83	102	—	—	10,2	9,4	9,4	11,6	—
Total graisses et huiles	14,3	14,9	39,3	347	362	441	—	—	39,3	41,0	41,0	50,1	—
1965 - Hypothèse moyenne													
		Total											
		protéines animales											
		protéines végétales											
			2 573	2 698	2 956	74,8	79,4	68,6	84,9	72,0	84,9	84,9	
						24,3	25,9	29,7	29,7	53,5	55,2	55,2	
						50,5	53,5	55,2	55,2				

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

ITALIE (1)

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude	
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base
		1965		1965		1965		1965		1965
	Base		Base		Base		Base		Base	
<i>Céréales (exprimées en farine)</i>										
a) blé	121,2	135,1	332,1	370,1	1 169	1 303	1 317	34,5	38,4	38,8
b) autres céréales panifiables	2,2	2,9	6,0	7,9	21	28	27	0,4	0,5	0,5
c) céréales secondaires	13,4	10,6	36,7	29,0	132	104	109	3,2	2,5	2,7
d) riz (décoloré)	6,2	7,0	17,0	19,2	61	69	79	1,2	1,4	1,5
<i>Pommes de terre</i>										
a) fraîches, sèches en termes de	46,2	36,0	126,6	98,6	88	69	71	2,1	1,6	1,7
b) féculé de pommes de terre	0,4	0,4	1,1	1,1	4	4	4	0,1	0,1	0,1
<i>Sucre</i>										
a) sucre (raffiné)	17,2	16,9	47,1	46,3	182	179	259	—	—	—
b) sirop	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) miel	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2	2	—	—	—
<i>Légumes secs et divers</i>										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	6,0	6,0	16,4	16,4	56	56	56	3,7	3,7	3,7
b) fruits à coques et châtaignes	6,0	6,0	16,4	16,4	33	33	33	0,7	0,7	0,7
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	0,4	0,4	1,1	1,1	6	6	6	0,1	0,1	0,1
<i>Légumes</i>										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	101,2	105,2	277,3	288,3	61	63	74	3,1	3,2	3,7
<i>Fruits</i>										
a) fruits frais	52,7	46,5	144,4	127,4	75	66	87	1,2	1,1	1,4
b) agrumes	10,3	13,3	28,2	36,4	8	10	15	0,1	0,1	0,2
c) fruits séchés	1,2	1,2	3,3	3,3	8	8	8	0,1	0,1	0,1

d) olives de table	0,6	0,6	0,6	1,6	1,6	2	2	2	0,2	0,2	0,2
e) jus de fruits et conserves de fruits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Viande (poids de viande parée en carcasse)													
a) bœuf et veau	10,9	12,0	16,5	29,9	32,9	50	55	76	4,5	5,0	3,5	3,9	5,3
b) porc, bacon et jambon	4,6	4,7	5,0	12,6	12,9	28	29	30	1,5	1,5	2,2	2,2	2,4
c) mouton, agneau et chèvre	0,9	1,6	1,5	2,5	4,4	5	7	7	0,3	0,6	0,5	0,6	0,6
d) cheval	0,7	—	—	1,9	—	2	—	—	0,3	—	0,1	—	—
e) abats	2,1	2,1	2,8	5,8	5,8	8	8	11	0,9	0,9	0,5	0,5	0,7
f) volaille	1,8	3,0	4,05	5,1	8,5	6	10	14	0,6	1,0	0,4	0,7	0,9
g) lapin et gibier	0,8	0,8	0,6	2,2	2,2	3	3	2	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1
Total des viandes	21,8	24,2	30,5	60,0	66,7	102	112	140	8,5	9,4	7,3	8,0	10,0
Oufs													
a) œufs de poules	8,1	8,6	9,2	22,2	23,6	32	34	36	2,5	2,7	2,3	2,4	2,6
b) autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Poisson													
a) frais et congelé	4,7	4,7	5,0	12,9	12,9	8	8	8	1,1	1,1	0,3	0,3	0,3
b) salé, fumé et séché	1,3	1,3	1,4	3,6	3,6	8	8	8	1,2	1,2	0,3	0,3	0,3
c) conserves	1,0	1,0	1,0	2,7	2,7	5	5	5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3
Produits laitiers													
a) lait entier de vache	57,0	54,4	61,5	156,2	149,1	101	96	109	5,5	5,2	5,5	5,2	5,9
b) lait entier de chèvre et de brebis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) lait écrémé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d) crème	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e) lait condensé et évaporé	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	1	—	—	—	—	—	—	—
f) lait en poudre	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	2	—	—	—	—	—	—	—
1. entier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. écrémé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
g) fromage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
h) fromage blanc	6,5	7,8	9,1	17,8	21,4	59	71	83	4,8	5,8	4,2	5,0	5,9
Graisses et huiles (tout en termes de corps gras)													
a) beurre	1,3	1,7	2,3	3,6	4,7	32	42	57	—	—	3,6	4,7	6,4
b) huile d'olives	5,9	7,5	8,6	16,2	20,6	143	182	208	—	—	16,2	20,6	23,6
c) huiles végétales	3,4	2,3	3,3	9,3	6,3	82	55	80	—	—	9,3	6,3	9,0
d) graisses d'abattage	3,7	3,4	4,3	10,2	9,4	90	83	105	—	—	10,2	9,4	11,9
Total graisses et huiles	14,3	14,9	18,5	39,3	41,0	347	362	450	—	—	39,3	41,0	50,9
1965 - Hypothèse optimiste	Total	protéines animales	protéines végétales			2 573	2 698	2 988	74,8	79,4	68,6	72,0	86,2
									24,3	25,9			
									50,5	53,5			

(1) Estimations provisoires.

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

PAYS-BAS

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse II

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	O.E.C.E.		Etude		O.E.C.E.		Etude		O.E.C.E.	
	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965	Base	1965
Céréales (exprimées en farine)										
a) blé	75,4	70,6	206,5	193,4	723	734	24,1	24,5	3,1	3,1
b) autres céréales panifiables	6,5	6,0	17,8	16,4	61	56	1,6	1,5	0,3	0,3
c) céréales secondaires	3,6	3,0	9,7	8,2	36	36	0,9	0,9	0,3	0,3
d) riz (décortiqué)	2,4	2,3	6,6	8,2	24	23	0,4	0,4	0,1	0,1
Pommes de terre										
a) fraîches, sèches en termes de pommes de terre fraîches	88,8	90,0	243,3	239,2	176	178	4,1	4,2	0,2	0,2
b) féculé de pommes de terre	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2
Sucre										
a) sucre (raffiné)	39,2	39,0	107,5	115,3	416	414
b) sirop	1,0	1,0	2,7	2,7	9	9
c) miel - glucose	3,5	3,5	9,5	9,5	30	30
Légumes secs et divers										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	2,5	2,5	6,8	6,8	23	23	1,5	1,5	0,1	0,1
b) fruits à coques et châtaignes	0,7	0,7	1,9	1,9	5	5	0,1	0,1	0,5	0,5
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,5	1,5	4,1	4,1	21	21	0,2	0,2	2,1	2,1
Légumes										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	71,0	65,6	194,5	192,3	36	33	2,8	2,6	0,3	0,3
Fruits										
a) fruits frais	29,0	30,8	79,3	93,6	25	27	0,2	0,2
b) agrumes	15,7	18,1	43,1	62,6	16	18	0,2	0,2
c) fruits séchés	2,9	2,9	8,0	8,2	18	18	0,1	0,1

BILAN DE LA SITUATION DES DENREES ALIMENTAIRES

PAYS-BAS

Consommation par tête

Base 1955/56 - 1957/58

Hypothèse III

Produits	kg par an		g par jour		Calories par jour		Protéines par jour (g)		Mat. grasses par jour (g)	
	Etude		Etude		Etude		Etude		Etude	
	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base	O.E.C.E.	Base
<i>Céréales (exprimées en farine)</i>										
a) blé	75,4	65,2	209,8	178,6	734	625	24,5	20,8	3,1	2,7
b) autres céréales panifiables	6,5	6,0	16,4	16,4	56	56	1,5	1,5	0,3	0,3
c) céréales secondaires	3,6	3,0	9,7	8,2	36	30	0,9	0,8	0,3	0,3
d) riz (décortiqué)	2,4	3,0	6,3	8,2	23	30	0,4	0,5	0,1	0,1
<i>Pommes de terre</i>										
a) fraîches, sèches en termes	88,8	82,8	246,6	226,8	176	164	4,2	3,8	0,2	0,2
b) féculé de pommes de terre	0,2	0,2	0,5	0,5	2	2
<i>Sucre</i>										
a) sucre (en raffiné)	39,2	46,8	107,5	128,3	416	497	—	—	—	—
b) sirop	1,0	1,0	2,7	2,7	9	9	—	—	—	—
c) miel - glucose	3,5	3,5	9,5	9,5	30	30	—	—	—	—
<i>Légumes secs et divers</i>										
a) légumes secs (haricots secs, pois secs, lentilles, fèves sèches, etc.)	2,5	2,5	6,8	6,8	23	23	1,5	1,5	0,1	0,1
b) fruits à coques et châtaignes	0,7	0,7	1,9	1,9	5	5	0,1	0,1	0,5	0,5
c) cacao (exprimé en fèves torréfiées)	1,5	1,5	4,1	4,1	21	21	0,2	0,2	2,1	2,1
<i>Légumes</i>										
légumes y compris les tomates, conserves de légumes, légumes séchés (tout en termes de légumes frais)	71,0	65,6	179,7	203,0	36	38	2,8	2,9	0,3	0,3
<i>Fruits</i>										
a) fruits frais	29,0	30,8	84,3	102,1	25	32	0,2	0,3
b) agrumes	15,7	18,1	49,6	74,0	16	27	0,2	0,3
c) fruits séchés	2,9	2,9	8,0	8,2	18	18	0,1	0,1



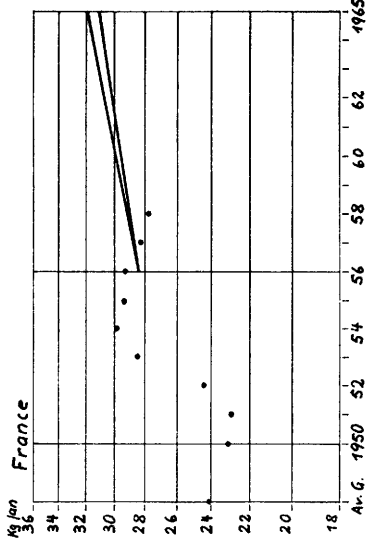
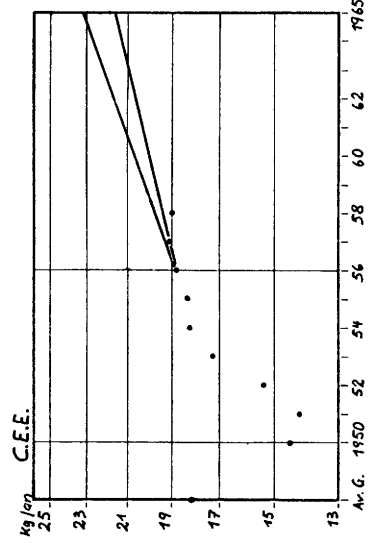
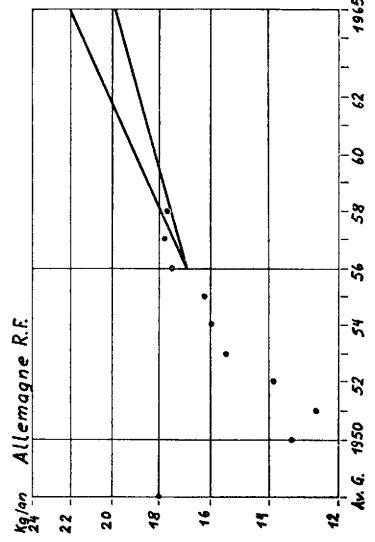
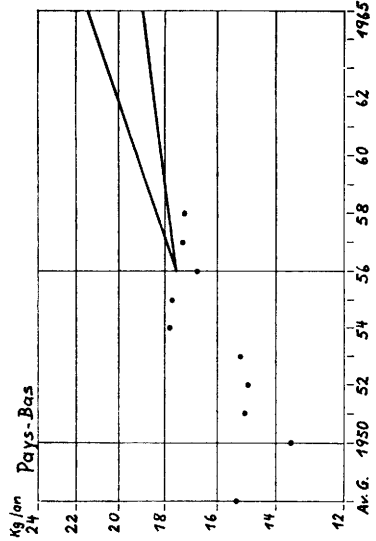
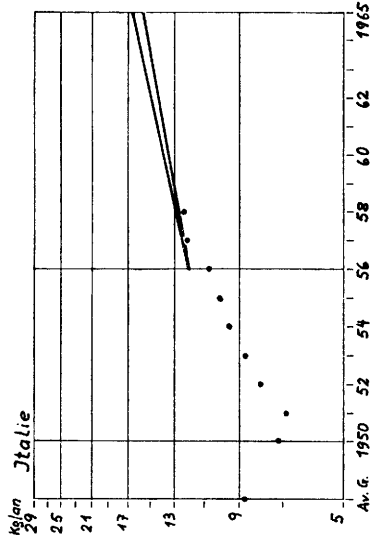
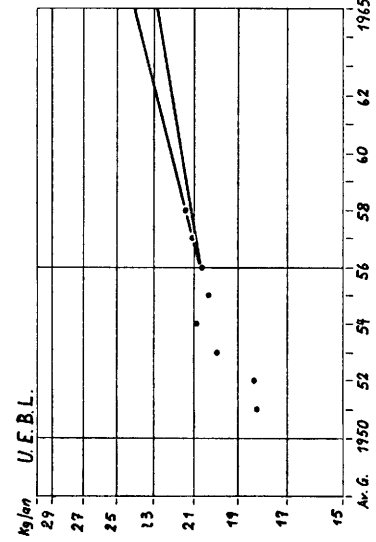
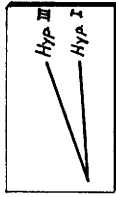
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE

Les graphiques présentés sous cette rubrique montrent l'évolution de la consommation par tête pour un certain nombre de produits de la nomenclature dans les différents Etats membres et pour la Communauté économique européenne. Les niveaux de consommation observés entre 1950 et 1959 sont représentés par des points alors que les perspectives de consommation entre 1956 et 1965 sont représentées par une ligne continue. Il faut souligner que la série 1950/59 représente l'évolution réelle de la consommation en quantité de produits et à prix variables alors que la tendance 1956/65 est à prix constants correspondant à la période de base. Il en résulte qu'il n'y a pas de solution de continuité entre ces deux séries statistiques.

Evolution de la consommation individuelle :

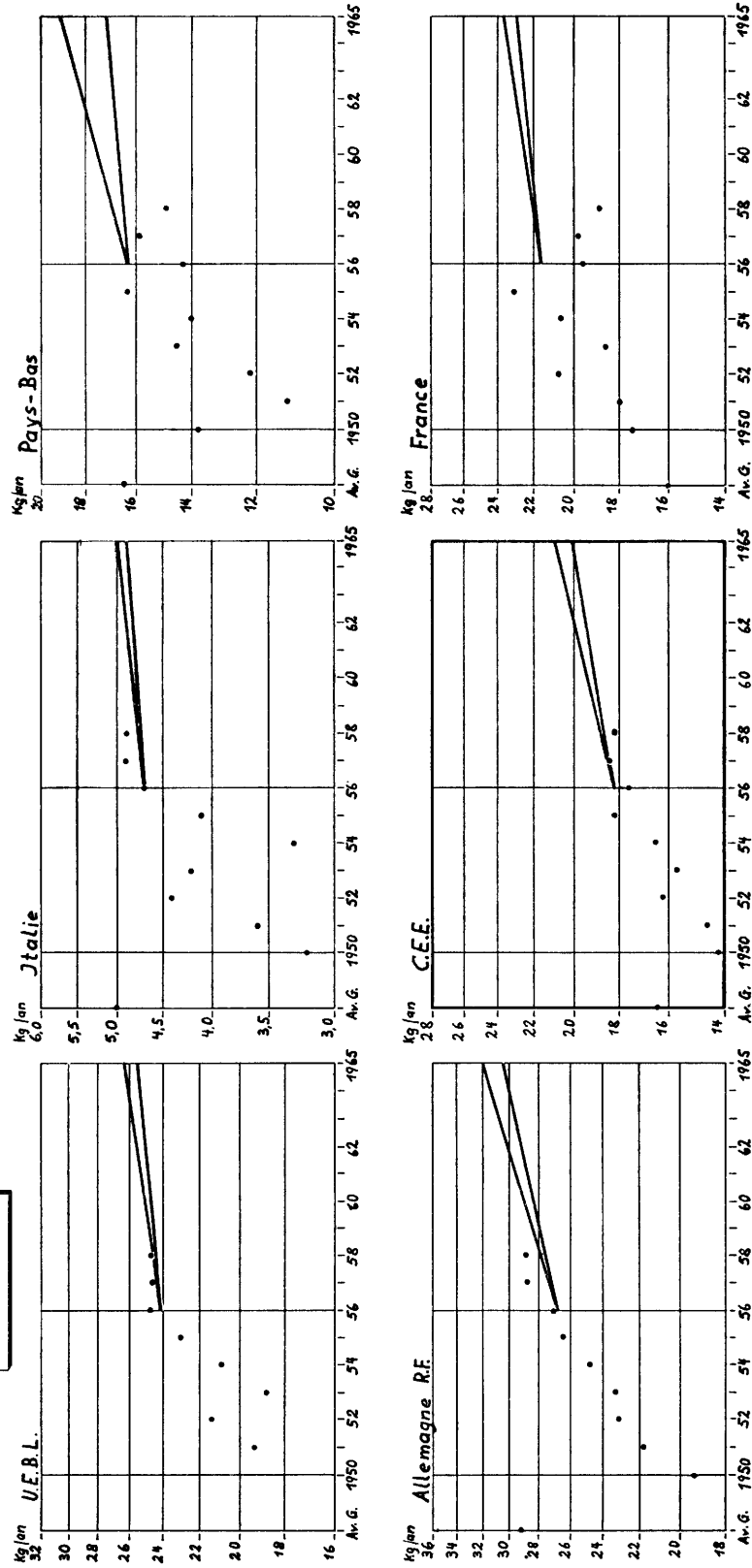
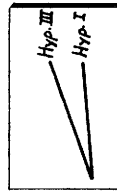
de viande bovine	Graphique n° II G//10
de viande de porc	» n° II G//11
de viande de volaille	» n° II G//130
d'œufs	» n° II G//131
de lait	» n° II G//200
de fromage	» n° II G//201
de beurre	» n° II G//202
de margarine	» n° II G//210
de légumes	» n° II G//30
de fruits	» n° II G//31-32
de sucre	» n° II G//40
de farine de blé	» n° II G//41
de pommes de terre	» n° II G//42

Annexe 5 - Graphique II G//10
 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . VIANDE BOVINE



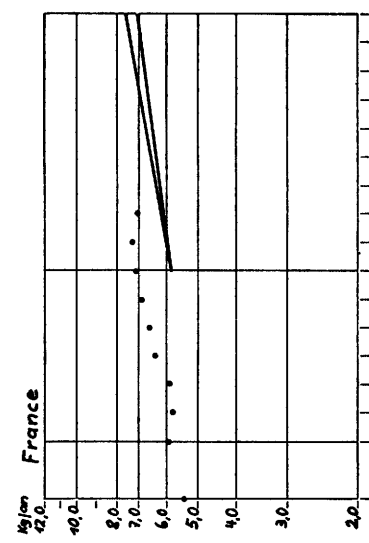
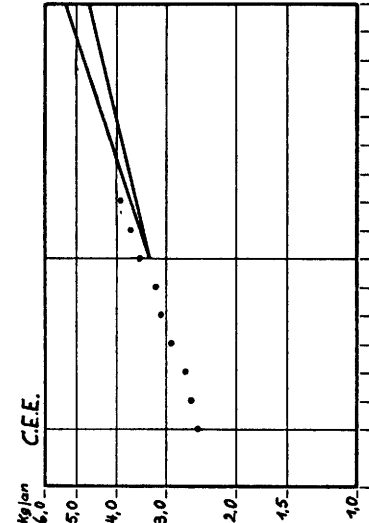
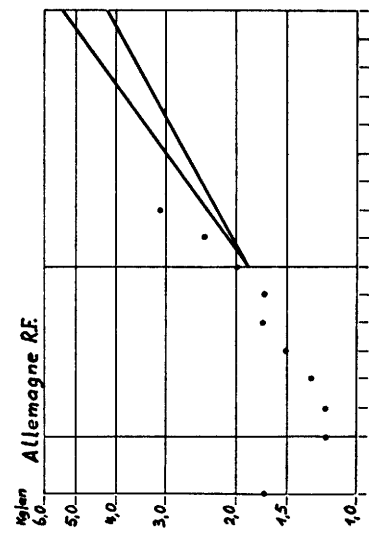
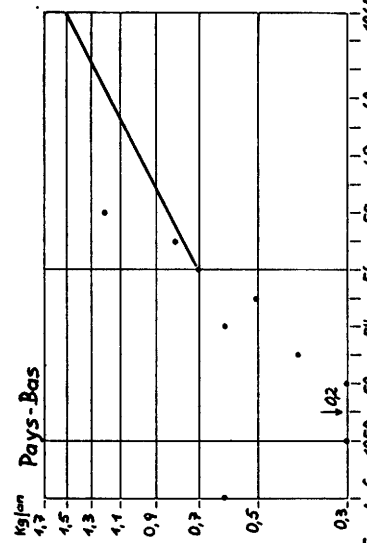
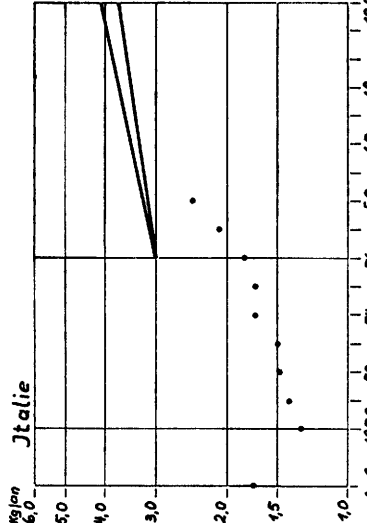
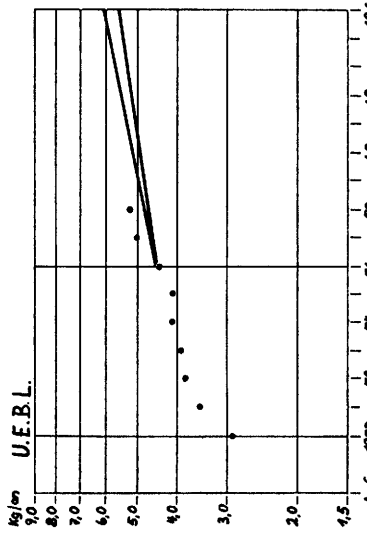
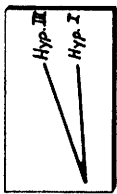
Annexe 5 - Graphique II G//11

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . VIANDE DE PORC



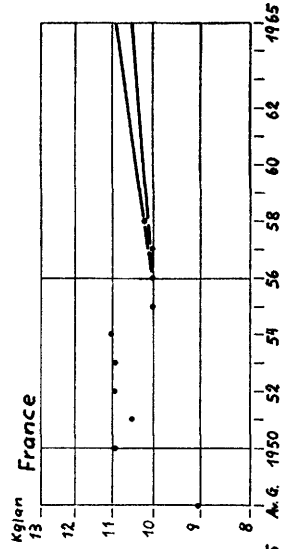
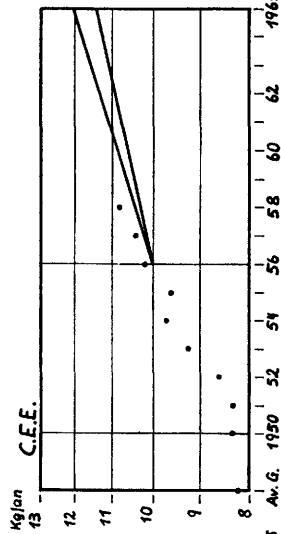
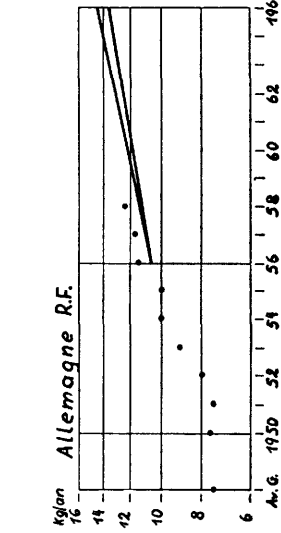
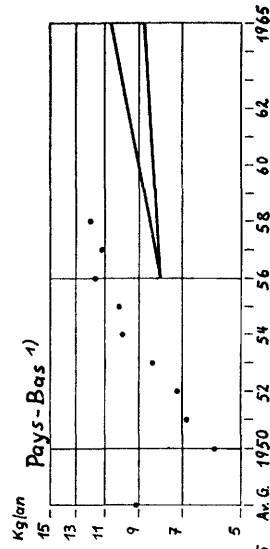
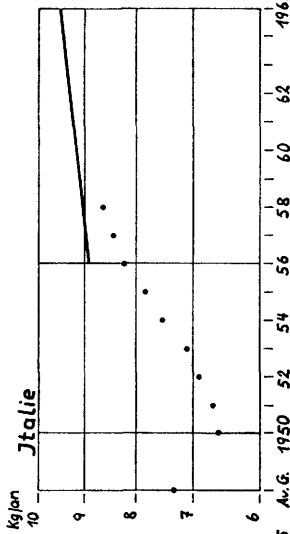
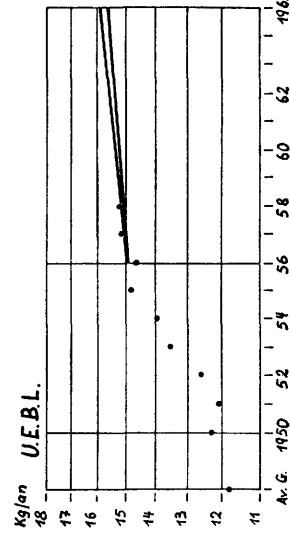
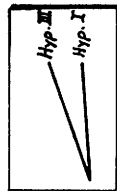
Annexe 5 - Graphique II G//130

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - VOLAILLES



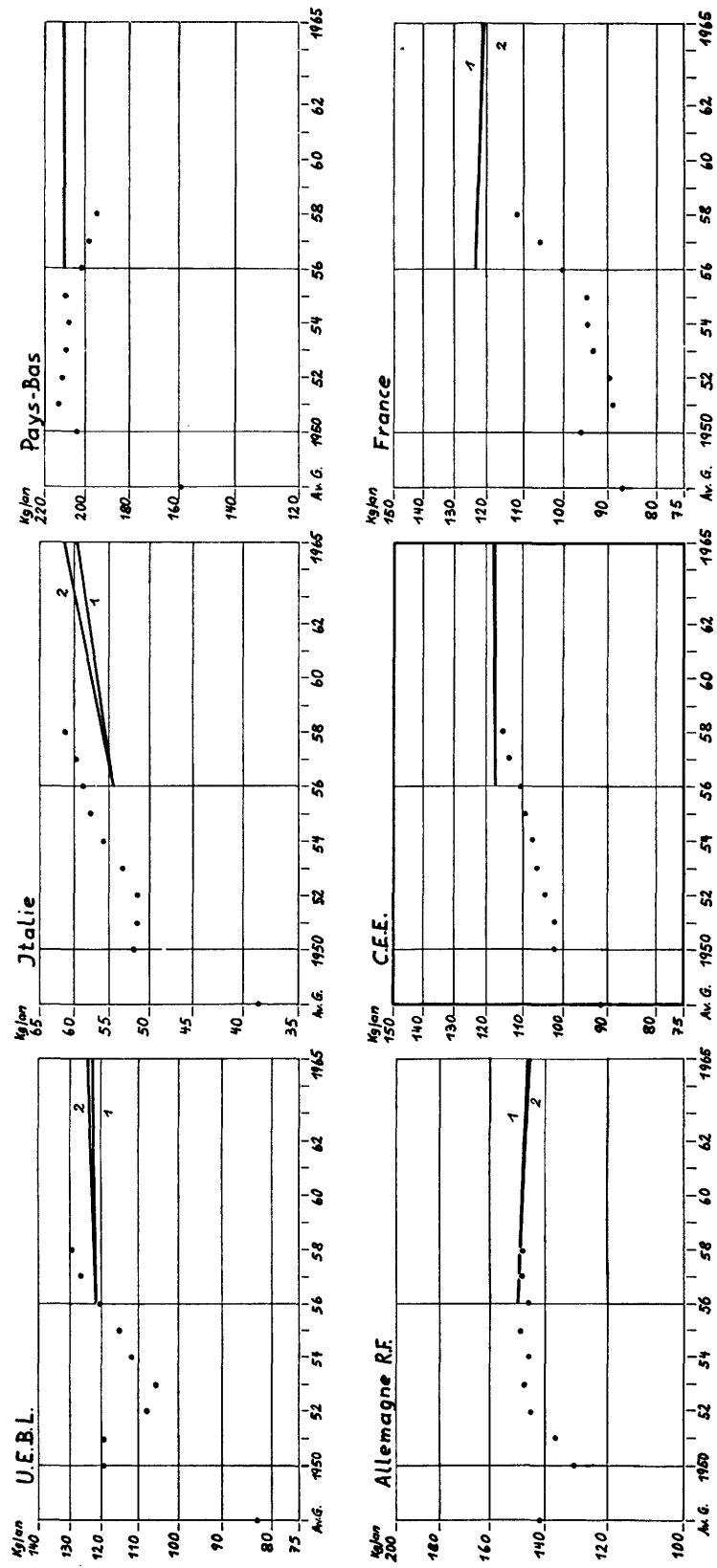
Annexe 5 - Graphique II G//131

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - CEUFS



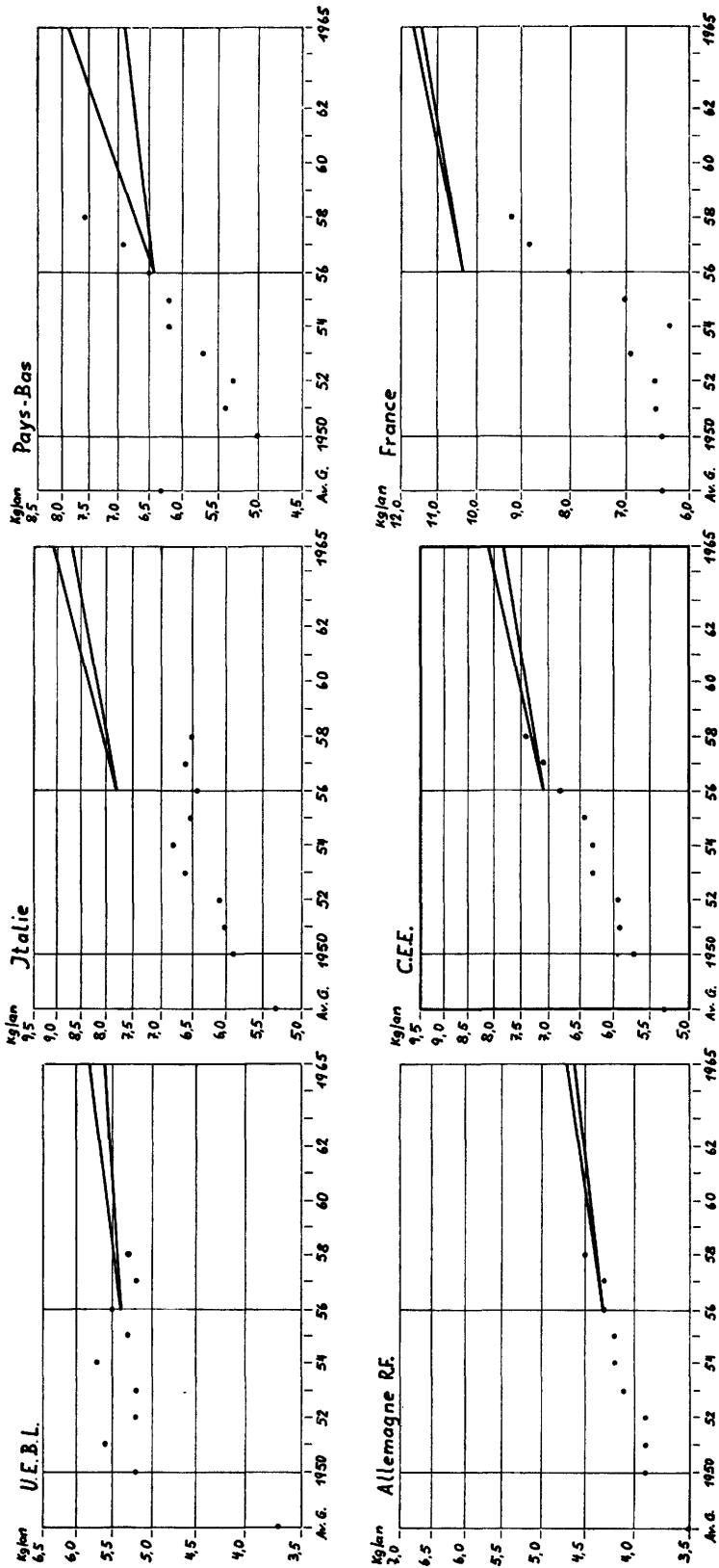
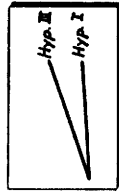
Annexe 5 - Graphique II//200

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . LAIT

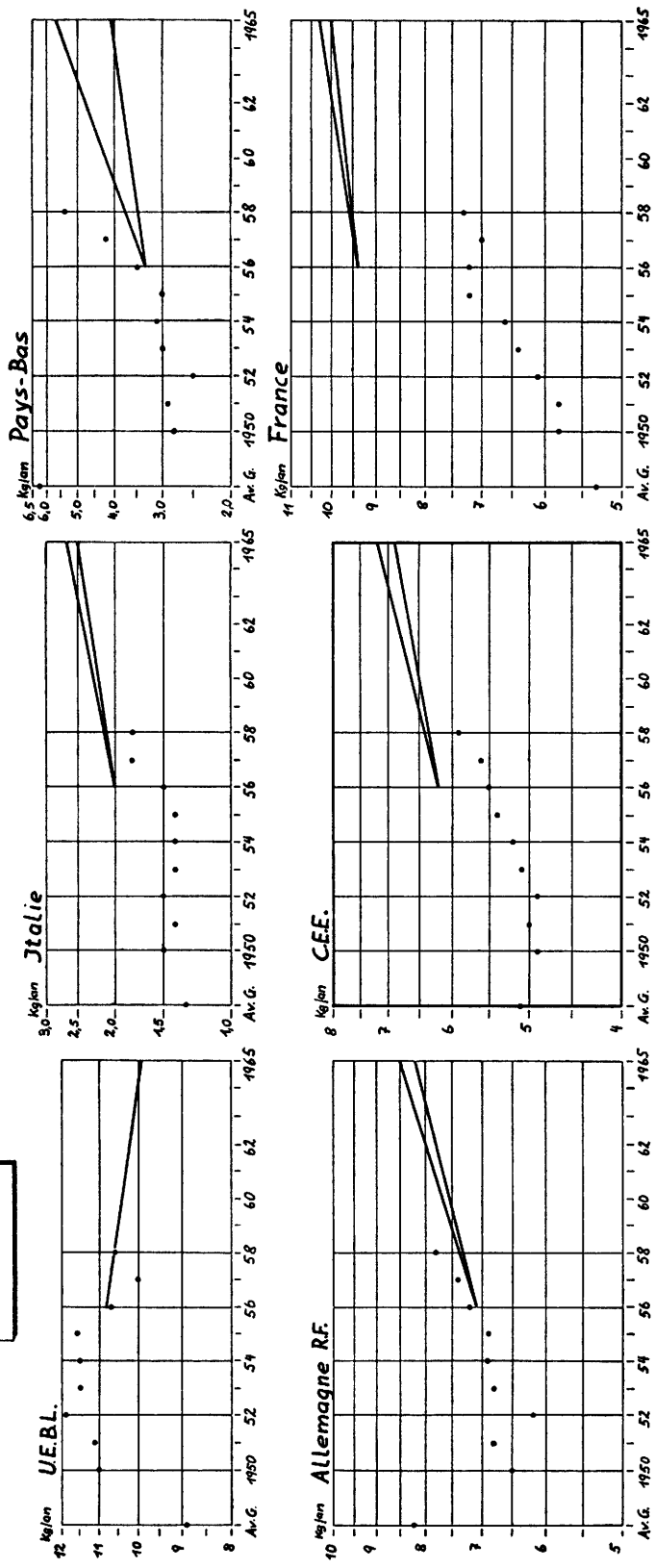
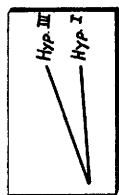


Annexe 5 - Graphique II G//201

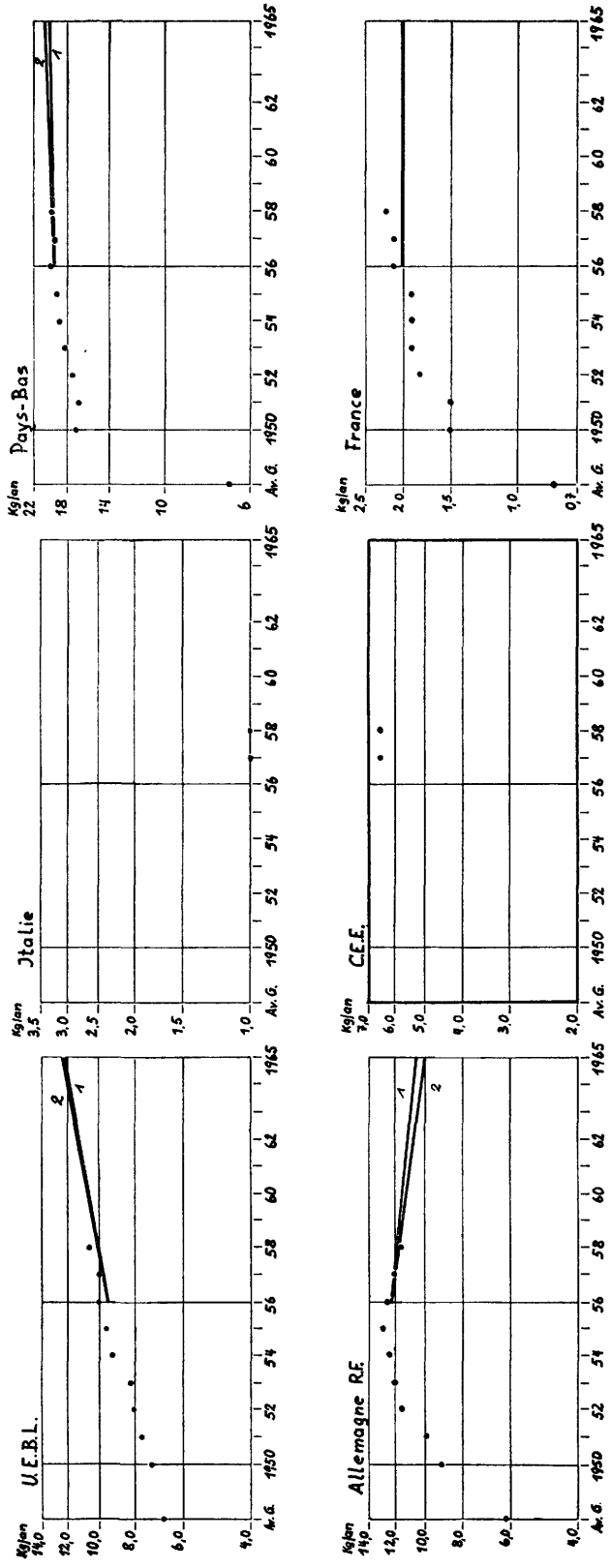
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . FROMAGE



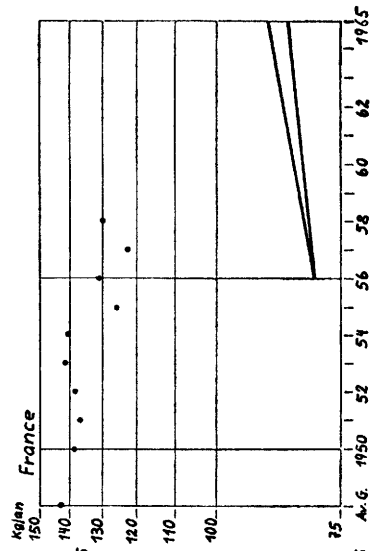
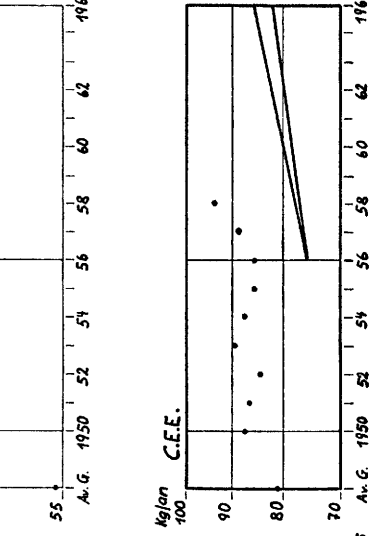
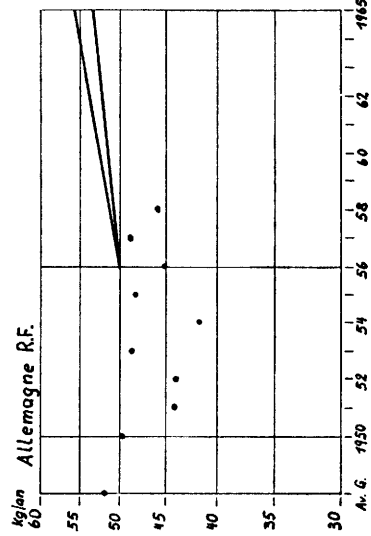
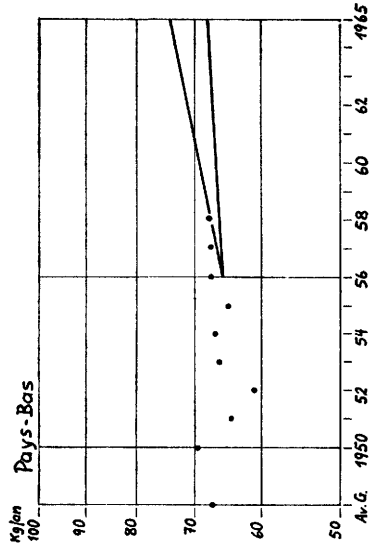
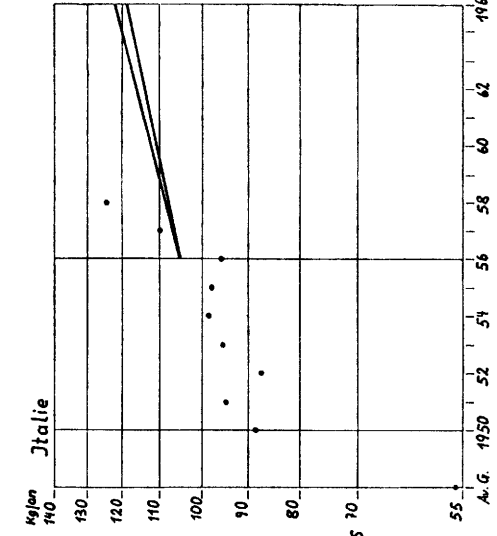
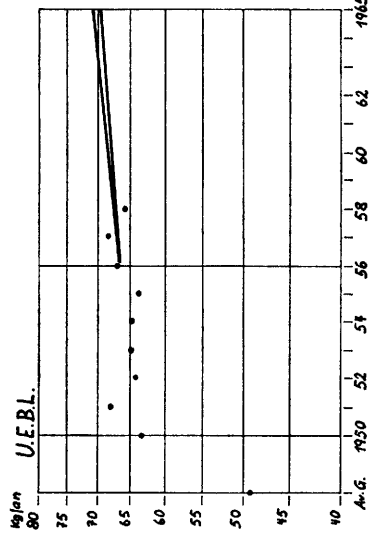
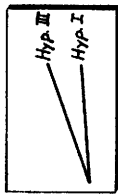
Annexe 5 - Graphique II G//202
 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - BEURRE



Annexe 5 - Graphique II G//210
 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - MARGARINE

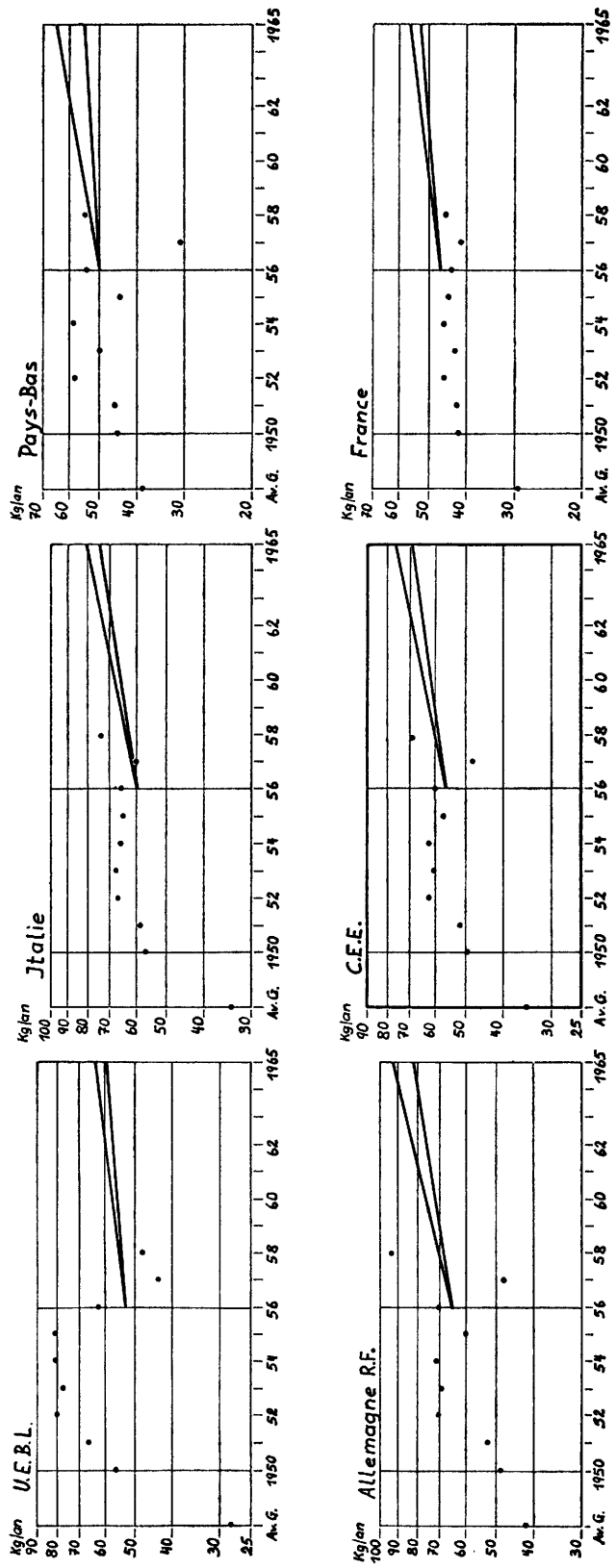
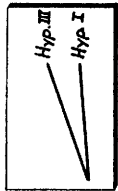


Annexe 5 - Graphique II G//30
 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . LEGUMES



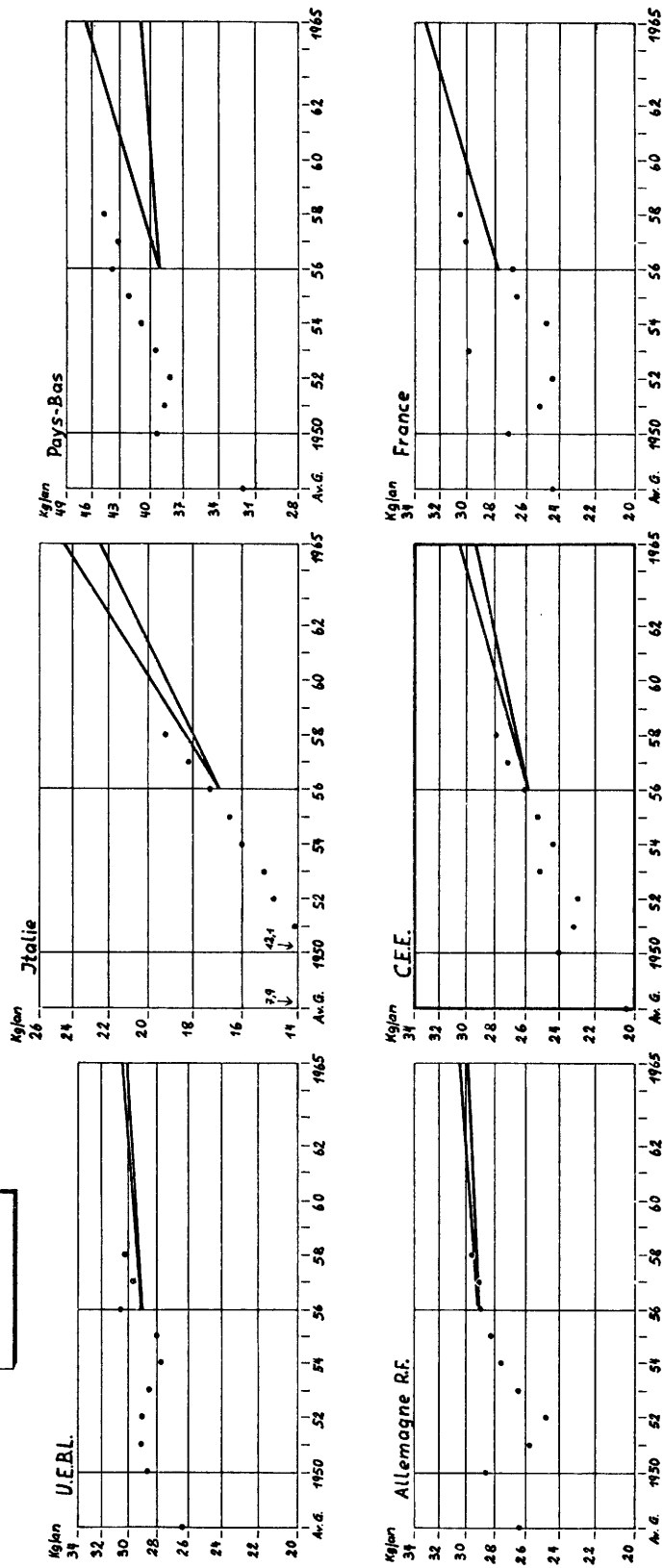
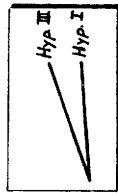
Annexe 5 - Graphique II G//31-33

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - FRUITS



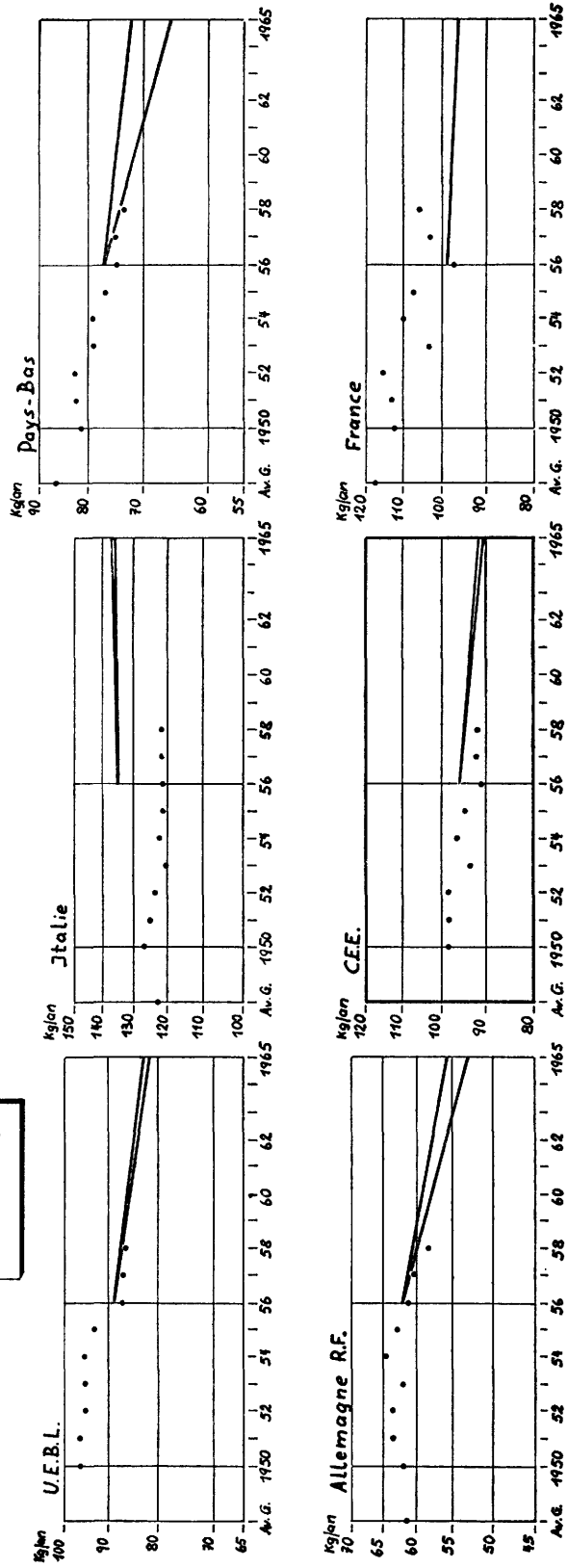
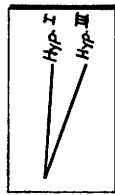
Annexe 5 - Graphique II G//40

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - SUCRE



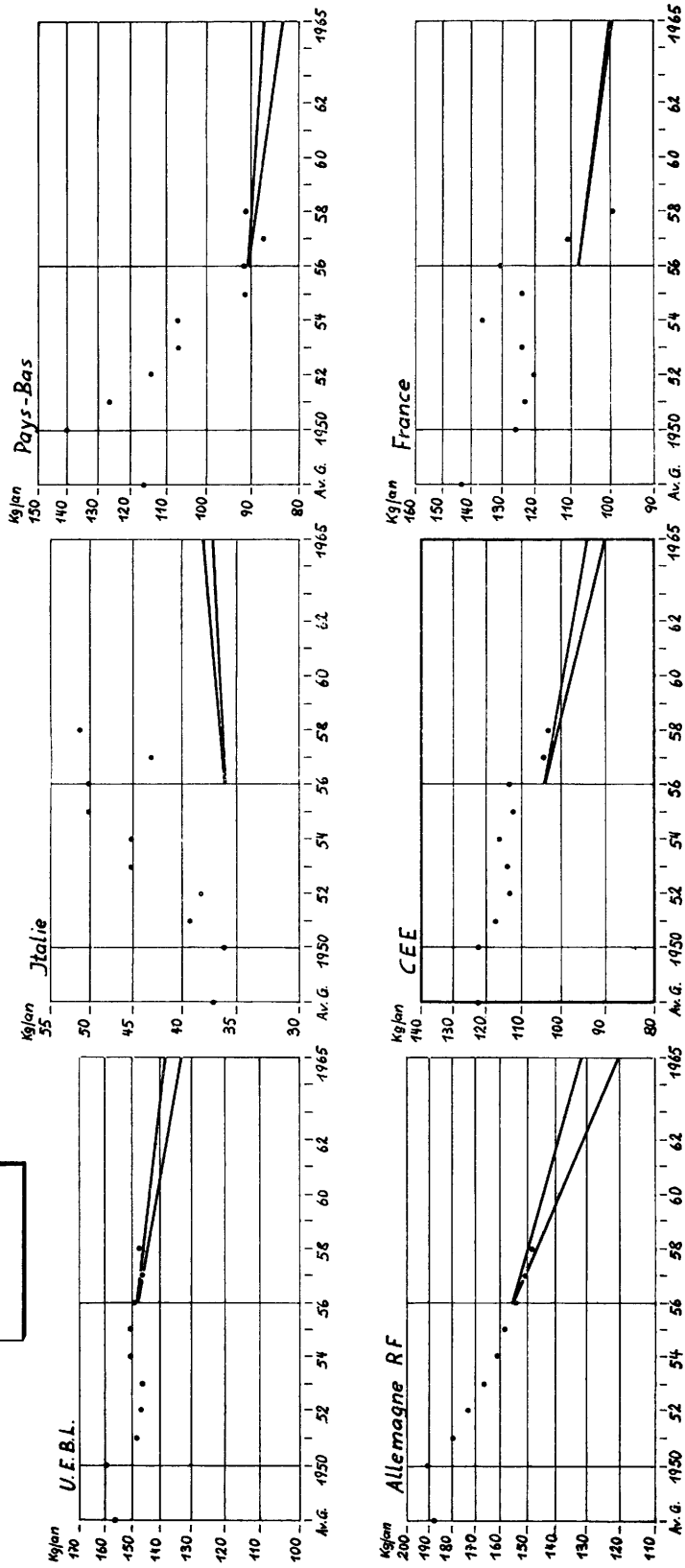
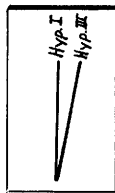
Annexe 5 - Graphique II G//410

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE - FARINE DE BLE



Annexe 5 - Graphique II G//42

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE . POMMES DE TERRE



ANNEXE N° 6

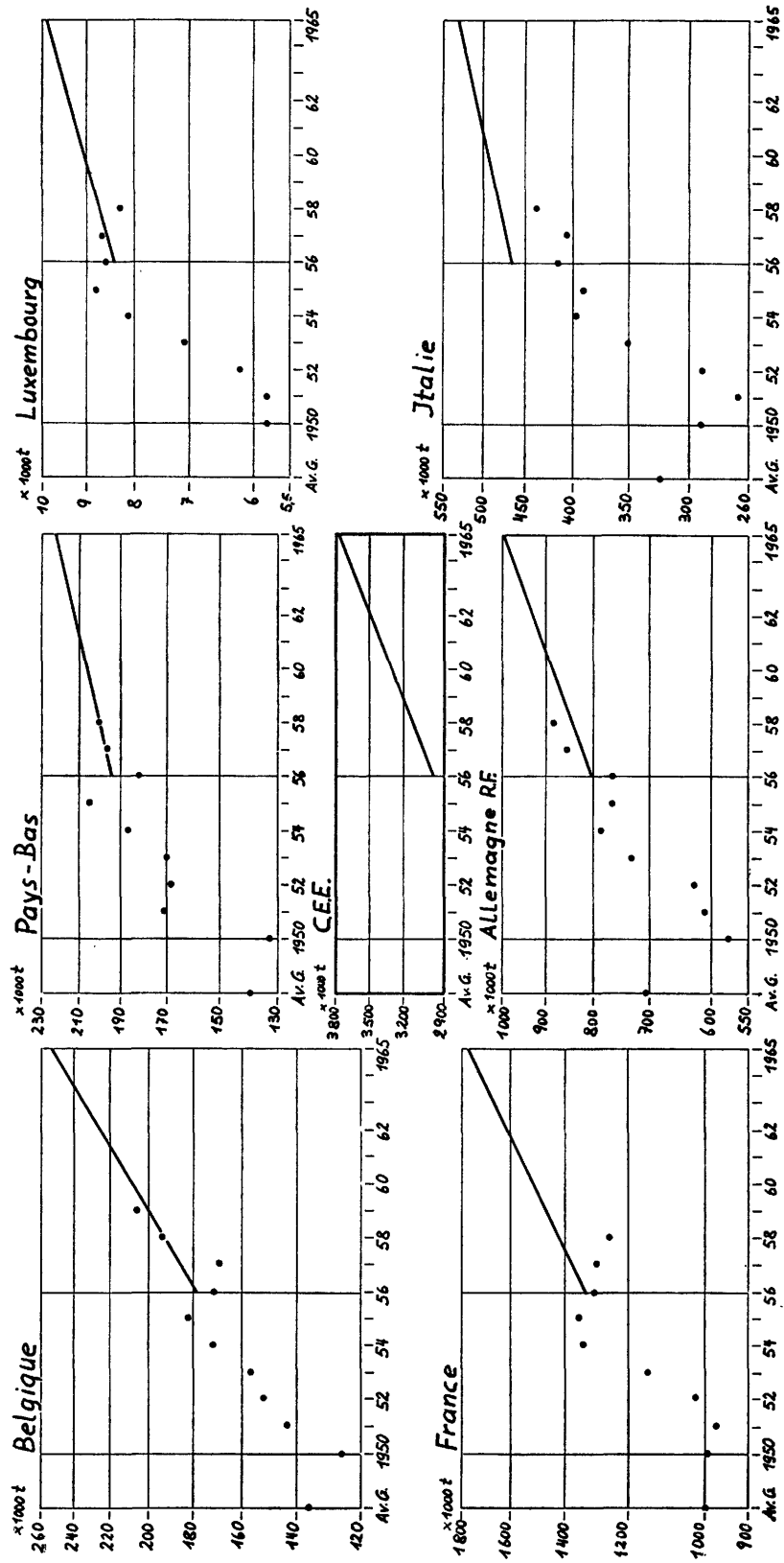
EVOLUTION DE CERTAINES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les graphiques présentés sous cette rubrique montrent l'évolution de certaines productions agricoles envisagée du point de vue superficie et rendement dans les divers Etats membres et pour la Communauté économique européenne. Les perspectives de production entre 1956 et 1965 sont représentées par une ligne tracée. Il faut souligner que la série 1950/59 représente l'évolution réelle des superficies et rendements alors que la tendance 1956/65 a été estimée dans l'hypothèse des prix constants. Il en résulte qu'il n'y a pas de solution de continuité entre ces deux séries statistiques. Pour des raisons politiques, les données relatives aux productions agricoles du Luxembourg ont été rassemblées sur un même graphique.

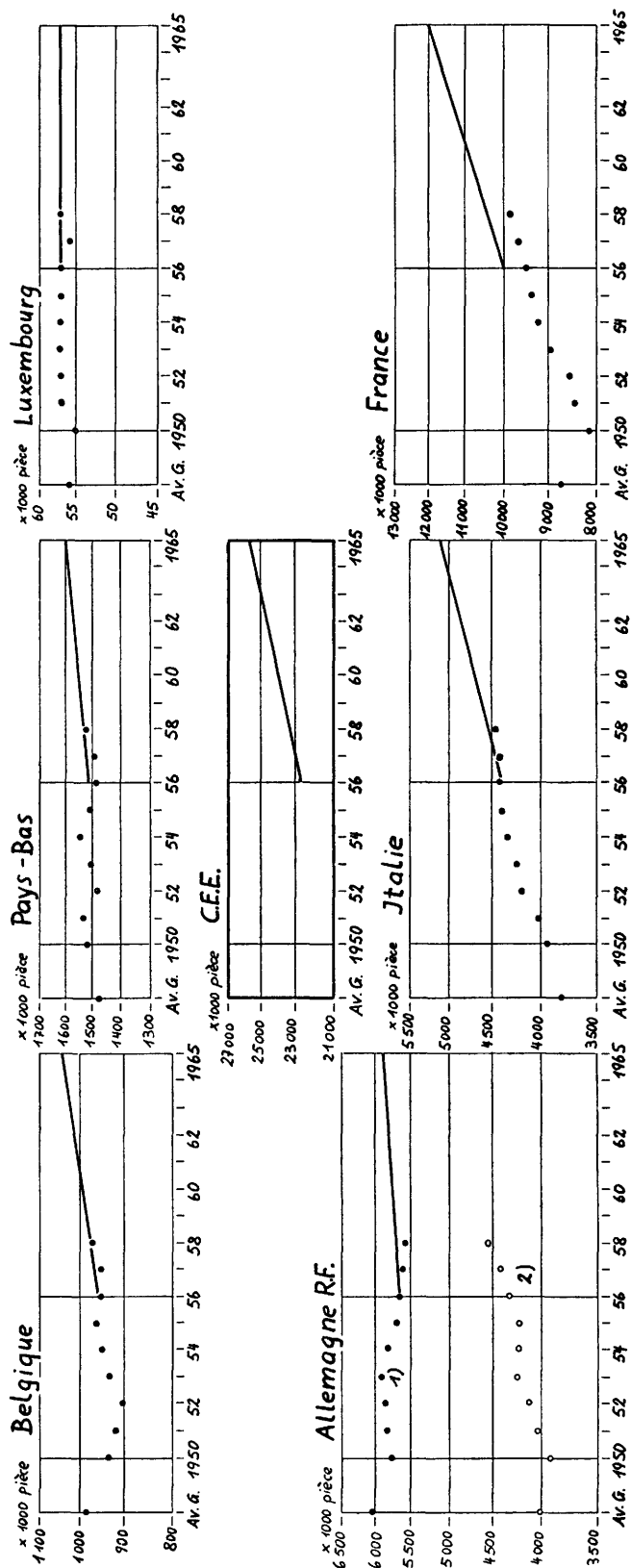
Evolution de la production :

de viande bovine	Graphique n° III G//10
de lait	» n° III G//201
de betteraves à sucre	» n° III G//40
de blé	» n° III G//410
de céréales secondaires	» n° III G//411
de céréales (sans riz)	» n° III G//41
de pommes de terre	» n° III G//42

Annexe 6 - Graphique III G//10
 EVOLUTION DE LA PRODUCTION . VIANDE BOVINE

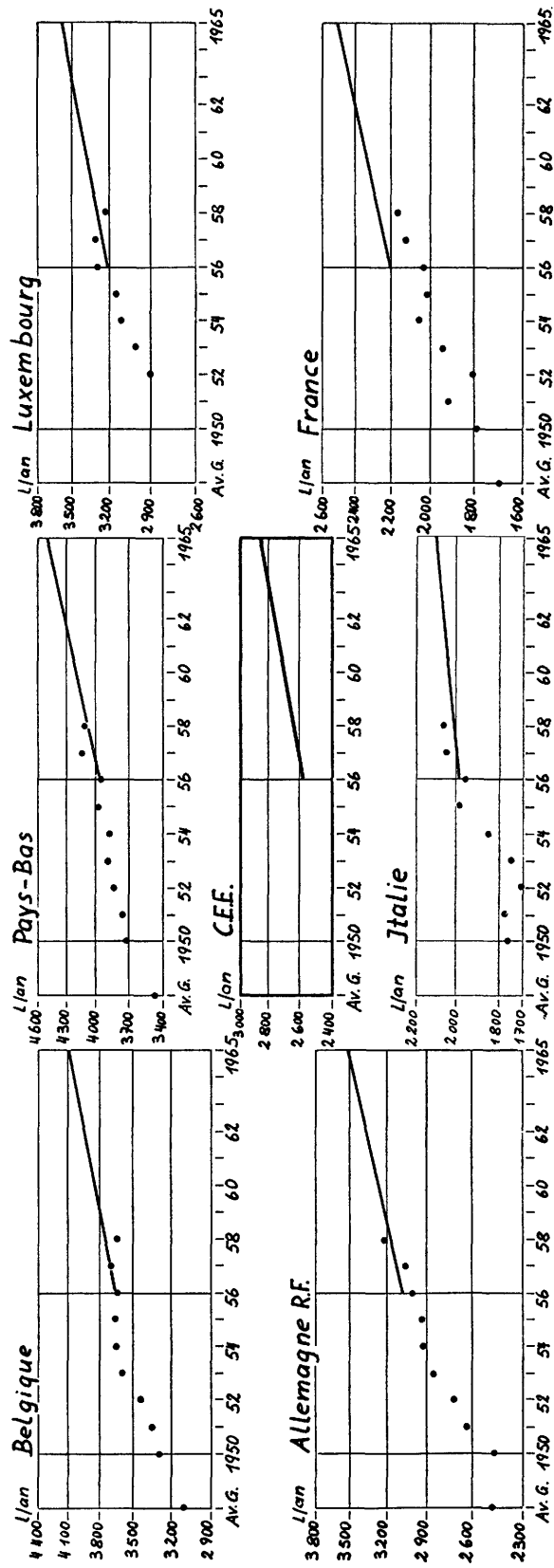


Annexe 6 - Graphique III G//201 A
 EVOLUTION DU NOMBRE DES VACHES



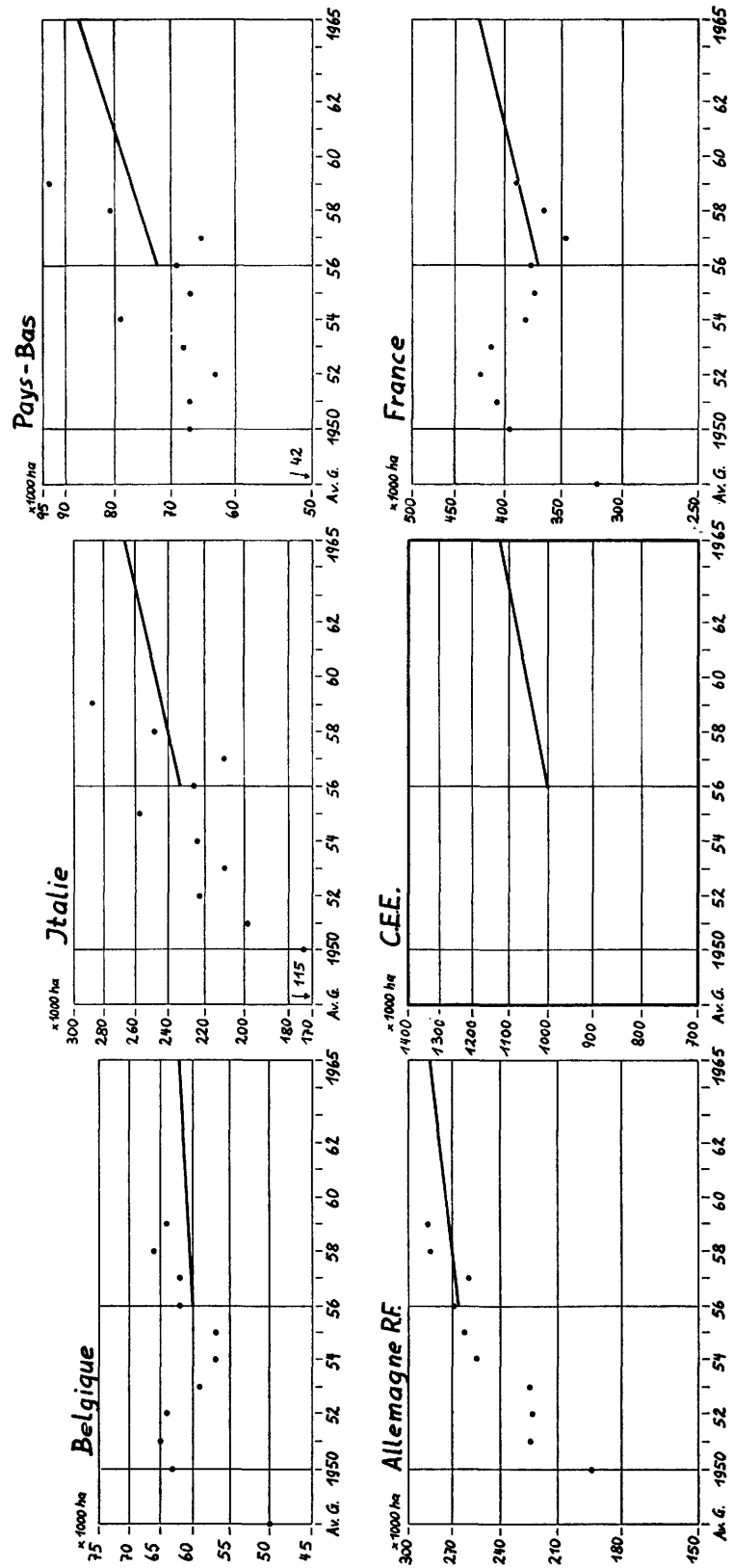
(1) Vaches laitières (y compris les vaches laitières et de trait).
 (2) Vaches exclusivement laitières.

Annexe 6 - Graphique III G//201 B
 EVOLUTION DES RENDEMENTS - LAIT PAR VACHE

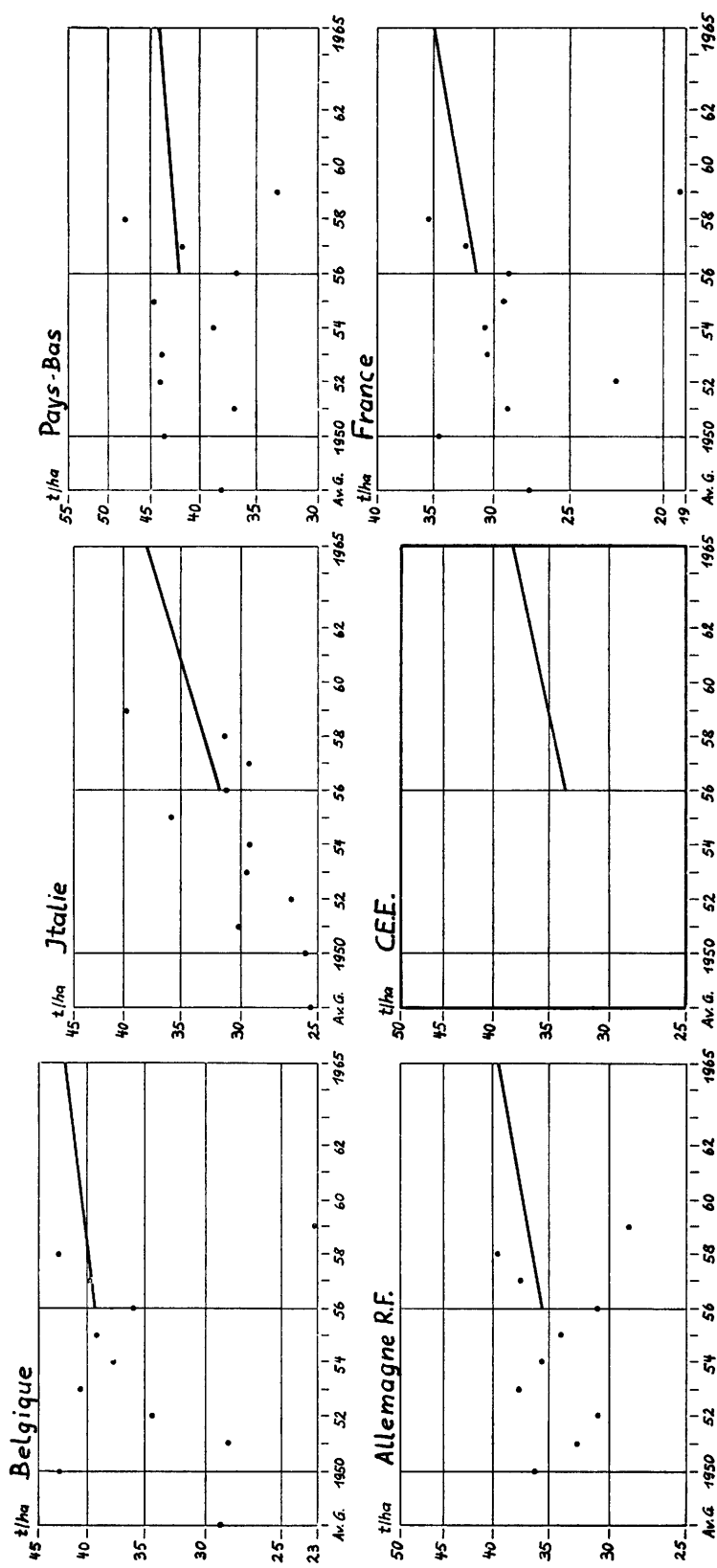


Annexe 6 - Graphique III G//40 A

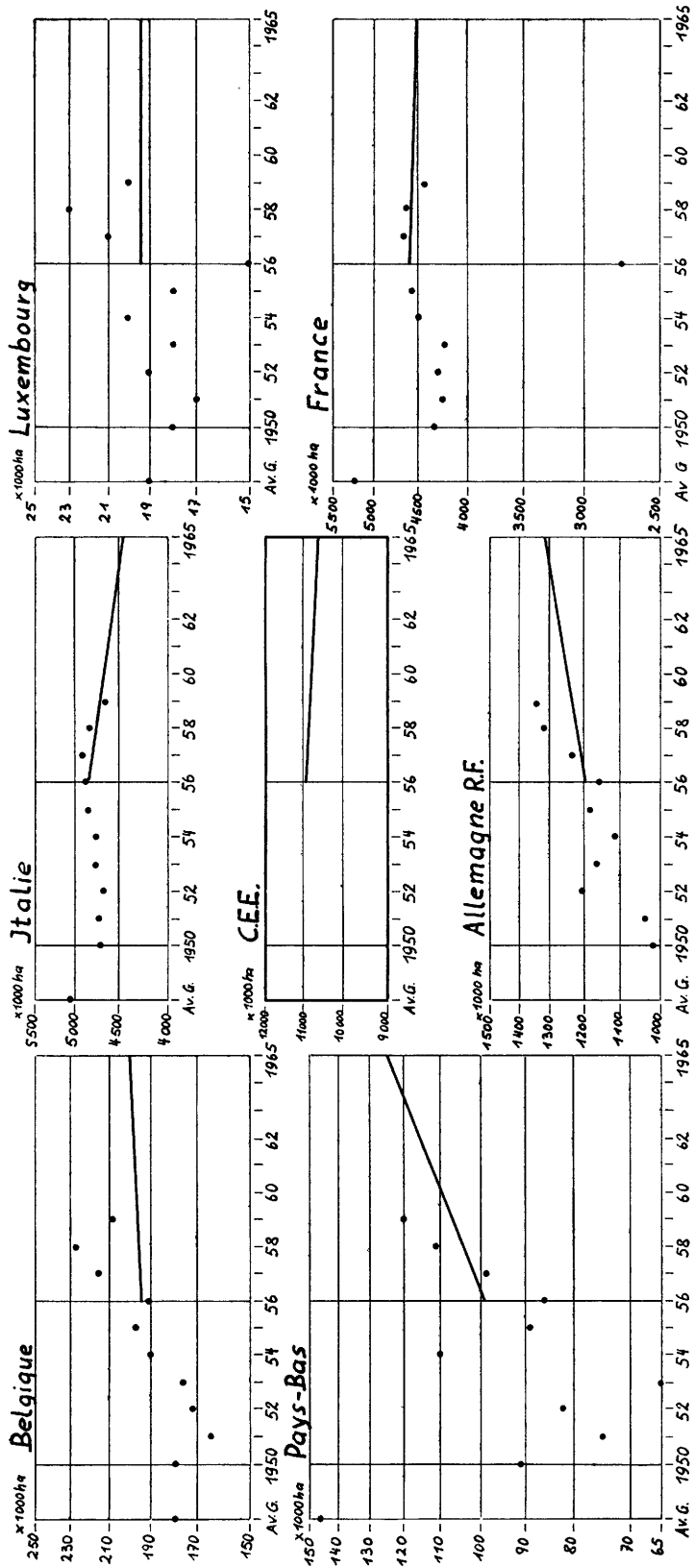
EVOLUTION DES SUPERFICIES . BETTERAVES SUCRIERES



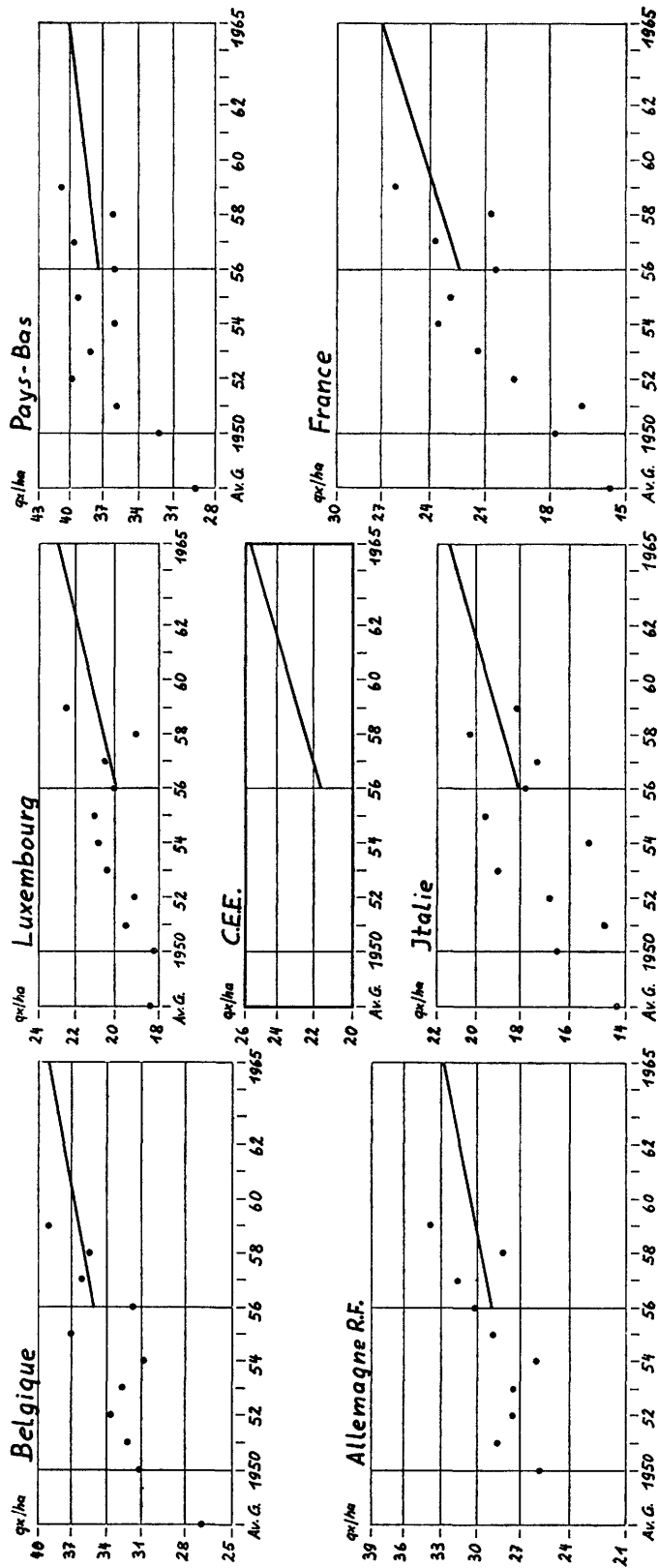
Annexe 6 - Graphique III G//40 B
 EVOLUTION DES RENDEMENTS - BETTERAVES SUCRIERES



Annexe 6 - Graphique III G//410 A
 EVOLUTION DES SUPERFICIES - BLE

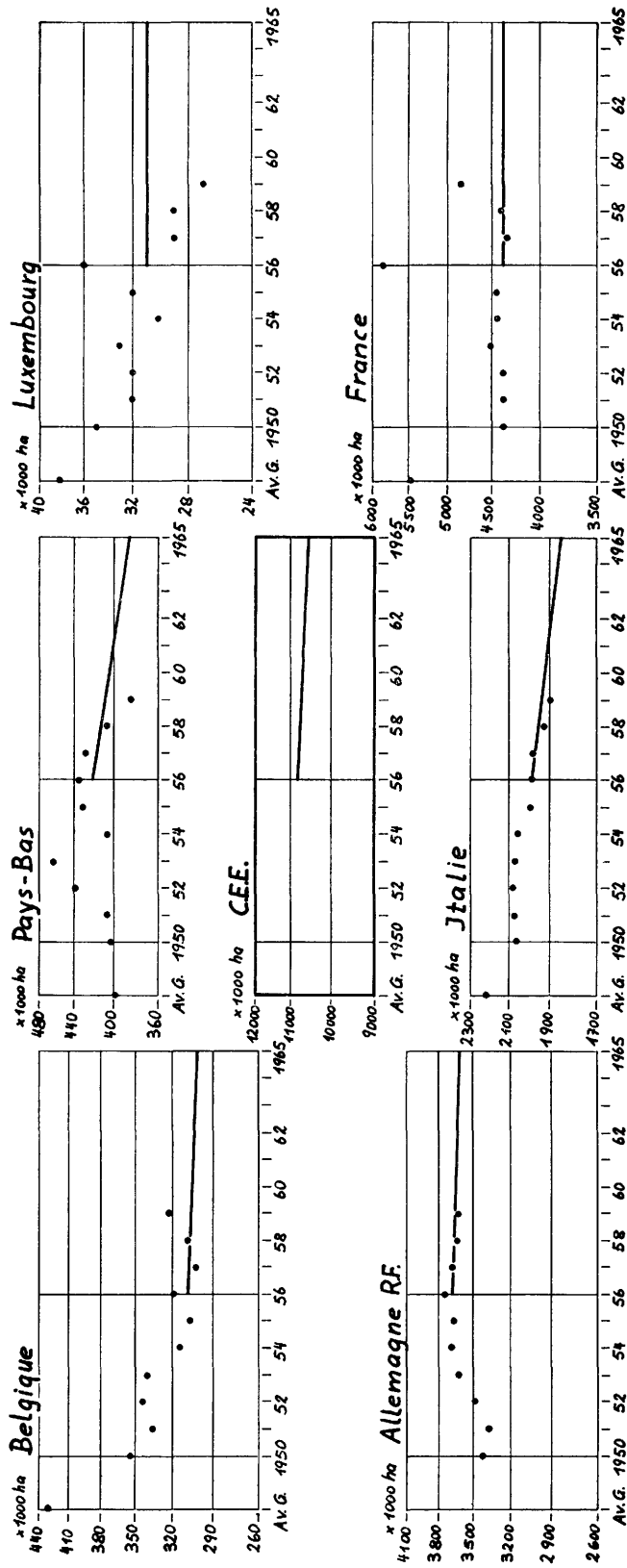


Annexe 6 - Graphique III G//410 B
 EVOLUTION DES RENDEMENTS - BLE



Annexe 6 - Graphique III G//411 A

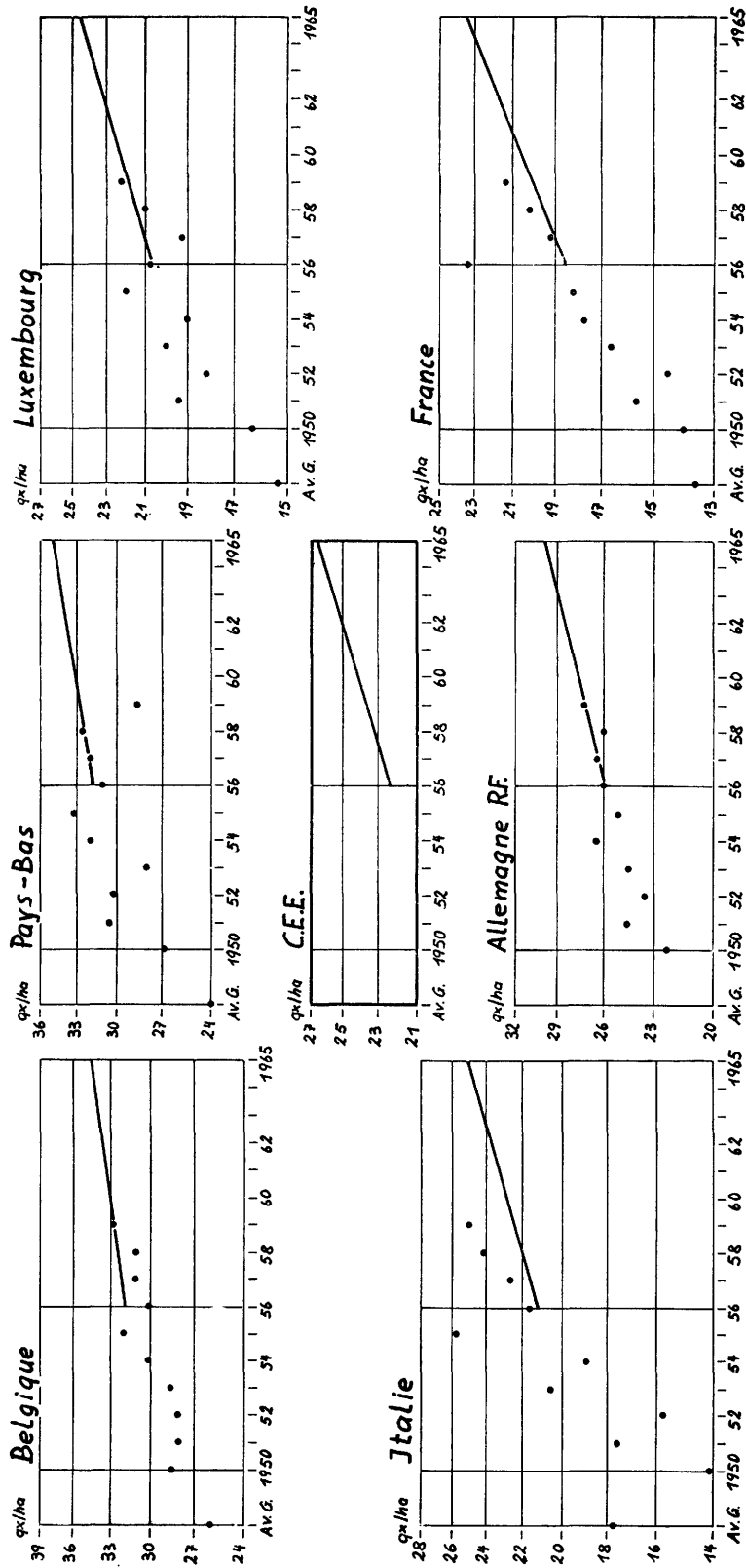
EVOLUTION DES SUPERFICIES - CEREALES SECONDAIRES (1)



(1) Céréales secondaires : orge + avoine + maïs + seigle + autres céréales (sauf riz).

Annexe 6 - Graphique III G//411 B

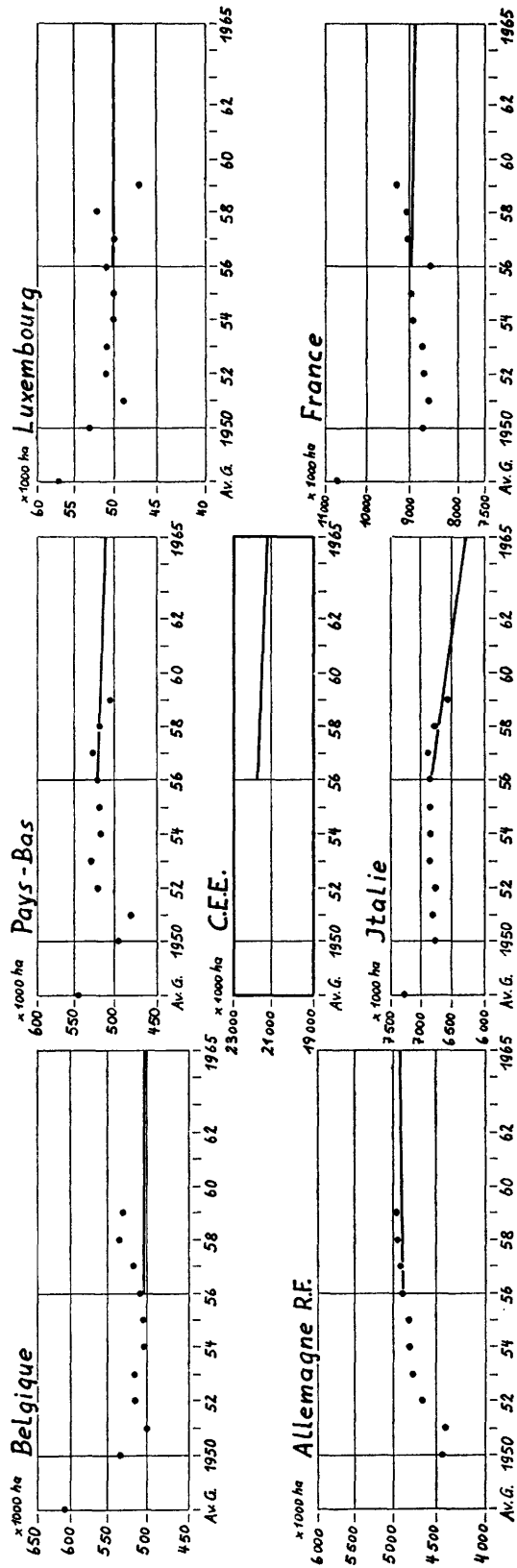
EVOLUTION DES RENDEMENTS . CEREALES SECONDAIRES (1)



(1) Céréales secondaires : orge + avoine + maïs + seigle + autres céréales (sauf riz)

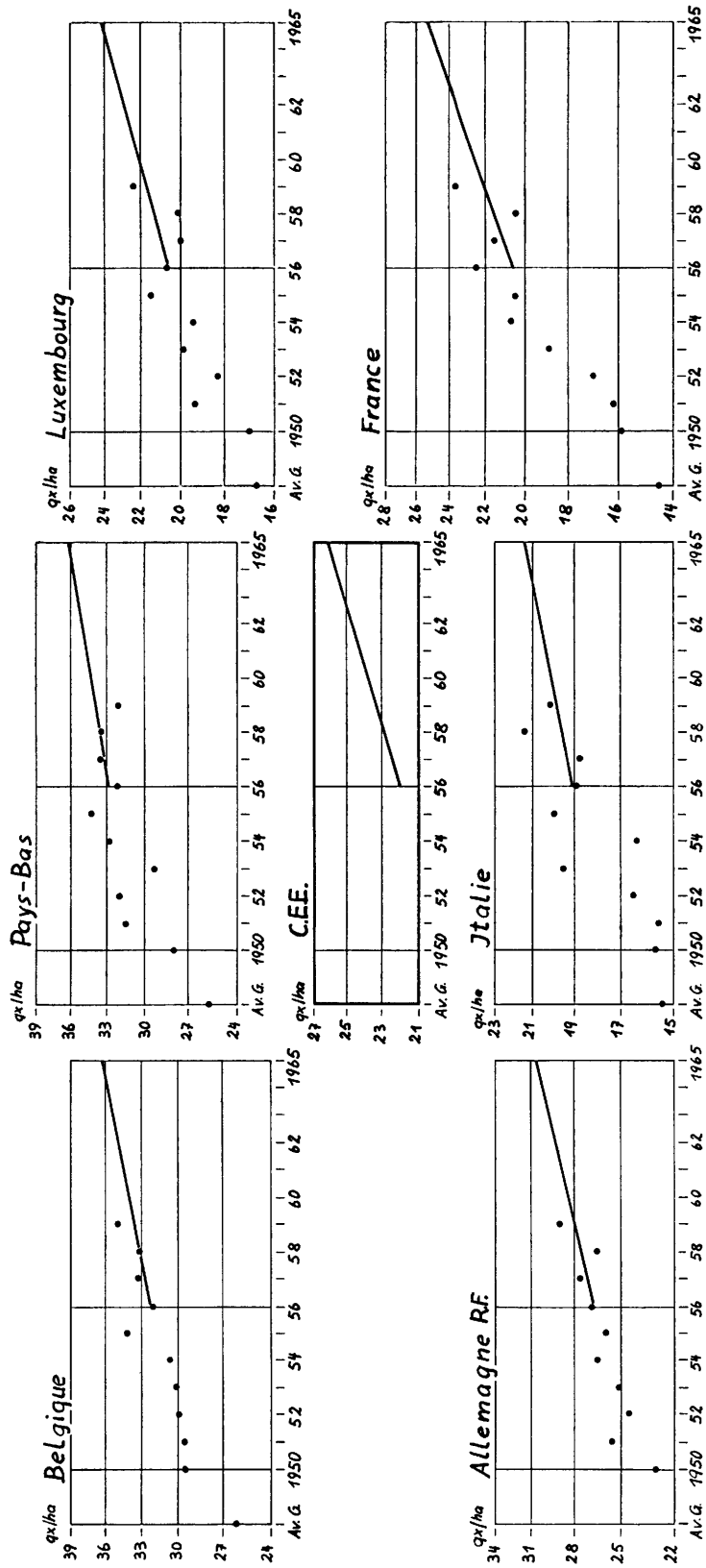
Annexe 6 - Graphique III G//41 A

EVOLUTION DES SUPERFICIES . CEREALES TOTAL (sauf riz)

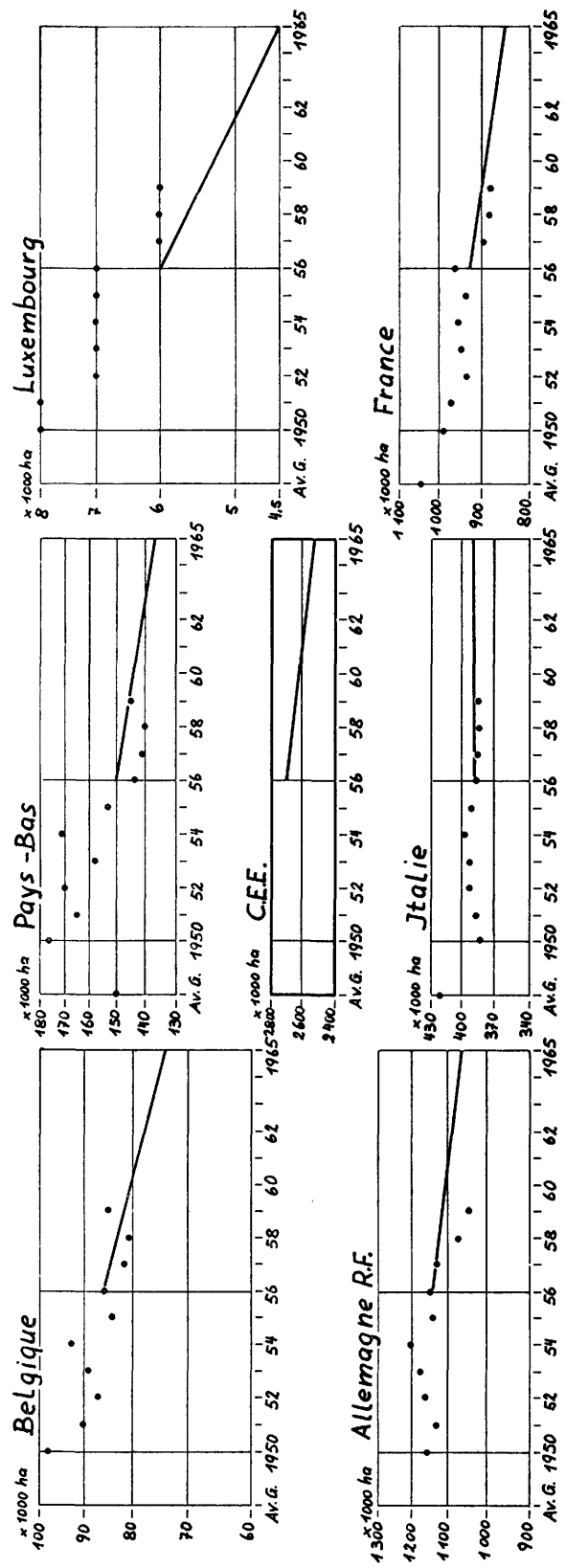


Annexe 6 - Graphique III G//41 B

EVOLUTION DES RENDEMENTS - CEREALES TOTAL (sauf riz)

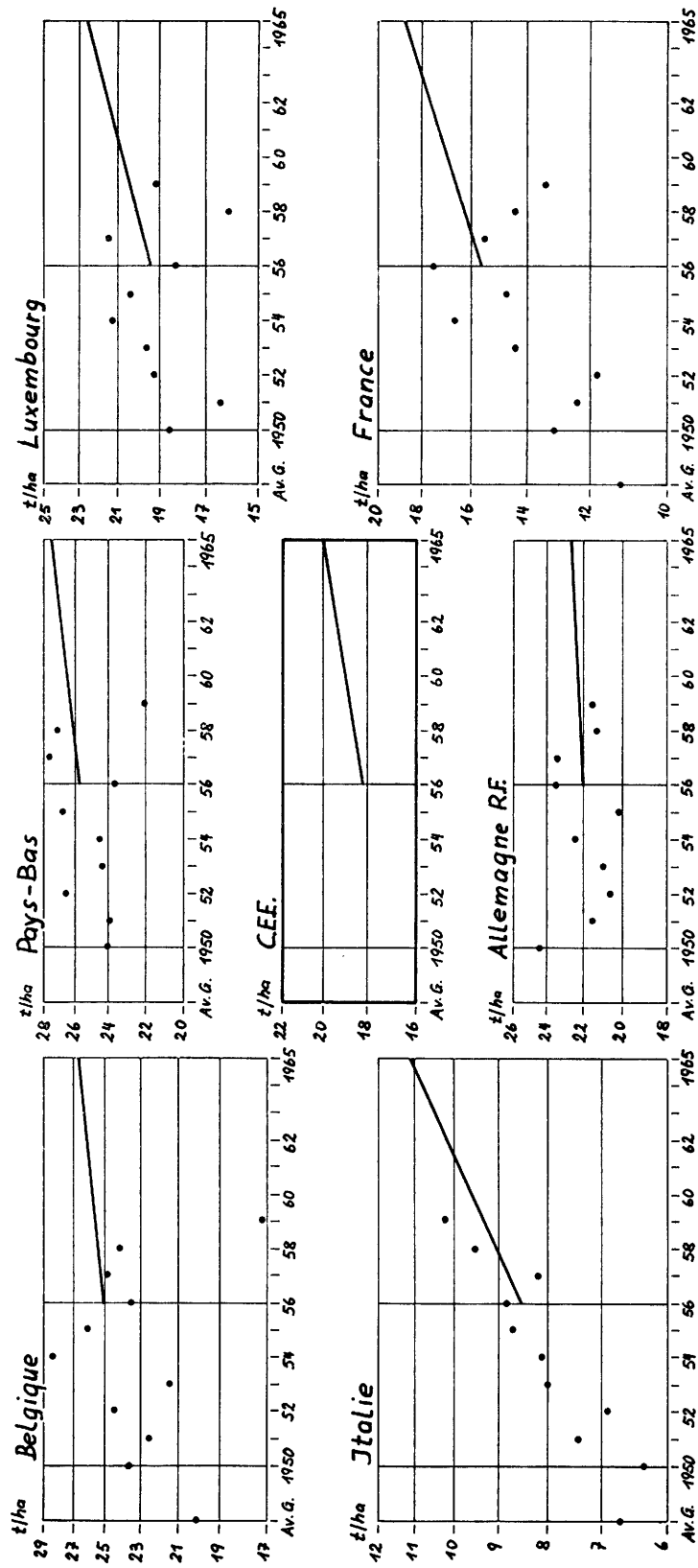


Annexe 6 - Graphique III G//42 A
 EVOLUTION DES SUPERFICIES · POMMES DE TERRE



Annexe 6 - Graphique III G//42 B

EVOLUTION DES RENDEMENTS - POMMES DE TERRE



ANNEXE N° 7

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Les tableaux du commerce extérieur figurant en annexe de la présente étude, ont été établis sur base des importations et des exportations brutes de chacun des pays de la Communauté reprises dans les bilans de la situation des données alimentaires transmis chaque année par les Etats membres de l'Organisation européenne de coopération économique à cet organisme.

Ces statistiques sont établis en années agricoles (1^{er} juillet - 30 juin).

Chacune des importations et des exportations brutes pour un produit donné comprend les importations et les exportations de produit tel quel mais également le commerce extérieur des produits transformés convertis en matières premières.

A titre d'exemple, le tableau du commerce extérieur de blé comprend :

- le blé,
- la farine de blé exprimée en blé,
- les gruaux et
- les semoules de blé exprimés en blé,
- les amidons de blé exprimés en blé,
- les autres préparations à base de farine (pain, biscuits, aliments de régime, etc.) exprimées en blé.

Annexe 7/1

VIANDE

Total - Poids de viande paré en carcasse

Abats exclus

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	130	20	28	54	20	
1954/55	150	26	51	96	20	
1955/56	209	31	41	97	30	
1956/57	292	37	52	134	31	
1957/58	239	38	47	212	29	
1958/59	347	30	37	219	26	
1953/54 - 1957/58	204	30	44	119	26	
1955/56 - 1957/58	247	35	47	148	30	
			Importations brutes			
1953/54	24	15	72	4	144	
1954/55	25	8	107	3	158	
1955/56	22	25	108	3	206	
1956/57	28	9	35	5	246	
1957/58	34	6	39	5	232	
1958/59	34	14	73	5	214	
1953/54 - 1957/58	27	13	72	4	197	
1955/56 - 1957/58	28	13	61	4	228	
			Exportations brutes			
1953/54	106	5	-44	50	-124	7
1954/55	125	18	-56	93	-138	42
1955/56	187	6	-67	94	-176	44
1956/57	264	28	17	129	-215	223
1957/58	205	32	8	207	-203	249
1958/59	313	16	-36	214	-188	319
1953/54 - 1957/58	177	17	-28	115	-171	110
1955/56 - 1957/58	219	22	-14	144	-198	173
			Importations nettes (+ ou -)			

Annexe 7/2

VIANDE BOVINE

Poids de viande parée en carcasse

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	54	13	7	40	15	
1954/55	79	4	3	66	15	
1955/56	133	6	11	71	22	
1956/57	167	12	35	107	23	
1957/58	119	16	21	162	22	
1958/59	160	10	24	170	17	
1953/54 - 1957/58	110	10	15	89	19	
1955/56 - 1957/58	140	11	22	113	22	
			Importations brutes			
1953/54	11	1	44	1	19	
1954/55	12	2	84	...	22	
1955/56	11	3	73	...	33	
1956/57	19	1	16	1	35	
1957/58	26	4	20	1	39	
1958/59	25	12	28	1	38	
1953/54 - 1957/58	16	2	47	1	30	
1955/56 - 1957/58	19	3	36	1	36	
			Exportations brutes			
1953/54	43	12	— 37	39	— 4	53
1954/55	67	2	— 81	66	— 7	47
1955/56	122	3	— 62	71	— 11	123
1956/57	148	11	19	106	— 12	272
1957/58	93	12	1	161	— 17	250
1958/59	135	— 2	— 4	169	— 21	277
1953/54 - 1957/58	94	8	— 32	88	— 11	147
1955/56 - 1957/58	121	8	— 14	112	— 14	213
			Importations nettes (+ ou -)			

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/3

VIANDE PORCINE

Poids de viande parée en carcasse
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	62	3	6	1	2	
1954/55	49	5	38	13	2	
1955/56	45	1	16	9	3	
1956/57	81	1	6	7	3	
1957/58	64	4	20	28	2	
1958/59	105	3	7	28	3	
1953/54 - 1957/58	60	3	17	12	2	
1955/56 - 1957/58	63	2	14	15	3	
			Importations brutes			
1953/54	11	14	20	3	97	
1954/55	12	4	21	2	101	
1955/56	10	19	34	2	107	
1956/57	7	2	16	4	135	
1957/58	7	2	13	4	138	
1958/59	7	2	38	4	114	
1953/54 - 1957/58	9	8	21	3	116	
1955/56 - 1957/58	8	8	21	3	127	
			Exportations brutes			
1953/54	51	-11	-14	-2	-95	-71
1954/55	37	1	17	11	-99	-33
1955/56	35	-18	-18	7	-104	-98
1956/57	74	1	-10	3	-132	-66
1957/58	57	2	7	24	-136	-46
1958/59	98	1	-31	24	-111	-19
1953/54 - 1957/58	51	-5	-4	9	-114	-63
1955/56 - 1957/58	55	-6	-7	12	-124	-70
			Importations nettes (+ ou -)			

VIANDE DE MOUTON

Poids de viande parée en carcasse
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
1953/54	0	3	7	...	4		
1954/55	—	1	8	...	5		
1955/56	1	1	10	...	4		
1956/57	1	1	9	1	5		
1957/58	1	2	5	1	5		
1958/59	0	2	5	1	5		
1953/54 - 1957/58	1	2	8	...	5		
1955/56 - 1957/58	1	1	8	1	5		
			Exportations brutes				
1953/54	1	—	1	—	—		
1954/55	1	—	—	—	—		
1955/56	1	—	—	—	—		
1956/57	1	—	—	—	—		
1957/58	1	—	—	—	—		
1958/59	0	—	—	—	—		
1953/54 - 1957/58	1	—	—	—	—		
1955/56 - 1957/58	1	—	—	—	—		
			Importations nettes (+ ou -)				
1953/54	-1	3	6	...	4	12	
1954/55	-1	1	8	...	5	13	
1955/56	—	1	10	...	4	15	
1956/57	—	1	9	1	5	16	
1957/58	—	2	5	1	5	13	
1958/59	—	2	5	1	5	13	
1953/54 - 1957/58	—	2	8	...	5	15	
1955/56 - 1957/58	—	1	8	1	5	15	

Source : O.E.C.E.

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.	
1953/54	—	3	1	7	3		
1954/55	—	14	1	6	4		
1955/56	—	17	4	7	4		
1956/57	—	16	1	9	5		
1957/58	—	16	—	14	5		
1958/59	—	15	—	14	6		
1953/54 - 1957/58	—	13	1	9	4		
1955/56 - 1957/58	—	16	2	10	5		
			Importations brutes				
1953/54	—	—	1	—	6		
1954/55	—	—	—	—	—		
1955/56	—	—	1	—	—		
1956/57	—	—	—	—	—		
1957/58	—	—	—	—	—		
1958/59	—	—	—	—	—		
1953/54 - 1957/58	—	—	...	—	—		
1955/56 - 1957/58	—	—	...	—	—		
			Exportations brutes				
			Importations nettes (+ ou -)				
1953/54	—	3	—	7	3	13	
1954/55	—	14	1	6	4	25	
1955/56	—	17	3	7	4	31	
1956/57	—	16	1	9	5	31	
1957/58	—	16	—	14	5	35	
1958/59	—	15	—	14	6	35	
1953/54 - 1957/58	—	13	1	9	4	27	
1955/56 - 1957/58	—	16	2	10	5	33	

Annexe 7/6

VIANDE DE VOLAILLE

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
				Importations brutes		
1953/54	13	—	1	6	—	—
1954/55	20	—	1	10	—	—
1955/56	28	—	...	9	—	—
1956/57	40	—	1	11	—	—
1957/58	50	—	1	7	—	—
1958/59	74	—	1	6	—	—
1953/54 - 1957/58	30	—	1	9	—	—
1955/56 - 1957/58	39	—	1	9	—	—
				Exportations brutes		
1953/54	1	—	2	—	23	—
1954/55	—	—	1	—	31	—
1955/56	—	—	...	—	36	—
1956/57	—	—	3	—	43	—
1957/58	—	—	6	—	49	—
1958/59	—	—	7	—	57	—
1953/54 - 1957/58	...	—	2	—	36	—
1955/56 - 1957/58	—	—	3	—	43	—
				Importations nettes (+ ou -)		
1953/54	12	—	-1	6	-23	-6
1954/55	20	—	—	10	-31	-1
1955/56	28	—	—	9	-36	1
1956/57	40	—	-2	11	-43	6
1957/58	50	—	-5	7	-49	3
1958/59	74	—	-6	6	-57	17
1953/54 - 1957/58	30	—	-1	9	-36	2
1955/56 - 1957/58	39	—	-2	9	-43	3

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/7

CEUFS

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	152	1	14	23	—	—
1954/55	186	2	15	36	—	—
1955/56	209	1	20	44	—	—
1956/57	259	1	25	57	—	—
1957/58	262	1	14	62	—	—
1958/59	305	1	16	70	—	—
1953/54 - 1957/58	214	1	18	44	—	—
1955/56 - 1957/58	243	1	20	54	—	—
			Importations brutes			
1953/54	—	4	2	0	109	—
1954/55	—	3	1	0	127	—
1955/56	1	5	1	0	128	—
1956/57	0	14	4	1	157	—
1957/58	1	12	1	0	160	—
1958/59	1	15	1	0	169	—
1953/54 - 1957/58	...	8	2	...	136	—
1955/56 - 1957/58	1	10	2	...	148	—
			Exportations brutes			
1953/54	152	—	12	23	—	75
1954/55	186	—	14	36	—	108
1955/56	208	—	19	44	—	139
1956/57	259	—	21	56	—	166
1957/58	261	—	13	62	—	165
1958/59	304	—	15	70	—	206
1953/54 - 1957/58	214	—	16	44	—	131
1955/56 - 1957/58	242	—	18	54	—	157
			Importations nettes (+ ou -)			
1953/54	152	—	12	23	—	75
1954/55	186	—	14	36	—	108
1955/56	208	—	19	44	—	139
1956/57	259	—	21	56	—	166
1957/58	261	—	13	62	—	165
1958/59	304	—	15	70	—	206
1953/54 - 1957/58	214	—	16	44	—	131
1955/56 - 1957/58	242	—	18	54	—	157

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/8

LAIT FRAIS

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	—	1	—	1	55	
1954/55	2	—	—	1	53	
1955/56	2	1	10	1	33	
1956/57	4	1	—	1	23	
1957/58	7	1	—	2	9	
1958/59	7	1	—	1	20	
1953/54 - 1957/58	3	1	2	1	35	
1955/56 - 1957/58	4	1	3	1	22	
			Importations brutes			
1953/54	—	—	—	—	43	
1954/55	—	—	5	—	49	
1955/56	—	3	10	—	48	
1956/57	—	—	12	—	54	
1957/58	—	—	15	—	59	
1958/59	10	—	17	—	60	
1953/54 - 1957/58	—	1	8	—	51	
1955/56 - 1957/58	—	1	12	—	54	
			Exportations brutes			
1953/54	—	1	—	1	12	14
1954/55	2	—	—	1	4	2
1955/56	2	—	—	1	—	—14
1956/57	4	1	—	1	—	—37
1957/58	7	1	—	2	—	—55
1958/59	—	1	—	1	—	—58
1953/54 - 1957/58	3	—	6	1	—	—18
1955/56 - 1957/58	4	—	9	1	—	—36
			Importations nettes (+ ou -)			

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/9

LAIT CONDENSE

En poids de produit
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France (1)	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	—	3	1	1	—	—
1954/55	—	14	1	...	—	—
1955/56	—	7	4	...	—	—
1956/57	—	6	1	1	—	—
1957/58	—	5	1	...	—	—
1958/59	—	8	1	1	—	—
1953/54 - 1957/58	—	8	2	...	—	—
1955/56 - 1957/58	—	6	2	...	—	—
			Importations brutes			
1953/54	—	—	14	—	200	—
1954/55	—	...	16	—	213	—
1955/56	—	—	19	—	240	—
1956/57	—	—	19	—	249	—
1957/58	—	0	27	...	217	—
1958/59	—	—	28	...	240	—
1953/54 - 1957/58	—	—	19	...	224	—
1955/56 - 1957/58	—	—	23	...	235	—
			Exportations brutes			
1953/54	—	8	—13	1	—200	—204
1954/55	—	14	—15	...	—213	—214
1955/56	—	7	—	...	—240	—
1956/57	—	6	—15	1	—249	—257
1957/58	—	5	—26	...	—217	—238
1958/59	—	8	—27	1	—240	—258
1953/54 - 1957/58	—	8	—17	...	—224	—233
1955/56 - 1957/58	—	6	—21	...	—235	—250
			Importations nettes (+ ou -)			

(1) Pour la France le commerce n'étant pas disponible pour 1955/56, les moyennes 1953/54, 1954/55, 1956/57, 1957/58 et 1958/59 ont été prises en considération.
Source : O.E.C.E.

LAIT EN POWDRE

En poids de produit
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France (1)	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
			Importations brutes			
1953/54	2	3	3	—	3	
1954/55	8	10	2	—	4	
1955/56	9	9	—	—	—	
1956/57	12	11	—	—	—	
1957/58	14	11	3	—	—	
1958/59	28	12	3	—	—	
1953/54 - 1957/58	9	9	2	—	1	
1955/56 - 1957/58	12	10	1	—	—	
			Exportations brutes			
1953/54	4	2	2	—	30	
1954/55	—	8	2	—	31	
1955/56	2	10	—	—	28	
1956/57	2	9	—	—	33	
1957/58	—	15	5	—	29	
1958/59	—	16	5	—	33	
1953/54 - 1957/58	2	9	2	—	30	
1955/56 - 1957/58	1	11	2	—	30	
			Importations nettes (+ ou -)			
1953/54	- 2	1	1	—	- 27	- 27
1954/55	8	2	—	—	- 27	- 17
1955/56	7	— 1	—	—	- 28	- 22
1956/57	10	2	—	—	- 33	- 21
1957/58	14	- 4	- 2	—	- 29	- 21
1958/59	28	- 4	- 2	—	- 33	- 11
1953/54 - 1957/58	7	—	—	—	- 29	- 22
1955/56 - 1957/58	11	- 1	- 1	—	- 30	- 21

(1) Pour la France le commerce n'étant pas disponible pour 1955/56, les moyennes 1953/54, 1954/55, 1956/57, 1957/58 et 1956/57 - 1957/58 ont été prises en considération.
Source : O.E.C.E.

Annexe 7/11

FROMAGE

En poids de produit
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	57	33	9	25	...	
1954/55	62	34	9	24	1	
1955/56	68	31	11	17	1	
1956/57	78	35	12	19	1	
1957/58	89	34	11	24	—	
1958/59	102	34	12	25	1	
1953/54 - 1957/58	71	33	10	22	1	
1955/56 - 1957/58	78	33	11	20	1	
			Importations brutes			
1953/54	5	—	17	16	91	
1954/55	6	...	19	12	91	
1955/56	7	1	20	21	91	
1956/57	8	...	23	24	87	
1957/58	9	1	27	23	92	
1958/59	10	1	28	25	98	
1953/54 - 1957/58	7	...	21	20	90	
1955/56 - 1957/58	8	1	23	23	90	
			Exportations brutes			
1953/54	52	33	— 8	9	— 91	— 5
1954/55	56	34	— 10	6	— 90	— 4
1955/56	61	30	— 9	— 4	— 90	— 12
1956/57	70	35	— 11	— 5	— 86	3
1957/58	80	33	— 16	1	— 92	6
1958/59	92	33	— 16	—	— 97	12
1953/54 - 1957/58	64	33	— 11	2	— 89	— 1
1955/56 - 1957/58	70	32	— 12	— 3	— 89	— 2
			Importations nettes (+ ou -)			

Annexe 7/12

BEURRE

 Exprimé en matières grasses
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	6	8	3	7	—	—
1954/55	23	6	1	5	—	—
1955/56	22	6	15	6	—	—
1956/57	38	6	7	10	—	—
1957/58	26	2	—	17	—	—
1958/59	11	2	3	17	—	—
1953/54 - 1957/58	23	6	5	9	—	—
1955/56 - 1957/58	29	5	7	11	—	—
			Importations brutes			
1953/54	—	—	1	—	47	—
1954/55	—	—	9	—	39	—
1955/56	1	—	7	—	33	—
1956/57	1	—	5	—	32	—
1957/58	...	1	9	—	32	—
1958/59	...	—	9	—	29	—
1953/54 - 1957/58	6	—	37	—
1955/56 - 1957/58	1	...	7	—	32	—
			Exportations brutes			
1953/54	5	8	2	7	—	—
1954/55	23	6	—	5	—	—
1955/56	21	6	8	6	—	8
1956/57	37	6	2	10	—	23
1957/58	25	1	—	17	—	3
1958/59	11	2	—	17	—	—
1953/54 - 1957/58	23	6	—	9	—	—
1955/56 - 1957/58	28	5	—	11	—	—
			Importations nettes (+ ou -)			
1953/54	5	8	2	7	—	—
1954/55	23	6	—	5	—	—
1955/56	21	6	8	6	—	8
1956/57	37	6	2	10	—	23
1957/58	25	1	—	17	—	3
1958/59	11	2	—	17	—	—
1953/54 - 1957/58	23	6	—	9	—	—
1955/56 - 1957/58	28	5	—	11	—	—

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/13

GRAISSES ET HUILES
Beurre excluExprimées en matières grasses
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	728	187	243	148	441	
1954/55	742	225	412	146	497	
1955/56	737	218	193	218	488	
1956/57	768	216	602	361	515	
1957/58	748	193	562	295	495	
1958/59	764	210	558	311	484	
1953/54 - 1957/58	745	208	402	234	487	
1955/56 - 1957/58	751	209	452	291	499	
			Imports brutes			
1953/54	23	60	23	6	238	
1954/55	23	93	39	1	255	
1955/56	35	82	56	...	249	
1956/57	35	87	62	9	263	
1957/58	48	71	103	10	237	
1958/59	58	75	86	9	250	
1953/54 - 1957/58	33	79	57	5	248	
1955/56 - 1957/58	39	80	75	6	250	
			Exports brutes			
1953/54	705	127	220	142	203	1 397
1954/55	719	132	373	145	242	1 611
1955/56	702	136	137	218	239	1 432
1956/57	733	129	540	352	252	2 006
1957/58	700	122	455	285	258	1 820
1958/59	706	135	472	302	234	1 849
1953/54 - 1957/58	712	129	345	229	239	1 654
1955/56 - 1957/58	712	129	377	285	249	1 752
			Imports nettes (+ ou -)			

TOTAL MATIÈRES GRASSES

Exprimées en matières grasses
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	734	195	246	155	441	
1954/55	765	231	413	151	497	
1955/56	759	224	208	224	488	
1956/57	806	222	609	371	515	
1957/58	774	195	562	312	495	
1958/59	775	212	561	328	484	
1953/54 - 1957/58	768	213	408	243	487	
1955/56 - 1957/58	780	214	460	302	499	
			Importations brutes			
1953/54	23	60	24	6	285	
1954/55	23	93	48	1	294	
1955/56	36	82	63	...	282	
1956/57	36	87	67	9	295	
1957/58	48	72	112	10	269	
1958/59	58	75	95	9	279	
1953/54 - 1957/58	33	79	63	5	285	
1955/56 - 1957/58	40	80	81	6	282	
			Exportations brutes			
1953/54	711	135	222	149	156	1 373
1954/55	742	138	365	150	203	1 598
1955/56	723	142	145	224	206	1 440
1956/57	770	135	542	362	220	2 029
1957/58	726	123	450	302	226	1 827
1958/59	717	137	466	319	205	1 844
1953/54 - 1957/58	735	134	345	238	202	1 654
1955/56 - 1957/58	740	134	379	296	217	1 766
			Importations nettes (+ ou -)			

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/15

SUCRE

Exprimé en sucre raffiné

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	274	60	287	12	191	
1954/55	234	32	336	31	212	
1955/56	149	61	331	10	222	
1956/57	600	60	439	11	239	
1957/58	240	71	503	69	238	
1958/59	234	50	430	15	130	
1953/54 - 1957/58	299	57	379	27	220	
1955/56 - 1957/58	330	64	424	30	233	
			Importations brutes			
1953/54	—	186	414	...	186	
1954/55	3	104	788	...	203	
1955/56	...	112	688	...	170	
1956/57	...	108	520	182	134	
1957/58	5	101	525	160	125	
1958/59	25	165	460	25	130	
1953/54 - 1957/58	2	122	587	68	164	
1955/56 - 1957/58	2	107	578	114	143	
			Exportations brutes			
1953/54	274	— 126	— 127	12	5	38
1954/55	231	— 72	— 452	31	9	— 253
1955/56	149	— 51	— 357	10	52	— 197
1956/57	600	— 48	— 81	— 171	105	405
1957/58	235	— 30	— 22	— 91	113	205
1958/59	209	— 115	— 30	— 10	—	54
1953/54 - 1957/58	297	— 65	— 208	— 41	56	39
1955/56 - 1957/58	328	— 43	— 154	— 84	90	137
			Importations nettes (+ ou -)			

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	2 387	747	399	517	928	
1954/55	2 884	690	435	796	812	
1955/56	2 554	486	948	698	910	
1956/57	3 290	515	1 928	746	922	
1957/58	2 623	456	424	279	1 062	
1958/59	2 471	510	600	30	1 000	
1953/54 - 1957/58	2 748	579	827	607	927	
1955/56 - 1957/58	2 822	486	1 100	574	964	
			Importations brutes			
1953/54	62	8	1 200	18	117	
1954/55	43	19	2 459	17	76	
1955/56	337	19	2 482	95	103	
1956/57	308	21	421	631	33	
1957/58	596	43	2 328	865	29	
1958/59	603	75	1 500	1 000	33	
1953/54 - 1957/58	2 69	22	1 778	325	72	
1955/56 - 1957/58	414	28	1 744	530	55	
			Exportations brutes			
1953/54	2 325	—	801	499	811	3 573
1954/55	2 841	671	2 024	779	736	3 003
1955/56	2 217	467	1 534	603	807	2 560
1956/57	2 982	494	1 507	115	889	5 987
1957/58	2 027	413	1 904	—	1 033	983
1958/59	1 868	435	900	—	967	1 400
1953/54 - 1957/58	2 479	557	—	282	855	3 222
1955/56 - 1957/58	2 408	458	—	44	909	3 175
			Importations nettes (+ ou -)			

Annexe 7/17

ORGE

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
				Importations brutes		
1953/54	656	521	55	87	475	
1954/55	1 215	476	9	60	628	
1955/56	1 246	546	272	144	696	
1956/57	1 747	698	33	193	869	
1957/58	1 388	629	75	278	498	
1958/59	1 553	500	150	230	525	
1953/54 - 1957/58	1 250	574	89	152	633	
1955/56 - 1957/58	1 460	624	127	205	688	
				Exportations brutes		
1953/54	18	53	1	—	69	
1954/55	27	42	88	—	49	
1955/56	36	93	16	—	122	
1956/57	45	85	1 570	—	51	
1957/58	44	92	663	—	110	
1958/59	55	60	40	—	72	
1953/54 - 1957/58	34	73	468	—	80	
1955/56 - 1957/58	42	90	750	—	94	
				Importations nettes (+ ou -)		
1953/54	638	468	54	87	406	1 653
1954/55	1 188	434	—	60	579	2 182
1955/56	1 210	453	256	144	574	2 637
1956/57	1 702	613	—	193	818	1 789
1957/58	1 344	537	—	278	388	1 959
1958/59	1 498	440	110	230	453	2 731
1953/54 - 1957/58	1 216	501	—	152	553	2 043
1955/56 - 1957/58	1 418	534	—	205	594	2 128

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/18

MAIS

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	499	404	312	219	434	
1954/55	657	419	301	77	585	
1955/56	529	400	350	296	622	
1956/57	778	421	343	410	740	
1957/58	714	450	246	522	797	
1958/59	822	600	250	600	875	
1953/54 - 1957/58	635	419	310	305	636	
1955/56 - 1957/58	673	423	313	409	719	
			Importations brutes			
1953/54	49	45	7	14	62	
1954/55	26	73	10	101	62	
1955/56	57	70	7	12	77	
1956/57	69	45	12	17	65	
1957/58	57	37	13	6	56	
1958/59	55	40	20	2	62	
1953/54 - 1957/58	52	54	10	30	64	
1955/56 - 1957/58	61	51	10	12	66	
			Exportations brutes			
1953/54	450	359	305	205	372	1 691
1954/55	631	346	291	— 24	523	1 767
1955/56	472	330	343	284	545	1 974
1956/57	709	376	331	393	675	2 484
1957/58	657	413	233	516	741	2 560
1958/59	767	460	230	598	813	2 868
1953/54 - 1957/58	583	365	300	275	572	2 095
1955/56 - 1957/58	612	372	303	397	653	2 337
			Importations nettes (+ ou -)			

Source : O.E.C.E.

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	93	238	7	175	196	
1954/55	223	88	—	52	139	
1955/56	28	106	17	111	128	
1956/57	141	148	6	43	155	
1957/58	117	107	—	69	171	
1958/59	22	61	—	50	150	
1953/54 - 1957/58	120	137	6	90	158	
1955/56 - 1957/58	95	120	8	74	151	
			Importations brutes			
1953/54	1	4	1	—	29	
1954/55	125	12	2	—	21	
1955/56	375	1	—	—	34	
1956/57	180	1	—	—	25	
1957/58	151	1	49	—	13	
1958/59	300	1	12	—	5	
1953/54 - 1957/58	166	4	10	—	24	
1955/56 - 1957/58	235	1	16	—	24	
			Exportations brutes			
1953/54	92	234	6	175	167	674
1954/55	98	76	—	52	118	342
1955/56	— 347	105	17	111	94	— 20
1956/57	— 39	147	6	43	130	287
1957/58	— 34	106	— 49	69	158	250
1958/59	— 278	60	— 12	50	145	— 35
1953/54 - 1957/58	— 46	133	— 4	90	134	307
1955/56 - 1957/58	— 140	119	— 8	74	127	172
			Importations nettes (+ ou -)			

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/21

TOTAL CEREALES

Blé et riz exclus

1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	1 410	1 364	376	530	1 385	
1954/55	2 291	1 200	333	203	1 806	
1955/56	2 241	1 330	668	612	1 953	
1956/57	3 037	1 634	416	727	2 386	
1957/58	2 533	1 600	336	946	2 087	
1958/59	2 882	1 595	408	955	2 190	
1953/54 - 1957/58	2 302	1 426	426	604	1 923	
1955/56 - 1957/58	2 604	1 521	473	762	2 142	
			Importations brutes			
1953/54	69	104	9	14	207	
1954/55	181	120	127	101	168	
1955/56	536	168	32	12	317	
1956/57	311	137	1 627	17	193	
1957/58	335	133	744	5	269	
1958/59	434	103	74	2	198	
1953/54 - 1957/58	286	132	508	30	231	
1955/56 - 1957/58	394	146	801	11	260	
			Exportations brutes			
1953/54						4 662
1954/55						5 136
1955/56						5 739
1956/57						5 915
1957/58						6 016
1958/59						7 219
1953/54 - 1957/58						5 494
1955/56 - 1957/58						5 890
			Importations nettes (+ ou -)			
1953/54	1 341	1 260	367	516	1 178	
1954/55	2 110	1 080	206	102	1 638	
1955/56	1 705	1 162	636	600	1 636	
1956/57	2 726	1 497	- 1 211	710	2 193	
1957/58	2 198	1 467	- 408	941	1 818	
1958/59	2 448	1 492	334	953	1 992	
1953/54 - 1957/58	2 016	1 294	- 82	574	1 692	
1955/56 - 1957/58	2 210	1 375	- 328	751	1 882	

Source : O.E.C.E.

Annexe 7/23

RIZ

Exprimé en riz décortiqué
1 000 t

	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1953/54	56	28	61	—	51	—
1954/55	76	42	83	—	142	—
1955/56	100	64	30	—	66	—
1956/57	97	85	96	—	69	—
1957/58	79	53	58	...	65	—
1958/59	123	60	56	...	70	—
1953/54 - 1957/58	82	54	66	—	79	—
1955/56 - 1957/58	92	67	61	—	67	—
				Importations brutes		
1953/54	2	12	8	185	29	—
1954/55	1	6	3	156	25	—
1955/56	3	14	—	280	29	—
1956/57	3	31	3	205	28	—
1957/58	4	24	8	170	29	—
1958/59	6	30	10	175	37	—
1953/54 - 1957/58	3	17	4	199	28	—
1955/56 - 1957/58	3	23	4	218	29	—
				Exportations brutes		
1953/54	54	16	53	— 185	22	40
1954/55	75	36	80	— 156	117	152
1955/56	97	50	30	— 280	37	66
1956/57	94	54	93	— 205	41	77
1957/58	75	29	50	— 170	36	20
1958/59	117	30	46	— 175	33	51
1953/54 - 1957/58	79	37	62	— 199	51	30
1955/56 - 1957/58	89	44	57	— 218	38	10
				Importations nettes (+ ou -)		

Source : O.E.C.E.

ANNEXE N° 8

APPROVISIONNEMENT EN VIANDE BOVINE

Annexe 8/0

BILAN

C.E.E.

Viande bovine

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Production	2 874	2 983	3 790	3 790	3 790
Variation des stocks	- 1				
Besoins nets d'imp.	+ 213		+ 47	+ 170	+ 302
↓ Disponibilités	3 102	3 100	3 837	3 960	4 092
↑ <i>Écoulement des approvisionnements Alim. hum. nette</i>	3 102	3 100	3 837	3 960	4 092
<i>Degré d'auto- approvisionnement (en %)</i>	92,6		98,8	95,7	92,6
<i>Consommation par tête kg par an</i>	18,7	18,8	21,7	22,4	23,2

(1) Production : 1954/58 - Consommation 1955/57 sauf France 1956.

Annexe 8/1

BILAN

ALLEMAGNE, R.F.

Viande bovine

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Production	779	806	1 000	1 000	1 000
Variation des stocks	- 1				
Exportations brutes	19				
Importations brutes	140				
Solde (2)	+ 121		+ 116	+ 225	+ 289
Disponibilités	901	896	1 161	1 225	1 289
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alim. hum. nette	901	896	1 161	1 225	1 289
<i>Degré d'auto- approvisionnement</i> (en %)	86,5		86,1	81,6	77,6
<i>Consommation par tête</i> kg par an	17,2	16,9	19,9	21,0	22,1

(1) Production : 1954/58 - Consommation 1955/57 sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 8/2

BILAN

U.E.B.L.

Viande bovine

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Production	183	186		263	
Variation des stocks	—				
Exportations brutes	3				
Importations brutes	11				
Solde (2)	+ 8		— 42	— 36	— 31
Disponibilités	192	192	221	227	232
<i>Ecoulement des approvisionnements</i> Alimentation hum. nette	192	192	221	227	232
<i>Degré d'auto. approvisionnement</i> (en %)	95,3		119,0	115,9	113,3
<i>Consommation par tête</i> kg par an	20,7	20,7	22,9	23,5	24,1

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 8/3

BILAN

FRANCE

Viande bovine

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Production	1 312	1 330	1 775	1 775	1 775
Variation des stocks	—				
Exportations brutes	36				
Importations brutes	22				
Solde (2)	— 14		— 332	— 305	— 292
Disponibilités	1 298	1 243	1 443	1 470	1 483
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation hum. nette	1 298	1 243	1 443	1 470	1 483
<i>Degré d'auto- approvisionnement (en %)</i>	101,1		123,0	120,7	119,7
<i>Consommation par tête kg par an</i>	29	28,5	31,2	31,8	32,1

(1) Production 1954/58 - Consommation 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 8/4

BILAN

ITALIE

Viande bovine (bœuf et veau)

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude (1)			
		Base (2)	1965		
			I	II	III
Production	411	467	530	530	530
Variation des stocks	—				
Exportations brutes	1				
Importations brutes	113				
Solde (3)	+ 112		+ 260	+ 280	+ 305
Disponibilités	523	579	790	810	835
<i>Écoulement des approvisionnements</i> Alimentation hum. nette	523	579	790	810	835
<i>Degré d'auto- approvisionnement</i> (en %)	78,6		67,1	65,4	63,5
<i>Consommation par tête</i> kg par an	10,8	12,0	15,6	16,0	16,5

(1) Estimations provisoires.

(2) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(3) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 8/5

BILAN

PAYS-BAS

Viande bovine

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Production	201	194	222	222	222
Variation des stocks	—				
Exportations brutes	36				
Importations brutes	22				
Solde (2)	— 14		+ 1	+ 7	+ 31
Disponibilités	188	190	223	229	253
<i>Écoulement des approvisionnements</i> Alimentation hum. nette	188	190	223	229	253
<i>Degré d'auto- approvisionnement</i> (en %)	106,9		99,9	96,9	87,7
<i>Consommation par tête</i> kg par an	17,2	17,5	18,9	19,4	21,4

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57 sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

ANNEXE N° 9

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LAITIERS

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		5 684	5 888	5 888	5 888
Rendement (1/vache/an)		3 078	3 509	3 509	3 509
Production	176,3	175,0	206,6	206,6	206,6
Exportations brutes	1,0				
Importations brutes	15,2				
Solde (2)	+ 14,2		+ 19,4	+ 22,4	+ 25,4
Disponibilités	190,5		226,0	229,0	232,0
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	21,6		25,0	25,0	25,0
Alimentation hum. nette	168,9	166,0	201,0	204,0	207,0
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	92,5		91,4	90,2	89,1
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg/an) (3)	131,4	138,0	153,2	152,6	151,9
Beurre (kg/an) (4)	7,1	7,1	8,2	8,3	8,5
Fromage (kg/an) (4)	4,3	4,3	4,6	4,7	4,7

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) Lait entier, crème, lait en poudre et condensé, sauf lait écrémé.

(4) En poids de produit.

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		1 015	1 100	1 100	1 100
Rendement (l/vache/an)		3 715	4 045	4 045	4 045
Production	3,9	37,7	44,5	44,5	44,5
Exportations brutes	1,0				
Importations brutes	5,2				
Solde (2)	+ 4,2		- 0,9	- 0,4	+ 0,1
Disponibilités	43,5		43,6	44,1	44,6
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	3,3		3,6	3,6	3,6
Alimentation hum. nette	40,2	40,0	40,0	40,5	41,0
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	97,0		102,1	100,9	99,8
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg/an) (3)	121,8	121,9	123,1	123,1	124,3
Beurre (kg/an) (4)	10,3	10,8	9,9	9,9	9,9
Fromage (kg/an) (4)	5,3	5,4	5,6	5,7	5,8

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) Lait en nature, crème, lait condensé, lait en poudre.

(4) En poids de produit.

Annexe 9/3

BILAN

FRANCE

Lait

10⁶ hl

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		10 000	12 000	12 000	12 000
Rendement (1/vache/an)		2 200	2 500	2 500	2 500
Production	201,2	220	300	300	300
Exportations brutes	4,7				
Importations brutes	2,9				
Solde (2)	- 1,8		- 50	- 49	- 45
Disponibilités	199,4		250	251	255
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	39,2		45	45	45
Alimentation hum. nette	160,2	18,4	205	206	210
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	100,9		120,0	119,5	117,6
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg/an) (3)	121,4	123,2	120,9	121,2	121,5
Beurre (kg/an) (4)	9,4	9,4	10,0	10,2	10,3
Fromage (kg/an) (4)	10,3	10,3	11,4	11,4	11,6

(1) Production 1954/58 - Consommation 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) Lait entier, crème, lait en poudre et condensé, sauf lait écrémé.

(4) En poids de produit.

Annexe 9/4

BILAN

ITALIE

Lait

10⁶ hl

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude (1)			
		Base (2)	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		4 408	5 110	5 110	5 110
Rendement (1/vache/an)		2 077	2 182	2 182	2 182
Production	93,8	91,6	111,5	111,5	111,5
Exportations brutes	2,1				
Importations brutes	4,6				
Solde (3)	+ 2,5		+ 0,5	+ 2,5	+ 4,5
Disponibilités	96,3		112,0	114,0	116,0
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	21,8		28,0	28,0	28,0
Alimentation hum. nette	74,5		84,0	86,0	88,0
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	96,3		99,6	97,8	96,1
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg/an) (4)	54,4	54,4	59,5	60,7	61,5
Beurre (kg/an) (5)	2,4	2,0	2,5	2,6	2,7
Fromage (kg/an) (5) (6)	7,5	7,8	8,7	8,9	9,1

(1) Estimations provisoires.

(2) Production 1954/58 - Consommation 1955/57 sauf France 1956.

(3) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(4) Lait en nature, crème, sauf lait condensé et lait en poudre pour l'étude.

(5) En poids de produit.

(6) Pour l'étude y compris lait condensé et lait en poudre.

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Nombre de vaches (1 000)		1 513	1 600	1 600	1 600
Rendement (l/vache/an)		3 960	4 500	4 500	4 500
Production	59,5	59,9	72,0	72,0	72,0
Exportations brutes	24,9				
Importations brutes	0,3				
Solde (2)	— 24,6		— 30,8	— 29,8	— 25,3
Disponibilités	34,9		41,2	42,2	46,7
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	3,5		4,2	4,2	4,2
Alimentation hum. nette	31,4	33,0	37,0	38,0	42,5
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	170,5		174,8	170,6	154,2
<i>Consommation par tête</i>					
Lait (kg/an) (3)	208,3	210,0	210,0	210,0	210,0
Beurre (kg/an) (4)	3,3	3,3	4,1	4,5	5,7
Fromage (kg/an) (4)	6,4	6,4	6,9	7,2	7,9

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) Lait entier, crème, lait en poudre et condensé, sauf lait écrémé.

(4) En poids de produit.

Annexe 9/6

COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS LAITIERS DE LA C.E.E.

(exprimé en lait)

(moyenne 1955/56 à 1957/58)

1 000 hl

	Allemagne R.F.			U.E.B.L.			France			Italie			Pays-Bas		C.E.E.
	Imp. (²)	Exp. (³)	Solde (+) (-) (¹)	Imp. (²)	Exp. (³)	Solde (+) (-) (¹)	Imp. (²)	Exp. (³)	Solde (+) (-) (¹)	Imp. (²)	Exp. (³)	Solde (+) (-) (¹)	Exp. (³)	Solde (+) (-) (¹)	
Lait frais	40	—	+ 40	10	10	0	30	120	— 90	10	—	+ 10	220	540	— 360
Lait condensé	—	—	—	150	0	+ 150	50	575	— 525	—	—	—	—	5 875	— 6 250
Lait en poudre	960	80	+ 880	800	880	— 80	80	160	— 80	—	—	—	—	2 400	— 1 680
Fromage	7 020	720	+ 6 300	2 970	90	+ 2 880	990	2 070	— 1 080	1 800	2 070	— 270	90	8 100	— 180
Beurre	7 250	250	+ 7 000	1 250	—	+ 1 250	1 750	1 750	0	2 750	—	+ 2 750	—	8 000	+ 3 000
Total	15 270	1 050	+ 14 220	5 180	980	+ 4 200	2 900	4 675	— 1 775	4 560	2 070	+ 2 490	310	24 915	— 5 470

(1) Solde : + besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(2) Imp. : Importations brutes.

(3) Exp. : Exportations brutes.

Lait condensé 1 t = 2,5 hl lait - Fromage 1 t = 90 hl.

Lait en poudre 1 t = 80 hl lait - Beurre 1 t = 250 hl.

ANNEXE N° 10

APPROVISIONNEMENT EN SUCRE

Annexe 10/1

BILAN

ALLEMAGNE, R.F.

Sucre

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	263	266	284	284	284
Rendement (t. à l'ha)	34,2	35,5	39,5	39,5	39,5
Production betteraves (1 000 t)	8 995	9 445	11 226	11 226	11 226
Teneur en sucre brut	14,3		15	15	15
Production sucre raffiné	1 184		1 550	1 550	1 550
Variation des stocks	+ 21				
Exportations brutes	2				
Importations brutes	330				
Solde (2)	+ 328		+ 218	+ 235	+ 253
Disponibilités	1 491		1 768	1 785	1 803
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Déchets	30		30	30	30
Alimentation hum. nette	1 461	1 538	1 738	1 755	1 773
Degré d'auto- approvisionnement (en %)	79,4		87,6	86,8	86,0
Consommation par tête Kg par an	27,9	29	29,8	30,1	30,4

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 10/2

BILAN

U.E.B.L.

Sucre

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base ⁽¹⁾	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	60	60	62	62	62
Rendement (t à l'ha)	38,5	39,4	42,3	42,3	42,3
Production betteraves (1 000 t)	2 310	2 380	2 670	2 670	2 670
Teneur en sucre brut	14,2		15,7	15,7	15,7
Production sucre raffiné	327		387	387	387
Variation des stocks	+ 13				
Exportations brutes	107				
Importations brutes	64				
Solde ⁽²⁾	- 43		- 98	- 96	- 94
Disponibilités	271	270	289	291	293
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation hum. nette	271	270	289	291	293
<i>Degré d'auto- approvisionnement (en %)</i>	120,7		133,9	133,0	132,1
<i>Consommation par tête Kg par an</i>	29,2	29,1	30,0	30,2	30,4

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 10/3

BILAN

FRANCE

Sucre

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base ⁽¹⁾	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	365	370	425	425	425
Rendement (t. à l'ha)	30,2	31,3	35	35	35
Production betteraves (1 000 t)	11 023	11 500	15 000	15 000	15 000
Distillerie		1 200	1 300	1 300	1 300
		10 300	13 700	13 700	13 700
Teneur en sucre brut	14,6		15,2	15,2	15,2
Production sucre raffiné	1 381	1 380	1 916	1 916	1 916
Variation des stocks	+ 4				
Exportations brutes	578				
Importations brutes	424				
Solde ⁽²⁾	- 154		- 385	- 385	- 386
Disponibilités	1 223	1 209	1 531	1 531	1 530
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation hum. nette	1 223	1 209	1 531	1 531	1 530
<i>Degré d'auto- approvisionnement (en %)</i>	112,9		125,1	125,1	125,1
<i>Consommation par tête Kg par an</i>	27,3	27,7	33,1	33,1	33,1

(1) Production 1954/58 - Consommation 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, - besoins nets d'exportation.

Annexe 10/4

BILAN

ITALIE

Sucre

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude ⁽³⁾			
		Base ⁽¹⁾	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	231	233	267	267	267
Rendement (t. à l'ha)	32,4	31,5	37,9	37,9	37,9
Production betteraves (1 000 t)	7 484	7 345	10 096	10 096	10 096
Aliment. animale		239	333	333	333
		7 106	9 763	9 763	9 763
Teneur en sucre brut		14	16,5	16,5	16,5
Production sucre raffiné	906	915	1 480	1 480	1 480
Variation des stocks	-13				
Exportations brutes	114				
Importations brutes	28				
Solde ⁽²⁾	-86		-345	-280	-239
Disponibilités	833	816	1 135	1 200	1 241
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation hum. nette	832	816	1 135	1 200	1 241
<i>Degré d'auto- approvisionnement (en %)</i>	109,0		130,4	123,3	119,3
<i>Consommation par tête Kg par an</i>	17,4	16,9	22,4	23,7	24,5

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, - besoins nets d'exportation.

(3) Estimations provisoires.

Annexe 10/5

BILAN

PAYS-BAS

Sucre

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	66,9	72	87,5	87,5	87,5
Rendement (t à l'ha)	40,8	41,9	44,0	44,0	44,0
Production betteraves (1 000 t)	2 730	3 025	3 850	3 850	3 850
Teneur en sucre brut	14		14,5	14,5	14,5
Production sucre raffiné	353		514	514	514
Variation des stocks	+ 6				
Exportations brutes	143				
Importations brutes	233				
Solde (2)	+ 90		- 23	- 9	+ 46
Disponibilités	437		491	505	560
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Usages industriels	7		7	7	7
Alimentation hum. nette	430	424	484	498	553
Degré d'auto- approvisionnement (en %)	80,8		104,7	101,8	93,0
Consommation par tête Kg par an	39,2	39,0	40,9	42,1	46,8

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, - besoins nets d'exportation.

ANNEXE N° 11

APPROVISIONNEMENT EN BLE

Annexe 11/1

BILAN

ALLEMAGNE, R.F.

Blé

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	1 182	1 199	1 314	1 314	1 314
Rendement (q. à l'ha)	30,2	29,0	32,9	32,9	32,9
Production	3 569	3 477	4 323	4 323	4 323
Variation des stocks	+ 248				
Exportations brutes	414				
Importations brutes	2 822				
Solde (2)	2 408		+ 1 867	+ 1 766	+ 1 664
Disponibilités	5 729		6 190	6 089	5 987
<i>Ecoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	1 220		1 500	1 500	1 500
Semences	218		217	217	217
Usages industriels	39		35	35	35
Déchets	145		130	130	130
Alimentation hum. brute	4 107		4 308	4 207	4 105
Taux d'extraction (%)	78,1		75	75	75
Alimentation hum. nette	3 208	3 284	3 231	3 155	3 079
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	62,3		69,8	71,0	72,2
Consommation par tête kg par an (en farine)	61,3	61,9	55,4	54,1	52,8

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	214	213	219	219	219
Rendement (q. à l'ha)	34,0	33,8	37,7	37,7	37,7
Production	728	722	827	827	827
Variation des stocks	—				
Exportations brutes	28				
Importations brutes	486				
Solde (2)	+ 458		+ 347	+ 342	+ 335
Disponibilités	1 186		1 174	1 169	1 162
<i>Ecoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	24		50	50	50
Semences	39		37	37	37
Usages industriels	—		—	—	—
Déchets	26		27	27	27
Alimentation hum. brute	1 097		1 060	1 055	1 048
Taux d'extraction (%)	75		75	75	75
Alimentation hum. nette	823	823	795	791	786
<i>Degré d'auto-approvisionnement (en %)</i>	61,4		70,4	70,7	71,2
<i>Consommation par tête kg par an (en farine)</i>	88,8	88,8	82,5	82,1	81,5

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

Annexe 11/3

BILAN

FRANCE

Blé

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	3 989	4 580 ⁽³⁾ (4)	4 500	4 500	4 500
Rendement (q. à l'ha)		22,3	27	27	27
Production	9 043	10 400	12 150	12 150	12 150
Variation des stocks	+ 162				
Exportations brutes	1 744				
Importations brutes	1 100				
Solde (2)	— 644		— 3 280	— 3 280	— 3 280
Disponibilités	8 237		8 870	8 870	8 870
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	1 011		2 000	2 000	2 000
Semences	1 049		900	900	900
Usages industriels	—		—	—	—
Déchets	70		70	70	70
Alimentation hum. brute	6 107		5 900	5 900	5 900
Taux d'extraction (%)	75		75	75	75
Alimentation hum. nette	4 580	4 300	4 425	4 425	4 425
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	109,8		136,9	136,9	136,9
Consommation par tête kg par an (en farine)	102,1	98,5	95,8	95,8	95,8

(1) Production 1954/58 - Consommation 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) L'expert a éliminé 1956.

(4) Les chiffres mentionnés dans la base de l'étude sont plus élevés que ceux de la moyenne calculés sur base des chiffres de l'O.E.C.E. étant donné que la mauvaise récolte de 1956 a été exclue par les experts.

Annexe 11/4

BILAN

ITALIE

Blé

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude (3)			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	4 880	4 850	4 445	4 445	4 445
Rendement (q. à l'ha)	18,2	18,1	21,4	21,4	21,4
Production	8 889	8 889	9 490	9 490	9 490
Variation des stocks	+ 71	- 207			
Exportations brutes	530				
Importations brutes	575				
Solde (2)	+ 45	+ 89	+ 254	+ 279	+ 304
Disponibilités	8 863	9 185	9 744	9 769	9 794
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	3	—	266	266	266
Semences	927	906	738	738	738
Usages industriels	—	—	—	—	—
Déchets	114	129	140	140	140
Alimentation hum. brute	7 819	8 150	8 600	8 625	8 650
Taux d'extraction (%)	75	80	80	80	80
Alimentation hum. nette	5 864	6 520	6 880	6 900	6 920
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	100,3		97,4	97,1	96,9
Consommation par tête kg par an (en farine)	121,2	135,1	135,8	136,2	136,6

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

(3) Estimations provisoires.

N.B. : Les utilisations pour la pâtisserie ne sont pas comprises dans les chiffres des experts.

Annexe 11/5

BILAN

PAYS-BAS

Blé

1 000 t

	O.E.C.E. Ø 1955/56-1957/58	Etude			
		Base (1)	1965		
			I	II	III
Superficie (1 000 ha)	91,4	99	125	125	125
Rendement (q. à l'ha)	38,4	37,4	40	40	40
Production	351	370	500	500	500
Variation des stocks	- 23				
Exportations brutes	55				
Importations brutes	965				
Solde (2)	+ 910		+ 1 081	+ 1 057	+ 974
Disponibilités	1 284		1 581	1 557	1 474
<i>Écoulement des approvisionnements</i>					
Alimentation animale	144		400	400	400
Semences	16		19	19	19
Usages industriels	8		11	11	11
Déchets	10		14	14	14
Alimentation hum. brute	1 106		1 137	1 113	1 030
Taux d'extraction (%)	74,7		75	75	75
Alimentation hum. nette	826	834	853	835	771
<i>Degré d'auto-approvisionnement (en %)</i>	27,3		31,6	32,1	33,9
<i>Consommation par tête kg par an (en farine)</i>	75,4	76,6	72,1	70,6	65,2

(1) Production 1954/58 - Consommation 1955/57, sauf France 1956.

(2) + Besoins nets d'importation, — besoins nets d'exportation.

ANNEXE N° 12

DONNEES SUR L'UTILISATION DES CEREALES SECONDAIRES

(Données de base)

Annexe 12/1

VALEUR DES COEFFICIENTS DE CONVERSION

		Poids carcasse	Poids vif	U.C./par tonne poids vifs	U.C./par tonne poids carcasse
<i>Porc</i>	(base)	1	1,33	4,5	6,0
(t)	(1965)	1	1,33	4,2	5,6
<i>Volaille</i>	(base)	1	1,12	5,5	6,9
(t)	(1965)	1	1,25	5,0	6,25
<i>Œufs</i>	(base)	1 000	—	0,24	—
	(1965)	1 000	—	0,22	—

1 t de céréales : 1,00 t U.C.
 1 t de pommes de terre : 0,25 t U.C.
 1 t d'issues : 0,80 t U.C.
 U.C. = Unités céréalières.

Annexe 12/2

DETERMINATION DES QUANTITES D'ISSUES DE CEREALES

et brisures de riz

		Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
I. Blé (2)	(1) Base	920	274	1 433	1 630	282	4 539
Issues (1 000 t)	I	1 077	265	1 475	1 720	284	4 821
	II	1 052	264	1 475	1 725	278	4 794
	III	1 026	262	1 475	1 730	259	4 752
II. Seigle aux d'extraction		80	70	65		87	—
	Base	369	13	39		10	431
Issues (1 000 t)	I	315	8	37		10	370
	II	294	8	37		10	349
	III	274	8	37		10	329
III. Céréales sec. taux d'extraction		56	60	78	75 et 60 (3)	60	
	Base	142	20	56	269	26	513
Issues (1 000 t)	I	174	15	59	317	23	588
	II	174	15	59	317	23	588
	III	174	15	59	317	23	588
IV. Riz taux d'extraction		68	68	68	68	68	
	Base	38	7	25	373	12	455
Brisures (1 000 t)	I	45	8	27	430	16	526
	II	45	8	27	444	16	540
	III	45	8	27	451	16	547

(1) Moyenne 1955/57, sauf France 1956. I = Hypothèse pessimiste; II = Hypothèse probable; III = Hypothèse optimiste.

(2) D'après Bilans Blé (Annexe 8).

(3) 60 = autres céréales (y compris seigle); 75 = maïs.

Annexe 12/3

DETERMINATION DE LA PRODUCTION NETTE DE POMMES DE TERRE

	Allemagne R.F.		Belgique		France		Italie (2)		Luxembourg		Pays-Bas		C.E.E.	
	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965	1954/58	1965
Production (1 000 t)	25 070	24 127	2 162	1 974	14 500	16 000	3 318	4 301	116	102	3 877	3 768	49 043	50 272
Plants t/ha	2,4	2,4	2,0	2,0	2,2	2,2	1,8	1,8	2,0	2,0	1,5	1,5	2,2	2,2
Total (1 000 t)	2 736	2 551	172	148	2 039	1 870	700	697	12	9	225	206	5 884	5 481
Pertes	2 400	2 400	162	146	1 160	1 280	265	344	9	8	295	282	4 291	4 460
Production nette (1) - (2) - (3) (1 000 t)	19 934	19 176	1 828	1 680	11 301	12 850	2 353	3 260	95	85	3 357	3 280	38 868	40 331
Production nette en unités céréalières (1) (1 000 t)	4 984	4 794	457	420	2 825	3 213	588	815	24	21	839	820	9 717	10 083

(1) 1 t pommes de terre - 0,25 t d'U.C.

(2) Estimations provisoires.

Annexe 12/4

BLE

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51	177,7			188,6	197,8	
1951/52	176,7	154,3	211,8	197,8	200,0	
1952/53	170,2	178,4	211,8	199,9	182,9	
1953/54	170,6	186,2	213,3	189,7	200,0	
1954/55	216,8	156,9		190,0	209,1	
1955/56	169,9	177,0		188,0	191,0	
1956/57	195,1	167,5	400,7	190,1	197,7	
1957/58	169,5	174,7	220,7	190,0	151,5	
1958/59	170,4	173,6	220,2	190,4	153,2	
Moyenne 1955/56 1957/58	178,0	173,2	263,1 ⁽¹⁾	189,3	178,8	
1965 ⁽²⁾	165	170	200	190	150	

Source : O.E.C.E.

(1) Moyenne 1956/57 - 1958/59.

(2) Estimation.

Annexe 12/5

SEIGLE (1)

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51	172,7			193,9	171,4	
1951/52	166,9	147,7	195,2	156,3	175,0	
1952/53	159,6	179,8	208,8	191,5	168,5	
1953/54	159,4	172,4	208,3	193,5	163,7	
1954/55	159,4	170,5		220,9	162,7	
1955/56	159,6	179,5		237,5	168,8	
1956/57	159,8	166,7	177,9	287,7	163,7	
1957/58	160,8	171,4	195,1	239,4	159,2	
1958/59	159,6	178,1	106,0	250,0	137,9	
Moyenne 1955/56 1957/58	160,1	172,7	189,5 (2)	254,5	163,9	
1965 (3)	160,0	170,0	180,0	250,0	160,0	

Source : O.E.C.E.

(1) Allemagne R.F. : Seigle + autres céréales panifiables.

(2) Moyenne 1956/57 - 1958/59.

(3) Estimation.

Annexe 12/6

MAIS

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51				76,6		
1951/52				55,2		
1952/53				110,0		
1953/54				120,3		
1954/55				73,6		
1955/56				76,0		
1956/57			91,9	77,4		
1957/58			104,80	71,9		
1958/59			101,7	73,1		
Moyenne 1955/56 1957/58			99,0 (1)	75,1		
1965 (2)			100,0	75,0		

Source : O.E.C.E.

(1) Moyenne 1956/57 - 1958/59.

(2) Estimation.

Annexe 12/7

AVOINE (1)

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51	148,5			158,6	156,0	
1951/52	147,7	152,2		173,2	156,9	
1952/53	150,6	177,4		167,7	157,9	
1953/54	150,8	164,8		170,7	160,3	
1954/55	151,9	175,4		174,8	154,9	
1955/56	148,0	177,5		175,1	157,9	
1956/57	150,0	168,5	174,4	179,7	150,3	
1957/58	151,0	175,8	160,4	185,7	169,8	
1958/59	149,5	177,2	160,7	186,0	152,2	
Moyenne 1955/56 1957/58	150,0	173,8	166,4 (2)	180,1	159,4	
1965 (3)	150,0	170,0	165,0	180	150,0	

Source : O.E.C.E.

(1) Allemagne R.F. : Avoine (y compris autres céréales fourragères).

(2) Moyenne 1956/57 - 1958/59.

(3) Estimation.

Annexe 12/8

AUTRES CEREALES SECONDAIRES

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51					161,3	
1951/52					155,4	
1952/53					143,3	
1953/54					153,0	
1954/55					148,9	
1955/56					150,4	
1956/57					142,7	
1957/58					168,3	
1958/59					155,3	
Moyenne 1955/56 1957/58					153,8	
1965 (1)					150,0	

Source : O.E.C.E.

(1) Estimation.

Annexe 12/9

RIZ

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51				125,9		
1951/52				115,4		
1952/53				132,2		
1953/54				113,6		
1954/55				151,7		
1955/56				153,8		
1956/57			87,7	152,2		
1957/58			74,1	158,7		
1958/59			69,0	156,7		
Moyenne 1955/56 1957/58			70,6	154,7		
1965 (1)			70,0	150,0		

Source : O.E.C.E.

(1) Estimation.

Annexe 12/10

POMMES DE TERRE

Semences employées par hectare

en kg

Année	Allemagne R.F.	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
1950/51	2 499,6			1 822,9	1 944,3	
1951/52	2 502,2	1 836,7	1 719,7	1 793,3	2 000,0	
1952/53	2 484,7	2 021,3	2 025,6	1 781,2	2 005,9	
1953/54	2 491,4	1 854,2	2 000,0	1 778,6	2 000,0	
1954/55	2 500,0	2 000,0		1 798,5	1 994,2	
1955/56	2 500,0	1 978,0		1 805,6	2 032,7	
1956/57	2 345,7	1 935,5	2 266,1	1 824,3	2 048,6	
1957/58	2 480,1	2 000,0	2 201,8	1 798,4	1 985,8	
1958/59	2 497,6	2 000,0	2 462,7	1 797,9	2 000,0	
Moyenne 1955/56 1957/58	2 441,8	1 970,6	2 308,4 ⁽¹⁾	1 809,4	2 022,8	
1965 ⁽²⁾	2 400,0	2 000,0	2 200,0	1 800,0	2 000,0	

Source : O.E.C.E.

(1) Moyenne 1956/57 - 1958/59.

(2) Estimation.

PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

VENTE ET ABONNEMENTS

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

FRANCE

SERVICE DE VENTE EN FRANCE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
26, rue Desaix - Paris 15e
Compte courant postal : Paris 23-96

BELGIQUE — BELGIE

MONITEUR BELGE
40, rue de Louvain - Bruxelles
BELGISCH STAATSBAD
Leuvensestraat 40 - Brussel

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

SERVICE DE DIFFUSION DU MEMORIAL
8, avenue Pescatore - Luxembourg

ALLEMAGNE

BUNDESANZEIGER - Postfach - Cologne 1
Fernschreiber : Anzeiger Bonn 8 882 595

ITALIE

LIBRERIA DELLO STATO
Piazza G. Verdi, 10 - Rome

Agences :

ROME - Via del Tritone, 61/A e 61/B
ROME - Via XX Settembre
(Palazzo Ministero delle Finanze)
MILAN - Galleria Vittorio Emanuele, 3
NAPLES - Via Chiaia, 5
FLORENCE - Via Cavour, 46/R

PAYS-BAS

STAATSDRUKKERIJ- EN UITGEVERSBEDRIJF
Fluwelen Burgwal 18 - La Haye

GREAT BRITAIN AND COMMONWEALTH

H.M. STATIONERY OFFICE
P.O. Box 569 - London S.E. 1

AUTRES PAYS

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
Bureau de vente : 2, place de Metz - Luxembourg
(C.C.P. N° 191-90)

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

8005*/1/1/1961/5

NF 15,— Fb. 150,— DM 12,— L.it. 1870.— Fl. 11,—
